

M. VERNIÈRE

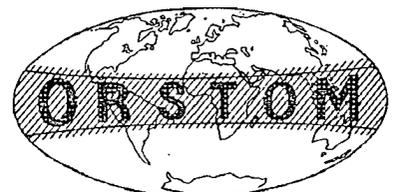
MONOGRAPHIE
DU CENTRE SEMI-URBAIN
D'ANYAMA
COTE D'IVOIRE

TOME 1

LE MILIEU ET LES HOMMES

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE D'ADIPODOUMÉ



MONOGRAPHIE DU CENTRE SEMI-URBAIN

D' A N Y A M A

(Côte d' Ivoire)

=====

Marc VERNIERE

Aout 1966

Cette monographie de la petite sous-préfecture d'Anyama en Côte d'Ivoire n'a pas de prétentions scientifiques; elle représente pour nous à la fois le premier contact avec l'Afrique Noire et aussi la première tentative écrite sortant du cadre de la simple dissertation. Nous nous estimerons satisfaits si sa lecture apporte quelques lumières à l'équipe des "Sciences Humaines" qui travaille actuellement sur une étude des "Petites villes" de Côte d'Ivoire.

Grâce à une solide enquête démographique de base menée par la Compagnie d'Etudes Economiques et de Gestion Industrielle (CEGI) nos recherches personnelles ont pu débuter dès notre arrivée (décembre 1965) pour durer six mois; mais, le temps nous faisant défaut, il est à craindre que la rédaction de ce rapport ait été un peu hâtive: nous nous engageons à la remanier ultérieurement si la demande nous en est faite.

Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude envers tous ceux qui nous ont aidé et conseillé et ont tenté de rendre notre premier séjour africain le plus agréable et le plus fructueux possible notamment:

- Monsieur le Sous-Préfet d'Anyama qui nous a reçu en ami et dont le dynamisme et la compétence laisse bien augurer de l'avenir de sa ville,

- Notre enquêteur Bengali Touré, assez inconstant dans l'effort, mais dont l'entregent et la bonne humeur nous a ouvert les portes les plus hostiles du quartier "Dioula",

- Toute la population Attié d'Anyama, Ebimpé, Anyama-Adjamé qui nous a appris à connaître et à aimer ce pays.

Nous remercions également toute l'équipe O.R.S.T.O.M. des Sciences Humaines, et aussi MM. les Professeurs Lasserre et Sautter, qui de France ont suivi de près nos travaux, et nous ont parfois permis de redresser le cap.

Abidjan, août 1966

TABLES DES MATIERES

Introduction page 1

TOME I Le milieu et les hommes

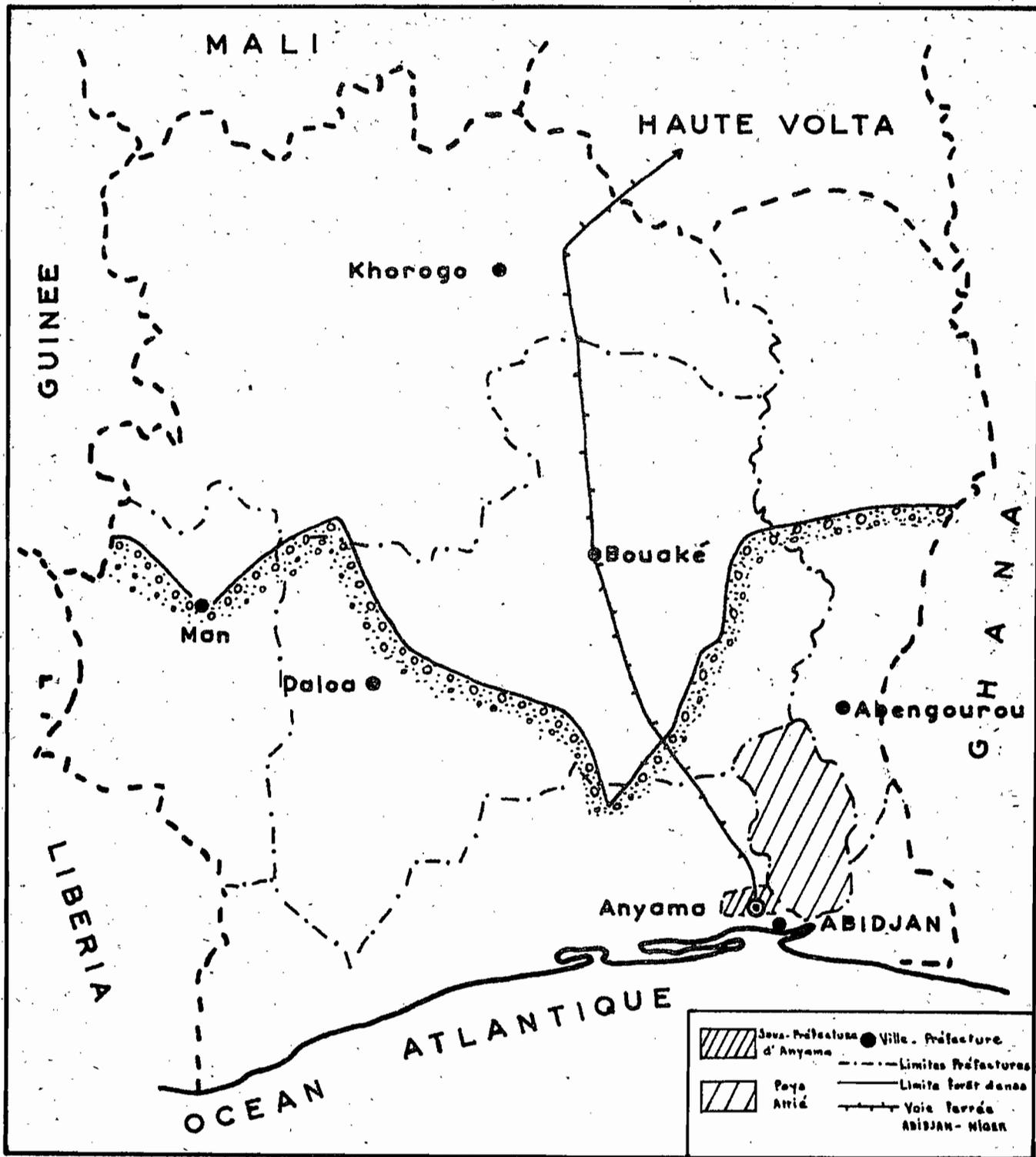
- I) Le milieu naturel page 2
- Geologie
 - Relief et hydrographie
 - Le Climat
 - Les sols
 - La végétation
- II) Le milieu humanisé et les hommes page 18
- Le milieu humanisé page 19
 - A) Le paysage rural
 - B) Le noeud de communications
 - Les hommes page 20
 - A) Aire d'extension des Attié
 - B) L'origine des Attié
 - C) Les traditions Attié
 - D) Caractères actuels des Attié
- III) Le paysage urbain d'Anyama page 33
- A) Les conditions du site
 - B) La formation de la ville page 35
 - C) L'ordonnance actuelle page 45
- IV) Les populations d'Anyama page 51
- Le peuplement de la ville page 54
 - A) L'origine des habitants
 - B) Analyse des migrations
 - Structures démographiques des populations d'Anyama. page 67
 - A) Données générales
 - B) Données particulières

- Structures matrimoniales et familiales	page 75
A) Isolés célibataires et chefs de ménage	
B) Structures matrimoniales et familiales	
- Les activités des habitants	page 82
A) Données générales	
B) Données particulières	
- Répartition géographique de la population	page 89
A) Répartition ethnique par quartiers	
B) L'importance du facteur religieux	
C) Les densités de population	
- L'accroissement de la population	page 95
V) Les problèmes de l'habitat	page 98
- Caractères généraux du parc logement	page 98
- Les différences de détail	page I01
- Constructions et prix de revient	page I03
- Groupements familiaux dans les concessions et phénomène locatif	page I07
VI) Problèmes posés par l'accroissement démographique d'Anyama.	page II4
- L'eau et l'électricité	page II4
- Autres problèmes d'équipement	page II7

TOME II La vie économique

I) Les activités rurales	page I21
- Les agriculteurs dans la population urbaine	page I23
A) Les planteurs	
B) Les cultivateurs	
C) Les manoeuvres agricoles	
- Le terroir agricole d'Anyama	page I34
A) Limitation	
B) Localisation des cultures	
C) Surfaces possédées et surfaces cultivées.	

D) Les types de cultures	
- Les travaux des champs, productions, commercialisation	page I44
- Les cultures industrielles	page I49
A) Café et cacao	
(B) La kola	
C) Autres productions arbustives	
II) ANYAMA, centre commerçant	page I59
- introduction	
- Les axes ferroviaires et routier dans la vie économique d'Anyama	page I61
A) La voie ferrée	
B) La route	
- Le commerce kolatier à Anyama	page I72
A) Introduction	
B) Place du commerce kolatier à Anyama	page I73
C) Caractères du commerce kolatier	page I79
D) Les grandes phases de la traite tonnages vendus et revenus.	page I86
- Les autres activités commerciales	page I93
A) Le commerce fixe	page I94
B) Le marché d'Anyama	page 209
III) L'artisanat à Anyama	page 225
ANNEXES	page 232



I N T R O D U C T I O N

En quittant Abidjan par la route d'Adzopé vers le Nord, l'automobiliste traverse une région très humanisée; de part et d'autre de la route goudronnée, les champs de manioc, d'igname, de maïs forment une bordure presque continue, tandis qu'en ~~terre~~ de fond les plantations caféières et cacaoyères d'où émergent quelques grands kolatiers présentent leur fouillis inextricable. Parfois une plantation industrielle d'ananas ou de bananes "poyos" dégager l'horizon vert. Les nombreuses pistes de terre battue qui s'enfoncent sous les plantations sont bordées de campements de brousse permanents fort biens construits, véritables résidences secondaires des planteurs habitants dans les villages proches.

La vie semble s'organiser par rapport à la route; au kilomètre 16 puis au kilomètre 18, le village d'Abobo-gare et le campement "Vegepha" s'étirent tout en longueur. Au kilomètre 24, la route grimpe sur un petit plateau limité par deux larges vallées: c'est la ville d'Anyama qui, au premier coup d'oeil se présente comme une mer de toits de tôle ondulée épousant toutes les formes de relief sans aucun ordre logique: les cases s'accrochent partout, même sur les pentes les plus raides et Anyama donne l'impression d'un énorme village "monté" en graine. C'est en effet le cas: de 2.500 habitants en 1956, Anyama est passé à 11.200 habitants en 1965.

Vouée à demeurer un village de planteurs sous l'influence du milieu naturel, la ville est devenu aussi un centre commerçant sous l'influence du milieu économique et humain.

LE MILIEU NATUREL

I - GÉOLOGIE

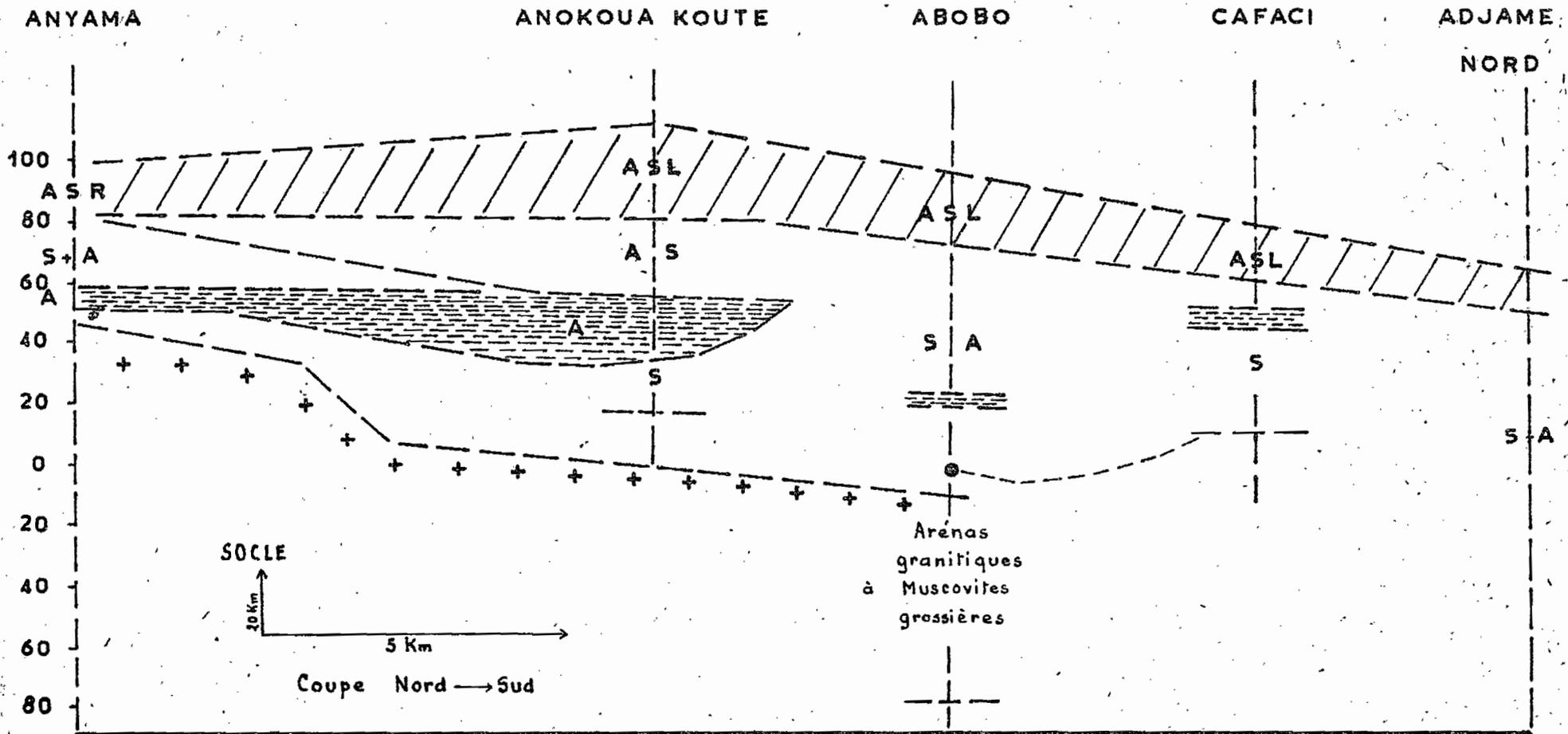
La zone d'Anyama appartient au bassin sédimentaire tertiaire de Côte d'Ivoire, étroite bande de terrains sablo-argileux qui s'étend en Basse Côte entre les formations des Lagunes au Sud et le socle cristallin au Nord. Sa largeur maximale est de 30 kilomètres entre Sassandra à l'Ouest et la frontière du Ghana. Anyama est donc situé dans une zone de contact, le socle affleurant à 2 kilomètres à peine au Nord de la ville. Mais la limite avec le socle, limite d'érosion, est fort imprécise et ne se lit même pas dans la topographie; des lambeaux de sédiments sablo-argileux recouvrent les schistes du massif ancien qui n'apparaissent d'abord que dans les vallées, puis sur les pentes. Les limites pédologiques influents directement sur les cultures sont, nous le verrons, beaucoup plus visibles sur le terrain.

Ces sédiments tertiaires dits du "Continental terminal" sont formés de dépôts détritiques assez grossiers dont le facies le plus courant est celui des sables peu argileux et ferrugineux. Les formations sont partout lenticulaires, sans stratification visible; les fossiles y sont rares et mal conservés.

On pense que ces formations néogènes auraient été affectées par "des cours d'eau nombreux, mal hiérarchisés, à cours instable, transportant un matériel grossier dans un pays sans relief notable en pente vers le Sud-Ouest" (1).

Coupe géologique Nord Sud d'Anyama à Adjamé Nord

- ASR. Argile sableuse rubéfiée
- ASL. Argile sableuse latéritique
- A Argile
- S Sable



Le socle affleure au Nord d'une ligne Akoupe-Anyama sous forme de schistes altérés. Les sondages à Akoupé, Anyama, Attiékoï l'atteignent à la même altitude 45 à 50m. Il s'y présente sous de facies divers: granites à Akoupé, schistes à Anyama, gneiss à Attiékoï.

- A 5 km au Nord-West d'Anyama on l'atteint à l'altitude 55 m dans un fond de thalweg
- A 3 km au Nord-West on l'atteint à l'altitude 50. Sa pente vers le Sud est donc peu marquée.

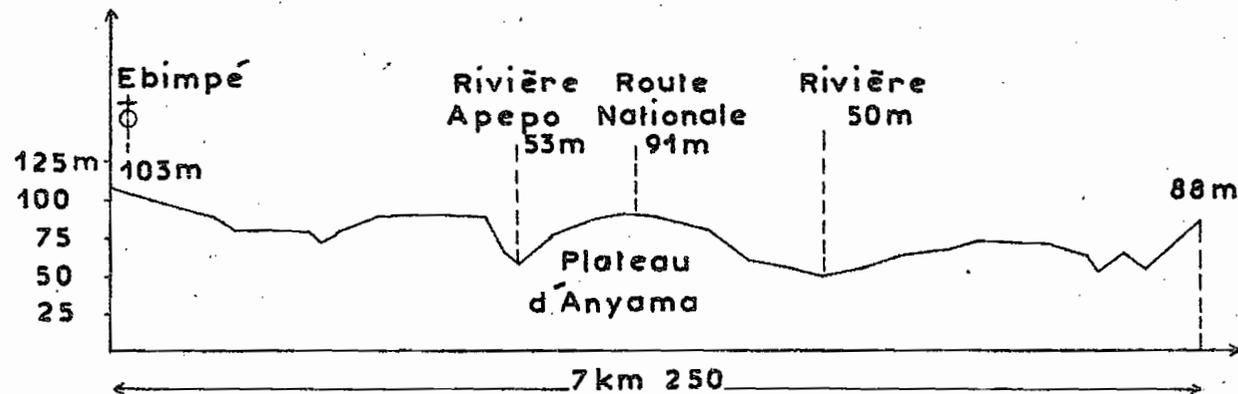
Mais entre Anyama et Abobo (8 kilomètres au Sud) il s'abaisse très rapidement en même temps qu'augmente l'épaisseur du "Continental terminal". De moins 22m à moins 82m à Abobo on atteint des arènes grossiers: le continental dépasse alors 100m d'épaisseur. La coupe Nord-Sud d'Anyama à Adjamé-Nord nous montre fort bien le phénomène.

A Anyama même un sondage a donné les résultats suivants:

99 m	à	79 m	Argile sableuse rubefiée
79	à	57,5	Sables argileux
57,5	à	50,2	Argile compacte
50,2	à	45,5	Sable
45,5			Schiste altéré

II - RELIEF ET HYDROGRAPHIE

Le relief de la zone tel qu'il apparaît sur une coupe topographique Nord-Sud ne se résout pas à un simple glacis, descendant en pente douce des collines schisteuses vers la lagune Ebrié. La seule traversée par la route nationale est trompeuse car elle suit tour à tour le plateau d'Anyama, celui d'Abobo avant de descendre sur Adjamé-Nord. En fait on a affaire à une véritable inversion



Coupe West-Est région d'Anyama

de relief avec l'anomalie du plateau d'Abobo; jusqu'au Sud d'Anyama la pente décroît en effet de manière régulière pour remonter ensuite à près de 125 mètres buttant contre le vaste plateau d'Abobo dont l'altitude moyenne se situe à 113m et qui, à 10 kilomètres de la lagune Ebrié joue le rôle d'un véritable château d'eau; ainsi au Nord, l'Aboffi, l'Apepo, coulant vers le Nord à "contre courant", alors qu'au Sud le Banco et ses affluents impriment dans le plateau une multitude de petits thalwegs fort touristiques avant de se jeter dans la lagune. La Bété au Nord, née sur un terrain schisteux, coupe profondément les terrains anciens perpendiculairement au sens général de la pente: elle représente la véritable limite géologique, pédologique et humaine de notre zone. Avec le Banco, la rivière Bété est la seule permanente. L'ensemble est assez mal drainé, mais les rares rivières, fort indigentes vu la faiblesse de leur pente et de leur longueur, ont creusé des vallées très marquées, en auge, qui animent singulièrement le relief.

La traversée Ouest-Est (voir coupe) du village d'Ebimpé à Anyama-Adjamé, est une succession de "montagnes russe" aux pentes très raides. Le contraste est frappant entre le petit plateau d'Anyama et les deux larges vallées qui l'isolent de part et d'autre. La vallée de l'Apepo notamment, à 56m d'altitude, a une forme en auge caractéristique; elle est dominée à l'Ouest par la colline de la sous-préfecture (98m) et à l'Est par le plateau d'Anyama (96m), ce qui lui confère une allure presque "vosgienne". Le creux des vallées est occupé en saison sèche par quelques maringots permanents. Mais en Été après un orage violent, l'eau dévale des pentes et forme des petits torrents qui interdisent pendant quelques heures les relations entre villages. En voiture, d'Ebimpé à Anyama-Adjamé; il faut alors traverser 7 ou 8 énormes "flaques d'eau" nichées aux creux des vallées.

Somme toute aucune monotonie dans le paysage; au contraire, une agréable diversité que renforcent encore les contrastes entre les parcelles cultivées, les plantations à l'allure de forêts européennes et les collines boisées couronnées de grands arbres, vestiges de l'ancienne forêt primaire.

III - LE CLIMAT

A) Généralités

La Basse-Côte d'Ivoire au Sud du 8^e parallèle est le domaine d'un climat équatorial, caractérisé par des pluies supérieures à 1500 mm par an, une humidité atmosphérique toujours supérieure à 80%, une amplitude thermique annuelle inférieure à 5°, et quatre saisons, dont une petite saison sèche d'Eté et une grande saison sèche d'Hiver. Le Front Intertropical ne recule jamais au-dessous de 7° de latitude Nord. Il n'y a pas de mois vraiment sec (cf croquis). L'arrière pays d'Abidjan jusqu'à l'isohyète 1500 mm environ répond au type "Attiéen à facies littoral" (1), qui recouvre la zone comprise entre le 5° et le 6° parallèle. (Anyama est situé à 5°30' de latitude Nord). Le mot "Attiéen" vient de Attié, le groupe ethnique le plus important de la région dont Anyama est justement un des grands centres.

B) Les températures

La station météorologique la plus proche d'Anyama est celle du Banco, à 12 kilomètres au Sud. La température moyenne annuelle y est de 26°, l'amplitude thermique entre les mois extrêmes de 4°2. Les mois les plus chauds se situent de décembre à avril (maximum en décembre); ce fait est du au "rechauffement d'hiver

lié à la saison sèche, sans pluies rafraichissantes, mais dotée d'une atmosphère suffisamment humide pour interdire le refroidissement par rayonnement" (1). Les mois les plus froids se situent à la fin de la saison des pluies (rafraichissement post-pluvial) en juillet et août; il faut également noter un petit minimum d'hiver, en avril souvent.

Les amplitudes diurnes sont plus importantes: assez accusées en hiver, elles le sont moins en été. Les températures les plus élevées se rencontrent à midi; à cause du manteau humide de l'air de mousson, le sol s'échauffe mal, et n'intervient donc que l'échauffement de l'air, maximum aux heures méridiennes (2).

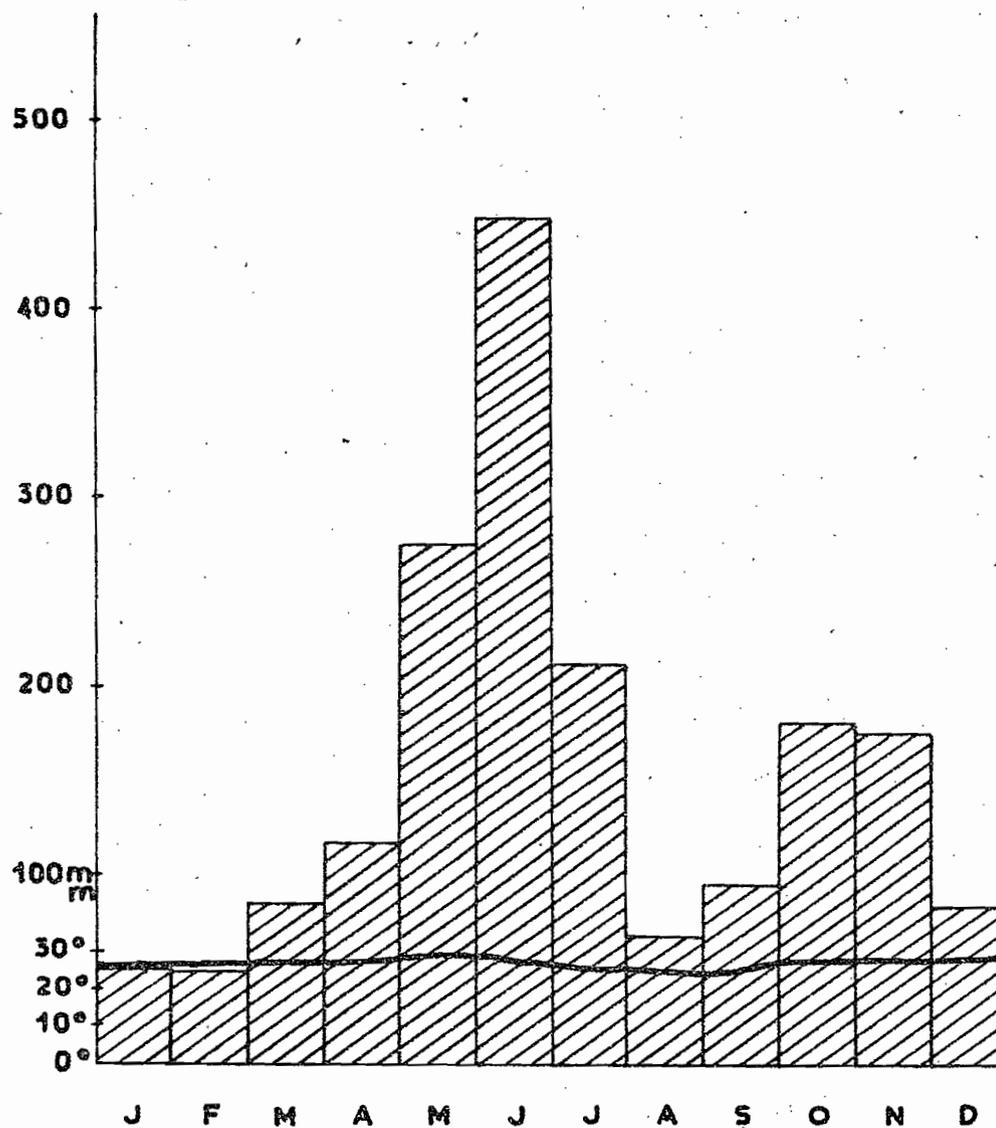
C) Les pluies

Pluviométrie

Les pluies jouent le rôle prépondérant dans la vie quotidienne, à tel point que les mois d'été (mai à septembre) deviennent l'"hivernage". Elles imposent le calendrier agricole, déterminent les quatre saisons caractéristiques du climat "Attiéen à facies littoral".

1°- Les deux saisons des pluies

- La "grande saison des pluies" d'avril à juillet où tombent 60% des pluies - dont 25% pour juin seulement.
 - La "petite saison des pluies" en octobre et novembre où tombent 15% des pluies.
-



Précipitations et températures mensuelles moyennes
à la Station du Banco (12 kms SW Anyama)

2°- Les deux saisons sèches

- La "grande saison sèche" de décembre à avril, avec les minimum de janvier et février (qui toutefois ne reçoivent qu'exceptionnellement moins de 50 mm de pluies).
- La "petite saison sèche" d'août et septembre où les minimum sont moins marqués encore.

Pour ce qui est du total annuel des pluies tombées à Anyama, il est probable qu'il est légèrement inférieur à celui d'Abobo. Les totaux annuels se dégradent en effet très vite vers le Nord. A Abidjan il tombe 2105 mm de pluies, à Azaguié (30 km à vol d'oiseau au Nord) 1660 mm, à Adzopé (80 km) 1480 mm. L'épaisseur du couvert forestier, assez forte à partir d'Abobo-Gare stoppe les brises littorales, donc une partie des pluies. Anyama doit recevoir entre 1700 et 1800 mm de pluies en année moyenne.

Station du Banco : Total des pluies = 1814 mm
Température M° = 26°

MOIS	PLUIES	TEMPERATURES
Janvier	52 mm	26° 5
Février	51	26° 7
Mars	83	26° 7
Avril	117	26° 4
Mai	277	27° 4
Juin	444	25°
Juillet	211	23° 6
Août	64	23° 3
Septembre	87	24° 6
Octobre	175	26° 5
Novembre	172	27° 2
Décembre	81	27° 5

La réputation du ciel toujours sombre de cette zone équatoriale est très surfaite; à part quelques orages brefs et violents, le temps, jamais limpide, est tout de même assez clair pendant cinq mois de l'année (décembre à avril). Le climat serait aisément supportable sans la très forte teneur en vapeur d'eau de l'air. L'humidité relative de l'air descend en effet rarement sous 80% et varie très peu (77 à 83% à Abidjan, latitude 5° 19'). Le maximum est atteint en juin, quand le flux de mousson est le plus épais, le minimum en mars, pendant la grande saison sèche.

Très exceptionnellement un coup d'harmattan passager autour du 1er janvier fait tomber l'humidité relative à 60%, la température à 20°, apportant une délicieuse impression de fraîcheur.

Les amplitudes diurnes sont beaucoup plus élevées, surtout pendant la grande saison sèche (75 à 96%). L'atmosphère est particulièrement proche de la saturation pendant la nuit et surtout au lever du jour. Par contre autour de midi, l'élévation de la température fait diminuer la concentration de la vapeur d'eau; l'air est moins chargé.

L'intensité des pluies, rapport des quantités de pluies tombées aux nombre de jours pluvieux est également variable suivant les saisons.

Elle est maximum en juin (30mm) car il s'agit de pluies du corps de mousson, liées au passage des lignes de graine.

Elle est minimum en août et septembre (10 mm) (petite saison sèche), car due aux bruines de l'arrière-mousson.

Elle varie de 15 à 20 mm pendant les autres mois.

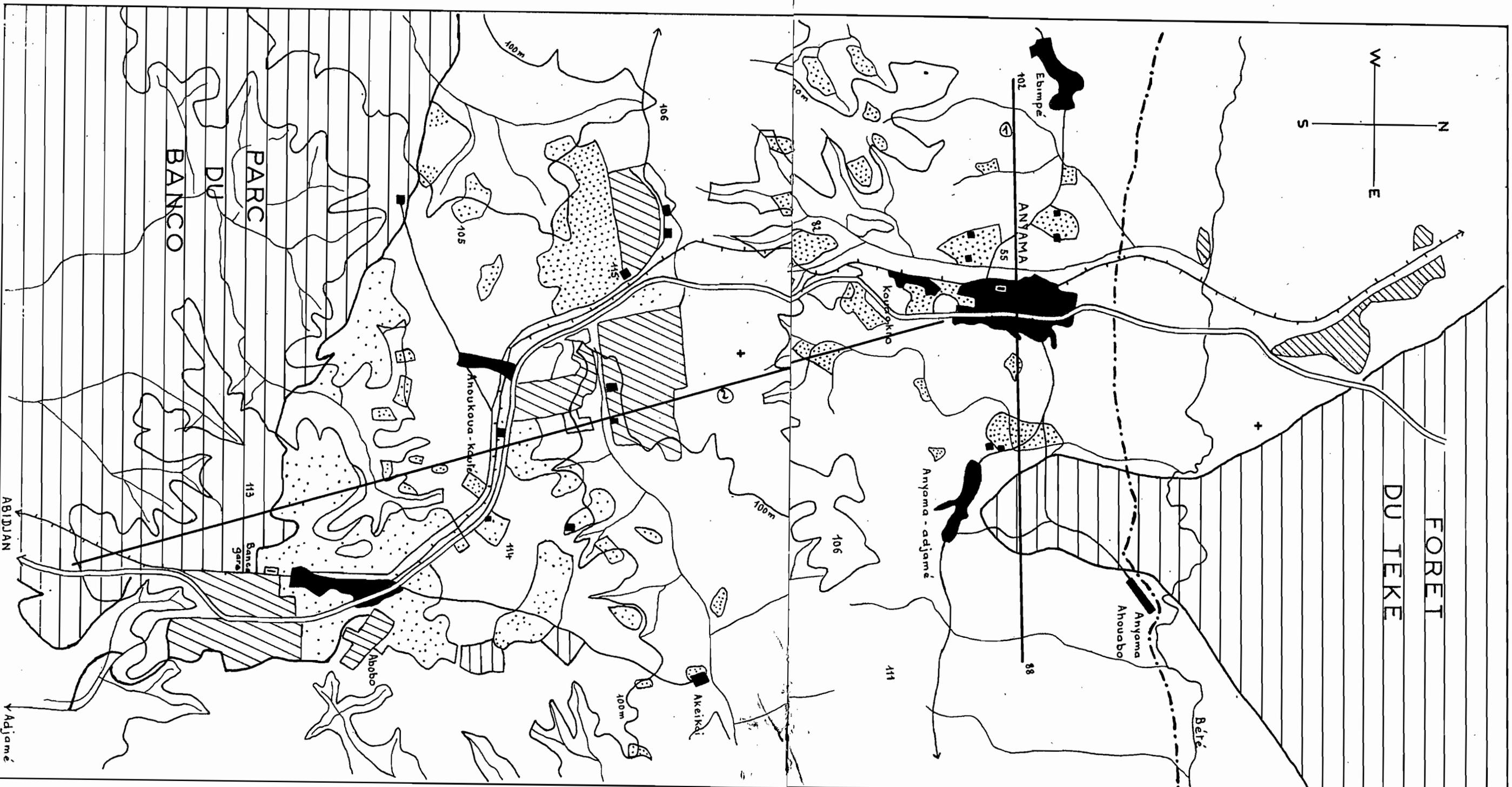
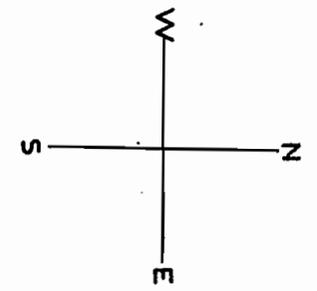
Mois	Humidité relative à Abidjan	Intensité des pluies au Banco
Janvier	79 %	20 mm
Février	80	14
Mars	77	14
Avril	78	15
Mai	81	21
Juin	83	30
Juillet	80	22
Août	81	9
Septembre	82	10
Octobre	82	15
Novembre	81	17
Décembre	81	16
Moyennes	80 %	18 mm

D) Les vents

L'harmattan, sous ces basses latitudes, est une anomalie; vent sec et frais venu du Nord, il ne fait que de très brèves incursions autour du 1er janvier et ceci pas tous les ans, le Front Intertropical est ici trop puissant.

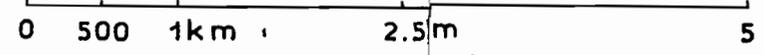
Les brises littorales, soufflant de la terre la nuit, de la mer le jour, ont une extension très réduite. A Abidjan même, les nuits sont plus agréables qu'à Anyama où les forêts du Banco et d'Abobo stoppent le moindre souffle d'air.

Les vents dominants sont les courants de mousson du secteur Sud-Ouest. Très faibles en saison sèche (2 à 5 km/h) ils atteignent 18 à 20 km/h pendant l'été.



- Courbe de niveau 100m
- Côte d'altitude
- Campement permanent
- Voie ferrée
- Limite pédologique entre sols sur sables et sols sur schistes
- Relevés pédologiques effectués par P. de la Souchères

L'axe Nord ABIDJAN ANYAMA
milieu naturel 1/50 000



- ① Tracé de la coupe topographique
- ② Tracé de la coupe géologique

- Forêt dense
- Plantation africaine
- Plantation européenne

Signalons également les rafales de vent qui accompagnent les grains de courte durée qui ont un rôle important dans le déracinement des arbres et l'érosion des pentes. Une protection est notamment nécessaire pour les jeunes bananiers.

IV - LES SOLS

A) Présentation

La limite géologique entre schistes et sables tertiaires est aussi une limite pédologique. Mais au Nord comme au Sud de cette ligne, dominent les sols ferralitiques, faiblement humifières où les éléments minéraux sont fortement dissociés. La nature de la roche-mère introduit tout de même une différence; les sols reposant sur sable tertiaire, sont nettement plus défavorisés que ceux qui reposent sur schistes. Les schistes donnent en effet des sols plus argileux, plus difficilement lessivés, plus riches en base. Leur couleur est généralement orangé ou rouge, alors qu'elle est ocre jaune ou brune sur roche-mère sableuse. La nature des sols varie également avec la topographie, sols de vallée, sols de pentes, sols de plateaux présentant de différences notables (voir croquis).

Sur les collines schisteuses au Nord, les sols sont ferralitiques ou quartzeux, mais colluvionnaires le long de la vallée de la Bété, seule véritable rivière permanente de la zone et bordée de vastes plantations bananières.

Au Sud de la limite pédologique, à cinq kilomètres de là le bananier ne pousse plus, sauf dans les rares accumulations argileuses des bas de pentes. Une particularité: le lit majeur des petites rivières entourant Anyama offre des sols gravillonnaires, qui permettent des extractions de gravier de type artisanal.

Une étude plus poussée a été effectuée par M. De la Souchère, Pédologue à l' O.R.S.T.O.M. dans deux plantations africaines du terroir d'Anyama pour déterminer leurs vocations culturales. Nous transcrivons ici les principaux résultats.

1 - La première étude concerne un terrain situé à 5 km au Nord d'Anyama dans la zone schisteuse. "L'ensemble du terrain est assez vallonné, drainé par de petits marigots et ruisseaux à régime torrentiel et recouvert de forêt secondaire. L'altitude moyenne est comprise entre 75 et 100 m avec des pentes allant de 5 à 12% sur plateaux et de 20 à 40% dans les versants de thalwegs". Les prélèvements ont été effectués en zone de fond, en bas de pente et sur plateau. Les sols évoluent sur schistes birrimiens arkosiques, d'où la nature sablo-quartzreuse des lits de marigots, du sous-sol des bas-fonds et des bas de pente.

Sur les plateaux les sols subissent une altération ferralitique plus ou moins poussée. Dans ces stades avancés on observe, à 40 - 60 cm de profondeur la présence d'un horizon plus ou moins durci d'argile tacheté avec graviers de quartz. Sur pentes, cet horizon (très défavorable à la pénétration des racines dans le sol) apparaît en surface ou à très faible profondeur par suite de l'érosion.

a)- Le sol de bas de pente est de type argileux, de couleur orangé devenant de plus en plus rouge avec la profondeur. Entre 30 - 40 cm des concrétions et du quartz se mêlent à la masse argileuse. La teneur en matière organique est faible et bien évoluée, le pH est faible.

FICHE ANALYTIQUE

Profondeur	0 - 20 cm	50-60 cm
Argile	27,5	32,7
Limon	13,0	11,2
Sable fin	25,8	21,9
Sable grossier	31,6	32,1
Matière organique	1,28	
Carbone	0,741	
Azote	0,086	
C/N	8	
pH	4,79	4,97

b)- Le sol de fond, à hydromorphie prolongée est de type sableux-grossier. C'est un sol gris, faiblement argileux où se mêlent les graviers de quartz. La teneur en matière organique est bonne, le pH faible.

FICHE ANALYTIQUE

Profondeur	0 - 20 cm	50 - 60 cm
Argile	7,7	7,2
Limon	9,2	8,0
Sable fin	32,9	33
Sable grossier	47,8	52,2
Matière organique	2,67	
Carbone	1,551	
Azote	0,036	
C/N	16	
pH	5,26	5,122

c)- Le sol de plateau est sablo-argileux, de couleur grise à sa surface, devenant jaune, puis rouge à 60 cm de profondeur. Sa teneur en matière organique est moyenne mais son évolution est assez bonne. Son pH est faible.

FICHE ANALYTIQUE

Profondeur	0 - 20 cm	50 - 60 cm
Argile	15,7	32,2
Limon	4,2	6,7
Sable fin	21	16,2
Sable grossier	56,4	42,3
Matière organique	2,10	
Carbone	1,212	
Azote	0,081	
C/N	15	
pH	4,44	4,94

Tous ces sols sont très acides et leur fertilité générale varie de moyenne dans le sol de fond et en bas de pente, à médiocre sur plateaux.

2 - La seconde étude concerne un terrain situé à 4 km au Sud d'Anyama sur un plateau de sables argileux néogènes.

L'analyse physique indique des sols sableux en surface et légèrement plus argileux en profondeur, mais pauvres en limon. Les sables totaux sont compris entre 70 et 90% dans les deux horizons. La teneur en azote et en matière organique est pauvre. Le pH est très acide. Ces sols sont dépourvus de tout élément fertilisant. On trouve une unité certaine entre ces sols reposant sur sable tertiaire = leur faible teneur en argile et leur manque de fertilité; considérons deux types de ces sols.

a) - Sol de thalweg de plateau

- 0 - 20 cm : brun jaune foncé sableux
- 20 - 50 cm : brun jaune clair sablo-argileux
- 50 - 100 cm : jaune brun clair sablo-argileux
- + 100 cm : jaune clair, sablo-argileux

FICHE ANALYTIQUE

Profondeur	0 - 20 cm	50 - 60 cm
Argile	11	23,5
Limon	1,4	0,25
Sables totaux	85	72,5
Matière organique	0,83	
Carbone	0,482	
Azote	0,051	
C/N	9,4	
pH	4,59	4,75

b) - Sol de plateau

- 0 - 50 cm : brun jaune foncé, de plus en plus clair avec la profondeur - sableux.
- + 50 cm : brun jaune clair de plus en plus jaune avec la profondeur, taches ocres diffuses sablo-argileux. Vers un mètre, plus rouge.

FICHE ANALYTIQUE

Profondeur	0 - 20 cm	50 - 60 cm
Argile	5,25	15,25
Limon	2,25	3,00
Sables totaux	90,2	80,9
Matière organique	0,76	
Carbone	0,445	
Azote	0,028	
C/N	15,8	
pH	4,68	4,66

Ces sols paraissent donc en général très peu doués pour la culture mais leur grande qualité dans ce pays d'agriculture extensive c'est d'être très facile à travailler, le cultivateur retourne aisément son champ avec la daba. Le sol est perméable, mais, même en pleine saison sèche les marigots ne tarissent jamais. Et pendant la grande saison des pluies de juin, les torrents d'eau qui dévalent les chemins de la ville d'Anyama disparaissent aussi vite qu'ils ne sont formés.

V - LA VEGETATION

Sous le climat chaud et humide de la Basse-Côte la végétation "climax" est la forêt dense, mais il est fort rare, sinon impossible de la rencontrer à l'état originel dans la région considérée. Ce n'est qu'assez tard que l'Administration Française, puis à sa suite le Gouvernement Ivoirien, ont entrepris de créer des "forêts classées", vastes réserves de l'Etat contre les "mangeurs de forêt". Le terroir d'Anyama et des villages du pourtour est ainsi limité, au grand dam des planteurs par de belles réserves forestières. Au Sud le Parc National du Banco est presque une relique de la forêt primaire, mais il y a aussi, entourant Anyama les forêts classées

d'Abobo, de l'Anguédégou, du Tecké, de la Bété. Ces forêts ne sont pourtant que des forêts secondaires assez récentes, les zones les moins dégradées se situant au sommet des plateaux, au-dessus de 100 m.

Selon la nature des sols, les essences varient. Sur les sols "schisteux" règne la forêt hygrophile, la seule vraie forêt équatoriale, avec ses associations de "Diospyros", de "Niangons", avec ses "Makoré" ses "Uapaca" et le cortège de lianes. Les terrains sédimentaires sont le domaine de la forêt hygromésophyle. Certaines espèces hygrophiles disparaissent comme le Niangon, mais des essences septentrionales apparaissent, tel le Samba.

Mais la forêt secondaire est beaucoup plus courante; les coupes répétées d'Acajous (un chantier de 5 km s'étendait déjà au Sud d'Anyama en 1910) les défrichements, et plus récemment l'exploitation systématiques des forêts par les charbonniers attirés par le marché de la capitale lui ont conféré ses caractères. Selon les stades de dégradation on peut définir trois strates.

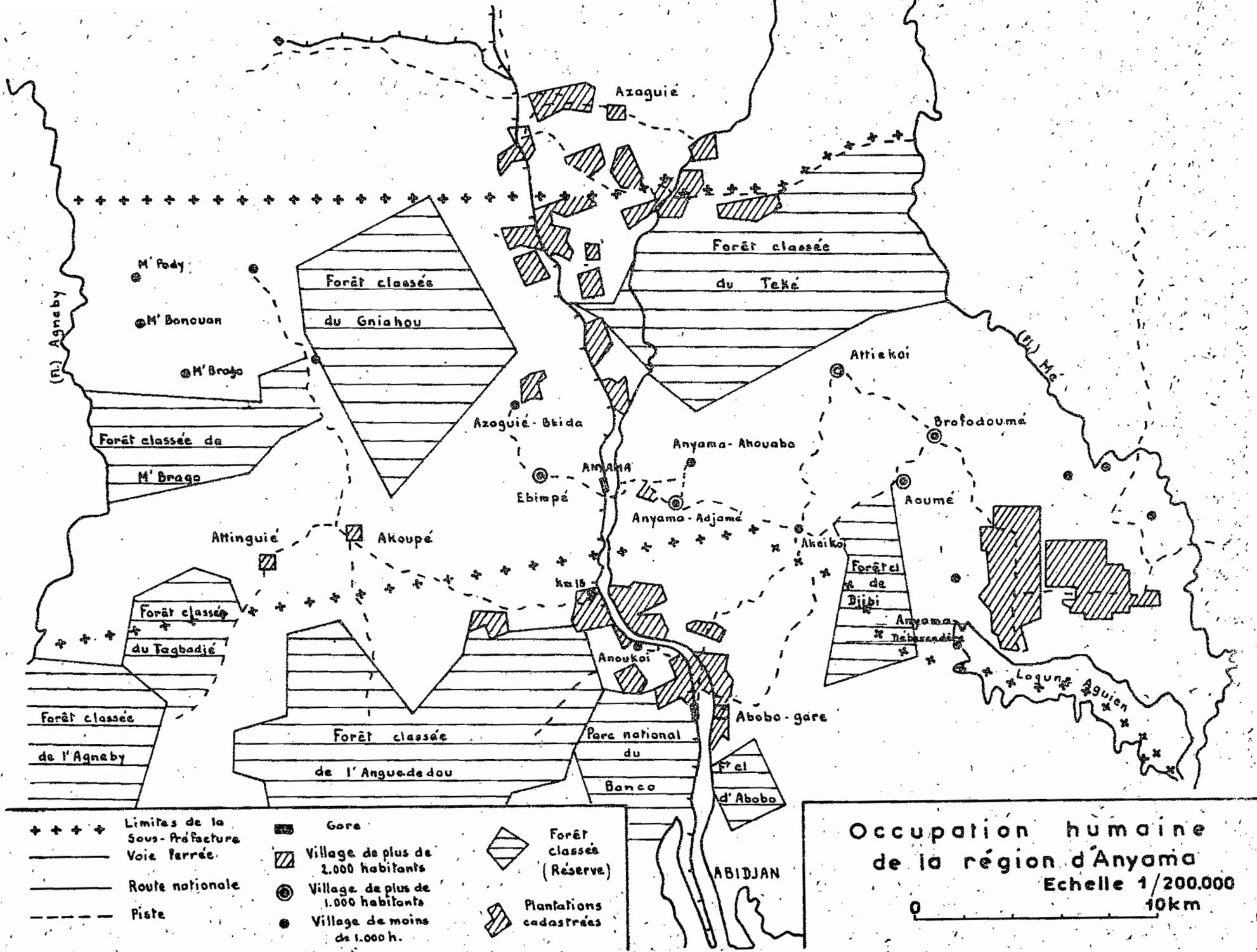
- Une forêt haute assez peu dégradée avec quelques très grands arbres et des sujets plus jeunes de 30 m de hauteur et de 30 cm de diamètre. La densité du sous-bois est faible.

- Une forêt moyenne; où il ne subsiste plus de "géants": les essences de lumière apparaissent, et quelques arbres atteignent déjà 25 à 30 m. Le palmier à huile occupe ça et là un sous-bois assez fourni.

- Une forêt basse, stade le plus dégradé, avec ses arbres de 10 à 20 m qui se confondent avec le sous-bois très dense et touffu. Les palmiers sont plus nombreux, les plants épiphytes grimpent partout.

En fait sur une photographie aérienne il est bien difficile de faire la part de la forêt dense et des plantations africaines de cacao et de café; la présence au milieu des plantations, des kolatiers, une des richesses de la région, qui poussent à l'état naturel rend plus difficile encore la tâche. Ces grands arbres qui atteignent couramment 20 à 25m, ainsi que le fouillis luxuriant des cacaoyers et caféiers, souvent assez mal entretenus, donnent aux plantations l'allure de véritables forêts secondaires.

Seules apparaissent authentiquement "humanisées" sur la photographie aérienne les tâches blanches des cultures vivrières et les vastes étendues géométriques et soigneusement piquetées des plantations européennes de bananiers et d'ananas.



LE MILIEU HUMANISE ET LES HOMMES

INTRODUCTION

Partant du quartier Abidjanais d'Adjamé, l'axe de pénétration Nord de la Côte d'Ivoire est double; d'une part la route nationale qui prend une direction Nord-Est vers Adzopé, Abengourou et la frontière du Ghana, et de l'autre la voie ferrée Abidjan-Niger, qui, par Azaguié, Agboville, Dimbokro, prend une direction Nord-Ouest jusqu'à Bouaké avant de filer tout droit vers la Haute-Volta.

Jusqu'à Anyama les deux voies de pénétration suivent un tracé presque parallèle: la ville est à la fois une gare ferroviaire et une gare routière importante; c'est aussi un terminus, puisqu'à la sortie d'Anyama la voie ferrée, obliquant vers l'Ouest, "quitte" la route.

Trop proche d'Abidjan (24 kilomètres) pour ne pas participer à la vie de la capitale, Anyama est également assez lointaine pour être cachée par les forêts et les plantations qui lui confèrent un caractère très rural. C'est par cette double influence que s'explique le milieu humanisé actuel d'Anyama. Anyama est un noeud ferroviaire et routier surimposé par les circonstances en milieu rural.

I - LE MILIEU HUMANISE

A) Le paysage rural

A peu de distance de la ville, l'entourant de toutes parts, le paysage traditionnel de plantations s'impose, avec ses nombreuses pistes se frayant un passage dans le sous-bois dense et conduisant aux gros villages de planteurs. Un réseau de pistes carrossables relie ainsi les villages de la sous-préfecture; les trois plus importantes sont:

- celle d'Ebimpé qui par le creux de la rivière Apepo grimpe vers Ebimpé et Azaguié-Blida
- celle d'Anyama-Adjamé et Anyama-Ahouabo à l'Est, la seule qui, avant 1954, conduisait à Abidjan par Akéikoi et Abobo et dont les ramifications conduisent aux villages d'Attiekoi, Brofodoumé et Ahoué.
- celle d'Akoupé, véritable "artère" du cacao qui débouche sur la route nationale au gros campement du km 18 .

Mais l'observation attentive de la photographie aérienne, où une longue promenade à travers les plantations, nous font découvrir, un réseau de petites pistes beaucoup plus dense: cachées sous les feuillages des cacaoyers et des caféiers, elles quadrillent chaque plantation et conduisent aux campements de brousse que masquent les cocotiers et les kolatiers.

B) Un noeud de communication

C'est cette masse verte densément occupée que découpent la route et la voie ferrée, qui canalisent vers Anyama les hommes et les produits venus de la capitale et des savanes du Nord du pays. En novembre 1965, début de la traite, 2568 véhicules, dont 750 véhicules lourds ont été comptés quotidiennement à l'entrée Sud d'Anyama. Un taxi brousse chargé de 8 à 15 personnes part de la gare routière où y arrive toutes les deux minutes; plus de 3.000

tonnes de marchandises arrivent ou sont expédiées en gare d'Anyama chaque année, et en 1965, 30.000 voyageurs ont pris le train pour gagner les villes du Nord.

Ce double caractère de la zone d'Anyama lui est aussi conféré par les hommes: Anyama, ville du commerce est peuplée d'immigrants du Nord, Dioula et Malinké, Anyama, village traditionnel de planteurs est installé sur le terroir des Attié autochtones.

II - LES HOMMES

A) Aire d'extension des Attié

Le pays des Attié couvre trois sous-préfectures, celles d'Adzopé, d'Alépé et d'Anyama, soit plus de 8.000 Km², groupé en 7 cantons: Attié, Tchoyano, Nuadié, Atobru, Annigé, Bodin, Lepin. Leur territoire est limité à l'Est par le fleuve Comoé qui les sépare de leurs voisins Agnis; au Nord par la frontière de la sous-préfecture d'Adzopé; à l'Ouest le territoire des Abbey les empêche d'atteindre l'Agneby, au Sud la limite de la sous-préfecture d'Anyama les sépare des peuples "Lagunaires" Ebrié, Abouré, M'Bato. Les Attié ne sont pas réellement des autochtones, mais leur implantation dans la zone forestière de Basse-Côte est déjà ancienne. Binger qui traversa le pays en 1889 nous dit déjà: "Cantonné au coeur de la forêt vierge, habitant des villages cachés au milieu d'une végétation grandiose et luxuriante, le peuple Attié a vécu et vit encore presque isolé de tout le monde, en hostilité continuelle avec ses voisins, écumant la Comoé et tombant à l'improviste sur les pirogues remontant isolément le fleuve" (1). Les

plantations ont fait reculer la forêt mais les villages et le paysage d'ensemble sont les mêmes.

B) L'origine des Attié

a) Temoignages d'explorations

Alors que les ouvrages abondent sur les Agni et les Baoulé, l'étude du peuple Attié a été quelque peu négligée, autant par les commandants de cercle et les explorateurs que par les sociologues. Signalons toutefois les études sociologiques de Mme Denise Paulme qui devraient éclairer la question d'ici peu de temps. La situation des Attié est en effet intermédiaire : voisins des Agni au Nord et à l'Est, des "Lagunaires" au Sud, ils forment un "État tampon" soumis à diverses influences. Aussi leur origine est-elle très controversée; bien qu'il soit établi que les Attié aient des rapports avec les envahisseurs venus du Ghana au 18ème siècle, les dates et les conditions de leurs migrations varient suivant les auteurs.

- 1)- Pour les uns: "leur venue paraît remonter si loin dans le passé que leurs légendes ne font pas mention des "petits hommes propriétaires du sol" dont il est question dans de nombreuses régions de Côte d'Ivoire" (1).
 - 2)- D'autres en font des "métis" d'autochtones: "les seuls véritables autochtones seraient les "Agouas" trouvés sur place par les envahisseurs Brafés, Agni N'Dienné, Agni Béttié. Les tribus agouas, sous diverses dénominations, auraient produit par métissage les populations Attié, Abé, Abidji et Souamélie"(2).
-

3)- Avant de devenir les hommes de la forêt les Attié seraient passés par un stade "lagunaire". "Les Attié auraient d'abord habité les bords de la lagune de Bingerville à Dabou, avant de gagner la haute forêt qu'ils habitent de nos jours".

Gonon Duplessis ajoute une explication: "au début du XVIII^e siècle on prétend que les originaires de la région d'Adzopé, les ancêtres des Attié, occupaient un habitat beaucoup plus étendu notamment à l'Est, au delà du Comoé et au Sud jusqu'aux rivages lagunaires". Au moment de la conquête Agni, les proto-Attié se seraient trouvés rejetés sur la rive droite du Comoé d'une part, et repoussés loin des lagunes d'autre part. Le peuple Attié serait un peuple métis Agni - proto-Attié.

b) Les traditions orales

Que valent ces témoignages un peu confus, confrontés à la tradition orale ?

Tous les Attiés que nous avons interrogés sont catégoriques: leurs ancêtres sont venus de l'Est, du royaume du Ghana, et ils sont les proches parents des Baoulé, des Agni et des Ashanti. Leurs légendes, relatant leur départ du Ghana, leurs mésaventures, sont bien connues en Côte d'Ivoire, et les vieux Agni et Baoulé racontent exactement les mêmes: cette histoire commune n'est-elle pas preuve de l'unité des peuples envahisseurs de l'Est ?

Au début du 18^e siècle, au Ghana, selon la tradition, la même aïeule aurait eu deux filles et un fils.

Le fils est l'ancêtre des Agni et des Ashanti.

La première fille celle des Baoulé, la seconde celle des Attié. A la mort du souverain (le 1^{er} fils) une querelle éclata, les fils refusant de céder aux "neveux" (règle matrilineaire) le sabre au manche d'or, symbole du pouvoir: chacun tire de son côté au cours de la mêlée: les fils gardent le manche, et les neveux la lame.

Les neveux prennent alors la fuite, poursuivis par le souverain Ashanti; le passage du Tané puis du Comoé exige deux victimes: le fils de la Reine Pokou, neveu du chef Baoulé et le neveu du chef Attié. Attié et Baoulé se séparent après le passage du fleuve: Baoulé vers le Nord, Attié vers le Sud. Le passage aurait été rendu possible par le miracle du "fromager": cet immense arbre se serait incliné et aurait fourni un pont naturel aux fuyards avant de se redresser. D'où l'origine légendaire du mot Attié: ceux qui sont passés sur "un tronc d'arbre" (Kié en Agni).

Une autre légende raconte que les Attié seraient partis parce que l'on allait tuer la soeur de leur chef, épouse du chef Ashanti, qui aurait dû le suivre dans son tombeau.

Une autre tradition orale plus récente inquiète un peu par son caractère "christianisé". Les Attié se trouvaient dans le village de Bandama-Koumassi au Ghana. Incapables de répondre aux jurons des Ashanti car il aurait fallu verser une forte somme d'argent, les Attié s'enfuirent et trouvent une fois encore le Comoé sur leur passage. Il fallait un sacrifice humain. Le chef Bua Sika propose son fils mais la mère s'y refuse. La soeur du chef Ako Ino accepte de céder son enfant, neveu du chef; les eaux s'ouvrent alors et les fuyards passent à pied sec. C'est depuis ce jour que chez les Attiés le neveu hérite à la place du fils.

Quelles conclusions tirer de ces divers éléments ?

Les Attié sont bien des envahisseurs venus du Ghana à la fin du XVII^e siècle ou au début du XVIII^e. (l'apogée du royaume Ashanti au Ghana se situe en effet dans la première moitié du XVIII^e siècle). Ils ont précédé les Agni en Côte d'Ivoire; ils sont donc plus anciennement mêlés aux autochtones, mais restent bien des peuples de l'Est comme le prouve leur langue, très voisine de

l'Agni: ce double caractère, se retrouve dans leurs traditions, leurs langues, leur style de vie leur mentalité. Mais il est peu probable que les Attié soient issus d'un mélange des envahisseurs Ashanti et des autochtones; le phénomène ne daterait que de deux siècles ce qui semble insuffisant pour un amalgame aussi complet, d'autant que les mariages inter-ethniques sont très rares chez les peuples de l'Est. Actuellement par exemple beaucoup d'Attié vivent de la pêche au Sud de la lagune Potou et coexistent avec les lagunaires Ebriés: ils vivent pourtant repliés sur eux mêmes. Comme nous le verrons par la suite, la création même de la sous-préfecture d'Anyama et son découpage est une preuve de plus du farouche individualisme des Attié.

C) Les traditions Attié

a) L'organisation politique, sociale

Chez les Attié on ne retrouve pas la sévère hiérarchie des Agni du Sanwi par exemple, chez lesquels la notion de royaume a un rôle primordial. L'héritage traditionnel des royaumes du Ghana, très fermement structurés a été oublié. Pour ces fuyards, sans cesse en mouvement, la seule autorité était celle du Mokoi s'étendant sur une confédération de villages: celui-ci possédait les signes de commandement; la queue d'éléphant (Tsoumou) la queue d'hipopotame (Setsou) la queue de boeuf (M'mou) la haute canne sculptée et la chaise. Mais l'autorité de ce chef est théorique car, en fait chaque village tient jalousement à son autonomie; dans la région d'Anyama le dernier Mokoi connu dont l'autorité s'étendait à tous les villages Attié de la zone lagunaire était Besseboa mort en 1912; son neveu ne fut que le chef du village d'Anyama-Zossankoi.

D'ailleurs les Attié sont extrêmement belliqueux et les rivalités entre villages, bien plus sanglantes autrefois sont encore très courantes. Les querelles sont plus fréquentes encore au niveau d'un même village; l'histoire des éclatements successifs du noyau de base d'Anyama-Zossankoi le prouve. Cette organisation politique assez lâche et émiettée est un des caractères "lagunaire" des Attié.

b) Le noyau de base, d'avantage encore que le village est le Woueu, ou clan matrilineaire: chaque village est toujours occupé par plusieurs Woueu dont les patronymes se retrouvent dans les autres villages environnants: une dizaine de Woueu se partagent ainsi les habitants d'Anyama-Zossankoi, d'Anyama-Adjamé, d'Anyama Ahouabo, d'Anyama débarcadère et d'Ebimpé.

Le Woueu est lui-même divisé en Djoumin (la porte), unité plus petite qui est le lignage. Les liens familiaux au niveau du Djoumin sont extrêmement étroits, bien que pas toujours très précis (tous les garçons du même âge s'appellent frères). Le chef de lignage exerce une autorité absolue chez les siens, autorité de type patriarcale à tous les niveaux. Justice, mariage, héritage.

"La société Attié est une société dysharmonique" (1) fondée sur :

- une filiation matrilineaire (l'enfant appartient toujours au Wpueu de la mère)
 - sur la résidence virilocale. Cette dernière est au moins aussi stricte que le matrilineage: elle contraint le père à s'efforcer de garder chez lui les mâles de la famille (d'où un certain laisser aller des moeurs: une fille-mère est toujours fort bien accueillie dans la famille car, le père de
-

l'enfant étant inconnu c'est le grand-père qui élèvera et gardera son petit-fils). En cas de mariage les filles sont de toutes manières "perdues" pour le lignage puisqu'elles sont contraintes d'aller habiter chez le mari.

c) La propriété et l'héritage

Après la conquête des terres sur les autochtones, le sol a été réparti entre les différents clans, puis les lignages; cette terre est une et indivisible au niveau de la famille: c'est la terre des ancêtres sur laquelle joue toujours la règle matrilineaire et sur laquelle les fils n'ont aucun droit; par ordre préférentiel hériteront: le neveu, le beau-frère, le cousin de la tante. C'est le conseil de lignage et son chef qui décideront.

Par contre chaque homme devient propriétaire à part entière de ce qu'il a gagné par son travail. Si les biens acquis par succession ou par donation ne peuvent être aliénés, le reste peut être distribué comme il l'entend par le propriétaire, et ce sont généralement ses fils qui héritent.

D) Caractères actuels des Attié

a) Mentalité des Attié

Grosson Duplessis note en 1898: "les Attié ne sont pas très robustes et ne supportent que des charges de 15 Kg... Ils sont très propres et coquets de leur personne. Leurs parures sont très recherchées, colliers bracelets"... En fait l'Attié a une mentalité de guerrier plus fait pour commander que pour travailler. Du Ghana il a emmené sa souplesse, sa fierté, sa fâcheuse habitude aussi de vivre du travail des autres.

Après l'arrivée des Français, ils se sont très vite appropriés les habitudes de l'occupant qui leur convenaient; ils ont été christianisés (tout en conservant la polygamie) ont laissé planter les cacaoyers sur leurs terres, ont envoyé leurs enfants à l'école. Puis sont venus les manoeuvres voltaïques pour entretenir leurs plantations, et les traitants libanais et dioula pour commercialiser leur récolte.

b) Le déclin des traditions

Nous ne parlons ici que des Attié de la région d'Anyama soumis depuis longtemps à l'influence "littorale". Avec une clairvoyance étonnante ils ont su faire la part des choses, et tricher avec la tradition quand cela était nécessaire; la "famille restreinte" prend de plus en plus d'importance, et du coup pose le problème de l'héritage. Certains propriétaires rompant avec la tradition ont déjà partagé leurs terres entre leurs fils. Les vieillards sont plus respectés qu'écoutés et pour une querelle importante on se rend le plus souvent chez le sous-préfet ou le juge de paix d'Abidjan.

c) L'individualisme Attié: création de la sous-préfecture d'Anyama

C'est en juillet 1961 qu'Anyama devient sous-préfecture. Cette promotion n'est bien sûr due en partie à la croissance de la ville, mais surtout aux demandes incessantes des populations Attié, qui voulaient leur sous-préfecture indépendante de celle de Bingerville et surtout des voisins Ebrié. Le découpage des "frontières" a d'ailleurs été effectué avec l'aide des populations, d'où un tracé assez curieux. Limitée à l'Est par le fleuve Mé par l'Agneby à l'Ouest ses limites Nord et Sud sont illogiques dans le détail. Certains terrains coutumiers des Ebriés s'engagent en "enclave" dans le territoire Attié et réciproquement. Le long de la rivière Diebi, frontière entre les deux sous-préfecture d'Anyama et Bingerville des campements Attié et Ebrié se font face dans un climat qui frise l'hostilité.

Tableau 1

POPULATION DE LA SOUS-PREFECTURE D'ANYAMA
CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DES VILLAGES ATTIE

Nom du village	Ethnie	RECENSEMENT			Taux de croissance 62-63/65
		Disponible 1955	1962-63	1965 C.E.G.I	
ADATTIE	Attie	109	143		
ADEROME	"	92	137		
AHOUE	"	715	1129		
AKEIKOI	"		314		
AKOUEDO	"	66	121		
AKOUBE	"	920	2701		
ANYAMA-ADJAME	"	1254	1291	1781	
ANYAMA-AHOUABO	"	401	590	658	
AN-DEBARCADERE	"	165	345		
ANYAMA-VILLE	"	2454	9755	11320	
ANYAMA YAPOKOI	"	183	357		
ATTIEKOI	"	1142	1000	1599	
ATTINGUIE	"	1315	2094	2225	
AZAGUIE-BLIDA	Abbey	498	805	876	
M'BONDUAN	"		474	669	
BROFODOUME	"	791	1415	1783	
EBIMPE	"	841	1557		
GOGOFON	"	59	192	163	
M'BRAGO 1			105		
M'BRAGO 2		264	365		
M'PODY		437	530	620	

d) La sous-préfecture d'Anyama

La sous-préfecture d'Anyama couvre 770 km² et en 1962-1963 comptait une population de 26.527 habitants, soit une densité de 35 habitants au kilomètre carré. Elle est constituée de 28 localités, villages ou gros campements. Sa croissance démographique est étonnante en ce milieu rural: en 1955 elle ne comptait que 12.254 habitants.

Tableau de recensement

Les derniers chiffres (septembre 1965) nous sont donnés par l'enquête socio-économique effectuée par la C.E.G.I. (1) dans la zone peri-urbaine d'Abidjan. Ils nous montrent que même sans compter la croissance d'Anyama-ville dans le bilan démographique de la sous-préfecture, le taux d'accroissement a été considérable. Il est vrai que le recensement de 1962-63 établi lors d'une grande campagne antivariolique est sujet à caution.

L'étude plus poussée des 7 villages de la sous-préfecture en 1965 nous apporte des confirmations sur deux points.

La sous-préfecture d'Anyama est bien une sous-préfecture Attié. A l'exception du petit village d'Azaguié-Blida, exclusivement Abbey qui a été inclu dans la sous-préfecture et vit replié sur lui-même.

Tableau 2

RECENSEMENT ETHNIQUE DANS 7 VILLAGES

Village	Nombre de chefs de ménages et isolés actifs	Ethnie	
ANYAMA-ADJAME	324	Attié	302
		Voltaïque	12
		Autres	10
ANYAMA-AHOUBO	104	Attié	99
		Voltaïque	2
		Autres	3
ATIIEKOI	304	Attié	272
		Voltaïque	17
		Autres	15
ATTINGUIE	505	Attié	383
		Voltaïque	52
		Autres	70
BROFODOUME	301	Attié	191
		Voltaïque	23
		Autres	87
M'BONOUAN	131	Attié	92
AZAGUIE-BLIDA (Abbey)	169	Abbey	144
		Voltaïque	6
		Autres	19

La sous-préfecture d'Anyama est exclusivement rurale et ses villages vivent repliés sur eux-mêmes sans rapport avec la capitale, à laquelle ils ne fournissent que très peu de travailleurs, comme le prouve le tableau suivant.

Tableau 3

LES PROFESSIONS DANS 7 VILLAGES

Villages	Nombre de chefs de menages	Professions	Nombre de travailleur à Abidjan
ANYAMA-ADJAME	324	Planteurs 252 Cultivateurs 10 Manoeuvres 15	8
ANYAMA-AHOUBO	104	Planteurs 91 Cultivateurs 6 Manoeuvres 2	0
ATTIEKOI	304	Planteurs 265 Cultivateurs 7 Manoeuvres 16	0
ATTINGUIE	505	Planteurs 223 Cultivateurs 34 Manoeuvres 68	4
BROFODOUME	301	Planteurs 182 Cultivateurs 4 Manoeuvres 34	0
M'BONOUAN	131	Planteurs 74 Cultivateurs 6 Manoeuvres 9	0
AZAGUIE-BLIDA	169	Planteurs 109 Cultivateurs 19 Manoeuvres 9	2

On voit que l'activité à peu près exclusive des habitants grave vite autour des plantations: autant pour les planteurs autochtones que pour les cultivateurs et les manoeuvres agricoles étrangers. Notons que le gros village d'Attinguié, à plus de 20 km à l'Ouest d'Anyama, est déjà une petite ville (2 225 habitants) et possède une structure ethno-professionnelle plus variée. C'est aussi le cas de Brofodoumé, excentré à l'Est. Leur fonction déjà "semi-urbaine" diversifie davantage leur population (65% de ruraux à Attinguié contre 95% à Anyama-Ahouabo).

CONCLUSION

0/ Au sein de cette sous-préfecture Attié et rurale, Anyama s'élève un peu comme une étrangère, coincée entre la voie ferrée et l'axe routier. En fait la ville est complètement excentrée dans sa zone: elle est par exemple beaucoup plus proche d'Anonkoua-Kouté, village Ebrié que ses lointaines dépendances, Akoupé (16 Km) M'Podi (34 Km) Brofodoumé (20 Km). Nous verrons, quelles sont les conséquences pour la vie régionale de ce découpage "ethnique" et non "administratif". D'ores et déjà nous pouvons délimiter le sujet de notre étude: nous devons travailler plus sur la ville et son "axe" que sur la ville et sa région.

LE PAYSAGE URBAIN D'ANYAMA

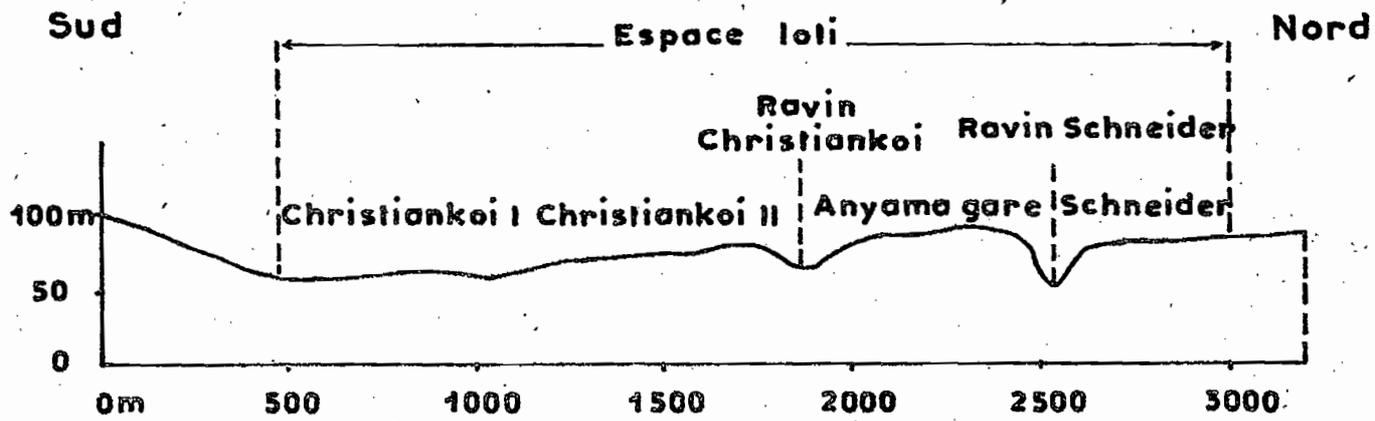
INTRODUCTION : Les conditions du site

Le regard embrasse l'ensemble de la ville, au sommet de la côte conduisant au plateau d'Anyama. C'est d'abord l'extraordinaire densité d'habitations sur un site aussi tourmenté qui étonne. Cette marée de toits de tôle ondulée longe la route nationale, véritable "ligne de crête" de l'étroit plateau d'Anyama, et descend vers l'Ouest par une pente abrupte vers le fond de la vallée de l'Apepo où l'on distingue le chemin de fer. Du Nord au Sud l'espace loti s'allonge sur environ 2,600 km, d'Est en Ouest sur plus d'un kilomètre. Se jetant sans doute autrefois dans l'Apepo, deux ruisseaux obséquents, ont laissé des ravins Est-Ouest, très creusés qui rendent encore plus tourmentée l'allure générale de la ville. Deux coupes longitudinale et transversale rendent mieux compte des contraintes de la topographie sur le paysage urbain (cf croquis).

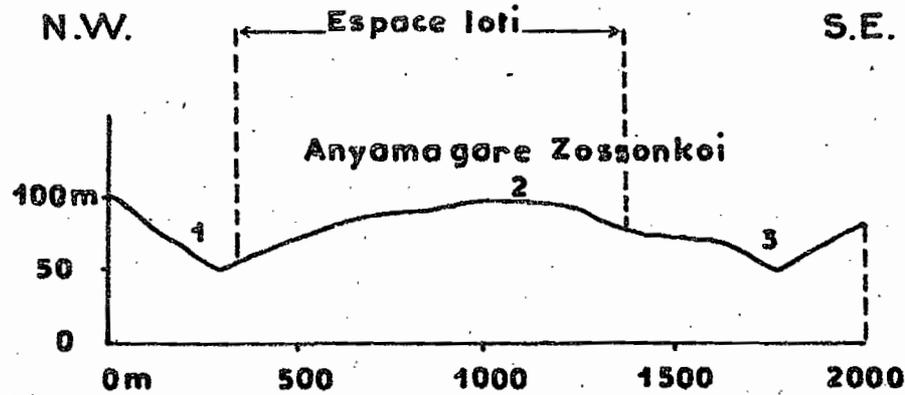
- Le désordre dans l'implantation des habitations indique aussitôt qu'Anyama est une ville d'immigrants très récente; il rappelle l'étonnante confusion des lotissements de la banlieue Nord d'Abidjan, dont la physionomie change de jour en jour et où les cases comme les "favelas" de Rio de Janéiro, s'accrochent sur l'abrupt plateau qui tombe vers la lagune Ebrié.

- Dans la création de l'Anyama de 1965 il n'y a pas eu choix d'un site: quel contraste avec les villages traditionnels Attié, perchés au sommet d'une colline, proches d'un marigot et s'allongeant régulièrement de part et d'autre de la piste principale (Ebimpé, Anyama-Adjamé, sont bâtis sur ce modèle). Anyama est une ville créée très vite pour "les besoins de la cause" de manière tout à fait spontanée. Câlée entre les deux axes de communication elle s'est agrandie plus par entassement que par étalement.

**Coupe longitudinale et transversale du plateau
d'Anyama**



I Coupe longitudinale



- 1 Vallée de l'Apepo
- 2 Route goudronnée
- 3 Vallée de l'Aboffi

II Coupe transversale

· Nous sommes peu habitués en Europe à ce genre de villes, fruits d'une croissance-éclair, qui doivent très rapidement devenir fonctionnelles, avant d'avoir été "pensées". Aussi l'équipement d'Anyama pose-t-il de graves problèmes, car les réorganisations "à posteriori" projetées par les théoriciens ne cadrent souvent ni avec la mentalité africaine ni surtout avec la réalité humaine.

I - LA FORMATION DE LA VILLE

A) Les villages Attié

Aucune date n'étant établie avant l'arrivée française, nous resterons assez évasifs à ce sujet. Il semble pourtant que ce soit vers 1850 que les premiers Attié, guidé par le chef Akoua vinrent du Nord pour gagner la zone de bonnes terres partiellement défrichées sur le territoire des Ebrié. Il est possible que leur migration se soit effectuée dans deux directions. Les uns venant des rives de la Comoé (au Nord d'Alépé) auraient gagné la lagune Aguien, les autres, futurs fondateurs d'Anyama, seraient originaires de la région de Yacassé sur l'actuelle route d'Adzopé. Le nombre élevé des villages actuels reflète mal la situation antérieure. A la base Akoua ne fonda qu'un seul village: Anyama. Ce nom d'Anyama a été donné au village par les Ebrié autochtones. Après un dialogue de sourds entre un Attié et un Ebrié qui se rencontrèrent dans la forêt, l'Attié prononça le mot "Nyama" (je viens couper l' "écorce"). Ce sont les Français qui en firent ensuite Anyama. Le village de base était l'actuel Anyama-Adjamé (Adjamé signifie le "milieu" en Ebrié donc le "village de base" - les qualificatifs "Adjamé" abondent dans les villages Ebrié).

Un autre Anyama s'étendait aux bord de la lagune Aguien, à l'Est, profonde langue d'eau qui s'avance Sud-Est, Nord-Ouest à l'intérieur des terres; les Français en ont fait Anyama-Débarcadère, mais bien avant leur arrivée, le village était déjà un lieu de troc entre les indigènes et les navigateurs Hollandais, Anglais et Portugais, intéressés par les paillettes d'or. Très tôt, la voie de pénétration de la lagune a ouvert des horizons nouveaux à ce peuple Attié "cantonné au coeur de la forêt vierge" dont nous parle Binger en 1889. C'était malheureusement du gin de mauvaise qualité que les trafiquants, fournissaient en général en échange de l'or.

Après une guerre contre les Ebrié qui, paraît-il dura 7 ans, les Attié se taillent des terres "coutumières". Le village Attié d'Anyama l'emporte sur le village Ebrié d'Anonkoua Kouté qui s'émiette en plusieurs villages au Sud. Les vieillards racontent aussi l'arrivée des premiers Français à Anyama-Débarcadère, après qu'une première tentative anglaise se soit terminée par une meurtrière épidémie de malaria. Ce sont les billes d'acajou qui intéressent les nouveaux venus; le travail plus ou moins forcé commence. Pendant ce temps rien ne va plus au village de base d'Anyama-Adjamé: une grave querelle aboutit à la secession de deux chefs de clan qui vont créer leur propre campement: Anyama-Ahouabo (Anyama "déplacée") et, le plus important, Anyama-Zossankoi (le village "du bas") situé sur une colline en contrebas d'Anyama-Adjamé.

Un nouveau palabre va opposer deux clans rivaux à Zossankoi; le chef du village, en partageant des poissons entre ses sujets avait donné aux uns les queues et aux autres les têtes. Après l'intoxication alimentaire qui frappa ceux qui avaient hérité des queues, le village se scinde à son tour. Les mécontents vont créer un nouveau campement, loin derrière la vallée de l'Apepo, à l'Ouest, auquel on donnera le nom d'Ebimpé (les "revanchards", "ceux qui aiment les palabres").

Les villages Attié vivent alors exclusivement du troc et surtout de la culture: la forêt recule de toutes parts devant les champs d'igname (le manioc n'est pratiquement pas cultivé à cette époque).

B) La voie ferrée

En 1904 les Français décident la création de la voie ferrée Abidjan-Niger, après les recherches sur le terrain de Crosson-Duplessis, puis du Capitaine Thomasi. A la fin de 1904 un pont de 15 m est jeté sur la rivière Bété au Nord d'Anyama, et le 31 décembre 1905 le rail atteint le km 46 vers Azaguié. Son tracé est un peu différent de l'actuel: partant d'Abidjan, il grimpe sur le plateau d'Abobo, puis s'engage dans la vallée de l'Apepo, suivant

exactement le fond du thalweg où s'installe l'ancienne gare d'Anyama.

Toutefois, tant que l'Abidjan-Niger n'a pas atteint les savanes du Nord, son influence dans la vie quotidienne des Attié est limitée. Son importance est surtout psychologique, autant pour les Français que pour les autochtones. Passant en étrangère à travers la forêt, elle est le symbole de la colonisation qui avance, et en cas de heurts avec les indigènes elle en devient le bouc-émissaire. Les Français voulant interdire les fusils de chasse, alors que la taxe avait été payée par leurs possesseurs, la "guerre des Abé" éclate au début de l'année 1910. La voie ferrée est coupée en plusieurs endroits, notamment à proximité d'Anyama, et un train militaire est attaqué. Le soulèvement est durement réprimé, mais il ne semble pas que les villages d'Anyama aient pris part à la révolte, au contraire des villages Attié de M'Pody et M'Bonouan à l'Ouest qui feront leur reddition en mars. Mais pour mieux tenir en main la région, un traité est signé entre le "mokoi" des villages d'Anyama, Besseboa et M. Porquet, représentant la France qui est un métis Apollonien (peuple des lagunes). Les clauses de l'accord sont les suivantes:

Le 25 avril 1910

Paul Porquet, coupeur de billes à Abidjan et Boa s'engageant et agissant pour les villages d'Anyama (Anyama, Zossankoi, Ahouabo), il a été accepté ce qui suit:

Les villages d'Anyama s'engagent à tirer de la brousse où elles se trouvent 100 billes d'acajou appartenant à Paul Porquet et située sur le chantier du Km 20 au Km 25 à gauche du chemin de fer.

Ces billes seront tirées et amenées sur la voie et chargées sur les plate-formes.

Les villages d'Anyama s'engagent à travailler 3 jours par semaine à compter du lundi 3 mai.

Pour ce travail M. Porquet paiera pour les trois villages la somme totale de 4.000 Francs, soit 40 francs par bille.

A cette date le site actuel d'Anyama est inoccupé; dans le creux de la vallée se sont installés quelques commerçants musulmans venus du Nord, les "Dioula", qui vivent en expédiant par le rail les noix de cola qu'ils ont achetées dans les villages Attié; au Sud une petite colonie d'Apolloniens, manoeuvres de M. Porquet sur son chantier de billes forme un campement permanent.

C) Les débuts de l'économie de traite

En 1908, à l'arrivée du Gouverneur Angoulvant, la Côte d'Ivoire entière produit deux tonnes de cacao. Les autorités décident:

"Le conseil est inopérant, et seul l'ordre possède une vertu efficace; c'est grâce à l'obligation que la culture du cacaoyer peut se répandre".

A l'obligation s'oppose d'abord la résistance passive des autochtones qui n'ont pas la patience et les moyens d'attendre six ans la première récolte: on arrose les jeunes plants à l'eau chaude. Mais la surveillance devient très sévère et dès 1916 un rapport mentionnait:

"L'adoption du cacaoyer par les indigènes est générale... tout le monde fait des pépinières, tout le monde plante". A Anyama ce n'est que vers 1920 que le succès de la culture du cacaoyer se dessine. Un vieux planteur nous a montré son premier "livret" de culture datant de 1921.

- Concession accordée à Akiuandi

16 Ha limités par

- Nord 400m , brousse
- Sud 400m , forêt
- Ouest 400m , brousse
- Est 400m , voie ferrée

Vérifications des autorités:

- 1922 : 8 Ha débroussés, 3000 plants de cacao
- 1927 : 8 Ha $\frac{1}{2}$ débroussés, 3500 plants de cacao et première récolte.

Notons encore le rôle important de la voie ferrée, seul repère un peu précis, qui influera sur la localisation des plantations.

Le succès est tel que le successeur de M. Porquet sur le chantier de billes, M. Christian, va se mettre à planter du cacao et avec lui les Apolloniens. Le campement devient village et prend le nom de Christiankoi (c'est le "village de Christian"), le suffixe Koi signifiant "village" en Attié; ainsi Zsankoi, le village du bas, ainsi Attiékoï le village des Attié).

De nombreux Attié, venus d'Adzopé pour fuir le travail forcé, qui sévissait sur les chantiers forestiers, s'installent chez les Apolloniens. Après une dispute, ils vont fonder leur propre village, sur le plateau d'Anyama: ils l'appelleront Christiankoi n°2.

D) L'immigration des Dioula et ses conséquences

a) Caractère de cette immigration

A partir de 1920, la voie ferrée qui a atteint les pays du Nord de la Côte d'Ivoire permet des communications rapides avec le Sud forestier. Venant du Mali, de Haute-Volta, de Guinée, du pays Malinké d'Odienné, les immigrants descendent par le train; presque tous sont des musulmans et ils ont en commun, outre leur langue (le bambara), le qualificatif de Dioula (commerçants). Ils emmènent avec eux leur sens des "affaires" et leur solide organisation familiale. Ce sont eux qui ont fondé Mopti et Kong, ce sont eux qui vont urbaniser la Basse Côte d'Ivoire. Les grandes familles se scindent le long de la voie ferrée, organisant pour l'avenir des réseaux commerciaux: Bouaké, Dimbokro, Tiemelekro, Anoumaba, Cechi, Rubino, Agboville, Anyama, autant de petites gares où s'implantent des noyaux "Dioula".

Ce qui les intéresse à Anyama, c'est la noix de kola, produit traditionnel, l'un des rares excitants autorisé par le Coran. Le kolatier pousse partout à l'état naturel, en forêt et dans les plantations, et les Attié vendent les noix à bas prix; le prix de vente au Mali peut être dix fois supérieur au prix d'achat.

Très vite la communauté "Dioula" d'Anyama croît en importance: c'est le quartier Anyama-Gare, avec ses boutiques, sa mosquée, son vieux chef Mamadou Mossi qui règle l'activité économique de la région. Il s'étend alors dans le creux de la vallée de l'ancienne gare.

b) Conséquences: le "glissement de Zossankoi"

Du coup tous les villages importants excentrés par rapport à la voie ferrée tendent à se "dédoubler". Dans la région, Azaguié-Ahoua donne Azaguié-Gare, Abobo-Té donne Abobo-Gare, mais le village traditionnel reste toujours éloigné de quelques kilomètres du village-gare. A Anyama, c'est un village qui va "glisser" vers

le rail. Le phénomène se situe en 1923; le chef du village Attié d'Anyama-Zossankoi, Sika Bruno qui suivi des études très poussées à Dakar, décide, malgré l'opposition des anciens, de faire descendre le village entier sur le plateau d'Anyama. L'ancien village, qui se situait sur une colline entre Anyama-Adjamé et Anyama-Ahouabo, est totalement abandonné; on retrouve actuellement à son emplacement, les traces de l'occupation dumaïne, masquées par la brousse.

Les fondements de la ville d'Anyama sont en place: il faut maintenant que les quatre noyaux habités se rejoignent et forment les quatre quartiers d'une même agglomération.

E) Les étapes de la croissance récente d'Anyama

a) De 1923 à 1954

De 1923 jusqu'à 1954, aucun évènement marquant n'influe sur la croissance d'Anyama. La culture du café a été introduite vers 1930, mais si le paysage humanisé s'est transformé, l'allure générale de la ville reste la même.

Un changement pourtant; il apparait que l'implantation du chemin de fer dans le creux de la vallée de l'Apepo était une erreur; en 1936 une nouvelle voie est tracée, à l'abri des inondations de juin-juillet. Située légèrement à l'Est de l'ancienne elle a nécessité la construction d'important remblai et d'un petit pont franchissant la route d'Ebimpé. L'ancienne gare est abandonnée, et la nouvelle, beaucoup plus moderne est bâtie à l'Est du quartier dioula. Les nouveaux immigrants qui arrivent chaque année par petits contingents construisent désormais sur le flanc de la vallée; les cases montent vers le sommet du plateau et rejoignent le village Attié et Zossankoi. C'est aussi vers cette date qu'arrivent les premiers Libanais qui, dans leurs "comptoirs" vont commercialiser le cacao et le café produits par les planteurs Attié.

Jusqu'en 1954 Anyama n'est encore qu'un gros village sans unité, peuplé de 2.000 habitants. La voie ferrée, seule voie de communication avec le reste du pays ne profite qu'aux Dioula. Le réseau routier est inexistant comme les rapports avec la capitale. Le seul chemin pour se rendre à Abidjan est une mauvaise piste qui passe par les villages d'Anyama-Adjamé, d'Akeikoi, d'Abobo-Té (soit près de 40 kilomètres).

b) Le développement actuel

1. Le chantier routier

La création d'une voie bitumée est décidée en 1953; partant d'Abidjan elle doit gagner Abengourou, par Anyama, Azaouié, Adzopé. L'entrepreneur Schneider est chargé du tronçon Anyama - Abidjan. Il installe son chantier au Nord du plateau d'Anyama, et bientôt se forme un campement permanent constitué des nombreux manoeuvres de l'entreprise. Les conséquences de cette installation sont importantes pour Anyama:

- La présence de ces nombreux salariés au pouvoir d'achat relativement élevé stimule le commerce: de cette époque datent quelques uns des plus importants "bazars" africains et libanais.
- Pour les besoins du chantier il faut des quantités d'eau appréciables en permanence, or les marigots sont éloignés. Un forage d'un débit de 10 m³/heure est effectué par l'entreprise en 1954.
- Après l'achèvement de la route, et le départ de Schneider, des manoeuvres restent sur place ainsi que les divers commerçants qui vivaient du chantier. Ainsi se forme le dernier quartier de la ville d'Anyama, qui dès 1955 portera le nom de quartier "Schneider".

2. Les conséquences de la création de la route

La route va donner son unité à la ville d'Anyama, en devenant, après la voie ferrée le second pôle d'attraction, pour le commerce, les constructions et aussi les immigrants. En quelques années Anyama va devenir une ville-rue, et il faut connaître les étapes de sa formation pour savoir que ce n'est qu'assez tard que les cases sont montées de la vallée vers le plateau; un observateur non averti penserait qu'Anyama, village-rue s'est déversé dans la vallée, faute de place sur le plateau.

Transforment l'allure du paysage urbain, la route va surtout offrir de nouveaux débouchés économiques et provoquer la croissance de la ville. Jusqu'en 1954 en effet, Anyama n'est que la juxtaposition d'un gros village de planteurs autochtones (café, cacao, kola) et d'un important quartier dioula, vivant de l'artisanat, du petit commerce, et surtout des expéditions des noix de kola par le rail vers Bobodioulasso et les pays musulmans. En 1956 sa population n'excède pas 2.500 habitants. Mais elle va presque quintupler en 10 ans grâce à deux événements.

- le développement éclair de la ville d'Abidjan, désormais toute proche (24 kilomètres et 50 francs en "taxi-brousse")
- un changement radical dans les circuits commerciaux de la kola .

3. Le développement d'Abidjan

L'ouverture du canal de Vridi en 1956, fait de la capitale Ivoirienne le grand port du Golfe de Guinée, et provoque une arrivée massive de migrants issus de tous les pays de l'Afrique de l'Ouest: de 50.000 habitants, la ville passe à plus de 330.000 en 1965. Anyama va bien sûr en profiter à plus d'un titre. Elle pourra jouer le rôle:

- d'une ville relai d'immigration
- d'une ville d'accueil pour les immigrants déçus par la capitale au niveau de l'emploi ou du prix des loyers

- d'une ville-dortoir pour les travailleurs d'Abidjan
- d'une ville recevant les entreprises commerciales déplacées de la capitale
- d'un marché vivrier supplémentaire pour Abidjan.

4. Evolution récente des circuits kolatiers

Indirectement causé par la proximité d'Abidjan, c'est un phénomène économique "accidentel" qui va provoquer la croissance soudaine d'Anyama. En 1958 Anyama n'est encore qu'une petite gare expédiant 1.500 tonnes de noix de kola vers le Nord, tout le trafic étant axé vers les pays de savane, selon les chemins traditionnels. Mais en 1960 la République de Haute-Volta décide d'augmenter considérablement les taxes d'entrée sur les paniers de kola à destination de Bobodioulasso. Du coup il devient beaucoup plus avantageux d'embarquer la kola en port d'Abidjan à destination de Dakar; de 3.000 tonnes en 1958 ces exportations vers le Sénégal passent à 20.000 tonnes en 1961. Sur la route de kola, Anyama n'est plus la gare ivoirienne la plus éloignée des pays du Nord, mais, le trafic s'étant inversé, la ville kolatière la plus proche du port d'expédition. En 1965 elle commercialise 40% de la kola de Côte d'Ivoire expédiée vers Dakar. De 1960 à 1965, les immigrants affluent, les constructions se multiplient. En 1961 Anyama a été érigée en sous-préfecture: elle est devenue une ville.



Photographie aérienne d' ANYAMA

(1 / 20.000 ème)

L' ORDONNANCE ACTUELLE

La photographie aérienne au 1/20.000ème, en nivelant les reliefs permet d'avoir une vision un peu plus claire du paysage urbain d'Anyama. On observe mieux le caractère linéaire de la ville; coïncé entre la voie ferrée et la route nationale presque parallèles sur deux kilomètres et demi, l'espace loti adopte une forme grossièrement restangulaire. On observe également un réseau de ruelles se coupant à angle droit qui indique la forme et les limites du plan de lotissement, lequel est beaucoup plus difficile à discerner sur le terrain.

A) Le plan de lotissement

Après la construction de la route, un premier projet de lotissement avait été établi, en prévision d'une extension future de la ville. Mais en fait rien ne fut décidé avant 1963. Il était un peu tard, car Anyama comptait déjà 9.000 habitants, qui s'étaient installés où bon leur semblait. Il fallut une intervention énergique auprès des populations, pour que commencent les travaux. Aorès des relevés topographiques très précis, il fallut plaquer le plan théorique sur le relief tourmenté de la ville. On essaya de sauver le maximum d'habitations existantes, mais les démolitions furent nombreuses, afin de percer les rues et les fossés et d'aligner tant bien que mal les "concessions". La ville fut ensuite coupée en 78 îlots d'habitation, divisés en 1040, puis après extension vers Christiankoi et vers Schneider, en 1315 "lots". Chaque lot fut mis en vente pour la somme de 10.000 Francs, avec obligation de construire. Les toits en "papo" (feuilles de palmiers tressés) furent interdits. Ceci explique que les 3/4 des habitations soient postérieures à 1963, Anyama est une ville qui n'a acquis que très récemment sa physionomie actuelle, même si la localisation des cases n'a pas beaucoup changé. Seul le quartier Appolo de Christiankoi n°1, légèrement isolé au Sud a échappé au découpage et à la monotonie des toits de tôle. C'est là que l'on trouve les vieilles cases traditionnelles.

Chacun des lots, d'une surface de 400 m² environ (20 x 20) constitue la "cour" d'une famille, ou plus exactement la "concession", unité de base en Côte d'Ivoire, aussi bien dans les villages que dans les villes. C'est au niveau de ce quadrillage étroit qu'apparaissent les différentes densités, qualités de l'habitat, variant suivant les ethnies et les catégories socio-professionnelles. Tel planteur Attié aura une petite maison de briques dans une concession aérée, égayée par quelques arbres fruitiers; tel commerçant Dioula possèdera sur son lot quatre ou cinq cases capables de loger une famille de 30 immigrants. L'extrême monotonie du paysage urbain est tempéré par les différences de détail entre les quartiers.

B) Les quartiers de la ville

Nous avons cité les différents quartiers d'Anyama, en analysant les étapes de formation de la ville. Zossankoi et Christiankoi n°II, sur le plateau, quartiers des Attié autochtones, Christiankoi n°I quartier apollonien à l'extrémité Sud de la ville, et légèrement excentré, Anyama-Gare et Schneider, quartiers "Dioula" dans la vallée et sur la pente Est de l'Apepo.

Il est fort difficile, actuellement, avec l'uniformisation qu'a entraîné le plan de lotissement, de limiter exactement ces quartiers. Le flot d'immigrants venu du Nord constitue en 1965 les 2/3 de la population totale de la ville, les concessions de "Dioula" envahissent tous les quartiers: il n'existe donc plus de limite "ethnique" très stricte.

Deux quartiers s'individualisent pourtant assez bien

Le quartier Apollonien de Christiankoi n°1 est presque un village indépendant, qu'Anyama-ville traîne comme une queue dans le sillage de la voie ferrée. Noyées au milieu des cacaoyères, les concessions sont autant de petits jardins vivriers cernés par les cocotiers et les kolatiers.

- Zossankoi est lui-aussi bien individualisé; tout en longueur, dans la tradition des villages Attié, il s'étire au sommet du plateau à droite de la route nationale. Regardant, à l'Est les villages d'Anyama Adjamé et Anyama-Ahouabo, il fait face au gros quartier Dioula d'Anyama-gare. L'allure "rurale" des concessions s'estompent aux abords de la route, artère commerciale de la ville.

Entre la route et la voie ferrée vivent les 3/4 des habitants d'Anyama qui constituent le bloc massif des immigrants. Le quartier des Attié de Christiankoi n°2 a été dépassé au Sud par les concessions "Dioula", il s'individualise pourtant au bord de la route par ses grands cocotiers et les quelques pieds de manioc qui poussent dans chaque lot; mais Christiankoi est surtout devenu un quartier d'immigrants.

L'unité du bloc Dioula n'est pourtant pas parfaite, la topographie impose des coupures. Deux ravins séparent du Nord au Sud les quartiers Schneider, Anyama-gare et Christiankoi n°2.

Schneider est le plus aéré, parceque le plus récent, c'est le seul quartier de la ville où de nombreux lots ne sont pas encore mis en valeur, on y a d'ailleurs rejeté le terrain de football. De nombreuses petites parcelles de manioc indiquent que ses habitants sont des immigrants récents, d'origine rurale; ils assurent leur subsistance, en attendant de réunir la somme nécessaire pour se lancer dans le commerce de la noix de kola.

Christiankoi n°1, bien que dépourvu de tout caractère rural, comprend également un certain nombre de lots inoccupés qui lui donnent une allure un peu lâche.

Entre les deux ravins, s'étend Anyama-gare, quartier le plus dense, le plus musulman, le plus urbain. L'ensemble est hérité de l'ancien quartier de la gare, maintenant isolé à gauche de la voie ferrée, autrefois situé à droite de l'ancien rail (dont on aperçoit encore le tracé sur la photographie aérienne). C'est vraiment

"Anyama-ville" qui s'accroche aux pentes les plus dures; entre la route et le fond de la vallée, la pente moyenne est supérieure à 12%, et vers le Nord elle plonge à près de 30% vers le "ravin" de Schneider. La grande mosquée domine les concessions surpeuplées, les échopes d'artisans, les magasins de kola. Ca et là s'élève une grosse maison à étage de style mauresque, c'est l'habitation d'un gros "Dioula" enrichi par la kola, ou d'un commerçant Libanais.

Scindant la ville en deux, la route nationale est devenue la rue commerçante, où se concentre l'activité de la ville. Sur un kilomètre on trouve trois stations d'essence, une quinzaine de gros magasins, la poste, le siège du P.D.C.I., les restaurants africains, les quelques entreprises importantes, la gare routière, d'où part un flot de taxi-brousse vers la capitale. Sur les bas-côtés les gros camions chargés de billes, arrêtés devant les étalages des marchandes de brochettes ou de bananes sont le symbole de la vie moderne traversant et transformant le monde traditionnel. Au bord de la route, côté Anyama-Gare, s'élèvent les bâtiments du marché. La petite place, cernée par les bazars africains, est tout à fait insuffisante pour les quelques 500 étalagistes quotidiens, et la foule des acheteurs, qui se deversent le long de la route et les ruelles environnantes; toutes les artères d'Anyama-Gare et de Zossankoi, débouchant sur la place du marché sont encombrées d'étalages de toutes sortes.

C) L'atmosphère des quartiers

Si ce n'est le quartier du marché, bouillonnant d'activité, qui confère son caractère pittoresque et bariolé à tout l'axe médian de la ville, et offre une certaine unité, à droite et à gauche de la route s'étendent deux mondes différents.

D'un côté c'est Zossankoi, le quartier des Attié plein de cris et de gaieté. Les ruelles sont ici de véritables pistes, séparant des concessions coquettes où s'élèvent de longues cases en banco crépis et des petites maisons en "dur". Beaucoup d'hommes sont vêtus à l'"européenne" et les femmes, toujours souriantes, portent le pagne traditionnel et souvent aussi de très beaux bijoux. Presque tous les habitants parlent le français, notamment les enfants qui sont scolarisés à 90%. Les deux petites églises rappellent que les habitants de Zossankoi sont catholiques, et avec la photographie du Président de la République, c'est le portrait du Pape qui orne le plus souvent les intérieurs Attié. La consommation de vin et de bière laisse rêveur: une quinzaine de petits débits de boissons, pompeusement baptisés "Bars" doivent reconstituer leur stock chaque semaine, ou après les funérailles d'un notable.

C'est un quartier où la tradition et le modernisme se complètent harmonieusement: on y raconte les vieilles légendes, mais l'on est fort capable de parler de la dernière réunion de la chambre parlementaire.

De l'autre côté c'est le monde musulman, de plus en plus fermé au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la route. Sinon quelques gros commerçants, parfaitement intégrés à la vie économique du pays, possédant camion et compte en banque à Abidjan, le reste des habitants semble craintif et besogneux. Il faut une grande occasion, comme la fête de Tabaski pour que retentissent les chants et le son du balafon. Immigrants récents, ils ont toujours peur d'être expulsés et accueillent l'étranger avec beaucoup de réserves. Le facteur d'unité pour ces Malinké, Malien, Sénégalais, Guinéen, Nigérien, déracinés c'est l'Islam: la mosquée où l'on se retrouve le vendredi, les écoles coraniques, une langue commune (le Bambara), les longs "boubous" blancs ou bleu nuit et le bonnet.

Sans les hommes, le paysage urbain n'aurait pourtant rien d'une ville musulmane. Le manque d'argent et de temps a imposé l'architecture monotone des banlieues abidjanaises, seule capable de "caser" 10.000 habitants en quelques mois. Un fouillis de longues cases en banco crépis et à toit de tôle se presse dans les concessions. Seuls quelques riches commerçants ont grossièrement réussi à reconstituer la cour musulmane, petit monde clos isolé de l'extérieur.

LES POPULATIONS D'ANYAMA

INTRODUCTION : Les sources

L'enquête démographique d'Anyama entre dans le cadre d'une enquête socio-économique plus vaste ayant pour cadre, la zone péri-urbaine de la ville d'Abidjan, et pour but de préparer l'extension future de la capitale ivoirienne. La ville fut recensée au mois de septembre 1965. Trois éléments nous furent particulièrement précieux:

- le numérotage systématique de toutes les "concessions" permettant des enquêtes ultérieures beaucoup plus rapides
- les fiches de recensement elles-mêmes, non sans défaut mais assez complètes, établies au niveau des concessions
- un plan au 1/2.000ème, de la ville, où les habitations étaient mentionnées, permettant le calcul des densités urbaines.

Mais cette enquête socio-économique n'était pas particulièrement centrée sur Anyama, et les dépouillements n'étant prévus que pour une date assez tardive, il fallait mettre à jour les masses de documents avec des moyens fort limités. Que l'on ne s'étonne donc pas si certains chiffres portent sur la population totale de la ville, et si d'autres ne tiennent compte que du 1/5 des habitants (ce sondage porte d'ailleurs en réalité sur 1/5ème des "concessions" tirées au sort).

Généralités

En septembre 1965 la population d'Anyama est de 11.242 habitants, répartis en 1044 concessions, dont 976 réellement occupées. On y compte 2035 ménages "restreints" et 466 "isolés".

Ce chiffre est surprenant quand on pense que 10 années auparavant la ville ne comptait que 2450 habitants. Mais les villes de Côte d'Ivoire se sont tellement développées ces dernières années qu'il convient d'abord de comparer la croissance de la ville d'Anyama avec celles de quelques sous-préfectures de Côte d'Ivoire, situées dans la zone forestière.

Les chiffres que nous possédons sont issus: pour 1955 d'un recensement administratif, pour 1962-63 du recensement involontaire provoqué par une grave épidémie de variole. Ce dernier recensement est d'ailleurs très surestimé, notamment pour les villes-carrefours, où l'on vaccinait également toute la population "flot-tante" de passage; mais toutes les villes que nous comparons sont dans le même cas.

Accroissements démographiques comparés de
9 sous-préfectures de la zone forestière

Villes	Recensement 1955	Recensement 1962-63
ANYAMA	2454	9755
DABOU	2496	8214
AGBOVILLE	6600	18068
ADZOPE	3430	12289
ABOISSO	3353	11828
DIVO	4834	19551
LAKOTA	2365	6505
SASSANDRA	2426	8367
TABOU	2096	9256

Ce tableau nous montre que toutes les villes citées (choisies en Côte d'Ivoire forestière, région en plein "boom" économique) ont au moins triplé leur population entre les deux recensements. Avec Tabou et Divo, Anyama arrive en tête pour le taux de croissance démographique (la population a presque exactement quadruplé dans les trois villes).

Sans être exceptionnelle, dans cette préfecture du Sud qui s'urbanise à une allure record, la croissance d'Anyama est tout de même spectaculaire. Comme pour toutes les villes du Sud, elle est due à un flux migratoire très dense venu du Nord, et ayant pour but final la capitale ivoirienne, ou du moins la proximité de celle-ci.

Nous avons déjà étudié les étapes historiques de la formation d'Anyama; il convient maintenant, à l'aide de documents statistiques, d'analyser quantitativement le phénomène.

LE PEUPLEMENT D'ANYAMA

ORIGINE DES HABITANTS D'ANYAMA

A) Mise au point au sujet des ethnies représentées

S'il avait fallu recenser la population d'Anyama en tenant compte de l'ethnie exacte de chaque habitant, la tâche eut été impossible. A cheval entre les forêts équatoriales et le monde des savanes, la Côte d'Ivoire est une véritable "puzzle humaine" (G. Rougerie), où se côtoient une centaine d'ethnies; Anyama est en cela le reflet fidèle du pays, à cette réserve près qu'une bonne part de la population est constituée de non-ivoiriens, représentant douze pays d'Afrique. Une carte montre mieux le classement que nous avons adopté.

a)- Les Ivoiriens

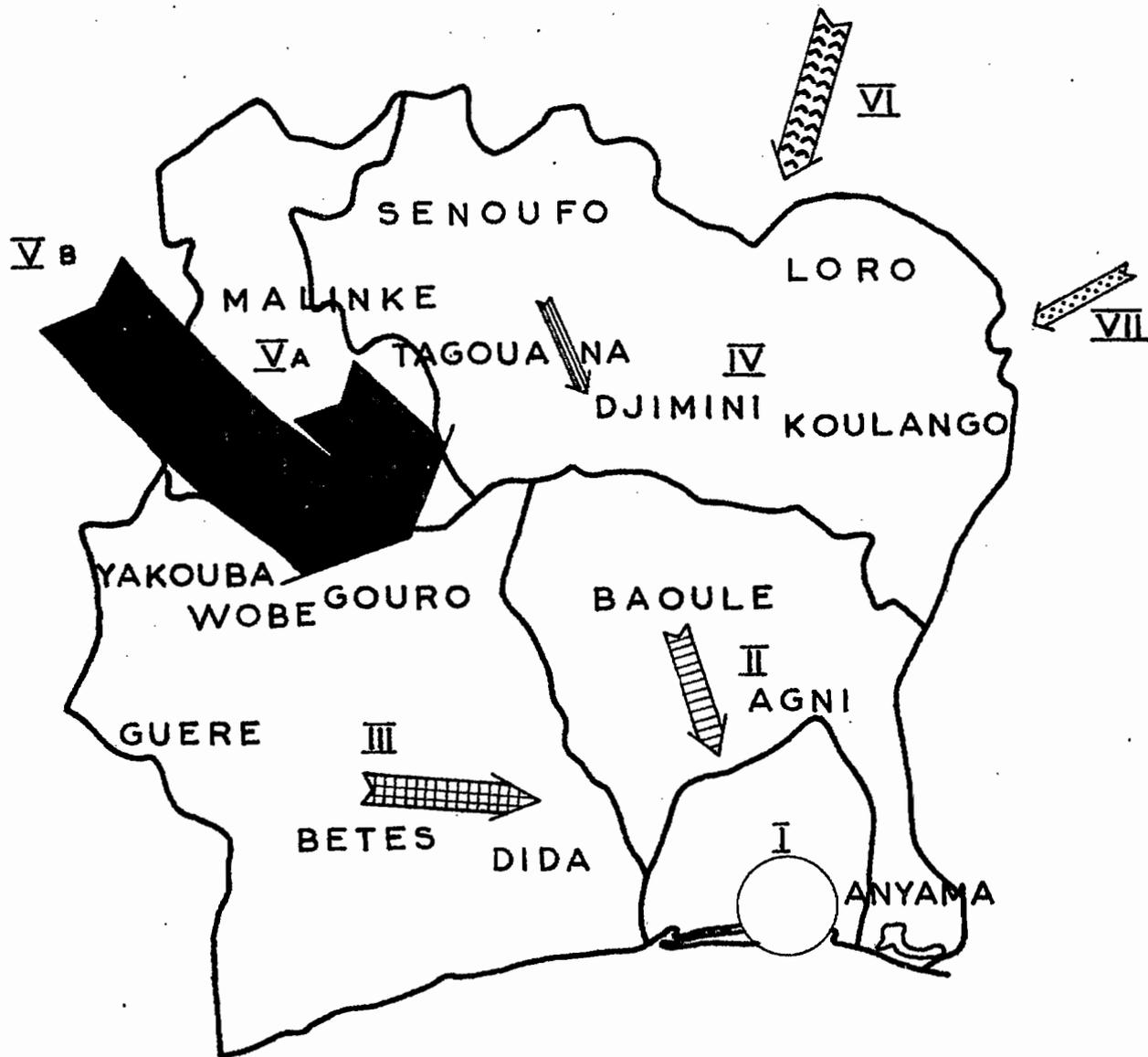
Sous réserve d'isoler une ethnie particulière pour les besoins de l'étude nous avons partagé les Ivoiriens en quatre grands groupes:

- les peuples "lagunaires", Attié, Ebrié, Abidji, Apollonien, Alladian, Abé, Adioukrou, Abouré
- les peuples du "centre", Baoulé et Agni, issus des invasions venues de l'Est
- le groupe de l'Ouest forestier: Gouro, Guéré, Yacouba, Wobé, Bété, Dida
- les peuples du Nord, Sénoufo, Tagouana, Djimini .

b)- Les non-Ivoiriens

En général nous utiliserons simplement pour définir les étrangers leur pays d'origine (Dahoméen, Voltaïque, Ghanéen etc...). Nous isolerons pourtant fréquemment les Mossi de Haute-Volta, pour leur importance économique particulière.

Regroupements ethniques et origine ethnique des habitants d'Anyama



Groupes ethniques

- Atié
- Ebrié
- Appolos
- Adioukrous
- Abbey
- M'Bato

○ Population autochtone d'Anyama Atié et peuples du Sud 2000h

I Peuples lagunaires

II Peuples du Centre

III Peuples de l'Ouest

IV Peuples du Nord

V Soudano Sahéliens

VI Voltaïques

VII Niger et Nigéria

⇒ Flux d'immigration vers Anyama 1mm de largeur 200immigrants

c) - Le problème des "Soudano-sahéliens"

La dénomination "Dioula" vient complètement fausser l'édifice et donne des doutes quant à la validité même du recensement "ethnique". Lors du passage des enquêteurs se disaient "Dioula" ceux qui parlaient la langue Bambara, ceux qui étaient musulmans, ceux qui vivaient du commerce, mais aussi bien d'autres (ceux qui souhaitaient de se faire passer pour des commerçants par exemple). Il n'y a que quand un individu était particulièrement fier de son appartenance à une ethnie, qu'il se disait Peuhl, Bambara, Guinéen, Malinké. Il y avait bien sûr les lieux de naissance, mais beaucoup de "Dioula" sont nés lors d'une première étape migratoire en Côte d'Ivoire.

Aussi, par commodité, rassemblerons nous sous le nom général de "Soudano-Sahéliens" tous les Dioula, les Maliens et aussi les peuples Malinké de Côte d'Ivoire, qui appartiennent au groupe Mandingue du Nord. Nous n'isolons les Malinké que quand le cadre strictement ivoirien entrera en jeu.

B) Origine ethnique de la population d'Anyama

Tableau n° 1

Ethnie	Nombre	% Populat. totale
Soudano-Sahéliens	5.352	49,7 %
Peuples lagunaires	1.936	18,1 %
Peuples de l'Ouest	804	7,4 %
Peuples du Centre	692	6,4 %
Peuples du Nord	359	3,4 %
Voltaïque	882	8,3 %
Niger - Nigéria	413	3,8 %
Autres	316	2,9 %
TOTAL	10.754	100,0 %

L'infériorité numérique très nette des peuples lagunaires, prouve à quel point, les noyaux Attié et Apollonien sont perdus dans la masse des immigrants. Mais ce tableau montre surtout combien sont exceptionnels les phénomènes migratoires actuels en Côte d'Ivoire. M. Lasserre dans son ouvrage sur "Libreville", se référant à l'étude des "Brazzavilles Noires" de M. Ballandier écrivait: "Pour toutes les agglomérations urbaines d'Afrique Noire, ce sont les ethnies géographiquement les plus voisines de ces villes qui constituent l'essentiel de leur peuplement. A Bacongo, 95% des peuples sont originaires du Bas-Congo et 91% des groupements appartiennent à l'ethnie Ba-Congo".

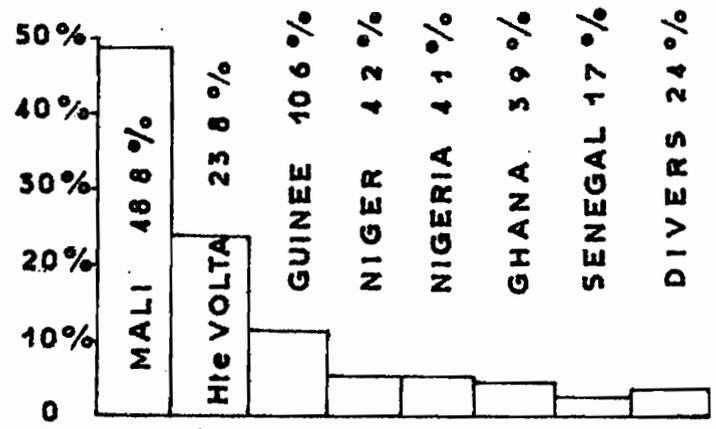
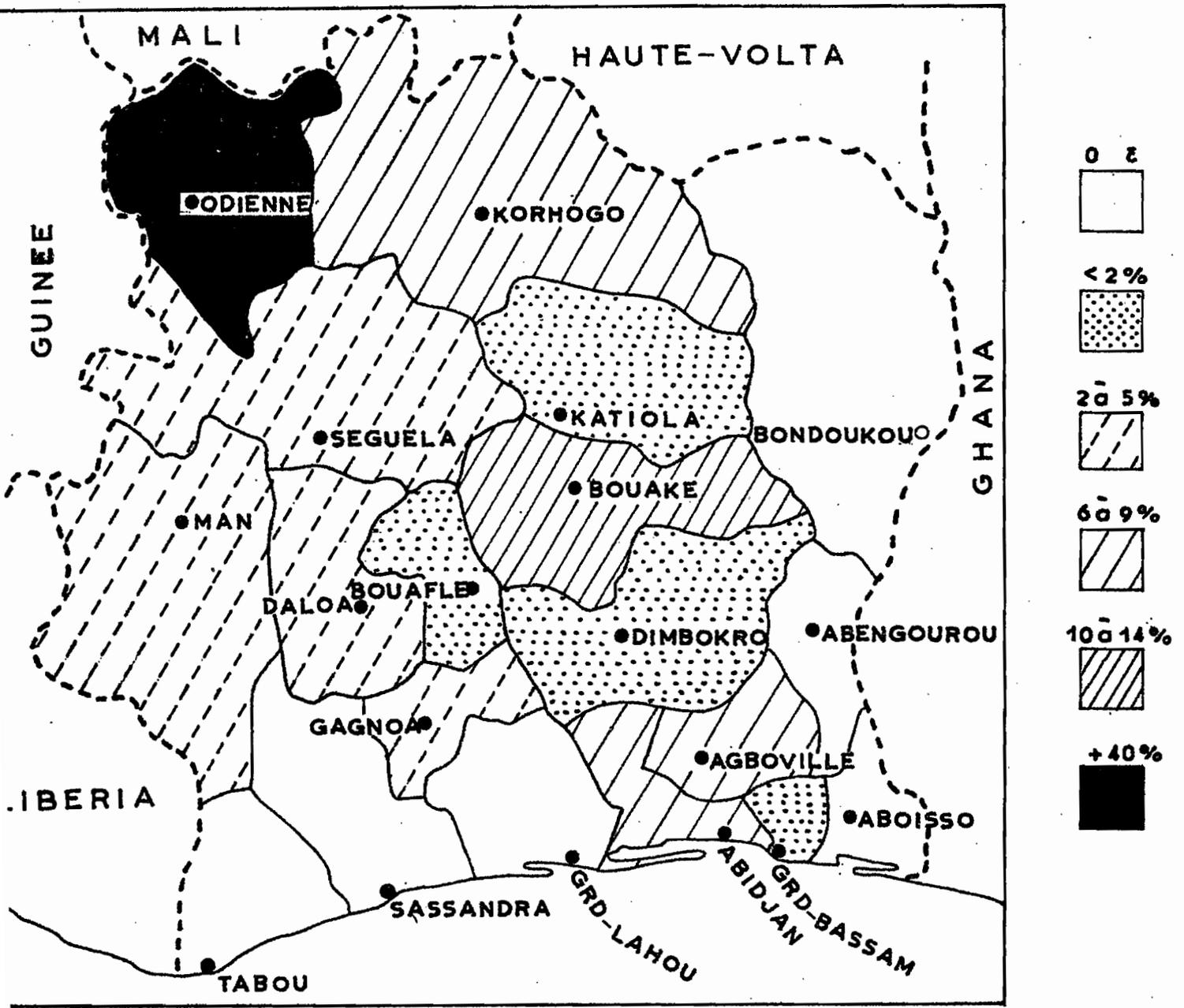
La Côte d'Ivoire est l'exception, ses ruraux sont trop prospères pour s'exiler à la ville, les planteurs de la zone forestière restent sur leur plantation. Ceci est vrai pour Abidjan mais aussi pour la région d'Anyama où le bilan démographique des villages Attié est tout à fait favorable, (voir le recensement dans le chapitre "la sous-préfecture d'Anyama").

N'émigrent à Anyama que les deshérités des savanes du Nord, ou les Ivoiriens attirés par le mirage de la capitale. Quatre pour cent à peine des habitants d'Anyama sont issus de la préfecture du Sud. En comptant les Malinké, 55% seulement des habitants d'Anyama sont Ivoiriens, et, en retranchant les autochtones 37%. Toujours sans les Attié, mais avec les Malinké, complètement étrangers au monde de la forêt, exactement les 3/4 des immigrants viennent de pays situés à plus de 900 kilomètres d'Anyama.

C) Origine des habitants d'après le lieu de naissance

Un classement d'après le lieu de naissance des habitants est beaucoup plus géographique. Il est aussi plus réaliste, car il évite par exemple de taxer d'"étranger" le fils d'un émigré de longue date né à Anyama ou le Dioula dont la famille vit en Côte d'Ivoire depuis plusieurs générations. La carte ci-contre a été

Lieux de naissance des non natifs d'Anyama Ivoiriens (par cercles)



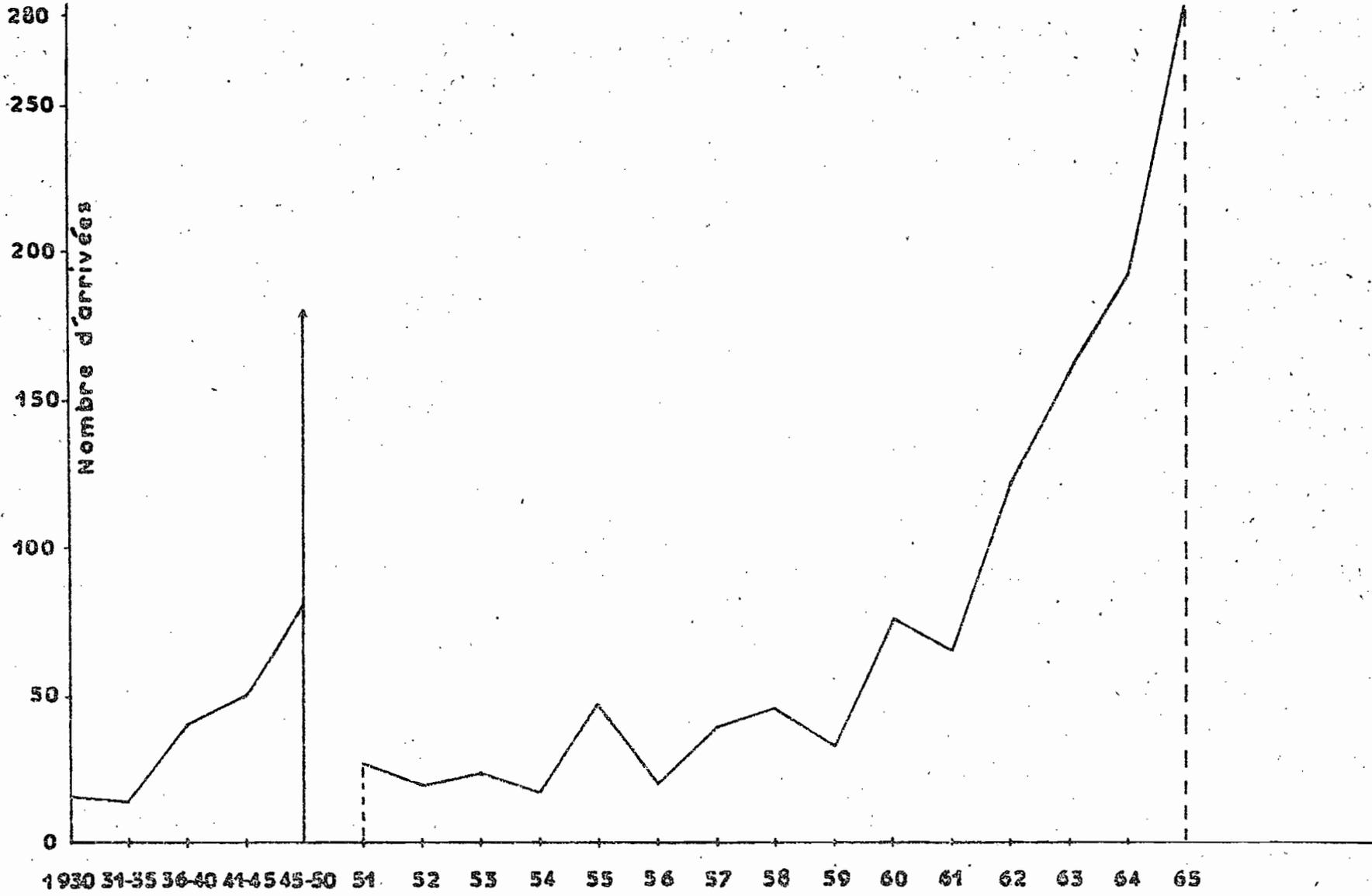
Lieux de naissance des non natifs d'Anyama non Ivoiriens (par pays)

dressée d'après un sondage au 1/5ème. Il porte sur 2.500 habitants: il apparait que sur ce total, 57% seulement des habitants ne sont pas natifs d'Anyama (c'est dire le taux très important de natalité chez les immigrants). Sur ces 1404 personnes, 60% sont natifs de Côte d'Ivoire, 40% d'un pays étranger.

De l'analyse de la carte on peut tirer les renseignements suivants:

- chez les non-ivoiriens, les Dioula du Mali et de Guinée constituent les plus gros effectifs (59,4%) suivis par les Voltaïque (23,8%) et les peuples du Niger et du Nigéria (8,3%)

- chez les Ivoiriens, un cercle se détache très nettement, c'est celui d'Odienné-Boundyali, pays des Malinké, 40,2% des non natifs d'Anyama sont arrivés de ce pays pauvre, déjà presque vide d'hommes, attirés par le mirage de la kola. L'importance du cercle de Bouaké, (11,3%) s'explique autant par les migrations des peuples Baoulé (5% de la population totale d'Anyama) que par le rôle de "plaque tournante" de l'immigration que joue la seconde ville ivoirienne. Agboville est le seul cercle proche d'Anyama qui participe activement au bilan migratoire (8,6%); quant à Abidjan (8,5%), le chiffre important de natifs est le fait de la décentralisation de la grande ville. Des autres cercles n'arrivent que des effectifs très réduits (0,3% des quatre cercles de Tabou, Sassandra, Grand-Lahou, Aboisso).



Date d'arrivée des immigrants (1/5)

ANALYSE DES MIGRATIONS

CAUSES ET MODALITES

Anyama est un centre très secondaire en regard de la capitale toute proche (24 km), dont la sphère d'influence s'est accrue de manière démesurée ces dernières années; l'arrière pays du port d'Abidjan couvre non seulement la Côte d'Ivoire, mais aussi d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Niger, Nigéria, Mali, Haute-Volta, Ghana, Guinée).

On s'attendrait donc à trouver à Anyama un centre-relai de l'immigration, ou du moins une ville d'accueil pour les immigrants déçus ou refoulés par la grande ville. Or si ces facteurs interviennent, ils ne sont absolument essentiels, pour expliquer la croissance de la ville; c'est Anyama elle-même qui a attiré le plus grand nombre de migrants.

1. CAUSES ATTRACTIVES ET MODALITES DES MIGRATIONS

A) La proximité d'Abidjan

Le rayonnement économique de la capitale ivoirienne, a entraîné le développement d'Anyama; en ce cas Abidjan est bien la cause de toutes les migrations vers Anyama. Mais son influence directe dans le but final des migrations n'est pas essentielle. Si nous étudions les étapes migratoires des nouveaux venus, il apparaît que seulement 10% d'entre eux sont passés par Abidjan, avant de s'installer à Anyama, et sur ce chiffre 20% sont restés moins d'un an à Abidjan. D'ailleurs une bonne part de ces migrants est constituée d'autochtones Attié qui ont fait leurs études dans la capitale. Ces chiffres annoncent un timide début de décentralisation de la grande ville, mais ne prouvent pas qu'Abidjan soit le but final des migrations.

Anyama pourrait être un centre-relai d'immigration; mais les documents chiffrés manquent complètement à ce sujet, il faudrait une enquête à Abidjan même. Un résultat nous est pourtant donné, par le calcul de l'accroissement théorique de la population d'Anyama entre le recensement de 1963 et celui de 1965. En partant du chiffre 9.732 (1963) et compte tenu du taux naturel d'accroissement (22 pour 1000) et surtout du nombre d'arrivées d'immigrants pendant cette période, la population théorique d'Anyama serait de:

- en 1964 :	9.732 + 210 + 960	=	10.900 habitants
- en 1965 :	10.900 + 230 + 1430	=	12.560 habitants

Or, la population d'Anyama en 1965 n'est que de 11.240 habitants, soit un déficit de plus de 1300 personnes. Faut-il en déduire qu'il s'agit là des migrants qui n'ont considéré Anyama que comme une étape vers Abidjan ? En réalité un doute plane quand à la validité du recensement "antivariolique" de 1963, que l'on considère en général comme surestimé (10 à 15% nous a-t-on dit) et ce rôle de relai d'Anyama n'existe peut-être même pas.

B) Le marché de la kola

Ce qui est certain c'est que la meilleure part de la population est venue à Anyama pour Anyama. A la question traditionnelle: "pourquoi avez-vous quitté le pays", tous les Soudano-Sahéliens répondent invariablement, qu'ils soient commerçants ou cultivateurs "pour faire le commerce de la kola". La réputation d'Anyama a dépassé les frontières de la Côte d'Ivoire, et c'est directement que les immigrants y sont venus dans l'espoir de faire fortune, comme les "frères" qui les y avaient précédés. Chiffre significatif, 72,4% des immigrants non ivoiriens, sont venus directement à Anyama, après avoir passé la frontière. Nous ne possédons pour les immigrants ivoirien que les dates d'arrivée à Anyama, mais il est probable qu'une bonne partie des Malinké (25% des immigrants d'Anyama) venus eux-aussi pour le commerce kolatier sont arrivés directement dans la ville.

C) Les autres causes

Pour les autres immigrants, les causes de départ sont beaucoup plus générales. Leur but principal était de trouver du travail en Basse-Côte, les récits d'un compatriote, la présence d'un ami sur place suffisait à les décider. Dans cette catégorie, deux principales branches:

a)- les travailleurs de la terre . Ils sont attirés par les plantations du Sud.

- Les Ivoiriens du Centre et de l'Ouest sont des immigrants d'ancienne date, les Baoulé et les Wobé notamment ont été adoptés par la population autochtone; beaucoup ont leur plantation personnelle.
- Les Sénoufo et les Djimini, peuples du Nord, sont des cultivateurs qui sont venus chercher au Sud des terres à manioc et à maïs.
- Le groupe important des Voltaïques (surtout représenté par l'ethnie Mossi) s'est implanté récemment. Cet apport entre dans le cadre beaucoup plus vaste de la Basse-Côte où les manoeuvres agricoles de plantations (européennes comme africaines) sont à 80% des Voltaïques. C'est en tant que tels qu'ils se sont installés à Anyama, au gré de la demande de main d'oeuvre.

b)- commerçants "professionnels" et fonctionnaires . L'arrivée de ces groupes d'immigrants est récente; elle correspond simplement aux besoins d'une ville nouvelle. La création de la sous-préfecture a été décisive pour les fonctionnaires; dans cette classe à part les différenciations ethniques important peu.

Chez les commerçants au contraire, les causes d'immigration sont variables.

- Les Libanais sont arrivés assez tôt à Anyama: à leur rôle traditionnel de "traitants" (cacao, café) ils ajoutent ceux de grossistes, de transporteurs.
- Les Nigériens et surtout les "Nago" du Nigéria, dans une mesure moindre les Sénégalais, tiennent en main le commerce de détail. Dans toutes les villes de Côte d'Ivoire leur arrivée concorde avec l'urbanisation de l'endroit.

2. LES CAUSES REPULSIVES: ORIGINE SOCIALE DES MIGRANTS

Nous ne tiendrons pas compte dans cette étude des migrations secondaires des "professionnels". A cette limite près il apparaît que la plupart des immigrants sont des ruraux. Une des causes de la croissance d'Anyama est donc un exode rural massif venu du Nord. Le recensement démographique ne donne aucun renseignement sur les professions antérieures des migrants, seuls des sondages ultérieurs, au cours de l'enquête socio-professionnelle nous permettent d'avancer les chiffres suivants, qui tiennent compte des ethnies et des professions actuelles des "actifs" interrogés.

Les manoeuvres agricoles (Mossi à 75%) sont tous d'anciens cultivateurs; deux d'entre eux sont d'anciens commerçants qui ont du quitter brutalement le pays. En règle absolue d'ailleurs, les immigrants qui ont embrassé une profession rurale sont tous d'anciens ruraux (cultivateurs Malinké, Sénoufo, Baoulé). Le cas des commerçants de kola est plus significatif: sur 62 commerçants de kola recensés, (Dioula et Malinké) 52 étaient cultivateurs au pays, 5 étaient des éleveurs (au Mali) 5 étaient déjà des commerçants; et sur les 38 Malinké recensés, 37 étaient d'anciens cultivateurs. Même forte proportion chez les artisans, dont la qualification professionnelle en arrivant à Anyama est très discutable.

Mais les causes de l'immigration sont beaucoup plus attractives que répulsives: si les jeunes gens affluent de Haute-Volta c'est pour vendre le travail de leurs bras afin de gagner suffisamment d'argent et acheter une femme au pays où ils retournent ensuite cultiver leur champ. Les Malinké qui quittent Odienné, région vide d'hommes, où ils leur serait facile d'assurer leur subsistance, viennent dans l'espoir de faire fortune, ou du moins de gagner de l'argent liquide. L'exode rural n'est pas provoqué par le manque de terre ou de nourriture mais il est dirigé vers le pays "monétaire" par excellence: la Basse-Côte et Abidjan. Les "cadeaux" expédiés au pays ne sont plus des pagnes, des moutons ou des vivres, ce sont des billets de 5.000 francs transmis à la famille par un ami qui se rend au pays, ou par un mandat télégraphique.

3. UN EXEMPLE PRECIS DE MIGRATION: LES MALINKÉ

Originaire du cercle d'Odienné, l'ethnie Malinké constitue le bloc d'immigrants le plus important par le nombre (plus de 2.000 personnes) et surtout celui qui offre le plus de cohésion. Quelques biographies, recueillies au hasard pour quelques familles nous fournissent d'utiles renseignements. Le tableau ci-après analyse les étapes migratoires et les professions successives de 10 chefs de concession représentant 146 personnes.

Le sondage est insuffisant pour que l'on puisse en déduire avec exactitude des chemins de migration. Une seule certitude: tous ces immigrants étaient cultivateurs au pays d'origine, et leur but est de devenir commerçant. Mais ces données permettent aussi de saisir l'étonnante fluidité de ces populations africaines du Nord, toujours en mouvement, et aussi la direction générale de ces migrations, orientées vers le Sud et Abidjan, avec le premier relai de Bouaké puis ceux des premières villes de la forêt, Divo, Daloa, Agboville.

Les migrations de 10 chefs de concession Malinké

Tableau N° 2

Profession exercée au pays - Date du premier départ	Première étape profession exercée durée du séjour	Seconde étape profession exercée durée du séjour	Troisième étape profession exercée durée du séjour	Date arrivée à Anyama - Professions successives
1 Cultivateur 1941	Petit commerçant à Bouaké 1941 - 1955			1955 Commerçant kola Agent d'expédition kola
2 Cultivateur 1950	Elève marabout à Anyama 1950 - 1955	Apprenti bijoutier à Divo 1955 - 1961	Bijoutier à Agboville 1961 - 1964	1964 - Bijoutier
3 Cultivateur 1937	Colporteur à Bamako (Mali) 1937-1942			1942 Commerçant kola
4 Cultivateur 1959				1959 - Colporteur de pagnes - Commerçant kola
5 Cultivateur 1940	Colporteur kola à Bouaké 1940-1942			1942 Commerçant kola
6 Cultivateur 1933	Tablier à Abidjan 1933 - 1953			1953 - Commerçant de pagnes
7 Cultivateur 1932	Manoeuvre agricole à Daloa 1932-1955	Commis à Abidjan 1955 - 1956		1956 - Colporteur de pagnes
8 Cultivateur 1943				1943 - Colporteur kola. Commerç. kola
9 Cultivateur 1954	Cultivateur à Anoumaba 1954-1959	Elève marabout à Bouaké 1959-1964		1964 Marabout
10 Cultivateur 1939	Commerçant kola à Abidjan 1939-1941	Commerçant kola à Abobo-Gare 1941-52		1952 - Commerçant kola et Planteur

Mais il ne faut pas croire que ces immigrants partent à l'aventure sans aucune garantie. Quitter le pays est presque une tradition chez les Malinké, et c'est selon les établissements des segments de la grande famille au Sud, que s'organiseront les étapes migratoires. Prenons comme exemple la famille du commerçant de kola Traoré. Celui-ci part du village de Samatiguila (près d'Odienné) en 1938, c'est son père qui tient la concession villageoise et cultive les champs. Ses trois frères sont déjà installés: le premier à Divo comme colporteur de pagnes, le second à Anoumaba comme commerçant de kola, le troisième à Tiémélékro comme cultivateur. Ses deux oncles sont: l'un petit boutiquier à Dakar, l'autre commerçant de kola à Anyama. Il sera tour à tour, commis à Divo, cultivateur à Anoumaba, puis colporteur et commerçant de kola à Anyama.

Il n'a qu'assez peu de chance de rentrer définitivement au pays, car c'est son frère aîné qui, à la mort du père ira lui succéder à la tête de la concession villageoise (les Malinké sont patrilinéaires).

4. PROBLEME DE LA STABILITE DES IMMIGRANTS

L'enquête démographique de septembre 1965 n'a tenu compte que des habitants installés définitivement, ce qui exclut la population "flottante" des immigrants en transit et des visiteurs, d'où une marge d'erreur considérable à la fois positive et négative dans le bilan démographique final. La mobilité est le caractère de base des populations des villes de Basse-Côte, et une enquête quantitative "dynamique" est à peu près impossible. De même que nous ne pouvions capter le rôle d'Anyama ville-relai d'immigration, nous ne pouvons déceler les phénomènes d'émigration, ou plutôt de retour au pays d'origine, que très indirectement. Par une enquête très limitée, nous n'avons appris que les intentions des gens, et le nombre de voyages au pays (mais non bien sûr les retours définitifs).

Il apparaît d'abord que les liens des immigrants avec le pays d'origine sont extrêmement forts, liens économiques et surtout familiaux. Les déracinés du Sud soutiennent par leur travail les deshérités du Nord, et l'idéal est de retourner au pays, une fois fortune faite. Tous les événements familiaux graves entraînent aussitôt un voyage au pays, maladie ou mort de ses parents, son propre mariage, cérémonies religieuses. Tel "Dioula" est retourné une seule fois au Mali en 16 années: c'était pour recevoir le Président Modibo Keita, en visite dans son village. Le manque d'argent limite le plus souvent le nombre de ces voyages, surtout pour les originaires de pays lointains: un Bété pourra se permettre de retourner plus fréquemment à Gagnoa, qu'un Malinké à Odienné ou un Sénégalais à Dakar, comme le montre le tableau ci-après. Mais tous font au moins un voyage au pays dans leur vie.

Tableau n° 3

Nombre	Ethnie	Durée de séjour à Anyama et nombre de retours moyen					
		1 à 10 ans		10 à 20 ans		plus de 20ans	
		N.c.c	N.r.m	N.c.c	N.r.m	N.c.c	N.r.m
20	Malinké (800 km)	9	2	7	5	4	6
12	Dioula (+900km)	7	1	4	3	1	2
10	Bété (=300km)	8	7	2	15		
8	Baoulé (=400km)	4	6	2	13	2	2
Total:		28		15		7	

La précision des réponses peut sembler surprenante, mais les immigrants se rappellent très exactement le nombre de voyages qu'ils ont fait au pays. C'est qu'à chaque retour correspond aussi un événement important ou du moins un cadeau généralement en numéraire; sur un revenu de 50.000 francs par an, un don de 10.000 francs ne s'oublie pas. (Nous verrons dans l'étude des budgets combien comptent ces "cadeaux").

Pourtant, malgré ces voyages, il ne faut pas conclure que les retours définitifs interviennent beaucoup: ce sont toujours des départs accidentels et de toute manière individuels, il n'y a pas de familles entières qui retournent au pays: un vieillard ira finir ses jours dans le village ancestral, ou un fils aîné, à la mort du père ira prendre au pays ses responsabilités de nouveau "pater familias" mais là s'arrête le mouvement.

Il y a une seule exception d'importance, qui rend impossible le calcul réel de la population permanente de la ville: la présence des manoeuvres agricoles Voltaïques et de leurs familles. L'enquête démographique n'a pas pu fixer de limite entre les "saisonniers" et les permanents. Selon le calendrier agricole il est probable que cette population doit varier entre 400 et 1200 personnes; le chiffre de septembre (886) donne une assez bonne moyenne, ce mois étant situé entre l' "hivernage" et la grande traite de novembre - décembre. De toute manière, cette population n'est pas stable, car l'ambition de tous les manoeuvres est de repartir au pays le plus vite possible, en prenant le train jusqu'à Dugadougou; les nombreux célibataires notamment ne cachent pas qu'ils ne sont là que pour réunir l'argent de la dot.

La marge d'erreur est donc forte entre les visiteurs qui s'établissent, les immigrants qui gagnent Abidjan, les travailleurs saisonniers: sans doute 10 à 15% en plus ou moins par rapport aux 11.242 habitants du recensement. La population d'Anyama est donc comprise entre 10.000 et 13.000 habitants.

STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES DES POPULATIONS D'ANYAMA

I - REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE (sondage au 1/5ème)

A) Les données générales

a) - Répartition par sexe

Sur le sondage au 1/5 portant sur 2541 personnes, les habitants recensés se répartissent en 1298 personnes du sexe masculin (51,1%) et 1243 personnes du sexe féminin (48,9%). Le sex-ratio global (nombre de femmes pour 1.000 hommes) est donc de 956 pour 1.000. L'indice de féminité est élevé et cela est surprenant pour une ville comme Anyama constituée d'immigrants de fraîche date. Vu la mobilité de la population, on s'attendrait à beaucoup plus forte proportion d'hommes. Nous trouverons l'explication de ce phénomène dans l'étude des situations matrimoniales (mariage avant le départ du pays d'origine, et polygamie très répandue). L'étude de la population par tranches d'âge apporte des variantes importantes.

Population d'Anyama par tranches d'âge (1/5)

Tableau n° 4

Ages	Hommes	Femmes	Total	% population totale	Sex-ratio
0 à 14ans	606	586	1192	46,9%	966‰
15 à 29ans	295	435	730) 51,5%	1474‰
30 à 59ans	363	215	578)	592‰
+ de 60ans	30	11	41	1,6	366‰
TOTAL	2541	1294	1247	100%	956‰

Sous l'apparent équilibre du sex-ratio global de la population, les différences par tranches d'âge sont remarquables.

Entre 0 et 15 ans la répartition par sexe est équilibrée (966 pour 1.000) malgré un léger excédent du sexe masculin, phénomène général. Mais entre 15 et 29 ans les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes (1.474 pour 1.000), et entre 30 et 59 ans les hommes presque deux fois plus nombreux que les femmes (592 pour 1.000); au-delà de 60 ans l'indice de féminité tombe à 366 pour 1.000. Ce double renversement est très visible sur la pyramide des âges de la ville, où on peut voir les excédents de population par sexe et par tranches d'âge. Sinon à la base de la pyramide il y a un "décalage" de près de 10 ans entre les hommes et les femmes: il n'y a que très peu de femmes âgées, puisqu'au-dessus de 40 ans on ne compte que 89 femmes pour 205 hommes (43 pour 100).

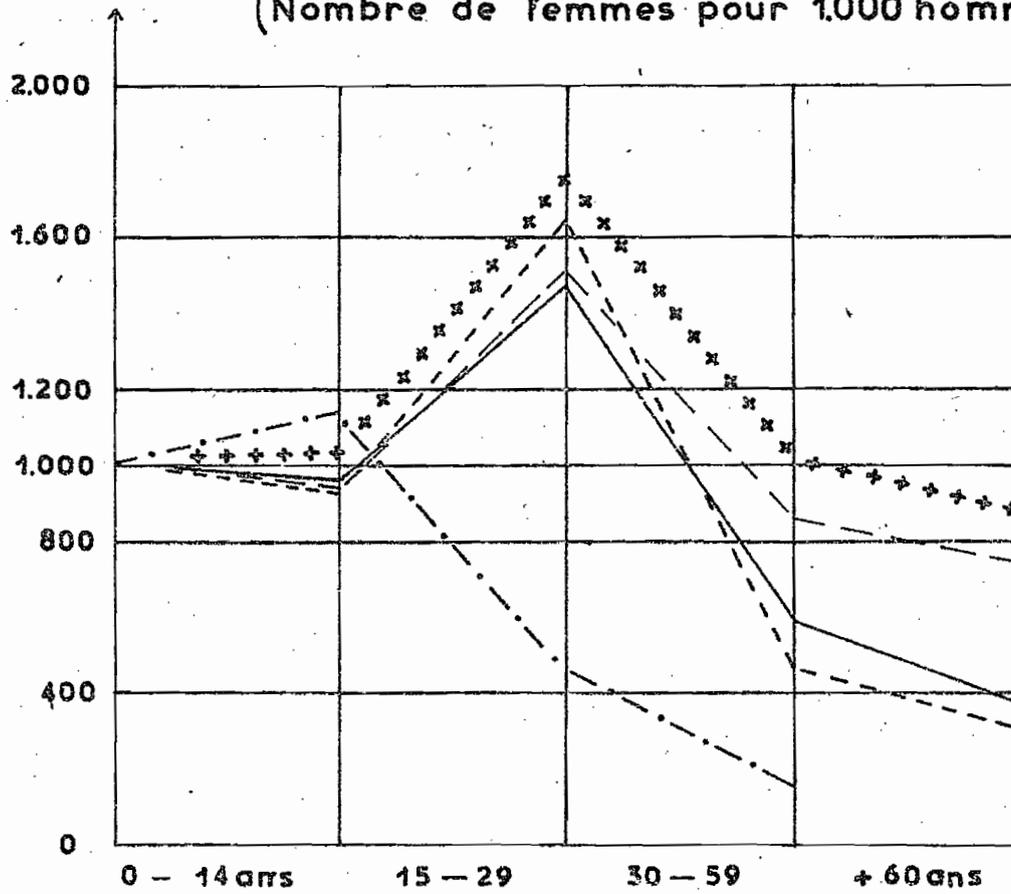
A ce phénomène plusieurs causes :

- les hommes se marient beaucoup plus tard que les femmes; il leur faut d'abord réunir l'argent de la dot: 27 ans est un âge moyen pour s'établir, alors qu'à 16 ans une femme peut déjà être mariée. Or les hommes d'âge mûr sont assez nombreux à Anyama, ville d'immigrants qui a besoin d'actifs: le décalage de 10 ans entre mari et femme subsiste

- la polygamie accentue encore le phénomène, dans cette ville où dominent les musulmans: on assiste à un véritable "roulement" d'épouses. Lors d'un retour au pays, on ramène la vieille femme qui gardera la concession, et l'on épouse une fille de 18 ans (les différences d'âge entre mari et femme dépassent parfois 40 ans).

- pour ce qui est des gens âgés le déséquilibre s'explique par les fonctions économiques respectives des deux sexes dans la société commerçante des "Dioula". Si les vieillards peuvent encore trier la kola, les vieilles femmes ne tiennent ^{plus} une "table" au marché et elles sont renvoyées au pays.

Evolution du Sex-Ratio
par tranche d'âge et par ethnie
(Nombre de femmes pour 1.000 hommes)



- Anyama (ensemble)
- - - Soudano-Sahéliens
- - - Peuples du Sud
- +++++ Autres Ivoiriens
- . - . - Voltaïques

b)- Répartition par âge

La pyramide des âges comporte d'autres anomalies, outre la répartition par sexe. La base de l'édifice est solide grâce au taux de natalité très élevé, 46,3% des habitants ont moins de 15 ans. Puis la pyramide se creuse entre 10 et 25 ans pour les hommes, entre 10 et 15 ans pour les femmes. C'est l'âge où l'on reste au pays; les jeunes filles apprennent leur métier de ménagère en attendant le mariage, les adolescents s'endurcissent au travail de la terre. Cette longue attente au pays de l'homme (la plupart des immigrants n'arrivent qu'après l'âge de 25 ans) explique indirectement le nombre élevé de femmes: beaucoup d'immigrants ne s'installent à Anyama qu'une fois mariés. Le caractère méthodique, parceque traditionnel des migrations vers la Basse-Côte, discipline l'exode rural. On ne trouve pas à Anyama la porportion énorme d'adultes actifs (ou en chômage) commune aux villes d'Afrique Noire, dont nous parle par exemple M. Vennetier ("Un quartier suburbain de Brazzaville: Moukondji Ngouaka").

B) Les données particulières

1. Variations suivants les ethnies

L'énorme masse des soudano-sahéliens, en s'accolant au village Attié a conféré à l'ensemble de la population d'Anyama ses structures démographiques. En isolant ces populations par ethnies, nous saisisseront mieux les différences de détail.

a)- Les peuples lagunaires. Nous groupons sous cette rubrique la population autochtone des Attié et des anciens immigrés Apolloniens. Ils constituent la base du village, le bloc stabilisé. Cela se lit dans les chiffres. Le sex-ratio global est en effet exactement de 1.000 pour 1.000. On retrouve pourtant les mêmes différences au niveau des tranches d'âge que dans la pyramide globale bien qu'elles soient atténuées. De 0 à 14 ans l'excédent masculin est toujours

REPARTITION DE LA POPULATION PAR ETHNIES ET TRANCHES D'AGE

(1/5ème)

Tableau n° 5

ETHNIES	0 - 14 ans		14 - 29 ans		30 - 59 ans		+ de 60 ans		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	
Lagunaires	131	123	38	57	59	51	8	6	473
Soudano-Sahéliens	319	303	157	258	188	87	13	3	1328
Autres Ivoiriens	99	97	45	79	53	51	6	2	432
Non-Ivoiriens	32	34	11	21	27	20	2	0	147
Voltaïques	25	29	44	20	36	6	1	0	161
TOTAL	606	586	295	435	363	215	30	11	2541

léger (938 pour 1000), de 14 à 29 le sex-ratio monte de 1500 pour 1000 avant de s'abaisser à 864 pour 1000 entre 30 et 59 ans, puis à 750 pour 1000 au-dessus de 60 ans. Le décalage des dix années est toujours sensible, bien que les fils des planteurs Attié, aidés financièrement par leurs parents se marient plus tôt, mais il n'y a pas ici la brusque chute de l'indice de féminité au niveau des tranches d'âge supérieures à 30 ans. Les Attié sont catholiques bien que polygames et l'on ne répudie pas les femmes. Il y a proportionnellement chez eux deux fois plus de femmes de plus de 60 ans que dans l'ensemble d'Anyama.

La pyramide des âges est également plus équilibrée que pour l'ensemble de la ville. La base de la pyramide est forte: 53,6% de la population sont constitués de moins de 15 ans (46,9% pour Anyama) alors que les adultes ne comptent que pour 43,3% (contre 51,5%). Chez les hommes, les classes creuses se situent entre 15 et 30 ans; le phénomène doit être attribué au niveau économique et culturel assez élevé de cette société de planteurs: il n'y a pas de famille qui n'ait un garçon au collège à Abidjan ou un grand fils fonctionnaire. Les mariages ayant lieu au niveau des clans du village, la différence numérique entre garçons et filles de 15 à 30 ans, nous donne une idée de cette émigration (19 personnes sur 473 habitants).

b) Les immigrants non ivoiriens et soudano-sahéliens

Nous n'entrerons pas dans les détails particuliers à chaque ethnie: d'ailleurs pour les immigrants de Nord les variations avec la pyramide d'ensemble de la ville ne sont pas grandes. La pyramide des âges de la population soudano-sahélienne en est la réplique fidèle et la répartition par tranche d'âge et par sexe n'est guère différente, quoique les contrastes soient plus accusés (proportion plus forte de femmes de 15 à 29 ans, plus faible au-dessus de 30 ans).

Variations du sex-ratio chez les Dioula et
les non-ivoiriens par tranches d'âge

Tableau n° 6

Agés	Hommes	Femmes	Total	% populat. totale	Sex- ratio	Sex-ratio ensemble d'Anyama
0-14 ans	319	303	622	46,8%	949%	966%
15-29 ans	157	258	415) 51,9%	1643%	1474%
30-59 ans	188	87	275)	462%
+ de 60 ans	13	3	16	1,3%	333%	366%
TOTAL	677	651	1328	100%	947%	956%

c)- Les immigrants ivoiriens

La pyramide des âges et la répartition par tranches d'âge des immigrants Ivoiriens serait intermédiaire entre celles des populations autochtones et celles des Soudano-Sahéliens: base solide, décalage entre mari et femmes, retours au pays moins fréquents. Mais l'ethnie Baoulé, bien représentée (571 personnes au total dans la ville) introduit un bouleversement. Le sex-ratio global pour les immigrants Ivoiriens passe à 1078 pour 1000 (1300 pour 1000 pour les seuls Baoulé). Du même coup si les femmes de 15 à 29 ans sont toujours nombreuses (1755 pour 1000), elles sont encore au-dessus de 30 ans aussi nombreuses que les hommes. Le phénomène est d'origine "professionnelle"; la liberté de moeurs des femmes Baoulé est connue, et leur réponse "concubine" au questionnaire socio-professionnel était un euphémisme.

d)- Le cas des immigrants voltaïques

Inversement les hommes Voltaïques sont beaucoup plus nombreux que les femmes et la pyramide des âges montre que l'on a vraiment à faire à une population mouvante.

Variations du sex-ratio chez les Voltaïques

d'Anyama par tranches d'âge

Tableau n° 7

Ages	Hommes	Femmes	Total	% populat. totale	Sex- ratio	Sex-ratio ensemble d'Anyama
0-14 ans	25	29	54	33,5%	1160‰	366‰
15-29 ans	44	20	64) 65,8%	454‰	1474‰
30-59 ans	36	6	42		166‰	592‰
+ 60 ans	1	0	1	0,7%		366‰
TOTAL	106	55	161	100%	518‰	956‰

La plus grande partie de la populations est constituée d'actifs jeunes (60% de la population entre 20 et 45 ans). Ce sont les manoeuvres agricoles dont nous avons déjà parlé : une bonne part sont des célibataires qui attendent de retourner au pays pour se marier. Entre 14 et 60 ans on compte chez les Voltaïques environ 1 femme pour 4 hommes.

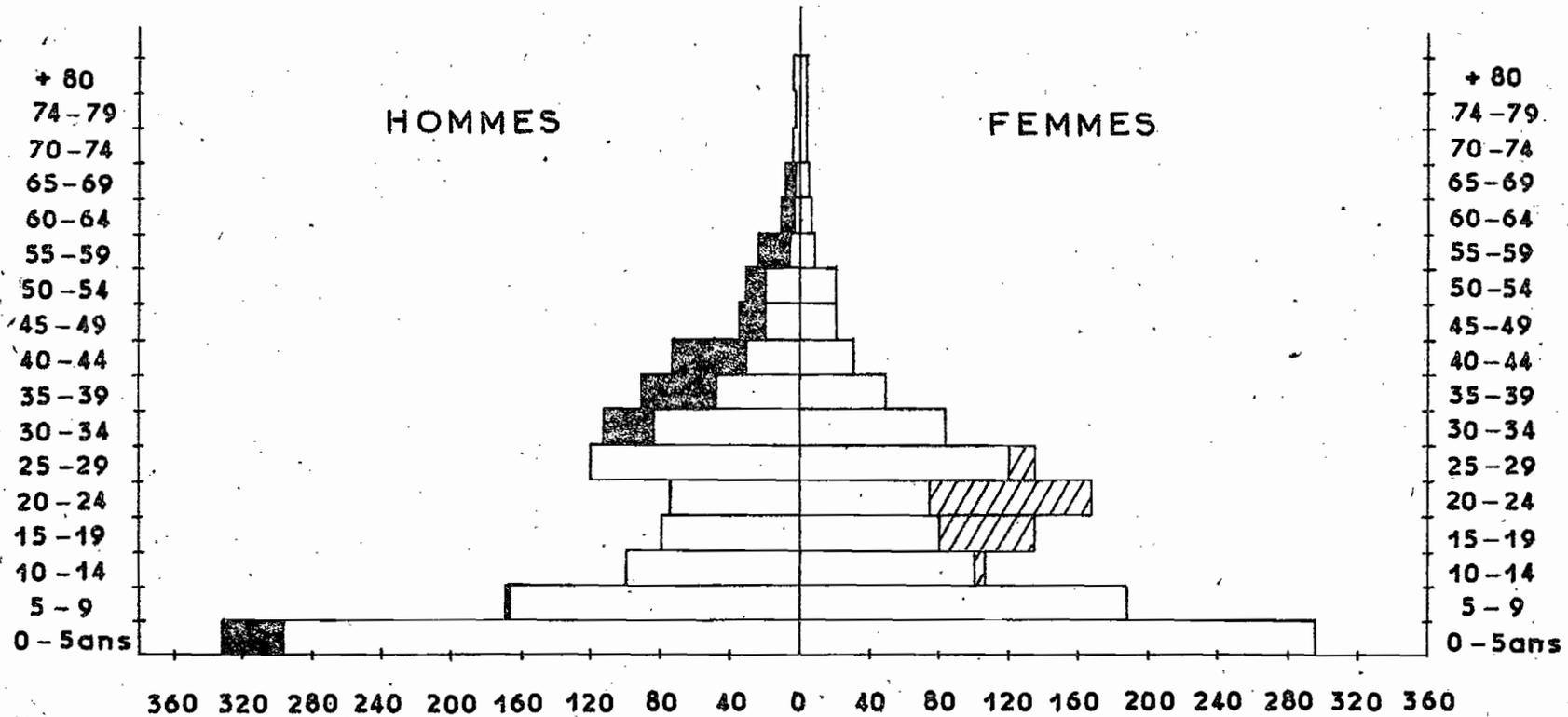
2. Variations selon les dates d'arrivée

Sans tenir compte des ethnies, il nous a paru bon de capter de manière dynamique la formation de la population actuelle d'Anyama. Une pyramide des âges ne tenant compte que des immigrants récents (arrivés après 1960) permet de mieux saisir le mécanisme des migrations et de comprendre les anomalies de la pyramide globale de la population d'Anyama. On retrouve ici en plus nettement marqué le décalage des 10 ans entre sexe masculin et féminin. Entre 0 et 25 ans les femmes sont de loin les plus nombreuses (1690 pour 1000). Ce n'est qu'après le cap des 25 ans que les hommes quittent le pays, dès lors le sex-ratio des plus de 25 ans tombe à 470 femmes pour 1000 hommes. Au total il arrive donc autant d'hommes que de femmes, de là à conclure qu'ils arrivent mariés il n'y a qu'un pas. Mais nous verrons plus loin que si la date de formation du ménage corres-

pond souvent à la date d'arrivée, ce n'est pas toujours le cas. Sur les 185 femmes arrivées entre 1960 et 1965 et âgées de 16 à 25 ans, il y a aussi les premières épouses que leurs maris font venir bien après leur installation pour s'occuper du champ ou prendre un petit commerce, il y a les secondes femmes que l'on a épousé lors d'un voyage au pays, et qui viennent mettre leur enfant au monde à Anyama (le chiffre élevé des naissances pendant ces 5 années le montre).

ANYAMA

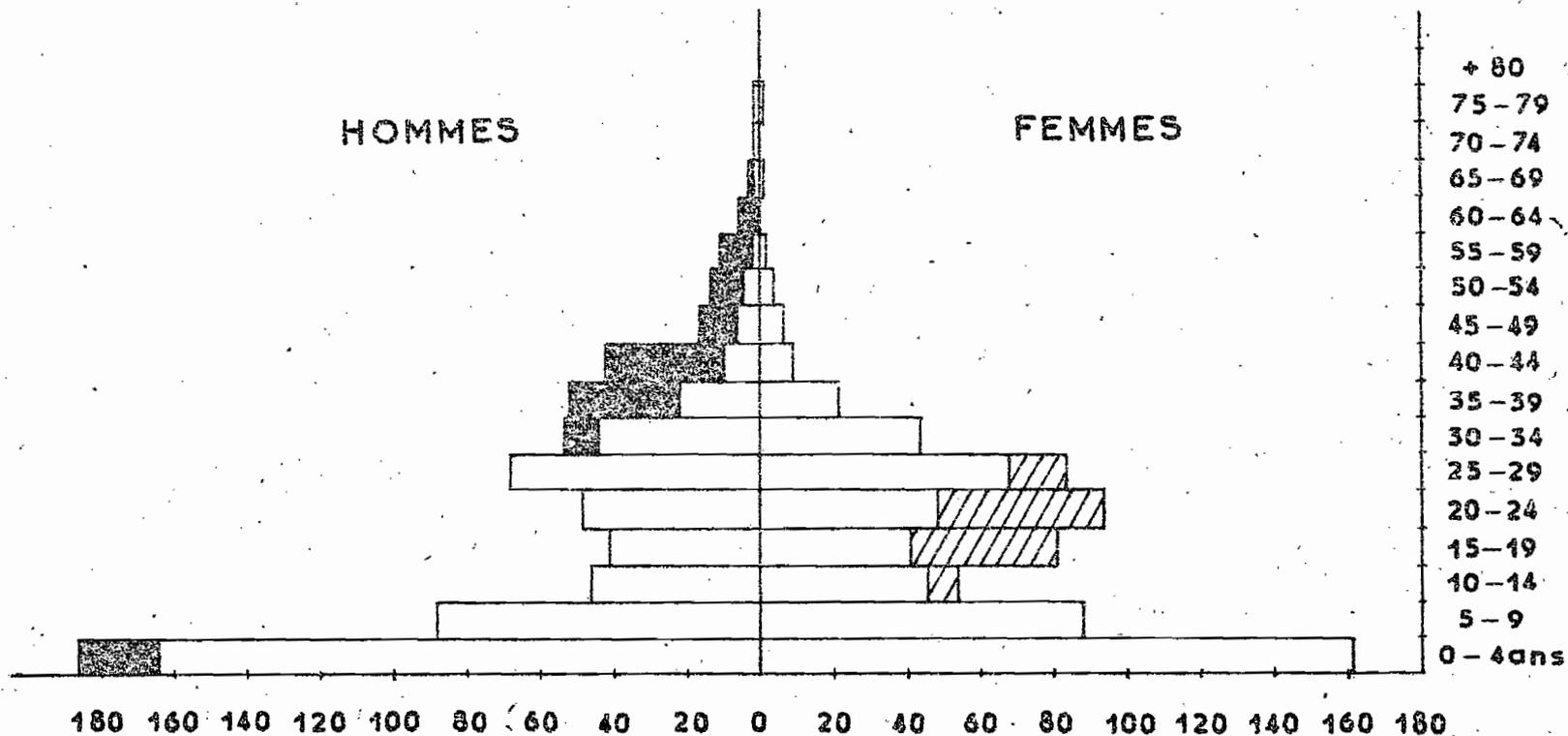
Pyramide des âges
des habitants d'Anyama
Sondage 1/5



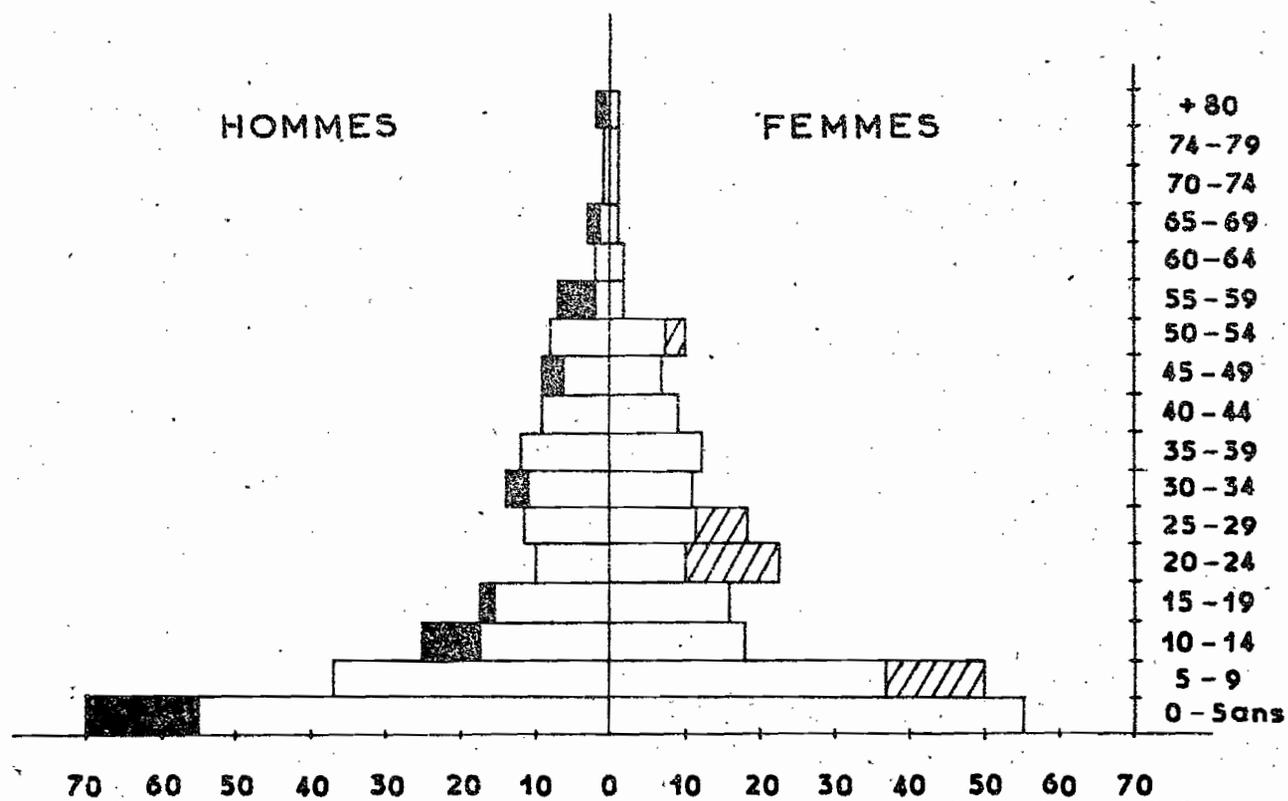
DIOULAS

Pyramide des âges des
Soudano-Sahéliens d'Anyama

Sondage 1/5

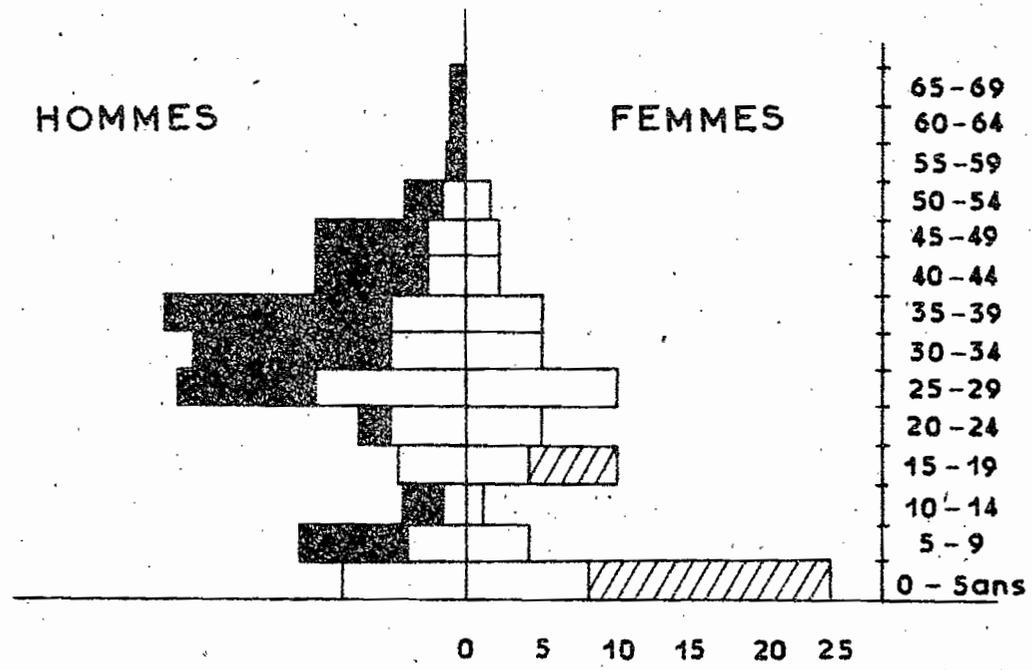


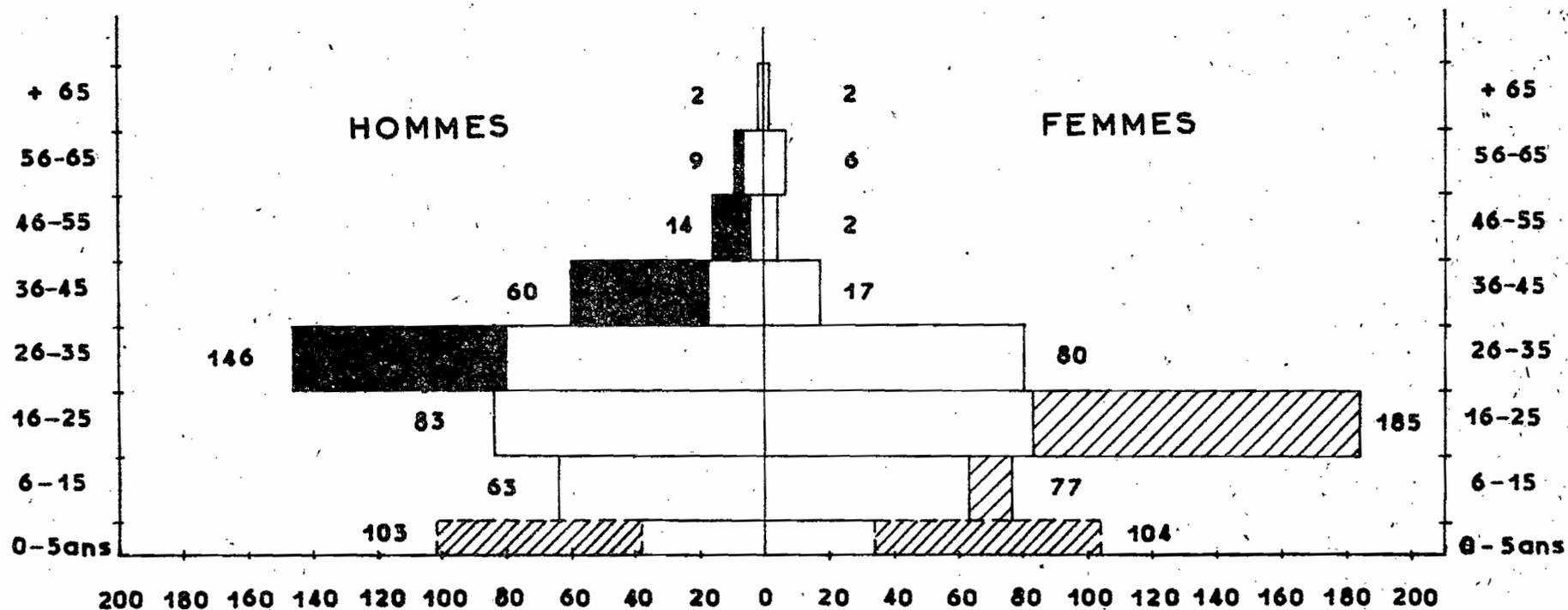
Pyramide des âges des autochtones
d'Anyama
Sondage 1/5



VOLTAIQUES

Pyramide des âges
des immigrants voltaïques
Sondage 1/5





Pyramide des Ages des immigrants récents (après 1960)

Il n'est pas tenu compte des arrivants

////// Enfants nés à Anyama depuis l'arrivée

autochtones (Adzopé Abengourou etc)

{ G 66
F 70

Sondage 1/5

STRUCTURES MATRIMONIALES ET FAMILIALES

I) ISOLÉS CELIBATAIRES ET CHEFS DE MÉNAGE

A) Limite de l'enquête

L'enquête démographique laisse apparaître ici de gros défauts. Elle a donné le chiffre 2501 chefs de ménage et isolés actifs, mais:

- certaines "concessions" ayant été oubliées lors du recensement, il a été fait des "raccrocs" qui ne tenaient compte ni des ethnies ni des professions; aussi nos documents précis ne portent-ils que sur 1903 chefs de ménage (sur 2035) et 415 isolés (sur 466) soit 2318 au total

- la définition du ménage "restreint" a été mal comprise par les enquêteurs, ainsi que celle de l'"isolé". Trop souvent des manoeuvres agricoles locataires ont été comptés comme faisant partie intégrante de la famille, et inversement certains fils ont été recensés sous la rubrique "isolés". Mais la marge d'erreur est très nettement en faveur de l'intégration d'étrangers dans la famille.

De ceci découlent deux fautes de base: le nombre relativement faible d'isolés, et la taille trop grande des ménages restreints.

Comparons par exemple avec la ville de Toumodi, où l'on compte 641 isolés pour 5338 habitants (soit 12% de la population) et où la taille moyenne des ménages de 2 personnes et plus est de 4,89.

A Anyama 4,4% seulement de la population serait constituée d'isolés et la taille moyenne des ménages serait de 5,28.

A cette réserve près nous pouvons utiliser ces chiffres pour Anyama, en espérant que les erreurs auront été uniformes, par quartier et par ethnie, lors de l'enquête. Nous considérerons les personnes composant le ménage restreint non comme la famille, au sens européen du terme mais plutôt comme les membres d'une unité budgétaire.

B) Répartition ethnique des isolés

Les isolés et les chefs de ménage forment la meilleure part de la population active d'Anyama. Au sein des différentes ethnies les répartitions respectives expliquent les anomalies que nous avons rencontrées dans la composition de certains peuples par tranches d'âge. Le tableau suivant nous montre le pourcentage d'isolés par rapport aux chefs de ménage. On comprend dès lors mieux leur rôle dans la vie économique de la ville. Le nombre d'isolés est lié à l'ethnie et à la profession. Ils sont très nombreux parmi les Voltaïques, manoeuvres agricoles et chez les originaires du Niger et du Nigeria, petits commerçants et boutiquiers: d'où une forte proportion d'adultes du sexe masculin dans la pyramide des âges. Le pourcentage est minimum chez les peuples du Sud: sur leur propre territoire, les Attié ne sont que rarement "isolés".

Rapport entre isolés et chefs de ménage
suivant les ethnies

Tableau n° 8

Ethnies	Nombre d'isolés	Nombre cumulé de C.M. et d'isolés	Pourcentage d'isolés
Soudano-Sahéliens	150	1133	13,25%
Peuples du Centre	27	145	18,62%
Peuples du Nord	17	87	19,54%
Peuples de l'Ouest	19	168	11,30%
Peuples du Sud	23	326	7,05%
Niger - Nigeria	53	133	39,80%
Voltaïques	103	225	45,70%
Divers	23	101	22,70%
TOTAL	415	2318	17,90%

II - STRUCTURES MATRIMONIALES ET FAMILIALES

A) La formation des ménages

Le nombre de personnes mariées est important à Anyama; cela peut étonner dans une ville d'immigrants récents. Cela est dû à un caractère constant des migrations des peuples du Nord: les hommes n'arrivent qu'après l'âge de 25 ans, et en général déjà mariés. Le tableau suivant porte sur 360 ménages d'immigrants et tient compte des dates d'arrivée et des dates de formation du ménage (première épouse). Il apparaît que la majorité des arrivants sont mariés en arrivant à Anyama ou du moins se marient dans l'année qui suit l'arrivée, les hommes préparant le terrain avant de faire venir leur future épouse. Puis, après installation, les petits groupes de célibataires se marient à leur tour. L'effectif relativement important de ceux qui se marient plus de 5 ans après leur arrivée est surtout le fait de fils d'immigrants anciens, parvenus à l'âge adulte.

Comparaision entre les dates de mariage
et les dates d'arrivée chez les
immigrants mariés

Tableau n° 8

	Mariages avant l'arrivée	Dans l'année d'arrivée	Après l'arrivée					
			1 an après	2 ans	3	4	5	+ de 5
Nombre	190	52	9	15	15	12	13	54
Pourcentage total mariages	52,7%	14,4%	2,8%	4,2%	4,2%	3,1%	3,6%	15%

B) Le choix des femmes

a)- Les traditions

Comme partout en Afrique, l'endogamie au niveau d'une même ethnie est la règle à peu près absolue. Mieux, les mariages se nouent en général dans le même village, dans le même clan.

Chez les Attié la règle coutumière de l'héritage influe très souvent sur le choix des épouses. Pour que le patrimoine ne quitte pas la famille, on tourne fréquemment la coutume matrilineaire: le fils épouse la fille de la soeur du père. L'exogamie se situe au niveau du lignage, mais nullement au niveau du clan (Woueu). Les Attié se marient entre eux et vont rarement chercher leurs femmes au delà d'Anyama-Adjamé ou Anyama-Ahouabo.

L'endogamie est encore plus spectaculaire chez les peuples du Nord, de tradition patrilinéaire, ou des villages entiers portent le même nom que l'ancêtre fondateur. Les habitants du village de Samatiguila, l'un des fiefs de l'immigration Malinké sont groupés en deux gros clans, les Savanne et les Samassi: avant leur mariage les conjoints portent souvent déjà le même nom.

Pour ceux qui ne se sont pas mariés avant le départ, un voyage au pays est absolument nécessaire; ils doivent se marier avec une fille du pays d'origine, celle-là même que le père de famille lui aura choisi, ou à défaut du père l'un des "faiseurs de mariage" du village. La polygamie ne change pas grand chose, les autres femmes sont elles aussi (en règle un peu moins absolue) originaires du pays. Reprenons l'exemple des 10 chefs de concession "Malinké" dont nous avons suivis les étapes migratoires. Le lien avec le pays reste toujours aussi puissant.

Origine comparée des conjoints

sur 10 ménages Malinké

Tableau n° 10

Age du mari	Village d'origine (cercle)	Origine première épouse	Origine seconde épouse	Origine troisième épouse
43 ans	Samatiguila (Odienné)	Samatiguila	Samatiguila	
34 ans	Odienné-ville	Odienné	Odienné	
56 ans	N'Gromasso (Odienné)	Boundyali (Odienné)	N'Gromasso	N'Gromasso
35 ans	Kimbuila (Odienné)	Kimbuila		
44 ans	Samatiguila	Samatiguila	Samatiguila	
52 ans	Guéleba (Odienné)	Guéleba		
46 ans	Samatiguila	Samatiguila		
47 ans	Odienné	Odienné	Odienné	Odienné
27 ans	Samatiguila	Odienné		
49 ans	Samatiguila	Samatiguila	Samatiguila	

b)- Les mariages interethniques

Toutefois, la ville attaque les traditions; la grande famille du pays se réduit à Anyama à un segment de lignage. Malgré les liens familiaux qui restent remarquablement forts chez ces musulmans du Nord, le fait urbain apporte un certain sentiment d'indépendance, notamment chez les anciens immigrants qui ont l'impression de s'"être fait" eux-mêmes depuis leur départ, et chez les jeunes qui se libèrent chaque jour d'une nouvelle entrave de la tradition.

8% des mariages (en tenant compte de la polygamie) sont ainsi des mariages interethniques. Ils sont surtout le fait des fonctionnaires et des jeunes gens qui ont suivi des études, mais aussi des gros commerçants qui épousent en seconde ou troisième nocés une femme de leur choix. Comme par hasard ce sont les femmes Baoulé qui acceptent le plus facilement ces mariages "contre-tradition", 60% des femmes étrangères appartiennent à cette ethnie.

c)- La polygamie

Tableau n° 11

Répartition des ménages mono-games et poly-games (1/5)

Ethnies	Mariés 1 fois	2 fois	3 fois	+ de 3 fois	Total Hommes	Nombre de femmes
Soudano- Sahéliens	176	65	15	2	258	360
Autres ethnies	113	27	5	1	146	187
Pourcentage des maria- ges totaux	75,5%	22,7%	5%	0,8%	404	547

Taux de polygamie - Soudano-Sahéliens : 1,39
Autres : 1,28

Le taux de polygamie est presque aussi élevé chez les autochtones et les autres immigrants que chez les Soudano-Sahéliens musulmans. La polygamie n'est absolument pas affaire de religion (les Attié sont farouchement catholiques) mais de "standing"; elle est donc avant tout l'apanage des hommes déjà mûrs, capable d'assurer la subsistance d'une nombreuse famille.

Il y a bien sûr des réserves à faire: ceux des non-musulmans qui ont atteint un certain degré d'instruction tentent de prêcher les avantages de la monogamie, un noyau familial plus restreint, une meilleure éducation des enfants. Mais ce sont surtout les jeunes qui défendent la monogamie.... qui sait si plus tard ?

La polygamie est avant tout une question d'âge; sur les 115 polygames du sondage au 1/5 nous avons trouvé 88% d'hommes de plus de 35 ans et 62% de plus de 45 ans. Seuls les riches planteurs Ivoiriens ou les commerçants Dioula ou Malinké ont les moyens de nourrir plusieurs femmes. La proportion de polygames de moins de 35 ans est un peu plus forte chez les Soudano-sahéliens, pour des raisons religieuses vraisemblablement. Mais tel jeune Malinké de 31 ans avait épousé 3 femmes: les deux dernières l'ont quitté peu après: il n'était pas assez riche, et la polygamie est avant tout une fonction économique pour le mari.

Le plus souvent on épouse une seconde femme longtemps après la première: c'est une récompense, le fruit d'une certaine promotion, de la réussite économique; on investit son capital en achetant une femme; certains préfèrent construire une maison en "dur" ou acheter un "taxi-brousse".

LES ACTIVITES DES HABITANTS D'ANYAMA

I - LES DONNEES GENERALES

A) La population active, méthode d'enquête et définition

L'enquête démographique est encore d'une exactitude limitée en ce domaine, mais c'est le fait du mode même de vie des populations africaines; il est fort difficile de les ranger qualitativement et quantitativement dans des catégories socio-professionnelles strictes.

- Qualitativement d'abord : les réponses aux questionnaires ne font apparaître que la profession principale de l'individu; bien souvent il exercera plusieurs professions à la fois, ou du moins changera de métier suivant les saisons: cela est le fruit d'une non spécialisation de base et des variations de l'offre d'emploi selon les époques de l'année. Pendant la grande traite de décembre, les manoeuvres agricoles deviendront colporteurs de kola, et avant la saison des pluies tel petit cultivateur louera ses services en tant que "contractuel" pour préparer le champ du voisin. On découvre ainsi de multiples associations: commerçant de pagnes et exportateur de kola, planteur et transporteur. Nous verrons pourtant que généralement, tout tourne autour du commerce de la noix de kola, activité secondaire dans tous les milieux: planteurs, cultivateurs, boutiquiers, chauffeurs, transporteurs, et même artisans.

- Quantitativement, il est tout aussi difficile de cerner la population active. Une seule certitude: les chefs de ménage et les isolés sont bien des actifs; mais comment définir le rôle des femmes, manoeuvres polyvalents ? Le plus souvent, dans la case "profession" on trouve mentionné "aide familiale" ou "ménagère". Les femmes de cultivateurs, par exemple qui font la meilleure part du travail aux champs, ne déclarent pas de profession. Quelques femmes Dioula se disent commerçantes, quelques "diplômées" se disent dactylos, laborantines, fonctionnaires.

C'est selon ces considérations que nous avons effectué les dépouillements de l'enquête. Nous n'avons relevé exhaustivement que les professions des chefs de ménage et des isolés et n'avons utilisé pour le calcul de la population active qu'un sondage au 1/5ème.

Il apparait les pourcentages suivants:

- chefs de ménage et isolés : 22,2% de la population totale
- population active recensée: 29,2% de la population totale.

En admettant ce dernier taux d'activité de 29,2%, le nombre de personnes à charge par adulte en activité est de 2,42 et davantage en tenant compte des isolés actifs qui font vivre leur famille par des envois d'argent au pays. Ce chiffre important s'explique surtout par la jeunesse de la population d'Anyama (46,9% d'individus de moins de 15 ans).

B) La catégories socio-professionnelles

a) - Par secteur d'activité

Tableau n° 12

Secteur d'activité	% chefs de ménage et isolés	% population active
Agriculture	26,8 %	23 %
Artisanat Bâtiment	11,6	9,3
Commerce, transports	49,6	53,4
Administration services divers	7,9	9,1
Non classés et sans profession	3,1	5,2

La prépondérance du secteur commercial apparaît avec éclat: les deux tiers des actifs font partie du secteur tertiaire. Cette supériorité est encore plus nette sur la population active globale, les femmes commerçantes et fonctionnaires ayant déclaré leur profession. Notons que le personnel administratif est peu représenté: Anyama n'est encore qu'une sous-préfecture très récente.

Le secteur primaire englobe encore près du 1/4 de la population active, bien que le rôle des femmes n'apparaisse pas.

Le secteur secondaire est très pauvre en actifs. Cette faiblesse serait encore plus flagrante si la conjoncture actuelle n'avait fait affluer à Anyama les ouvriers du bâtiment.

b)- Par statut professionnel

Les 3/4 des actifs travaillent dans l'agriculture et le commerce: le nombre "d'indépendants" est donc beaucoup plus élevé que celui des salariés, qui groupent seulement les manoeuvres agricoles, les commis, les fonctionnaires, les chauffeurs et un certain nombre d'artisans: au total 24,7% seulement de la population active est constituée de salariés (dans la ville de Toumodi, où il est vrai le secteur secondaire et tertiaire "administratif" sont plus développés, la proportion était de 38,2%).

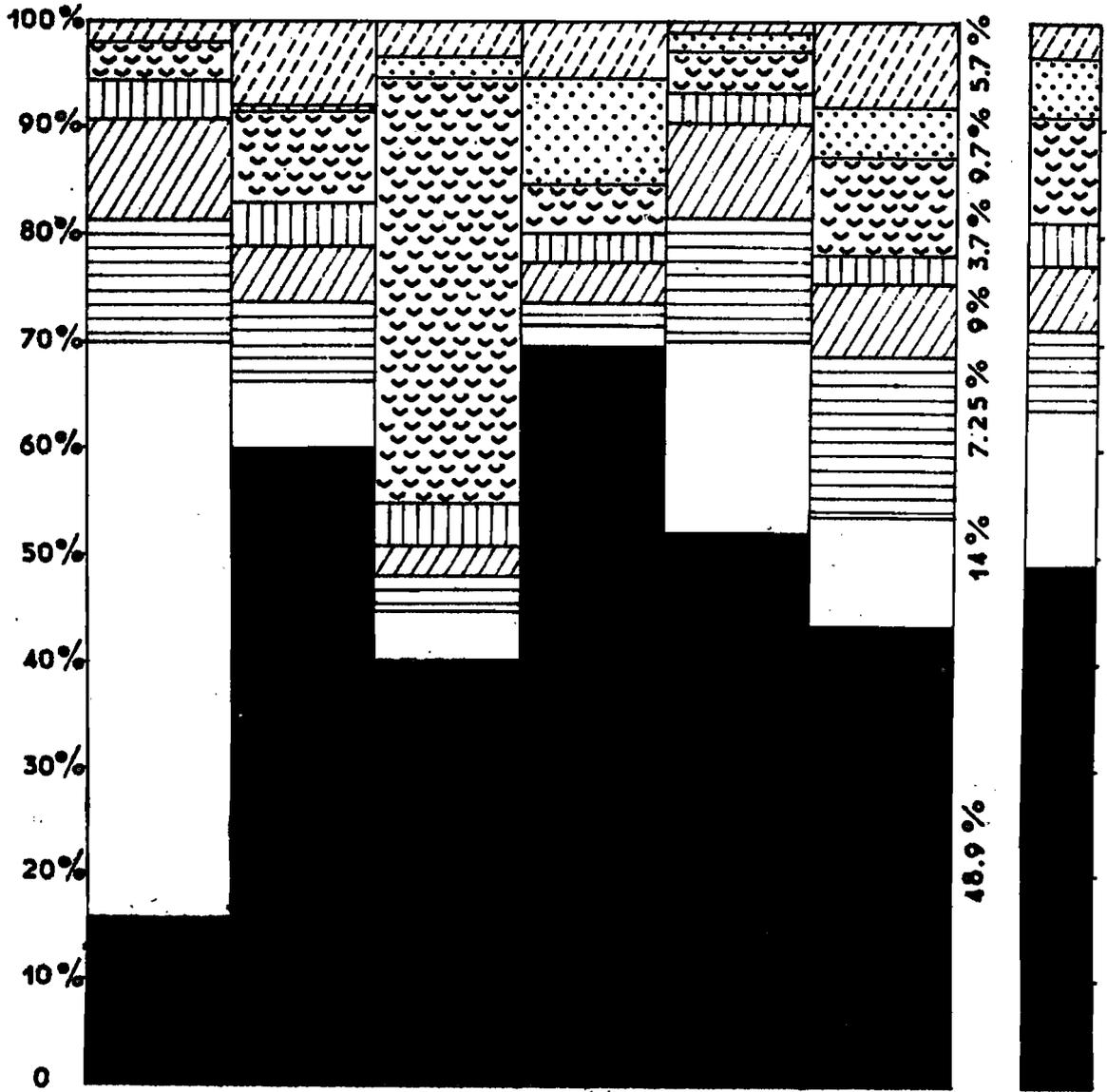
C) Répartition ethnique des chefs de ménage et isolés par profession

a)- Répartition ethnique des chefs de ménage et isolés

Selon les ethnies, le nombre de personnes à charge pour les actifs varie sensiblement. Certains peuples comportent une proportion considérable d'adultes actifs, correspondant à un nombre important d'isolés actifs. Les Voltaïques notamment ainsi que les commerçants du Niger et du Nigéria sont dans ce cas: les uns, avec

Répartition ethnique des actifs

Répartition ethnique des chefs de ménage et isolés actifs par profession



Planteurs Cultiva Manoeu Commer Chauff Artisans
 teurs vres çants feurs
 ■ Peuples Peuples Peuples Peuples Peuples Peuples Niger Divers
 Sahéliens du Sud de l'Ouest du Centre du Nord Voltaïques Niger
 Divers

8% de la population totale possède 10% des chefs de ménage et des isolés actifs; les autres avec moins de 4% du total comptent 5,75% des actifs.

Inversement les autochtones, chez lesquels on compte un nombre élevé de jeunes et de vieillards, avec 18% de la population ne réunissent que 14% des actifs.

Nombre d'actifs par ethnie

Tableau n° 13

Ethnies	Nombre total de représentants	Nombre de chefs de ménage et d'isolés	Nombre de personnes à charge
Soudano-Sahéliens	5352	1133	3,72
Peuples du Sud	1936	326	4,93
Peuples West	804	168	3,78
Peuples Centres	692	145	3,77
Voltaïques	882	225	2,92
Peuples Nord	359	87	3,22
Niger - Nigéria	413	133	2,10
Divers	316		

Le contraste est particulièrement net entre les Nigériens qui n'ont que deux personnes à charge et les autochtones qui en ont cinq. Il est vrai que si l'on tenait compte des personnes qu'ils font vivre au pays, par des envois d'argent, ces chiffres devraient être augmentés.

b) - Professions et ethnies

La répartition des chefs de ménages et des isolés par ethnie et par profession oppose encore les peuples Attié et Ivoiriens aux autres immigrants. Les premiers comptent 80% des planteurs de la ville, les seconds 89% des commerçants. Certains métiers semblent incompatibles avec une ethnie donnée: ainsi dans tout Anyama on ne trouve pas un seul manoeuvre Attié, pas un seul planteur du Niger et du Nigéria. En règle générale les Ivoiriens embrassent les professions les plus "nobles": la proportion des Attié, Baoulé, Bété, est particulièrement forte chez les chauffeurs (profession très prestigieuse) et chez les artisans spécialisés; ainsi la plupart des bijoutiers sont des Attié (tradition ancienne d'orpaillage).

Les soudano-sahéliens, vu leur nombre, sont représentés dans tous les secteurs: surtout commerçants, ils sont aussi cultivateurs (immigrants récents du quartier Schneider). Les Nigériens et les "Nagot" sont avant tout des commerçants spécialisés (tous les bouchers de la ville sont des Yoruba du Nigéria)? Les Voltaïques sont manoeuvres à 70%, mais parviennent à progresser par leur travail acharné; lorsqu'ils ont réuni un pécule suffisant ils montent un petit commerce ou achètent une machine à coudre (nombreux sont les tailleurs Mossi), d'autres profitent des faibles revenus monétaires de leurs employeurs et se font payer en terre devenant ainsi cultivateurs ou petits planteurs.

Quant aux fonctionnaires que nous n'avons pas mentionné dans ce tableau ils sont tous Ivoiriens, et leurs ethnies respectives importent peu, puisque ce sont les autorités qui les ont réparti géographiquement.

c) - Importance des isolés par profession

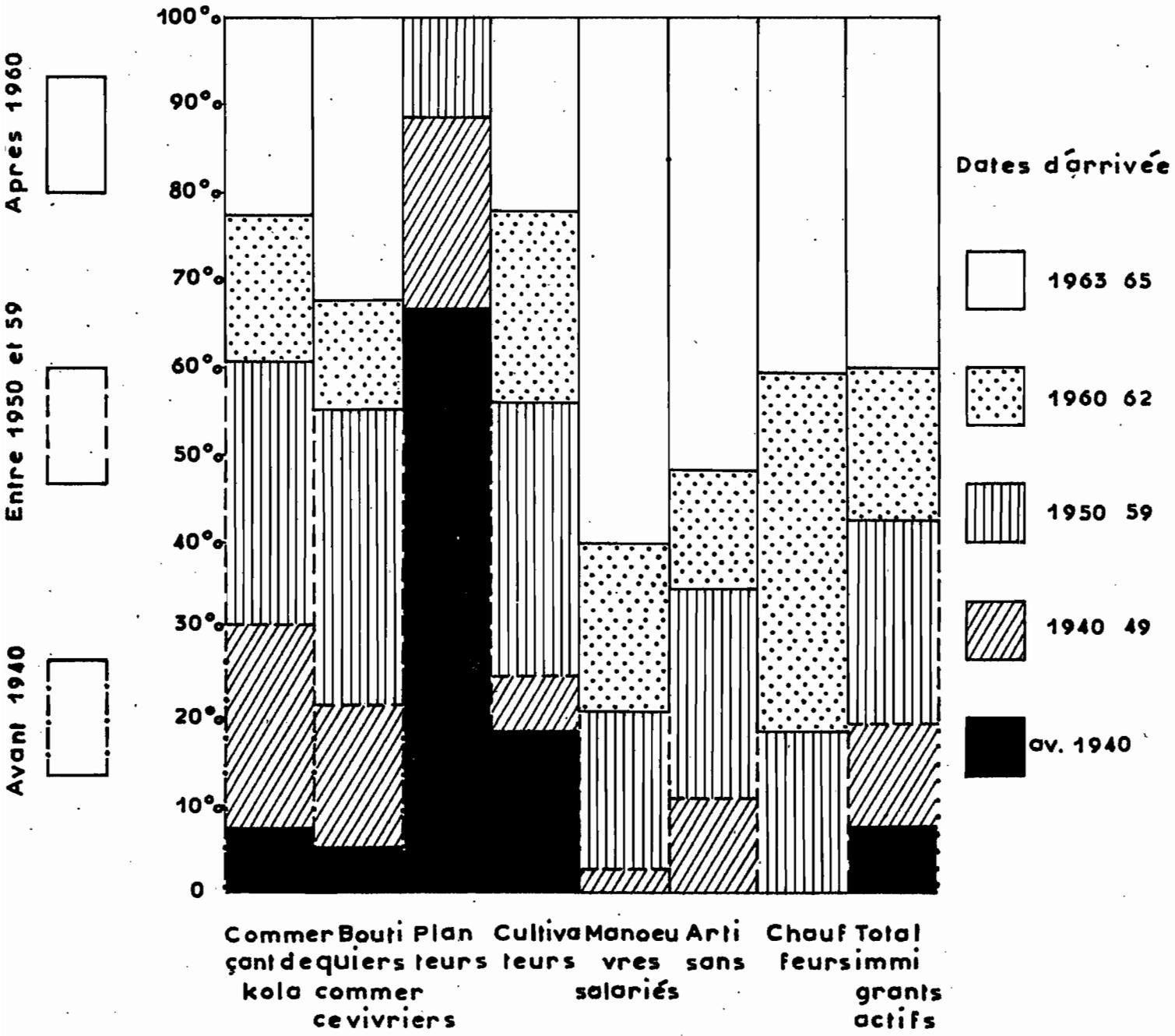
La proportion d'isolés actifs égale pour Anyama à 18% du total des chefs de ménage et isolés varie selon les types de profession et les ethnies. Chez les planteurs elle est très faible (3%) ainsi que chez les cultivateurs (9%): posséder un champ impliqué déjà une certaine stabilité, un certain âge, une femme pour préparer la terre. Les chauffeurs comptent un nombre d'isolés supérieur à la moyenne: c'est une profession de jeunes, souvent encore célibataires. Mais de loin chez les manoeuvres, où les Voltaïques dominant que la proportion est la plus forte (40%). L'importance des demandes varie avec les saisons, n'assurant à cet emploi aucune stabilité.

D) Profession adoptée par les immigrants suivant les dates d'arrivée

Le problème de l'immigration, donc de la formation de la population actuelle d'Anyama reste toujours le problème central de notre enquête démographique. Il est intéressant de savoir quelles sont les professions qui ont attiré les immigrants: nous capterons aussi les besoins successifs de la ville à différentes phases de sa croissance. Nous n'avons choisi que quelques professions caractéristiques: commerçants de kola, boutiquiers et commerçants "vivriers", planteurs, cultivateurs, salariés et manoeuvres, chauffeurs.

- Le cas des planteurs est bien particulier: pas un seul immigrant arrivé après 1960 n'a embrassé cette profession. Ce n'est pas que le métier ne tente personne, mais toutes les plantations ont déjà été réparties entre les autochtones et les immigrants d'ancienne date. 70% des planteurs sont en effet venus avant 1940 (Baoulé, Wobé, Gouro, et quelques Dioula).

Professions des immigrants d'après les dates d'arrivée



- Les cultivateurs sont aussi assez anciennement implantés (25% avant 1950) mais la profession est beaucoup plus ouverte aux nouveaux arrivants (44,4% après 1960).

- L'arrivée des commerçants à Anyama remonte assez loin dans le temps, le commerce de la kola datant de 1920 environ. Le rythme des arrivées s'accélère pourtant entre 1960 et 1965, quand Anyama devient un très grand centre kولاتier, et une ville du commerce.

- Pour les autres professions, l'augmentation de l'emploi est proportionnel à la croissance et à l'urbanisation d'Anyama. Ces métiers ont été adoptés par les nouveaux arrivants. 82% des immigrants qui sont devenus chauffeurs sont arrivés après 1960, pas un seul avant 1950; pour les manoeuvres et les salariés la proportion est à peu près la même. Les artisans sont un peu plus anciennement implantés.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

I. - REPARTITION ETHNIQUE PAR QUARTIER

Géographiquement, nous avons vu que la ville était composée de 5 quartiers, administrativement, il n'y en a que quatre (seuls Christiankoi I, Christiankoi II, Zossankoi et Anyama-Gare ont un "chef" nommé par la population en accord avec l'administration). Ethniquement après l'afflux des immigrants soudano-sahéliens, on en compte au moins 7: Christiankoi-Attié, Christiankoi-Apollonien, Christiankoi-Dioula, Anyama-Gare, Schneider, Zossankoi-Attié, Zossankoi-Dioula.

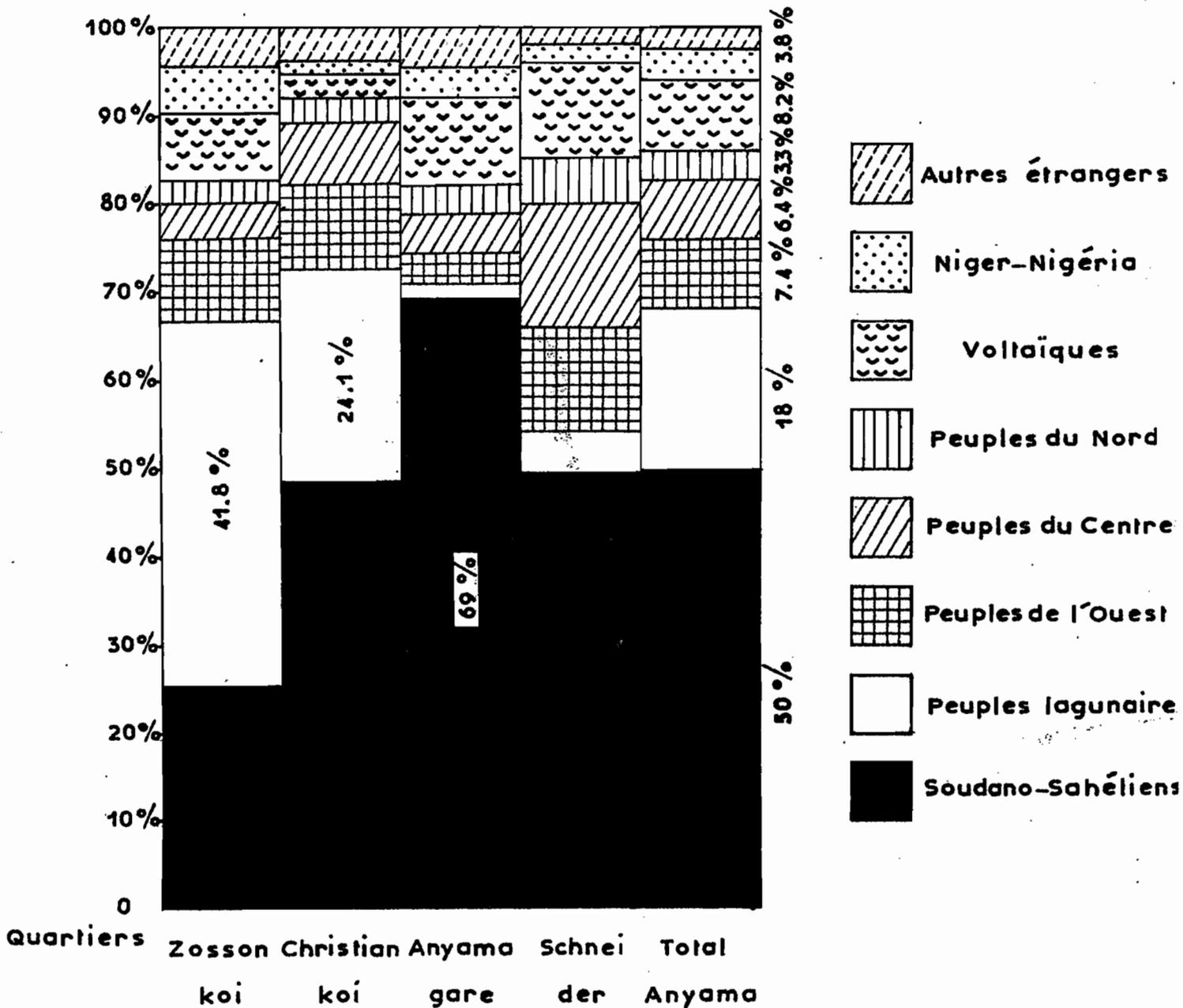
Pour simplifier notre étude et avoir à comparer des blocs de population suffisamment importants (il était difficile de comparer Anyama-Gare, - 4.189 habitants - et Christiankoi I - 340 habitants-), nous avons partagé la ville en: Anyama-Gare, Zossankoi, Schneider, Christiankoi. La population respective de ces quartiers est de:

Population des quartiers d'Anyama

Tableau n° 14

Quartier	Population	% population totale
Anyama-Gare	4.189	37,2 %
Zossankoi	3.071	27,3 %
Christiankoi	2.312	20,6 %
Schneider	1.670	14,9 %
Total	11.242	100,0 %

Composition ethnique des quartiers d'Anyama



Le graphique ci-contre montre à quel point les ethnies s'enchevêtrent au niveau de chaque quartier. Des dominantes se dégagent pourtant.

a)- Zossankoi

C'est avant tout le village Attié de base; près de la moitié de sa population est composée d'autochtones. Quartier des planteurs, des fonctionnaires, il est le plus agréable à habiter, le moins densément loti. Malgré un certain dédain pour les nouveaux arrivants il a fallu pourtant les accueillir, au gré du plan de lotissement. Les Dioula représentent déjà le 1/4 de la population du quartier; il est vrai qu'ils sont relégués dans le "nouveau-Zossankoi", un peu à l'écart au Sud-Est sur le flanc de la vallée de l'Aboffi, et ne sont pas intégrés au village. Parfaitement absorbés sont par contre les autres immigrants. Les Ivoiriens sont les plus anciens sur la place, et, vu leurs activités le plus souvent rurales, sont assimilés dans le noyau Attié, ainsi que les manoeuvres Voltaïques, qui travaillent dans les plantations et sont logés chez leurs employeurs. Les boutiquiers "Nagot" sont aussi chez eux à Zossankoi. Particulièrement nombreux dans ce quartier où ils évincent les Dioula, ils tiennent les débits de boissons et les petits bazars, aux étalages hétéroclites.

b)- Anyama-Gare

La limite géographique du quartier (le ravin de Schneider au Nord et celui de Christiankoi au Sud) n'est pas une limite ethnique. En fait la population de Soudano-Sahéliens déborde largement vers Schneider et vers Christiankoi. Dioula et Malinké constituent ici près de 70% de la population de l'ensemble. La densité d'habitation est forte, les cases s'installent partout sur le périmètre loti et même au-delà. Dans le ravin de Schneider, aux pentes abruptes, et baptisé "zone verte" sur le plan de lotissement se pressent 300

habitants à l'hectare. C'est le quartier des commerçants dont les nombreuses familles se serrent un peu plus quand arrive "un petit frère" du pays.

Un certain nombre d'Ivoiriens, récemment immigrés, n'ont trouvé à louer une chambre que chez les Dioula; c'est aussi le cas de beaucoup de manœuvres Voltaïques "contractuels" non logés par leurs employeurs. Défini ethniquement, ce quartier l'est aussi économiquement. Les non "Dioula" qui s'installent à Anyama-Gare ont généralement un rapport avec le commerce: les Yoruba du Nigéria sont bouchers, certains Voltaïques sont tisserands, des Sénoufo sont tailleurs ou vanniers (ils confectionnent les paniers de kola). Dans le fond de la vallée de l'Apepo, aux abords de la voie ferrée, les Baoulé sont parfois cultivateurs d'igname et de manioc.

Sur un total de 4.189 habitants, les peuples du Sud ne représentent que 1,6% de la population, encore les cinq familles dont il s'agit ne sont-elles pas "autochtones": elles sont originaires du pays Attié du Nord (Adzopé).

c)- Christiankoi

Cette véritable ségrégation entre peuples du Sud et Soudano-Sahéliens apparaît bien dans ce quartier, qui, en fait en compte trois.

- Christiankoi I est le village des Apolloniens. Il n'est pas compris dans le plan de lotissement. Isolé par un rideau de verdure, il garde un style traditionnel. Les Apolloniens y forment la majorité des habitants, avec les anciens immigrants Baoulé et Agni, et les manœuvres Voltaïques.

- Christiankoi II est "stricto sensu" le second village Attié. Câlé aux bords de la route nationale, il compte près de 500 habitants. On retrouve le même paysage qu'à Zossankoi et 85% d'Attié.

- Christiankoi-Dioula, n'est en fait que le prolongement Sud d'Anyama-Gare. Le même désordre y règne. La piste qui mène à Ebimpé et qui coupe le ravin de Christiankoi est l'artère "kolatière" de la ville. Les Soudano-Sahéliens sont en majorité. En faisant abstraction des peuples "lagunaires" la proportion est aussi forte qu'à Anyama-Gare (70%).

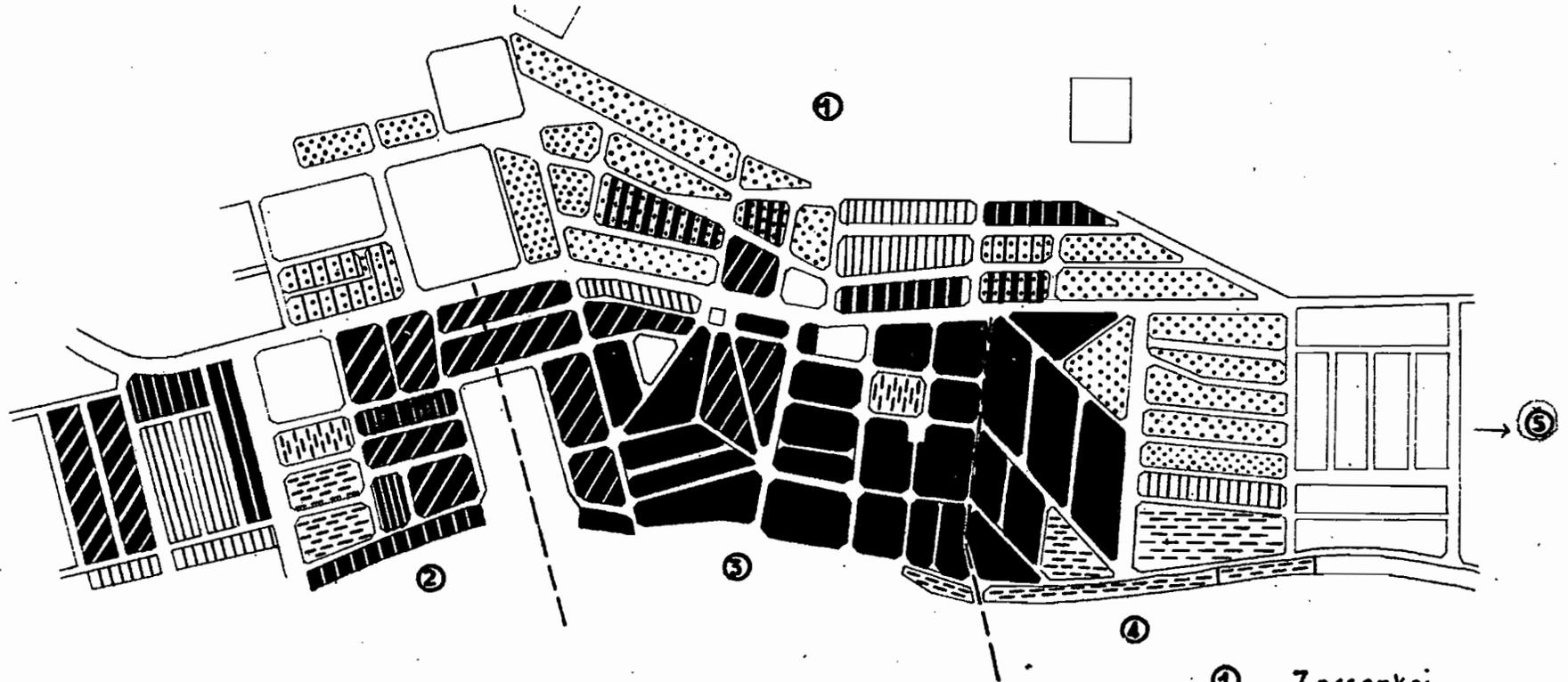
d) Schneider

Ce quartier porte encore l'empreinte d'Anyama-Gare. De part et d'autre du ravin grimpent les cases des commerçants de kola. La proportion de Soudano-Sahéliens reste très forte (près de 50%), mais dans ces nouveaux lotissements (le quartier ne date que de 1955) s'installent surtout les immigrants récents qui adoptent la profession qu'ils avaient déjà dans leur pays, celle de cultivateur. Les peuples du Centre, de l'Ouest et du Nord de la Côte d'Ivoire y sont bien représentés (Baoulé, Wobé, Gouro et Sénoufo).

L'importance des Soudano-Sahéliens est surtout due aux Malinké, qui, avant de se lancer dans le commerce de la kola, assure d'abord leur subsistance par le travail de la terre. C'est le quartier le moins densément occupé, les plus "pionnier" où de nombreux lots restent non mis en valeur.

En gros donc, deux blocs importants s'opposent à Anyama: les peuples du Sud, fortement individualisés à Zossankoi et dans leurs quartiers de Christiankoi, et les Soudano-Sahéliens dont l'emprise s'étend partout ailleurs. Les autres ethnies se sont installés d'abord selon leurs fonctions économiques, ensuite selon la place disponible. C'est ce que prouve la carte de répartition ethnique des habitants par îlot de lotissement.

Répartition ethnique des habitants par îlots de lotissement



- ① Zossonkoi
 - ② Schneider
 - ③ Anyama-gare
 - ④ Christiankoi II
 - ⑤ Christiankoi I
- 340 hab. = 80% Apolos.

Soudano Sahéliens

- Plus de 75 %
- ▨ de 50 à 75 % forte minorité non Ivoirien
- ▧ de 50 à 75 % forte minorité Ivoirien
- ▩ de 40 à 50 %

Autochtones

- ◻ Plus de 50 %
- ▨ de 40 à 50 % forte minorité peuples du Nord
- ▩ de 40 à 50 % forte minorité Ivoirien

Autres

- ▨ Majorité de non Ivoiriens
- ▩ Majorité d'Ivoiriens

II - IMPORTANCE DU FACTEUR RELIGIEUX

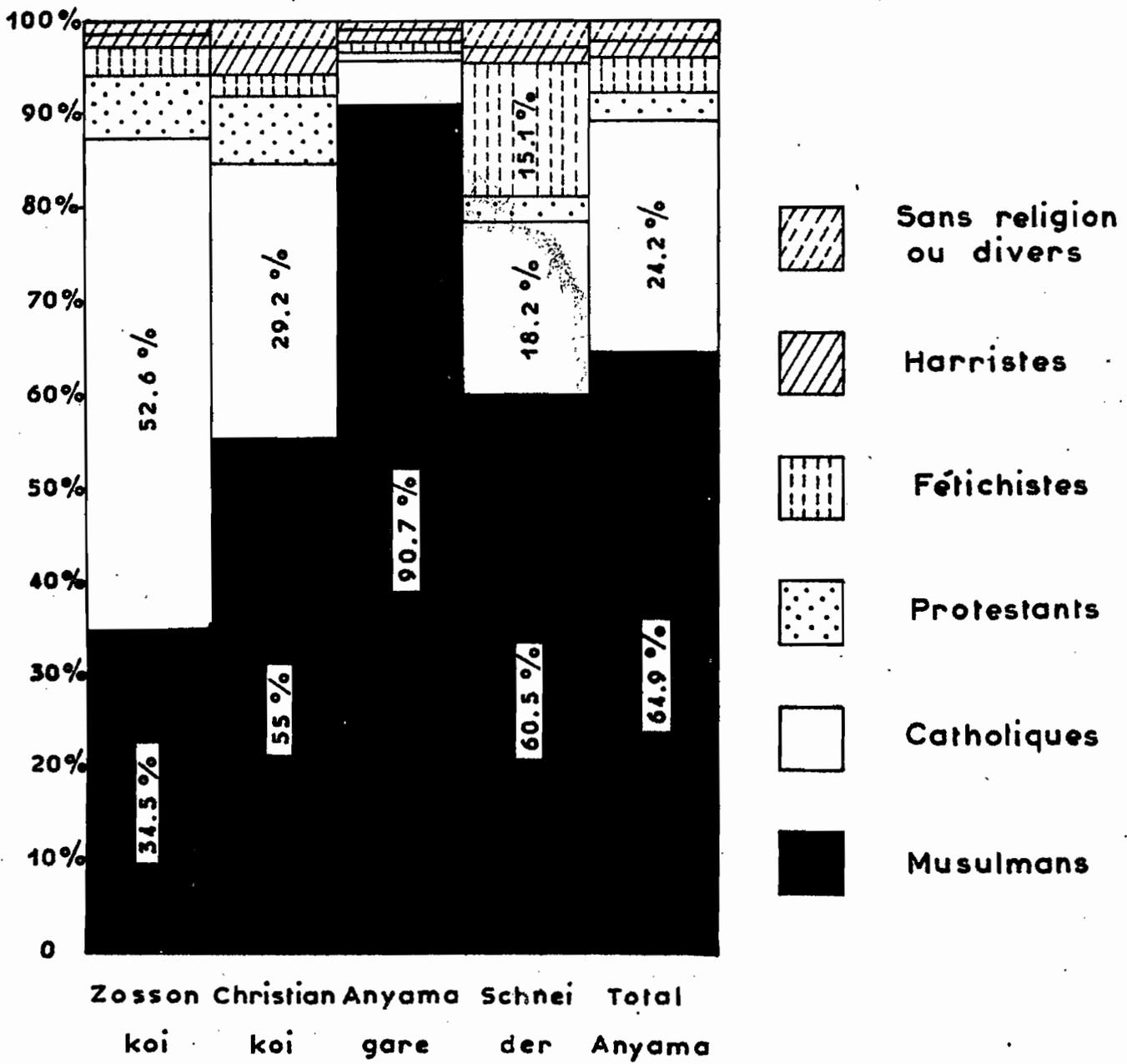
Si l'on tient compte des chiffres, le facteur religieux serait essentiel dans le choix géographique des habitants. Ainsi à Anyama-Gare où 69% de la population est constituée de Soudano-Sahéliens, on compte plus de 90% de musulmans. A Zossankoi où les peuples lagunaires forment 41,8% de la population, les religions chrétiennes groupent près de 62% des habitants.

La prépondérance de l'Islam à Anyama (64,9% de la population totale) dépasse donc le cadre Soudano-Sahélien: une bonne part des peuples du Nord (Sénoufo) par contact avec leurs voisins Malinké, les Voltaïques, les Nigériens, et tous les immigrants du Nord en général ont embrassé la foi musulmane. Plus encore qu'une ville de "Dioula" Anyama est une ville de musulmans; sans son allure tristement moderne elle serait une "médi-na" transplantée du Nord.

La répartition géographique des habitants, suivant le critère religieux, joue surtout pour les immigrants Ivoiriens: les peuples du Centre et de l'Ouest christianisés s'installent à Zossankoi et Christiankoi, les musulmans à Anyama-Gare et Schneider. Schneider est par ailleurs le seul quartier qui compte une forte minorité de fétichistes, là se sont installés les immigrants récents les plus fidèles aux traditions villageoises (une bonne part d'entre eux sont cultivateurs) les Sénoufo, les Wobé, les Yacouba, les Dida, ont souvent gardé leurs religions traditionnelles.

Plus encore que la répartition ethnique, la répartition religieuse contribue à diviser la ville en deux. Cette division nous la retrouverons à tous les niveaux. Séparées par la route nationale, s'opposent Anyama-ville, Soudano-sahélienne, musulmane et commerçante et Anyama-village, Ivoirienne, chrétienne et rurale.

Les Religions à Anyama par quartiers



III - LES DENSITES DE POPULATION

La carte de densité de population par flot correspond à peu de chose près à celle de la répartition des habitants par ethnie. Les zones les plus peuplées sont généralement les mêmes que celles qui sont habitées en majorité par des Soudano-Sahéliens. Aucun flot strictement Attié ne compte plus de 190 habitants à l'hectare, et la plupart en comptent seulement entre 70 et 150 .

Là où dominent les Soudano-Sahéliens la densité dépasse le plus souvent 200 habitants à l'hectare, et même 300 en certains endroits. Seul le quartier Schneider, le plus récent, et bien peuplé de soudano-Sahéliens, est assez peu densément occupé. Sa population de ruraux très récemment installés "flotte" encore dans les limites du plan de lotissement.

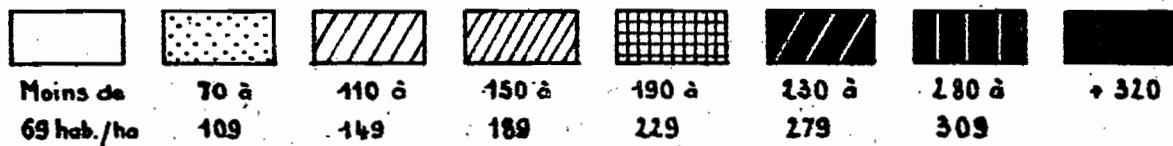
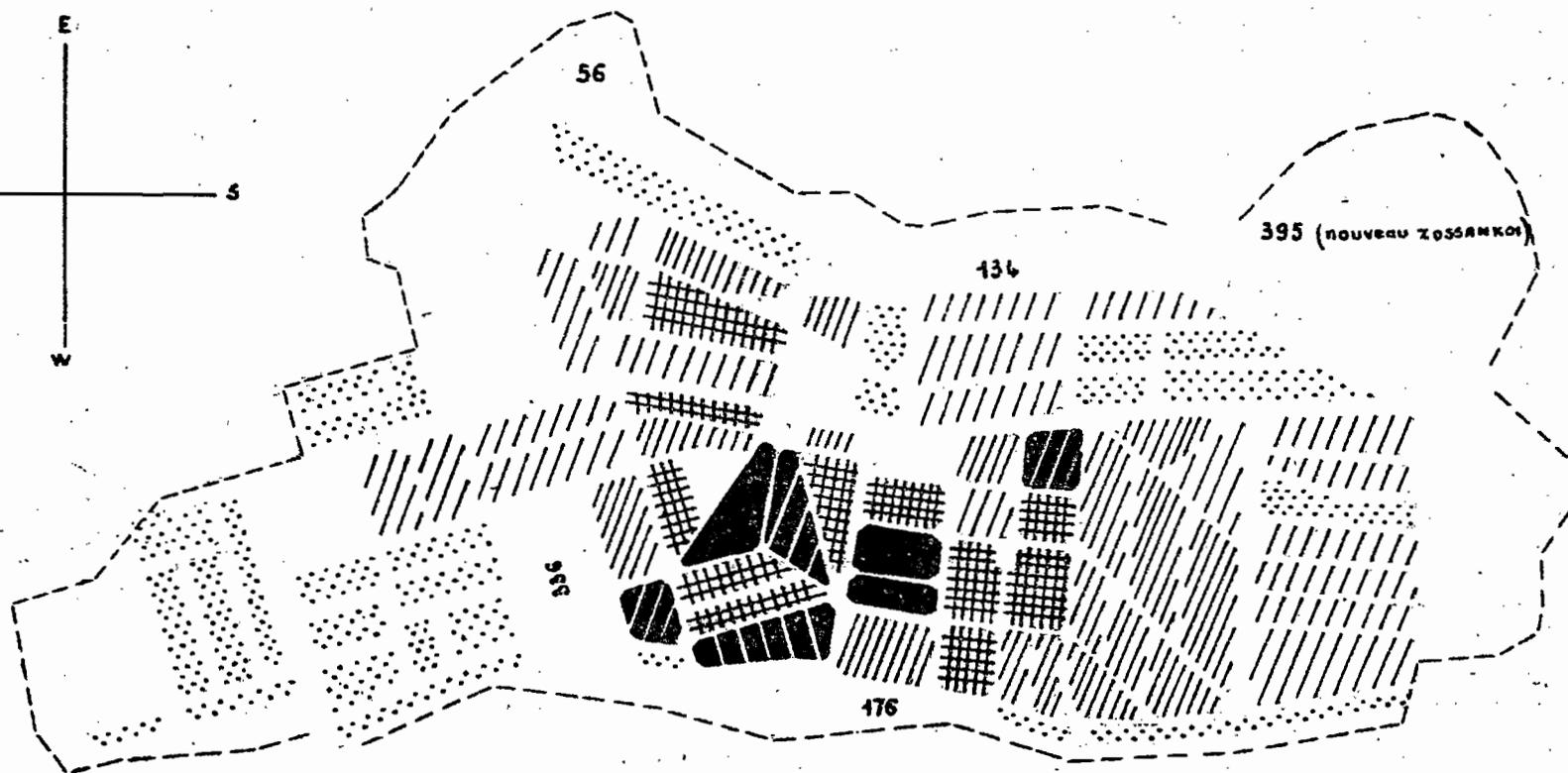
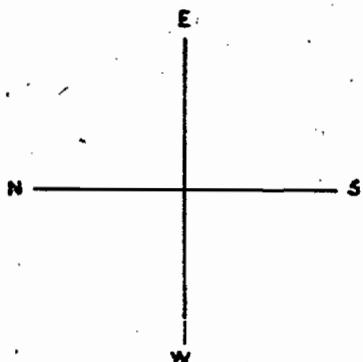
Les chiffres mentionnés sur la carte représentent les habitants qui ont occupé les espaces situés hors du plan de lotissement. A l'Est de Zossankoi, des Attié ont construit leur maison en dur, et surtout au Sud-Est s'élève le nouveau Zossankoi, qui date de moins d'un an et abrite des commerçants Dioula. A l'Est d'Anyama-Gare, on trouve deux groupes non intégrés:

- au fond de la vallée, le quartier de l'ancienne gare est le vieux noyau de la ville, puisqu'il date de 1905
- sur les pentes à 40% du ravin de Schneider, 336 personnes, en majorité des Dioula, habitent des cases construites sans aucune préparation du terrain, et dont la disposition "la tête en bas" donne le vertige.

Conclusion:

Densité des quartiers, composition ethnique et religieuse expliquent leurs caractères que nous avons présentés avec le paysage urbain: allure aérée et pimpante des quartiers Attié, densité étouffante du quartier Dioula. Entre les deux, la zone du marché, plus variée ethniquement, moins densément occupée, est la transition entre le monde villageois et la ville musulmane. Elle seule donne l'impression de la "ville" au sens européen du terme.

Densité Population



336 nombre d'habitants hors
du lotissement

Limite de l'espace
habité

IV - L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

A) Le taux d'accroissement naturel

L'enquête démographique n'a donné que des renseignements insuffisants sur la mortalité à Anyama, car les réponses étaient toujours évasives à ce sujet. Bien sûr la population de la ville est jeune en moyenne et les plus de 60 ans ne sont que peu représentés; le retour des vieux au pays d'origine y est pour quelque chose. Pourtant le taux de 8 pour 1000 que nous avons obtenu est faux, et nous adopterons celui de 25 pour 1000 coutûmier aux villes de Côte d'Ivoire.

Par contre les naissances entre septembre 1964 et septembre 1965 ont bien été enregistrées. Pour l'ensemble de la ville, les naissances en un an ont atteint le chiffre de 542 (265 garçons pour 277 filles) soit un taux de natalité de 47,1 pour 1000. Ce chiffre très élevé prouve la prédominance des couples jeunes: on compte en effet une naissance pour moins de 4 ménages.

Le taux d'accroissement naturel est donc légèrement supérieur à la moyenne des villes de Côte d'Ivoire (20 pour 1000), sans doute plus de 22 pour 1000. En un an la ville a "naturellement" augmenté de 250 habitants.

B) L'immigration

Mais l'accroissement de la population de la ville est surtout le fait des migrations. Le graphique tenant compte des dates d'arrivée des migrants nous renseigne à plusieurs titres.

Nous y lisons d'abord l'histoire de l'immigration telle que nous l'avons énoncée dans l'étude de la formation de la ville. Les arrivées sont régulières, mais peu nombreuses jusqu'en 1959 (notons pourtant le petit "clocher" de 1954-55 correspondant à la construc-

tion de la route). C'est surtout à partir de 1961 (date de la création de la sous-préfecture) que le mouvement s'amplifie: en 1965 Anyama reçoit quatre fois plus d'immigrants qu'en 1961.

- Pour la ville d'Anyama entière les arrivées en 1964 et 1965 ont été respectivement de 960 et de 1435, soit 2.395 habitants en plus à porter au seul actif de l'immigration entre le recensement de 1963 et celui de 1965.

C) Calcul de l'accroissement démographique

Ce calcul s'avère extrêmement aléatoire car nous ne possédons aucune donnée vraiment stable, aucun recensement précis. Nous avons parlé des insuffisances de celui de 1963 qui donnait 9755 habitants pour la population d'Anyama. Ce chiffre, très surestimé ne peut servir de base. Il nous a été conseillé de la réduire de 15%. Cette méthode un peu arbitraire nous permettra de calculer l'accroissement démographique de la population d'Anyama entre les deux recensements, et ceci sans grande rigueur.

Calcul de l'accroissement démographique théorique
de 1963 à 1965

Tableau n° 15

Population en 1963 (estimation septembre)	8.300
Accroissement naturel (2,2%)	+ 182
Immigration (d'après dates d'arrivée)	+ 960
Population théorique en 1964 (septembre)	9.442
Accroissement naturel	+ 207
Immigration	+ 1.435
Population théorique en 1965	11.084 h.

Ces résultats sont donc à peu près satisfaisants, puisqu'Anyama compte en réalité 11.242 habitants en 1965.

L'accroissement entre 1963 et 1964 serait de 13%, et monterait à 17% entre 1964 et 1965.

Ce taux peut paraître énorme; en fait il est monnaie courante pour les petites villes de Côte d'Ivoire (l'étude de Mr De Bettignies sur le centre de Toumodi mentionnait un taux annuel d'accroissement moyen de 15% entre 1959 et 1963).

Il n'est d'ailleurs pas sûr que ce rythme se maintienne: nous avons saisi la population d'Anyama au moment où des phénomènes accidentels très récents causaient une attraction momentanément accélérée vers la ville; la création de la sous-préfecture et d'un plan de lotissement faisant naître une fièvre d'investissements. Toutefois un ralentissement net n'est pas à prévoir avant plusieurs années, car Anyama n'est pas une ville achevée; sans hôpital, sans collège, elle n'a pas encore les fonctions d'une ville stabilisée.

LES PROBLEMES DE L'HABITAT

Introduction

L'allure générale de la ville donne une impression d'inachevé, et reflète une croissance rapide et désordonnée. Devant le flot d'immigrants la mise en place d'un parc logement suffisant a été précipitée. Les cases en banco crépis, édifiées en 15 jours, adaptées aux faibles budgets des arrivants, confèrent à Anyama les caractères d'un gros campement plus que ceux d'une ville destinée à durer.

I) CARACTERES GENRAUX DU PARC LOGEMENT

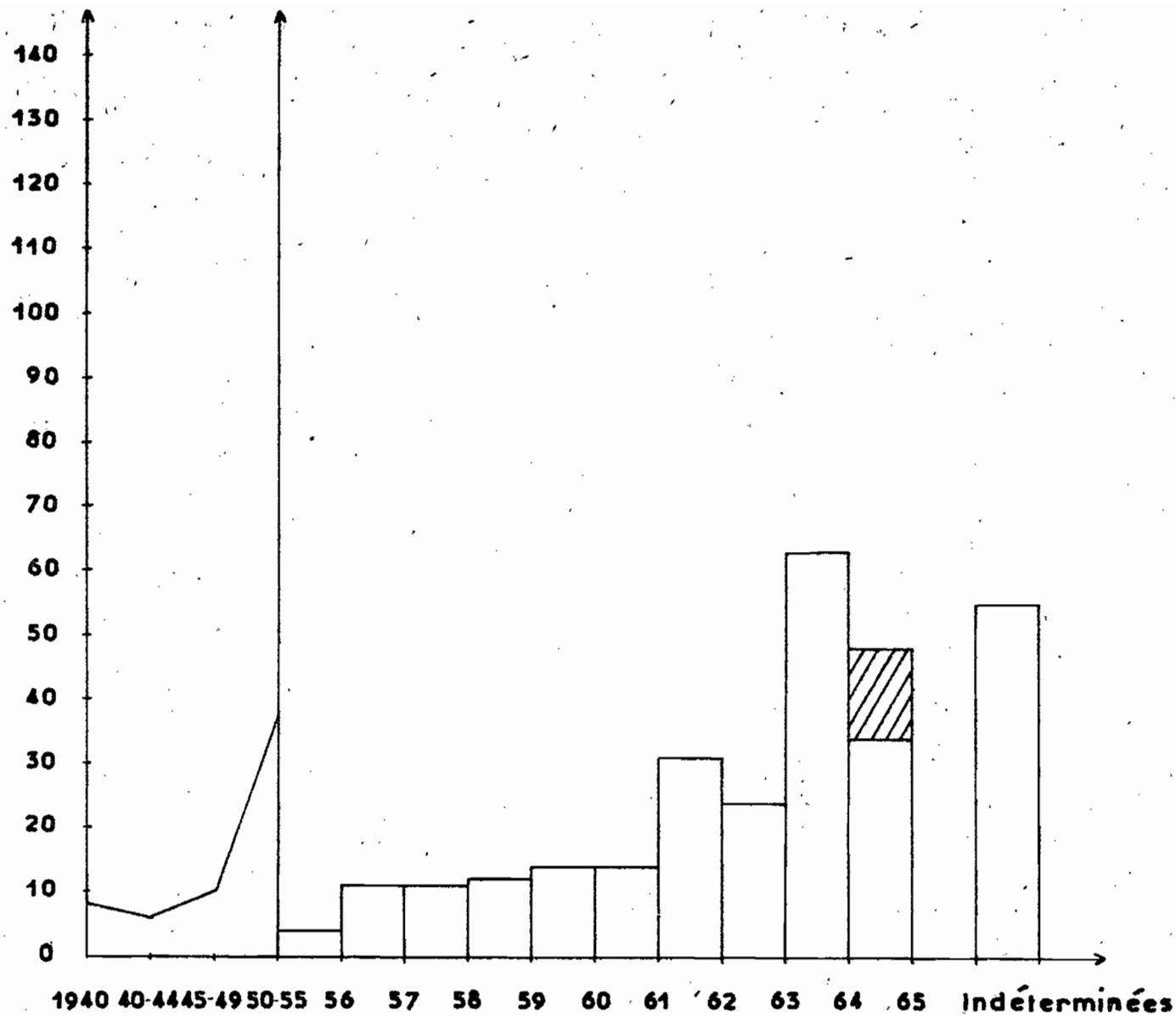
A) Il est très récent

Le paysage urbain actuel ne date que de 1964, lorsque commencèrent les travaux fixés par le plan de lotissement: destruction des cases traditionnelles, découpage du terrain en îlots de lotissement, bornages de lots, établissement de pistes à peu près rectilignes, creusement de fossés d'écoulement. En tenant compte des cases épargnées par les travaux, il fallait désormais loger 5.000 habitants environ. La date de construction des cases de la ville reflète bien l'histoire récente de la croissance d'Anyama.

Le graphique ci-contre nous montre que les 2/3 des habitations actuelles ont été construites après 1960, et 40% entre 1963 et 1965. 20% seulement des cases sont antérieures à 1955, 8% à 1950.

B) Il est très monotone

Les différences d'aspect entre les quartiers ne résultent pas de l'architecture des cases mais de leur densité respectives sur chaque lot. La case en banco crépis et à toit de tôle se retrouve aussi bien sur le lot d'un commerçant d'Anyama-Gare que sur celui d'un planteur de Zossankoi. Seules varient la taille de la case, sa disposition dans la concession.



Les cases d'Anyama selon leur date de construction

a) - Types de cases selon les matériaux de construction

Un graphique montre la répartition des cases par type de matériaux de construction, suivant les quartiers. Partout 8 cases sur 10 au moins sont construites en banco-tôle, et les différences selon les quartiers sont minimales. La proportion de cases traditionnelles à toit de pape est très faible; celles-ci ne se maintiennent qu'en dehors du plan de lotissement dans le vieux quartier Dioula du fond de la vallée; en mai 1966 il n'en reste plus une seule. Les bases de bois, les plus rapidement construites, les plus économiques, sont des constructions de fortune, suffisant à faire considérer un lot comme "mis en valeur"; c'est à Anyama-Gare et surtout à Schneider, quartier des immigrants récents, qu'elles sont le plus nombreuses.

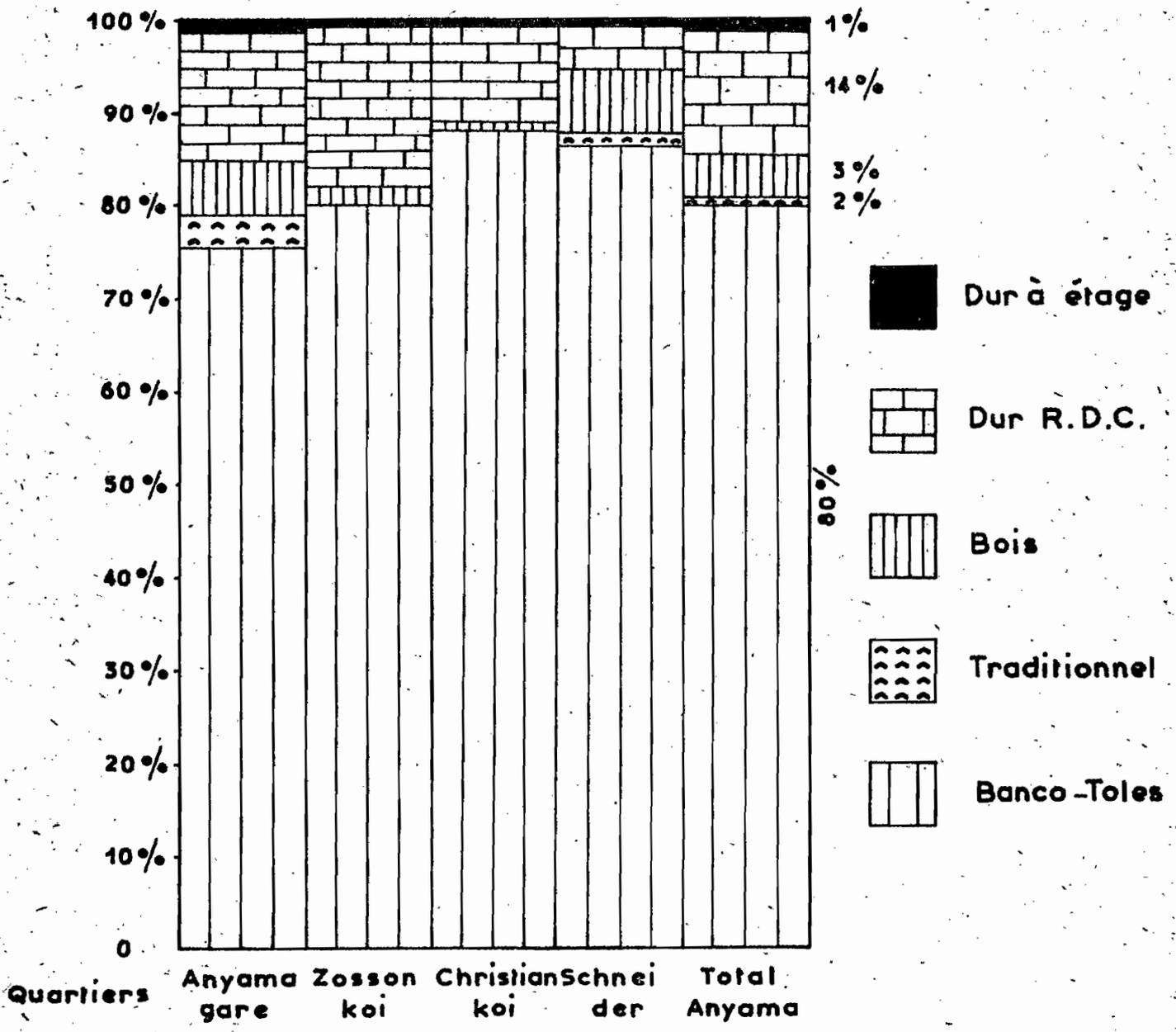
La proportion de maisons en "dur" est encore faible: une construction en briques ne peut être que le fait d'un homme assez fortuné (elle revient environ six fois plus chère qu'une case en banco) et surtout déjà installé (il faut souvent plus d'un an pour l'achever); les planteurs de Zossankoi, les vieux commerçants d'Anyama-Gare sont les plus favorisés à cet égard, mais chez les cultivateurs de Schneider la proportion est très faible (4,5%).

Les maisons à étage sont tout à fait exceptionnelles: seuls les bâtiments publics, les maisons particulières des commerçants Libanais émergent de la marée monotone des toits de tôle.

b) - Types de cases suivant leurs fonctions

Les cases construites sans aucun souci esthétique répondent à un besoin commun à tous les habitants: loger le plus de monde possible. Cela est vrai non seulement pour les immigrants qui doivent par la suite accueillir le reste de la famille resté au pays, mais aussi pour les autochtones qui doivent loger leurs manœuvres agricoles, ou qui veulent augmenter leurs revenus en

Types de matériaux de construction



louant quelques pièces. Cela explique l'unité architecturale des cases qui ne changent d'allure, ni selon les quartiers, ni selon les ethnies.

La case la plus courante est très longue (plus de 15m) et étroite (4 à 5m): Elle est divisée en petites unités indépendantes, ne communiquant pas entre elles. Les maisons vraiment "familiales" sont assez rares. Ce type de case dont on retrouve au moins un exemplaire dans la plupart des concessions trahit la préoccupation majeure des habitants: accueillir et louer. Il est d'ailleurs difficile d'isoler une case dans la concession: sur cette unité de base chaque construction a sa fonction particulière. Certains groupements sont caractéristiques.

- Concession exclusivement familiale (chez les Attié notamment, composée de trois cases entourant une cour: la case du chef de concession, la plus vaste, parfois en "dur", la case du neveu (le futur héritier), la case "magasin" où l'on range les outils, les paniers de kola les épis de maïs.

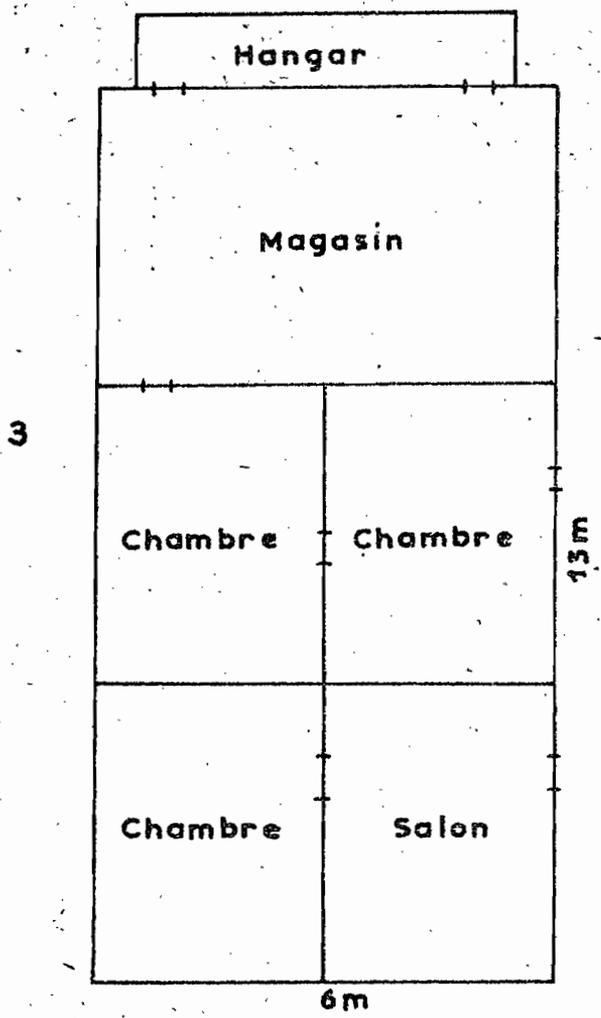
- Concession à la fois familiale et locative, la plus courante dans tous les quartiers, avec la case du propriétaire, celle de la famille "étendue", et, la plus vaste celle des locataires.

Concession uniquement locative: le propriétaire habite ailleurs (le "cumul" de concessions est courant) à Anyama même, à Abidjan ou même au Nord. Il faut loger le plus le monde possible sur l'étroit limite des 400 m²: les grandes cases locatives couvrent tout le terrain.

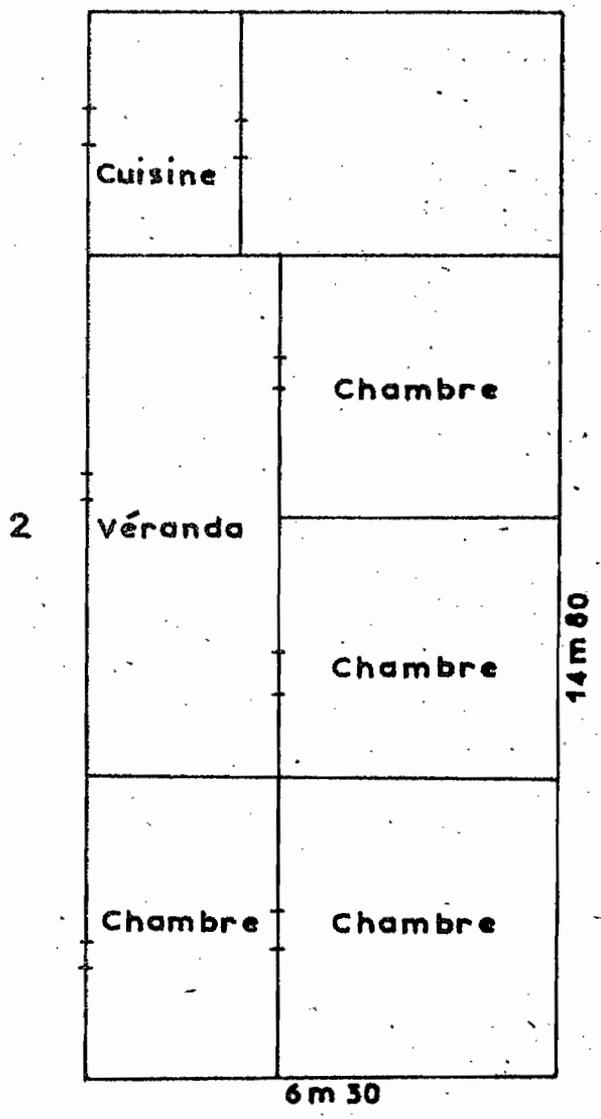
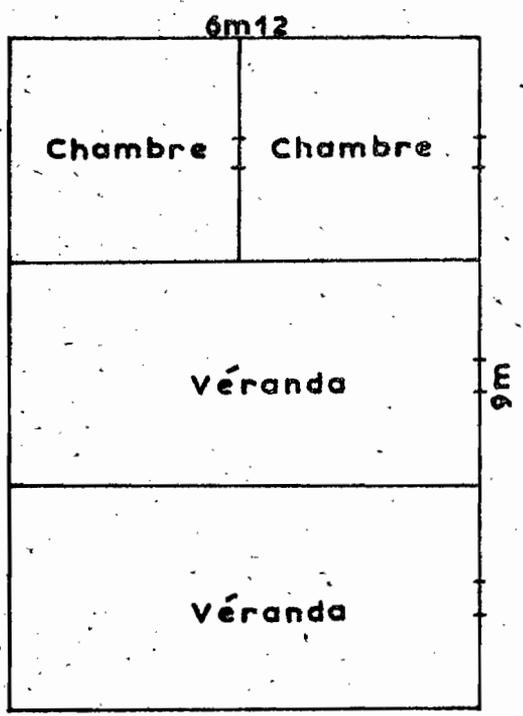
Croquis n°1 - Concession semi-locative

La case n°3 est réservée au propriétaire et à ses proches. Elles abrite 10 personnes: le propriétaire et les siens (5 personnes) se réservent les pièces 3, 4, 5, 6, les cinq autres membres de la famille, arrivés récemment du Mali, couchent dans le magasin de kola.

Les cases 1 et 2 sont locatives et divisées en petites unités indépendantes: elles abritent respectivement 2 et 3 couples et 7 et 12 personnes, payant loyer.



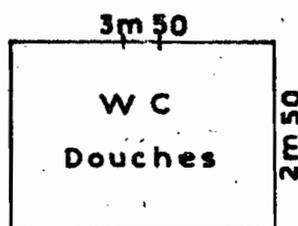
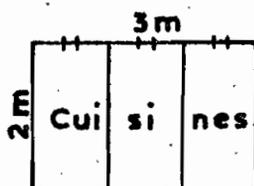
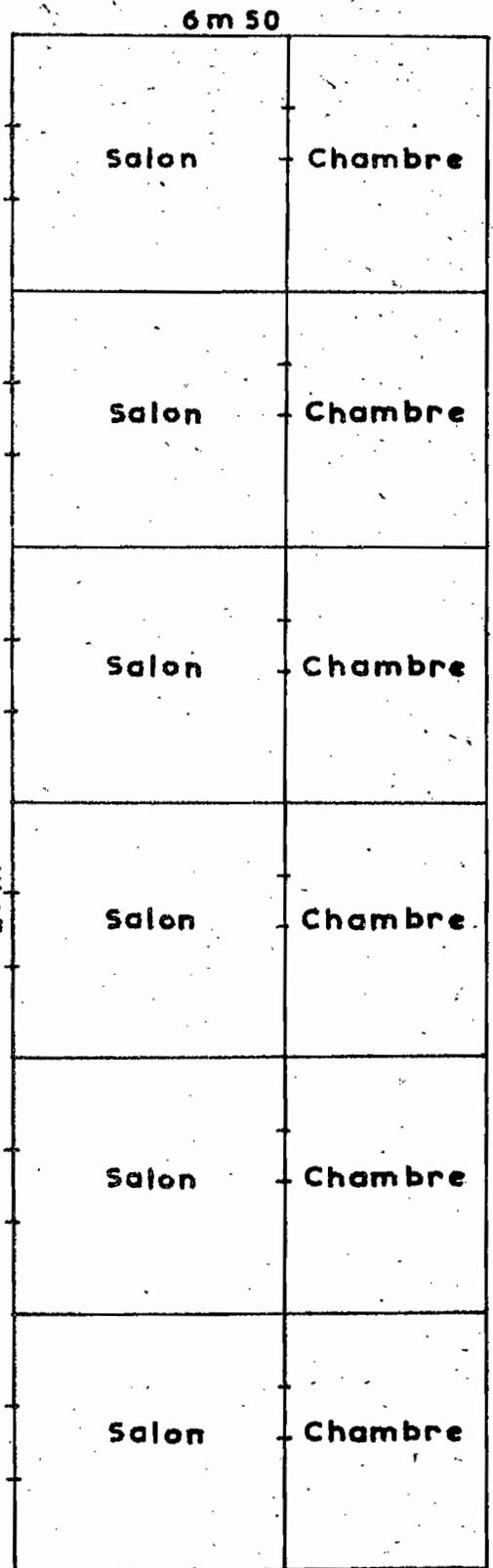
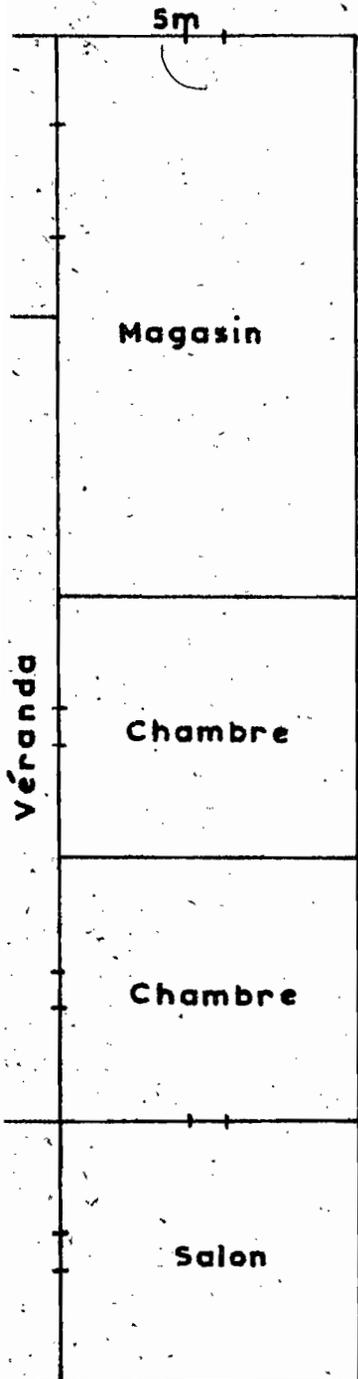
Concession n° 1189
Zossonkoi
Type: semi locative
Echelle 1:100



incession locale Anyama gare

3737

Echelle 1:100



Croquis n°2 - Concession locative

La propriétaire habite à Anyáma-Zossankoi où il est planteur. Sa concession est uniquement locative: l'allure des cases le montre; elles sont très longues (21 et 18 m) et étroites et soigneusement divisées en "appartements". La case n°1 est ainsi partagée en 6 chambres et 6 salons abritant 27 personnes. La case n°2 a été entièrement louée par un commerçant de kola et sa famille de 14 personnes, une grande pièce servant de magasin. Les petites cases n°3 et 4 sont respectivement les cuisines et les W.C.

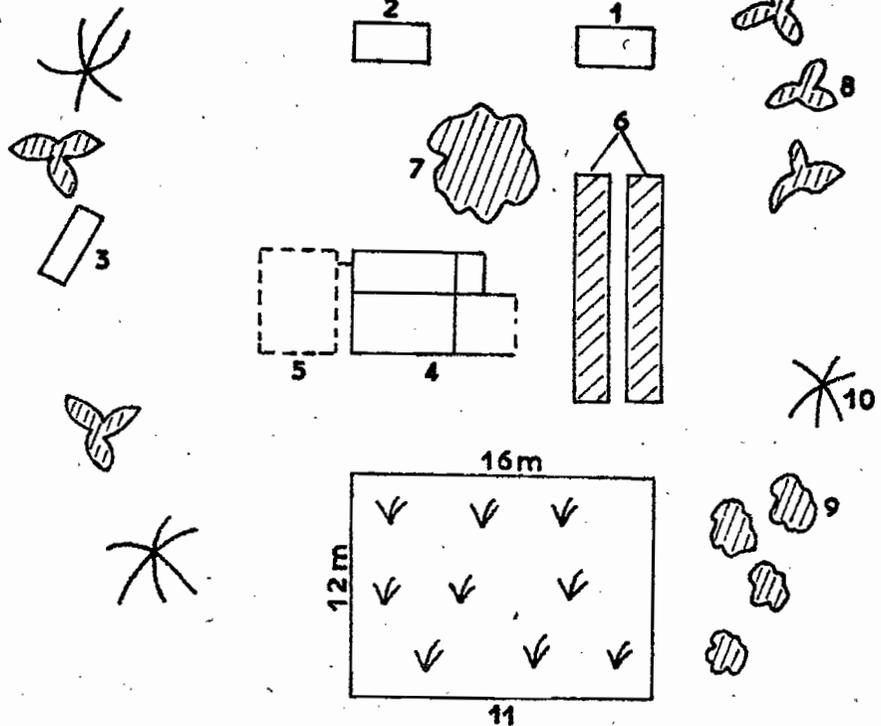
II) LES DIFFERENCES DE DETAIL

A) Les densités d'habitation selon les quartiers

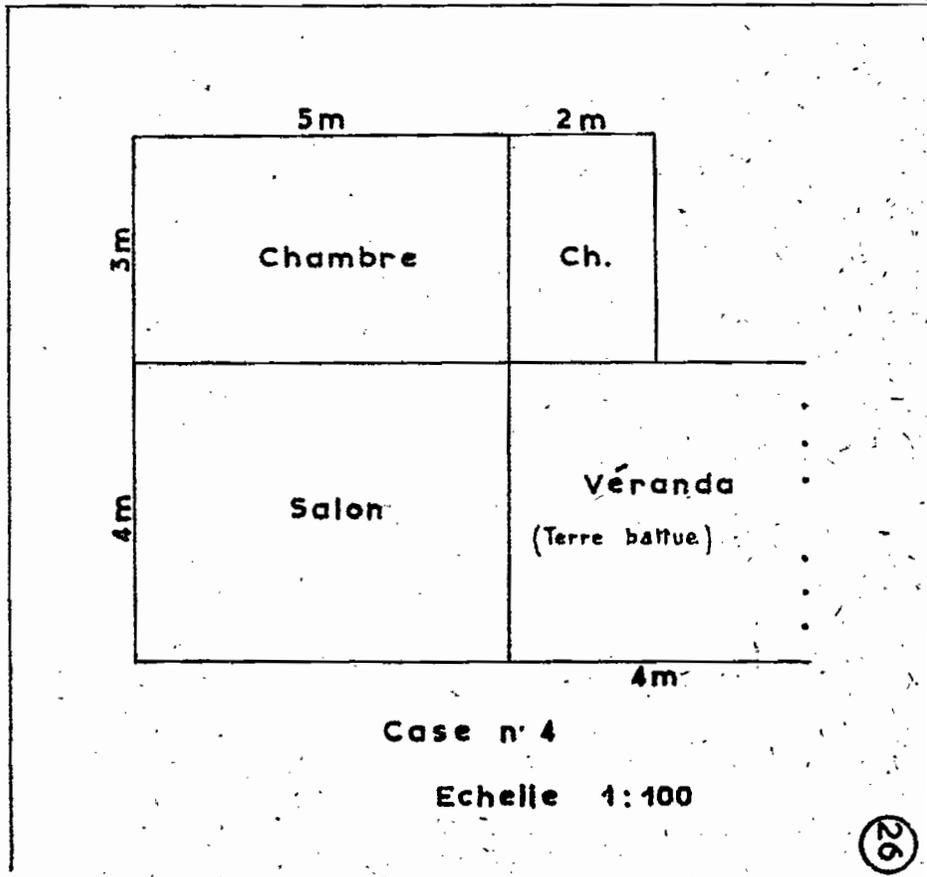
Les différences profondes entre peuples autochtones et immigrants s'estompent, nous l'avons vu au niveau de l'architecture des cases; mais la surface bâtie sur des lots de taille équivalente est supérieure chez les nouveaux arrivants qui sacrifient l'esthétique aux besoins. La densité des habitations doit correspondre à la densité de population. L'allure des trois îlots que nous avons choisi à l'échelle 1/2.000ème le montre.

Le premier est situé au cœur d'Anyama-Gare; la densité de population y est de 300 habitants/hectare: c'est un fouillis de cases qui s'enchevêtrent sans séparation nette, sans arbres.

Les deux autres sont situés, l'un à Zossankoi, l'autre à Christiankoi II Attié. Les concessions sont beaucoup plus aérées, ombragées par des cocotiers, les petits jardins de manioc leur confèrent une allure rurale. La densité de population n'y est que de 140 et 110 habitants/hectare.



Concession d'un planteur Appolo
 (3 810)
Christiankoi 1

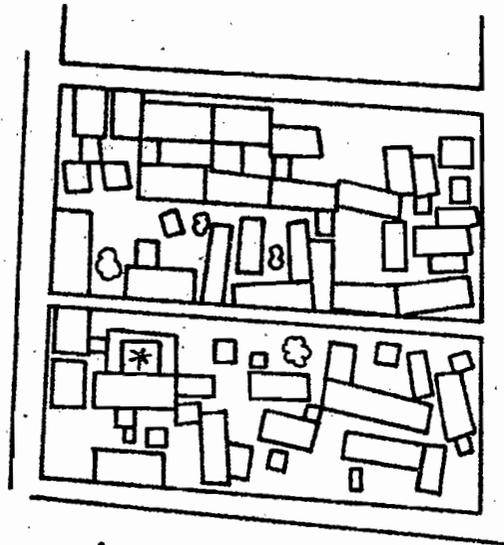


- | | |
|-------------------------|--------------------|
| 1 } Cases de manoeuvres | 7 Manguier |
| 2 } Cases de manoeuvres | 8 Bananiers |
| 3 Débarras à outils | 9 Avocats |
| 4 Case du planteur | 10 Cocotiers |
| 5 Citerne | 11 Carré de manioc |
| 6 Tables de séchage | |
- Echelle 1: 500

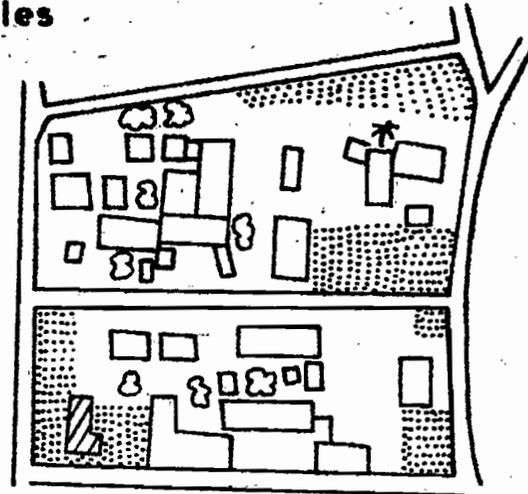
Case n° 4
 Echelle 1: 100

d habitation par quartiers.

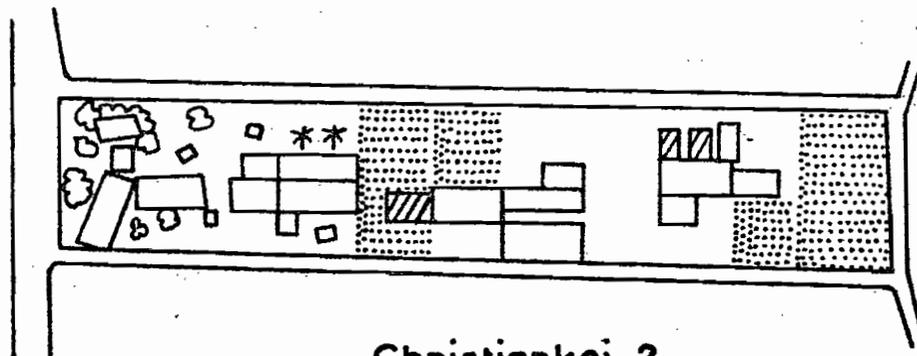
Trois exemples



Anyama-gare
301 h/ha



Zossonkoi
142 h/ha



Christiankoi 2
108 h/ha

-  Case habitée
 -  Case en dur en construction
 -  Arbres divers
 -  Cocotiers
 -  Parcelle de manioc
- Ech. 1 2000

B) Les densités d'habitation suivant les professions

Plus que les appartenances ethniques ce sont les différentes professions qui expliquent ces variations. Ainsi les îlots que nous avons choisi à Zossankoi et à Christiankoi II sont habités par une majorité de planteurs. Le croquis n°3 représente la concession d'un Apollonien de Christiankoi I et illustre les préoccupations rurales de ce planteur. La cour est ceinturée par des arbres fruitiers, bananiers et cocotiers surtout. On y trouve aussi un carré de manioc et quelques pieds de canne à sucre, et à la case du propriétaire les tables où sèchent la cacao et le café; un peu à l'écart, le logement des manoeuvres agricoles, et au centre de la cour le traditionnel manquier sous lequel trône le chef de concession à l'heure de la sieste.

Dans les quartiers à tendance rurale d'ailleurs, les cases sont en général plus grandes, car faites pour une grande famille d'un seul tenant. Dans les quartiers d'immigrants, de nombreuses cases plus petites sur un même lot répondent au besoin d'isoler la famille du propriétaire de celles des parents hébergés ou des locataires. C'est ce que prouve le tableau ci-dessous.

Tableau n° 16

Quartiers	Nombre de concessions	Nombre de cases	Nombre de pièces	Nombre de cases par concessi.	Nombre de pièces par case
Anyama-Gare	63	135	368	2,1	2,7
Schneider	33	58	176	1,8	3,05
Christiankoi	48	68	237n	1,5	3,5
Zossankoi	50	80	297	1,6	3,7
TOTAL ANYAMA 1/5	194	341	1078	1,75	3,1

La différence est notamment très nette entre Anyama-Gare, quartier des immigrants et du commerce, dont la fonction d'accueil est importante, et Zossankoi, quartier des Attié et des planteurs, où l'unité traditionnelle de la famille reste plus forte au sein de la concession.

C) Le nombre d'habitants par unité d'habitation (sondage 1/5)

Tableau n° 17

Quartiers	Nombre habitants	Nombre habitants par concession	Nombre habitants par case	Nombre habitants par pièce
Anyama-Gare	325	14,8	6,8	2,6
Schneider	364	11,1	6,4	2,1
Christiankoi	572	11,9	8,3	2,4
Zossankoi	603	11,5	7,5	2
TOTAL ANYAMA 1/5	2464	12,1	7,2	2,28

A Anyama-Gare, les cases étant plus petites et plus nombreuses, le nombre d'habitants par case est inférieur aux chiffres des quartiers Attié. Mais la densité d'occupation des concessions et des pièces est en réalité bien supérieure en quartier Dioula, en moyenne une pièce abrite 2,6 personnes à Anyama-Gare, contre 2 seulement à Zossankoi.

Une fois encore le monde Soudano-Sahélien s'oppose au monde Attié.

III - CONSTRUCTIONS ET PRIX DE REVIENT

A) Les cases en banco

Les habitations d'Anyama répondent à ce type à 80%. Leur construction offre des avantages très appréciables.

Elle est très simple à réaliser, et souvent on peut se contenter de la main d'oeuvre familiale ou de quelques manoeuvres peu rémunérés, le menuisier et le maçon ne faisant que les travaux de finissage. Le bancotage et le crépissage ne demandent qu'une grande journée de travail.

Les matériaux de construction se trouvent sur place, le prix du transport n'intervient pratiquement pas. Les Libanais d'Anyama ont en effet compris le parti qu'ils pouvaient tirer du boom de la construction. On trouve dans leurs magasins, charnières, clous, paquets de ciment, portes et fenêtres, plaques de tôle ondulées, et ils acceptent d'avancer les matériaux contre une reconnaissance de dettes ou une part de la récolte à venir.

Ces constructions sont très rapides à réaliser; au bout de moins d'une semaine, les habitants peuvent déjà y loger.

Surtout le prix de revient est faible, et parfaitement adaptés aux petits revenus africains. Il est sans surprises, et chacun peut très exactement calculer le devis suivant la taille de la case désirée.

Les quatre cases dont nous avons étudié en détail les prix de revient sont ainsi assez peu coûteuses. Le prix du mètre carré est fonction des perfectionnements apportés par le propriétaire. Ainsi le prix de revient au mètre carré de la case n°4 est de 1970 francs, le propriétaire ayant fait carreler le sol de sa case. Mais le prix moyen pour une case simple, sans aucun perfectionnement n'excède pas 1000 Francs/au mètre carré: murs en banco crépis, sol en ciment, toit en tôle ondulée, très peu d'ouvertures. Il semble pourtant qu'un effort de luxe soit fait par les propriétaires: sur 15 cases de tailles différentes dont nous avons calculé le prix de revient, le prix du mètre carré couvert n'est inférieur à 1100 fr que dans deux cas, il est supérieur à 1700 fr dans 3 cas, pour les autres il est en moyenne égal à 1500 francs.

PRIX DE REVIENT DE 4 CASES EN BANCO

Tableau n° 18

MATERIAUX	Case 1 89 m2	Case 2 24,5 m2	Case 3 78 m2	Case 4 93 m2
Feuilles de tôle	35.500 Fr	15.000 Fr	35.600 Fr	32.940 Fr
Bois de chevrons	15.000	7.100	17.400	26.500
Eau, sable, ciment	20.400	7.250	16.400	29.650
Pièces métalliques	3.150	2.100	3.320	6.700
Portes et fenêtres	8.000	4.500	12.800	16.900
Peinture	1.000	2.000	3.000	4.300
Divers			3.600	Carrelage 36.350
Total prix matériaux	83.050	37.950	92.170	152.900
MAIN D'OEUVRE	15.500	5.000	30.700	30.400
Manoeuvres			11.200	4.000
Maçon	5.000	2.000	6.000	11.400
Menuisier	10.000	2.500	10.000	9.000
Peintre	500	500	3.500	6.000
PRIX TOTAL	98.550	42.950	122.870	183.300
PRIX MOYEN PAR METRE CARRE COUVERT	1.107	1.718	1.575	1.970

Avec le prix d'achat du lot (10.000 Francs) on peut établir le prix d'une concession "construite" (1 grande et 2 petites cases) en moyenne à 200.000 fr. Ce chiffre apparemment assez faible est tout de même considérable, vu les revenus moyens. Nous verrons à quel point ces investissements ont d'importance dans les budgets des habitants d'Anyama.

B) Les cases en "dur"

La proportion des cases en "dur" est encore faible, car le plan de lotissement est récent et ces constructions demandent à la fois beaucoup de temps et d'argent. Les obstacles sont nombreux:

Bien que les architectes soient arrivés à dessiner les plans d'une case en dur type, assez peu coûteuse, cette construction est tout de même européenne de style; des fondations plus soignées, des ouvertures plus nombreuses, des revêtements plus coûteux. D'ailleurs pour la plupart des gens, la construction d'une maison en "dur" est l'aboutissement d'une vie de travail, et ils acceptent fort bien les "priorités" s'ils en ont les moyens; les frais de peinture, de carrelage, deviennent importants. Calculé sur une dizaine d'habitations de ce type, le prix de revient moyen pour une case de 100 m² est d'environ 520.000 fr, dont près du tiers pour la main d'œuvre. Il pourrait, sans doute, être un peu inférieur.

La maison en dur n'est pas faite pour les immigrants récents. Ils doivent déjà posséder sur leur lot une case en banco, entièrement achevée et payée, avant d'entreprendre les fondations de leur nouvelle maison. Il faut que les remboursements de dette n'empêchent pas sur les revenus à venir. On rencontre souvent à Anyama de ces ossatures de maisons en briques, dont la construction a été commencée il y a 3 ans, et qui commencent à se dégrader avant d'être achevées. Il faut que les revenus soient suffisamment réguliers pour que, chaque mois, l'on puisse acheter quelques sacs de ciment qui deviendront un nouveau pan de mur. Seuls les riches

commerçants et planteurs, les fonctionnaires et les salariés peuvent se permettre ce luxe. Pouvoir attendre est le grand signe de richesse dans une société où l'on vit au jour le jour.

L'allure des concessions joue aussi un rôle important dans la construction des maisons en dur. Les soixante maisons de ce type actuellement en construction à Anyama se situent sur les marges des quartiers densément peuplés, très souvent sur les lots encore inoccupés: à l'Est de Zossankoi, au Sud de Christiankoi, au Nord de Schneider, où de nombreux fonctionnaires Abidjanais veulent établir leurs résidences secondaires. A Anyama-Gare la densité de constructions est déjà si forte, qu'il faudrait d'abord détruire pour construire.

IV - GROUPEMENTS FAMILIAUX DANS LES CONCESSIONS ET PHENOMENE LOCATIF

La croissance d'Anyama lui a conféré un caractère typiquement urbain: elle est devenue une ville de locataires. Bien sûr, parmi les immigrants, nombreux sont les "frères" de la famille étendue, qui sont accueillis gratuitement, mais sur les 1400 arrivants de 1965 la plupart a été contrainte de louer. Cela explique l'allure du parc logement d'Anyama: la concession, lot d'une famille, d'un segment de lignage, est devenu un ensemble hétéroclite de ménages, d'ethnies et de professions différentes.

A) Les groupements familiaux

Il existe pourtant des groupements prioritaires selon les ethnies qui laissent apparaître une organisation familiale au niveau des concessions. Le tableau suivant porte sur le 1/5ème des concessions de la ville. Il nous montre les liens entre les chefs de ménage et les isolés, et le chef de la concession, selon son ethnie.

Deux grands groupes s'opposent: les immigrants "traditionnels" (Malinké et Dioula-autres immigrants Ivoiriens) et les autochtones d'une part, les autres immigrants non-Ivoiriens de l'autre.

Chez les non-Ivoiriens, qui ont quitté leur pays "au hasard" le rôle d'hôte est assez peu développé. Dans leurs concessions ne vivent que leur famille restreinte et des locataires. L'éloignement du pays d'origine rend les visiteurs "familiaux" très rares.

Cela est différent chez les autres peuples. Bien que le nombre de locataires soit très élevé, une part de la concession est réservée à la famille au sens large du terme. Le cas des "petits frères" venus loger chez l'aîné, nouveau chef de famille après la mort du père, est très courant, notamment chez les Soudano-Sahéliens. C'est parfois le cas de l'oncle, personnage intéressant en milieu matrilineaire, du neveu, futur héritier dans le même système. C'est fréquemment le fils même du propriétaire qui est logé avec sa famille dans la concession, et ceci surtout chez les Attié; cela prouve l'importance nouvelle du fils face au neveu dans le système matrilineaire "modernisé".

Chez les Soudano-Sahéliens on constate l'importance du groupe des "amis". Chez les Malinké notamment règne une entr'aide assez remarquable entre les originaires des mêmes villages. Le fait est particulier à cette ethnie, car chez les autres les amis eux-mêmes doivent payer un loyer.

ETHNIES Liens avec le C.conc.	Soudano- Sahélien	Peuples du Sud	Autres Ivoiriens	Non- Ivoiriens	TOTAL
Nbre Frères	33	4	9	1	47
" Neveux	6	3		1	10
" Oncles	3	1			4
" Cousins	7	2	1	1	11
Nbre de Beau- Frères		2	1		3
" Fils	5	7	1	1	14
" Amis	40	4	4	8	56
" Locataires	87	26	18	61	189
" de Chefs de concession	88	39	32	35	194
Nbre total de chefs de ménage et isolés dont(Isolés)	269 (38)	88 (8)	66 (6)	108 (27)	531 (73)

B) Propriétaires et locataires

De ce tableau il ressort aussi qu'il y a presque autant de chefs de ménage locataires que de chefs de concession propriétaires (respectivement 189 et 194 individus). Habitants anciennement implantés et nouveaux arrivants s'opposent. Les propriétaires sont relativement plus nombreux chez les autochtones (14% du total des chefs de ménage de la ville, mais 20% des chefs de concession) et de manière générale chez les ruraux, planteurs et cultivateurs (20% des chefs de ménage, mais 31% des chefs de concession). Les locataires par contre sont à 85% des immigrants, et à 75% des Soudano-Sahéliens et des non-Ivoiriens.

Sur les 194 concessions du sondage au 1/5 plus de 50% comptent au moins une chambre louée, c'est dire l'importance du phénomène locatif. Certaines concessions sont mêmes entièrement louées, puisque le propriétaire est absent dans 25 d'entre elles.

Tableau n° 20

Nombre de concessions ayant une pièce louée	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	
	42	18	15	9	4	4	1	4	0	1	98
Total pièces louées	42	36	45	36	20	24	7	32	0	10	252

Il ya donc une pièce sur quatre à Anyama qui rapporte un loyer aux propriétaires, de même qu'il y a un chef de ménage sur quatre qui doit payer un loyer. Dépense énorme pour le locataire, revenu substantiel pour le propriétaire. Le loyer moyen d'une pièce étant de 1.500 fr, le revenu total des pièces louées peut s'établir à 380.000 fr par mois et 4.600.000 fr par an, soit pour chacun des 98 chefs de concession propriétaire un revenu annuel supplémentaire de 50.000 fr environ: ceci est considérable pour un budget moyen. Inversement la charge est très lourde pour le locataire qui n'a pas les moyens de construire à son propre compte. Pour un manoeuvre agricole (encore ceux-ci sont ils souvent logés par l'employeur) dont le salaire annuel moyen va de 24.000 à 30.000 fr, les frais de logement représentent les 2/3 de ses gains. La proportion est aussi forte pour un ménage de cultivateurs, louant deux pièces.

C) Comparaisons des prix des loyers avec Abidjan et la "banlieue"

Le prix des loyers est pourtant beaucoup moins élevé à Anyama qu'à proximité de la capitale et à Abidjan même.

VARIATIONS DES PRIX DE LOCATION D'UNE PIECE

Villes	ANYAMA	ABOBO-GARE	ABIDJAN
Localisation des pièces			
Case en banco	1250 à 1500 fr	1800 à 2300 fr	4000 fr
Case en dur	2500 à 3000 fr	3000 à 3500 fr	6000 fr
Case en dur à étage	3000 à 4000 fr		

Le tarif peu élevé des loyers à Anyama est sans doute l'un des facteurs de sa croissance. Une enquête menée auprès des immigrants qui étaient passés par Abidjan, avant de s'installer à Anyama le prouve: c'est la crise du logement qui les a chassés de la capitale. Actuellement les 61 travailleurs d'Abidjan qui vivent avec leurs familles à Anyama, trouvent plus avantageux de payer le transport chaque jour, que d'habiter, pour un loyer élevé, une mauvaise case à Adjamé. Exemple symbolique de cette décentralisation: de nombreux enquêteurs de la C.E.G.I., locataires à Anyama lors de l'enquête démographique, s'y sont maintenant définitivement installés. Si les propriétaires de la ville n'ont pas la fâcheuse tentation d'augmenter leurs prix, cette immigration à rebours se généralisera d'ici peu. Comme Abobo-Gare, où 50% des chefs de ménage sont des travailleurs d'Abidjan, Anyama pourrait être appelée à devenir une cité-dortoir de la capitale.

Conclusion

Le rythme des constructions semble s'être ralenti en 1965. Il reste pourtant exceptionnellement élevé quand on considère que l'année 1964, sommet de la courbe, est avant tout une année de reconstruction. Les constructions gagnent en qualité, et au début de 1966 plus de soixante maisons en "dur" étaient en chantier. Après les cases "nécessaires" construites entre 1960 et 1964 pour accueillir 5.000 immigrants nouveaux, les nouvelles habita-

tions prouvent un souci de modernisation, et une stabilisation de l'habitat.

L'influence d'Abidjan est bien sûr prépondérante; pour beaucoup de fonctionnaires et de salariés de la capitale, fatigués de la vie de la grande ville et rebutés par le prix du terrain, Anyama est presque un lieu touristique. Pour 10.000 fr ils peuvent obtenir un lot très campagnard, tout en jouissant des avantages de la proximité d'Abidjan. Par la route goudronnée ils ne sont qu'à vingt minutes de leur travail au "Plateau"; avec la traversée du pont Houphouët Boigny ceux qui habitent les banlieues de Marcory ou Treichville mettent le même temps.

D'ores et déjà, nombreux sont les lots appartenant à des Abidjanais aux marges de Schneider et de Christiankoi.

Les demandes de terrains sont si nombreuses, que le service des domaines a renoncé à toutes les accepter. Entre le 1er janvier 1965 et le 22 novembre de la même année, 273 demandes de lots ont été déposées. L'origine et la qualité des demandes est particulièrement instructive.

Tableau n° 22

! Origine des ! ! demandes !	! Abidjan !	! Anyama !	! 30km au- ! ! tour Abidj. !	! Pays ! ! Attié !	! Ailleurs ! ! en C.I. !
! Nombre ! ! de demandes !	! 181 !	! 57 !	! 12 !	! 7 !	! 16 !

Les demandes issues d'Anyama émanent des locataires qui veulent construire, mais surtout des gens assez fortunés qui veulent un nouveau lot pour leur maison en dur. L'ancienne concession devenant "locative". C'est le cas des riches commerçants Dioula qui achètent vers Schneider, des planteurs Ivoiriens qui occupent la zone située à l'Est de Zossankoi. Quelques Attié d'Adzopé et d'Agboville désirent s'installer à Anyama, village Attié et aussi grande banlieue de la capitale.

Mais la majorité des demandes émanent d'Abidjan et de sa périphérie (75% des demandes). Ce chiffre s'éclaire à l'analyse de la qualité des demandes.

Tableau n° 23

Qualité des demandes	Professeur-Instituteur	Grands fonction.	Salariés de l'Adm.	Gros salariés	Autres
Nombre de demandes	23	14	95	34	117

Anyama deviendrait donc dans un proche avenir la banlieue de la bourgeoisie aisée. Déjà quelques maisons cossues s'installent en dehors des quartiers peuplés, au Nord le long de la route d'Agboville, sur le flanc Ouest de la vallée d'Apepo.

Devant le flot de ces demandes, la sous-préfecture a dû prendre des mesures. Tout lot acheté depuis le 1er janvier 1966 doit être mis en valeur avant le 30 juin, sous peine de confiscation; interdiction de créer une nouvelle exploitation agricole à moins d'un kilomètre de l'espace loti (et bientôt dans un rayon de cinq kilomètres).

L'extension du plan de lotissement est vite apparu nécessaire, la création de 153 lots vers le Sud-Est a été réclamée en mars, une autre, aussi importante vers le Nord est en vue. On parle déjà d'une zone résidentielle, où les lots seraient à la fois plus vastes et plus coûteux.

Une extension rapide de la ville vers le Nord, le Sud et l'Est est à prévoir, pour les années à venir. La croissance d'Anyama, qui jusqu'à présent n'a rien du qu'à la ville elle-même, va désormais entrer dans une phase décisive, puisque liée à celle de la capitale Ivoirienne. Le "boom" de la construction ne fait que commencer.

PROBLEMES POSES PAR L'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE D'ANYAMA

La croissance d'Anyama a été si rapide et si peu prévisible, que l'équipement de la ville n'a pas suivi le rythme et risque de compromettre l'avenir par son insuffisance. Ville de 11.000 habitants Anyama reste équipée comme un village, et non des plus favorisés. Un rude effort doit être fait par le sous-préfet actuel pour faire comprendre aux autorités que le problème de l'eau, de l'électricité, de la scolarisation sont de première importance, si l'on veut qu'Anyama ait des fonctions vraiment urbaines.

A) L'eau et l'électricité

a)- Le problème de l'eau

1°- Etat actuel

Il n'existe pas d'adduction d'eau à Anyama. Les seuls points d'eau permanents sont les marigots qui coulent dans les vallées de l'Apepo et de l'Aboffi. Le maigre ruisseau de l'Apepo dessert Anyama-Gare et Christiankoi et le marigot Aboffi qui coupe la piste d'Anyama-Adjamé est utilisé par les habitants de Zossankoi. Outre que l'eau est souvent de mauvaise qualité, la plupart des concessions sont situées à plus d'un kilomètre des points d'eau. Une des principales occupations des femmes est de faire la navette inlassablement entre le marigot et la concession, une "tine" d'eau sur la tête. Confier ce travail à un colporteur est en effet coûteux, puisque celui-ci vend les deux "tines" 50 fr. Pour éviter les trop fréquents voyages, chaque famille possède ses fûts de 200 litres achetés aux postes d'essence voisins, et qui servent de réservoirs. Dans quelques concessions (voir croquis n° H3) le propriétaire a fait installer une citerne qui recueille les eaux de pluies par la gouttière du toit, mais ceci est l'exception.

2°- Les premières tentatives

L'eau est pourtant facile à atteindre; après un premier forage en 1954, celui de 1959 par un puits de 54m trouva l'eau à 37m. Ce forage est toujours inutilisé à l'heure actuelle, bien que son débit de 10 m³/heure, à raison de 20 litres d'eau par habitant et par jour soit suffisant dans un premier temps pour justifier la création d'une adduction d'eau.

Nullement conscient de l'importance numérique de la population actuelle de la ville, les bureaux d'étude ont abandonné un tel projet, sous prétexte que la topographie tourmentée de la ville, ses chemins de terre ravinés interdisent toute tentative: à chaque pluie les canalisations seraient mises à nu. Il est vrai que tant que la voirie sera aussi déficiente, les difficultés seront grandes. Mais il est dangereux de masquer derrière la théorie des problèmes de première nécessité, car 11.000 habitants attendent, et pour beaucoup d'Abidjanais aisés, l'installation d'une adduction d'eau est une condition "sine qua non" de leur venue définitive à Anyama.

3°- Les projets

Le financement d'une adduction d'eau n'est pas prévu au budget 1966, car il reviendrait à 12.000.000 fr environ. Mais pour une somme bien moindre il serait facile d'améliorer la situation.

- L'électricité étant déjà installée, il serait simple, sur le forage actuel, d'installer une pompe électrique immergée, un petit château d'eau (ou même deux grandes cuves de 16 m³ - coût 350.000fr et un réseau de tuyauterie en étoile, aboutissant à un certain nombre de robinets où les femmes viendraient chercher leur eau. Le tout reviendrait à moins de 3.000.000 fr.

- En second lieu, le débit général d'eau alimentant la ville, pourrait facilement être augmenté; le forage actuel, peu profond n'atteint que le toit de la nappe, et d'ailleurs l'altitude du

plateau est inférieure à 100m et le niveau d'eau des lagunes est proche. Il serait donc rapide et facile de réaliser au moins une grosse tuyauterie longeant la route nationale jusqu'au ravin de Christiankoi, jalonnée par une série de fontaines. Il est question de vision réaliste des problèmes urgents. Devant les difficultés rencontrées, les bureaux d'étude avaient seulement proposé de transplanter la ville ailleurs; on ne déplace pas aussi facilement 11.000 habitants, d'autant qu'Anyama est géographiquement très bien située le long de ses voies de communication.

Le problème de l'eau est une entrave à la croissance d'Anyama. Une adduction rapidement réalisée entrainerait une arrivée massive d'Abidjanais. Certains vieux Attié le sentent si bien qu'ils sont contre ce projet qui bouleversera la tranquillité du village autochtone.

b)- L'électricité

Un effort beaucoup plus sérieux a été accompli pour l'équipement électrique de la ville. Le réseau actuel est desservi par une ligne de 30.000 Volts. 30 points lumineux "publics" éclairent la ville. Mais ces réalisations qui datent de 1964 sont déjà dépassées du fait de l'extension de la ville. Le nombre de poteaux électriques est insuffisant, et la ligne passe souvent assez loin de certains flots d'habitation. Beaucoup d'habitants se plaignent déjà de ne pas pouvoir "tirer" l'électricité de la ligne. Le nombre d'abonnés est d'ailleurs encore faible (199). Pour l'équipement d'une ville africaine en plein développement, il semble que les autorités devraient toujours prévoir grand et loin.

B) Autres problèmes d'équipement

Anyama, devenu sous-préfecture a gagné ses galons de ville. Mais du fait de sa croissance démographique rapide, et imprévue, elle s'est développée spontanément, elle est devenue une ville, sans en avoir les attributs habituels, avant d'avoir été équipée pour cela. Ses fonctions de sous-préfecture sont encore insuffisantes.

a)- L'équipement scolaire

La sous-préfecture d'Anyama a pourtant été dotée très tôt comme toute la Basse-Côte, d'un appareil scolaire important. Sur les 24 villages qu'elle compte, 22 sont équipés d'écoles. En pays Attié les enfants sont scolarisés à peu près à 100%. Le problème à Anyama vient du phénomène d'immigration qui a bouleversé le village Attié depuis moins de dix ans.

L'équipement est partout excellent en apparence. La première école était ouverte sur le plateau en 1956, la seconde en 1962. Un petit séminaire catholique était fondé en 1961, et un cours de "rattrapage" en octobre 1965.

L'EQUIPEMENT SCOLAIRE D'ANYAMA

Tableau n° 24

Etablissement	Nombre de garçons	Nombre de filles	Total	Nombre d'Instit.
Ecole du plateau	273	182	455	12
Petit Séminaire	148	87	239	6
Ecole de la gare	235	146	381	8
Cours de rattrapage	59	20	79	2
TOTAL	715	435	1.154	28

Un avantage de la forte scolarisation de la sous-préfecture Attié est que dans les écoles d'Anyama ne viennent que des élèves de la ville (une dizaine seulement sont issus du petit village de Yapokoi au Nord). Ce chiffre de 1.154 représente donc bien la population réellement scolarisée d'Anyama. La répartition "géographique" des écoles montre immédiatement le fossé entre les autochtones et les Ivoiriens d'une part, les autres immigrants de l'autre. Le séminaire catholique et l'école de Zossankoi accueillent 60% des élèves, celle d'Anyama-gare qui devrait recevoir 70% de la population scolarisable, n'en accueille que 25%. Pour les Ivoiriens catholiques, le taux de scolarisation est très fort (90% environ), mais la masse des enfants musulmans et non-Ivoiriens, rabaisse considérablement cette proportion pour l'ensemble de la ville. Les "scolarisables" sont près de 4.000 à Anyama, moins du 1/3 fréquentent les écoles.

Il est vrai qu'il faut ajouter à ce total les quelques 300 enfants d'Anyama-Gare que leurs parents envoient dans les trois écoles coraniques de la ville.

Le brusque accroissement de la population a fait tomber le taux de scolarisation. Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes des petites villes de Côte d'Ivoire: les populations urbaines sont beaucoup moins évoluées que les populations villageoises traditionnelles. Le contraste est surprenant entre Anyama et Ebimpé par exemple, gros village Attié tout proche, où tous les habitants, même les plus âgés parlent le français et bien souvent l'écrivent. A Anyama le bloc Attié s'oppose aux immigrants au niveau de toutes les classes d'âge. Sur les 430 adultes de la ville (plus de 20 ans) qui savent au moins lire et écrire, 250 sont des Attié. Les conséquences sur le plan professionnel sont importantes: c'est parmi cette élite que se recruteront les salariés de l'administration, les cadres, etc...

Le déséquilibre est aussi net pour les élèves du secondaire pensionnaires dans les collèges d'Abidjan ou de Bingerville, seuls les Attié et en général les Ivoiriens peuvent se priver quelques années d'un fils en âge de travailler. Chez un commerçant Dioula, les enfants commencent dès leur plus jeune âge à trier les noix de kola.

Anyama va très bientôt être dotée d'un collège dont l'emplacement est déjà prévu au Sud-Est de Zossankoi, il évitera aux jeunes élèves de s'exhiler à Abidjan pour poursuivre leurs études secondaires mais le problème essentiel reste celui de la scolarisation de la masse des immigrants. Les obstacles sont nombreux, religieux et économiques surtout.

b)- L'équipement sanitaire

L'équipement sanitaire reste très insuffisant: un centre médical avec deux infirmiers, un centre des "Grandes endemies" avec trois infirmiers, et deux débits pharmaceutiques. A ce titre Anyama n'est pas mieux lotie que les villages alentour (celui d'Attiekoi possède une petite maternité). Le plus souvent les femmes doivent aller mettre leur enfant au monde à l'hôpital central d'Abidjan. Un projet d'hôpital a pourtant été déposé au Ministère de la Santé et 10 hectares ont été réservés et déjà bornés sur la route d'Anyama-Adjamé: tous les services existants y seraient regroupés, et une maternité de 40 lits serait créée.

Cette fondation serait très importante pour Anyama: elle lui donnerait un rôle régional, alors qu'actuellement la ville, par ses fonctions ne se distingue guère des autres villages de la sous-préfecture.

La croissance démographique d'Anyama, en a fait spontanément une ville, qui pour le moment ne se distingue dans sa région que par son chiffre élevé de population. Un équipement urbain proportionnel à ses propres besoins lui donnera seul un rayonnement régional. Ni village, ni encore vraiment ville, Anyama est un centre semi-urbain en formation.

M. VERNIÈRE

**MONOGRAPHIE
DU CENTRE SEMI-URBAIN
D'ANYAMA
COTE D'IVOIRE**

TOME II

LA VIE ECONOMIQUE

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE D'ADIPODOUMÉ



Tome II

L A V I E E C O N O M I Q U E

D ' A N Y A M A

LA VIE ECONOMIQUE D'ANYAMA

LES ACTIVITES RURALES

Introduction

Anyama est actuellement une agglomération de 11.000 âmes engendrée par une situation géographique et une conjoncture économique favorables. Elle s'est surimposée comme étrangère en milieu traditionnel Attié, ceinturée par les plantations industrielles et un chapelet de gros villages d'agriculteurs. Il y a dix ans pourtant Anyama n'était encore qu'un de ces villages, au même titre qu'Anyama-Adjamé ou Ebimpé. Elle l'est restée en partie, et l'étude démographique nous a permis de séparer Anyama-ville d'Anyama-village. La ségrégation nette entre autochtones et immigrants du Nord a favorisé la conservation du noyau rural et traditionnel. En fait, à l'Ouest de la route seuls les Dioula sont responsables du phénomène urbain. Les Attié de Zossankoi et de Christiankoi II forment un village de 1.800 habitants, comme Anyama-Adjamé (1787 en 1965) à cinq kilomètres de là qui est l'image parfaite de ce que serait Anyama, sans l'évolution des dix dernières années. Il y a 250 planteurs à Anyama-Adjamé, il y en a 298 dans les quartiers Attié d'Anyama. Mais qu'est ce que ce chiffre au niveau de la population active de la ville ? à peine 12,5% des chefs de ménage et isolés (80% à Anyama-Adamé).

C'est dire la faible part des ruraux, en valeur relative, à la vie active d'Anyama. En comptant les cultivateurs immigrants et les manoeuvres agricoles, les travailleurs de la terre ne représentent au total que le quart de la population active de la ville. Ce chiffre est d'ailleurs bien faible quand on le compare à ceux d'autres villes Ivoiriennes; la ville d'Odienné est rurale à 80%, celle de Toulépleu en pays Guéré, à 50%.

Sur un territoire voué naturellement à l'agriculture, cette anomalie vient de circonstances extérieures; la croissance éclair de la ville est due à un flot d'immigrants qui a fait d'Anyama, village agricole traditionnel, un centre commercial dynamique.

L'agriculture est passée au second plan, et même, conséquence inévitable du phénomène urbain, cette désaffection se manifeste chez les autochtones, par une certaine nonchalance des planteurs. Sur des surfaces pourtant considérables, les productions de café et de cacao sont très faibles; on se tourne de plus en plus vers des préoccupations plus "urbaines"; l'idéal est désormais de louer quelques pièces, d'acheter un vieux taxi qui fera la navette avec Abidjan. Le contraste est frappant avec les planteurs des villages Attié alentour, beaucoup plus entreprenants, au courant des dernières nouveautés agricoles, et dont les récoltes sont bien plus belles.

Quant aux immigrants, cultivateurs vivriers, ils considèrent leur situation comme transitoire; la plupart sont venus du Nord pour devenir commerçants de kola, et ne sont cultivateurs que pour nourrir leur famille. Beaucoup ignorent même le montant exact de leur récolte, car ils deterrant les tubercules au fur et à mesure de leurs besoins alimentaires.

Planteurs par tradition, cultivateurs par obligation, les agriculteurs de la ville sont pourtant à la base de la vie économique et des échanges commerciaux. Tous les immigrants sont d'anciens ruraux qui cultivent quelques pieds de manioc devant leur case. Centre commercial, Anyama reste, à bien des égards un centre semi-rural.

LES AGRICULTEURS DANS LA POPULATION URBAINE

A) Les planteurs

a)- Définition du planteur

Le planteur est d'abord un propriétaire terrien qui possède au moins 3 hectares, même si ce terrain n'est pas entièrement occupé par les plantes industrielles; en moyenne c'est d'ailleurs plutôt de 5 à 10 hectares qu'il s'agit. La distinction entre planteur et cultivateur, chez les exploitants eux-mêmes, est parfois fonction, non des cultures portées par la terre, mais de la surface de celle-ci. Cette attitude est étonnante chez certains agriculteurs, possédant caféiers et cacaoyers, qui n'osent s'attribuer le "grade" de planteurs.

Le planteur est en effet un personnage considéré qui, chez les plus importants possède jusqu'à 100 hectares de terrain, occupe des postes administratifs ou honorifiques (3 chefs de quartiers sur 4 sont des planteurs, deux Attié et un Apollonien). Rares sont les étrangers qui peuvent entrer dans cette caste déjà ancienne, qui a ses privilèges, ses traditions, et possède ses biens par héritage: il est à peu près impossible de vendre une plantation, bien commun d'un segment de lignage.

b)- Répartition ethnique et géographique des planteurs d'Anyama

La supériorité des peuples du Sud et des Ivoiriens est très nette. Ils comptent dans leurs rangs plus des trois quarts des planteurs de la ville, et 55% sont des Attié et des Apolloniens. Certains manoeuvres agricoles, qui se sont fait payer en terre leur travail ont parfois acquis une plantation (4% du total), et quelques soudano-sahéliens, déjà gros commerçants, ont acheté des terres pour y récolter eux-mêmes les noix de kola.

Tableau n°25

REPARTITION ETHNIQUE DES PLANTEURS D'ANYAMA PAR QUARTIERS

QUARTIERS	% et NOMBRE	SOUDANO- MALIENS	VOLTAI- QUES	CENTRE	OUEST	NORD	SUD ET AUTOCHT.	NIGER - NIGERIA	DIVERS
ANYAMA-GARE	4% 35	18	5	2	4	1	3		2
CHRISTIANKOI	26,2% 118	9		13	18	3	67		
ZOSSANKOI	15,4% 93	4	1	3	2		83		
SCHNEIDER	13,3% 52	17	5	9	11	7	2		1
TOTAL	13 % 298	48	11	27	35	11	155		3
DONT ISOLES	3 %	4		3					2

Les quartiers ou portions de quartiers à vocation rurale se situent aux marges de la ville, le plus souvent directement au contact des plantations et de la forêt.

- Le quartier Attié de Zossankoi, s'ouvre à l'Est sur les terroirs d'Anyama-Adjamé et Anyama-Ahouabo, villages des planteurs autochtones. Mais, tourné aussi vers la route nationale et la vie moderne, il est moins rural qu'on pourrait le penser. Véritable quartier résidentiel, il accueille les fonctionnaires, des boutiquiers, beaucoup de chauffeurs salariés et de transporteurs. 16% seulement des chefs de ménage et des isolés sont des planteurs (moyenne pour l'ensemble de la ville 12,8%). Il est vrai qu'ils sont Attié à 90%.

- Malgré les contingents importants de commerçants venus du Nord, Christiankoi est le véritable quartier des planteurs (26,2% des chefs de ménage et isolés). Ils forment la grosse majorité des actifs à Christiankoi I et Christiankoi II Attié. Isolé de la ville par un petit chemin non carrossable, Christiankoi I, fief des Apolloniens est demeuré un véritable village de planteurs, 90% des chefs de ménage et des isolés y exercent cette profession. Les autres Ivoiriens, Baoulé, Agni, Wobé, Bété, surtout, dont la venue est souvent antérieure à 1930 y possèdent aussi des plantations.

- A Schneider, quartier des cultivateurs, la proportion de planteurs ne dépasse pas la moyenne. En l'absence des Attié qui ne cohabitent pas avec les Dioula, les planteurs sont des Ivoiriens anciennement immigrés, Baoulé, Wobé et Sénoufo.

- A Anyama-Gare enfin, la proportion tombe à 4%: là habitent les rares planteurs Dioula et Voltaïques. Les préoccupations rurales passent au dernier rang.

c)- Quelques caractères particuliers des planteurs

- Les planteurs sont le plus souvent des hommes âgés. Cela est surtout vrai pour les immigrants qui n'ont acquis leur terre qu'assez tard, une fois fortune faite. Chez les autochtones, à côté des vieux planteurs Attié, encore en grande majorité, on trouve quel-

ques jeunes qui ont obtenu des terres, soit par héritage à la mort d'un oncle, soit par partage, du vivant même du père. L'âge moyen des planteurs chefs de ménage et isolés, est de 52 ans, 13% seulement sont âgés de moins de 35 ans, 1/3 ont plus de 60 ans. Les fils qui ont reçu une bonne éducation sont attirés par la capitale et les professions de l'administration.

Sur 298 planteurs, 3% seulement sont célibataires: cela prouve la stabilité et la prospérité de cette classe. De par la fortune du père, un jeune homme peut être marié à 21 ans.

B) Les cultivateurs

La coupure est nette entre planteurs et cultivateurs. Il n'y a plus de spécialisation par quartiers, ni par ethnies. Autre différence: il semble que les Attié méprisent un peu ce métier de gagne-petit, alors que les Soudano-Sahéliens comptent dans leurs rangs 63% des agriculteurs "vivriers".

Du coup, les quartiers de Zossankoi et de Christiankoi où vivent les planteurs, ainsi qu'Anyama-Gare, quartier des commerçants, ne comptent que peu de cultivateurs. Par contre le quartier Schneider, qui ne date que de 1956 et groupe une bonne part des immigrants récents, accueille 36% des cultivateurs de la ville.

Dans la zone de plantations de Basse-Côte, l'arrivée des cultivateurs, travailleurs de la terre, est paradoxalement liée à l'urbanisation. Le phénomène est général dans les petites villes de Côte d'Ivoire. Pour beaucoup d'immigrants, anciens comme nouveaux, être cultivateur n'est qu'un état de transition, une étape entre le village natal et la ville. Mais le but final à Anyama pour les gens venus des savanes du Nord est de devenir commerçants de kola: il suffit d'une bonne récolte de manioc, d'un prêt, pour que

Tableau n°26

REPARTITION ETHNIQUE DES CULTIVATEURS D'ANYAMA PAR QUARTIERS

QUARTIERS	% et NOMBRE	SOUDANO-MALIENS	VOLTAIQUES	CENTRE	QUEST	NORD	SUD et AUTOCHT.	NIGER - NIGERIA	DIVERS
ANYAMA-GARE	5,5% 48	39	5	1	1	2			
CHRISTIANKOI	8 % 36	20	2	4	5		4	1	
ZOSSANKOI	4,65% 28	16	2	2	1		7		
SCHNEIDER	16,45% 64	38	7	3	7	6	1	1	1
TOTAL	7,6% 176	113	16	10	14	8	12	2	1
DONT ISOLES	10 % 18	8	3	2	3		1	1	

le cultivateur se lance dans ce commerce aventureux (plusieurs cultivateurs, recensés en septembre 1965, se sont déclarés commerçants de kola en février 1966).

Cet espoir d'ascension sociale fait d'ailleurs de la population Soudano-Sahélienne l'élément le plus actif et le plus dynamique d'Anyama. C'est chez elle que sont les plus fréquents les "cumuls" de professions. Nous n'entendons par "cultivateurs" que les personnes dont le travail de la terre est l'occupation principale, mais rares sont les commerçants qui ne possèdent pas aussi leur carré de manioc. La mentalité "Dioula" y est pour quelque chose: il faut avant tout se nourrir et éventuellement essayer de vendre, en tous cas acheter le moins possible.

C) Les manoeuvres agricoles

Les 290 manoeuvres d'Anyama constituent 12% de la population active de la ville. Les planteurs, les commerçants parlent sans grande considération de ces hommes à tout faire, dont le rôle économique est pourtant capital. Tâcherons polyvalents, ils ont des activités si diverses et variables qu'il est bien difficile d'en cerner une seule. Comment isoler les manoeuvres agricoles qui travaillent dans les plantations africaines ? Ces mêmes manoeuvres peuvent s'engager le mois suivant chez un commerçant pour trier la kola, chez un maçon pour effectuer le "bancotage" d'une case, dans une carrière pour extraire du gravier. Généralement célibataires et très jeunes, donc sans attaches ils peuvent changer d'emploi ou retourner au pays du jour au lendemain. Pour les besoins de notre enquête, nous avons recherché en mars, 68 des manoeuvres recensés lors de l'enquête démographique: nous n'en avons retrouvé que 30 (la traite 1965-66 était terminée). Sur les 38 "introuvables", 7 étaient retournés dans leur pays d'origine, 17 avaient changé de domicile et d'emploi (6 à Abidjan) et les 14 autres étaient tout simplement inconnus.

Aussi les données chiffrées ne sont-elles pas très sûres...

a) - Définitions

De tout temps, les propriétaires de Basse-Côte ont utilisé des manoeuvres agricoles. Au XIXème siècle déjà les Attié "importaient" des esclaves du Nord (des Djimini notamment). Les premiers immigrants furent tous manoeuvres avant de devenir planteurs, cultivateurs, commerçants. Ce fut le cas des Apolloniens de Christiankoi I, des Attié et des Ivoiriens de la seconde vague d'immigration, et aussi de beaucoup de Dioula.

Mais l'avènement de l'économie de traite dans le Sud du pays, allait entraîner un phénomène général en Basse-Côte: l'immigration massive de manoeuvres voltaïques. Ceci est frappant aussi bien dans les plantations africaines que dans les grandes entreprises européennes, où 85% des manoeuvres, en moyenne, sont des immigrants voltaïques et notamment des Mossi. Anyama n'échappe pas à la règle a deux réserves près:

1. Les manoeuvres sont relativement peu nombreux: 290 pour 298 planteurs; (et lors du recensement, 170 seulement d'entre eux étaient employés dans des plantations). Il ne faut pas affirmer pour autant qu'un planteur sur deux environ possède un manoeuvre; à côté des "permanents" bien des manoeuvres se sont engagés comme "contractuels" et travaillent ainsi de plantation en plantation. Il est rare qu'un planteur n'ait pas utilisé 2 ou 3 manoeuvres dans une année.
2. Les Voltaïques ne constituent que 40% de l'effectifs global, mais les Soudano-Sahéliens par contre 45%. Ce chiffre élevé de Dioula a plusieurs causes.

Les manoeuvres Soudano-sahéliens sont généralement des immigrants récents, jeunes pour la plupart, ils espèrent à force de travail acquérir une terre, puis se lancer dans le commerce.

Pour beaucoup, le métier de manoeuvres est seulement un appoint. Il est très mal rémunéré, mais toujours en espèces: bien des cultivateurs Dioulane produisant qu'assez pour se nourrir constituent un pécule en se louant comme contractuel pour les travaux durs et rapides.

Nous avons vu que le mot "manoeuvre" à un sens très large: chez les manoeuvres strictement agricoles, les Voltaïques sont bien en majorité, les Dioula étant le plus souvent les manoeuvres trieurs de kola. Cette masse de manoeuvres du commerce fausse un peu les données chiffrées. Mais parmi les manoeuvres de plantation les Mossi de Haute-Volta constituent bien les 3/4 des effectifs; sont tous très jeunes (âge moyen 31 ans) et attendent de rentrer au pays pour se marier (68% sont des célibataires).

b)- La variété des statuts de manoeuvre agricole

Selon la fortune et les besoins du planteur, les manoeuvres sont engagés suivant différents types de contrats

1. Les manoeuvres permanents sont engagés par les propriétaires les plus aisés.

Les manoeuvres "annuels" sont logés et nourris gratuitement et perçoivent chaque mois une salaire de 2.000 fr. Presque inactifs pendant l'hivernage, ils ne sont pas très rentables pour le planteur mais du moins celui-ci s'attire-t-il les bonnes grâces de son employé; après le traditionnel retour au pays entre mars et mai, le manoeuvre reviendra au même endroit, et fera un peu partie de la famille du planteur.

Ce type de contrat annuel est surtout caractéristique des manoeuvres qui travaillent dans les plantations proches de la ville; ils sont logés dans la case même de l'exploitant.

Dans les plantations éloignées (plus de 6 kilomètres) les manoeuvres sont logés sur place dans le campement de brousse que le planteur a fait construire à cet usage. Ce n'est plus alors de manoeuvres isolés, vendant leur travail qu'il s'agit mais de véritables gérants de plantation, qui peuvent profiter de l'absenteisme du propriétaire. Toujours payés 2.000 fr par mois, ils ont aussi le droit d'avoir une basse-cour, et prennent souvent celui de vendre les fruits de la ceinture arbustive du campement (avocats, ananas, noix de coco, papayes). Plus stables, il leur arrive de fonder un foyer, et de s'installer définitivement.

2. Les manoeuvres contractuels forment une population beaucoup plus mouvante. La durée de leurs contrats est variable.

Parfois ces manoeuvres sont des salariés travaillant aux périodes de pointe: nettoyage après la récolte de cacao (janvier-février) ou récolte elle-même (octobre à janvier). Le salaire est toujours invariablement de 2.000 fr par mois, nourri et logé.

Bien souvent, les manoeuvres préfèrent être payé à la tâche. Le travail est plus dur, mais plus rapide et rentable. Tel manoeuvre a mis 6 jours pour débrousser un carré de manioc et a touché 1.800fr pour son travail. Un propriétaire engagera en moyenne 2 à 3 manoeuvres contractuels par an; il y aura roulement l'année suivante (voir tableau).

3. Une dernière classe de manoeuvres agricoles, difficile à saisir car ceux-ci s'intitulent parfois "cultivateurs" est celle des gérants métayers. Possédant leur petit champ de manioc, ils ne sont que métayers sur la plantation. Les types de contrat changent suivant les plants cultivés, l'ancienneté et l'état général de la plantation.

Sauf dans le cas du métayage "familial" (la récolte est partagée moitié-moitié) il n'y a pas de type bien défini.

Tableau n° 27

Manoeuvres permanents, gérants, metayers
utilisés par les 42 planteurs d'Anyama de février
1965 à février 1966

Nombre de manoeuvres	0	1	2	3	+ de 3	TOTAL
Nombre de planteurs les ayant utilisé	18	15	7	1	1	42
Nombre total de manoeuvres utilisés	0	15	14	1	4	36

Tableau n° 28

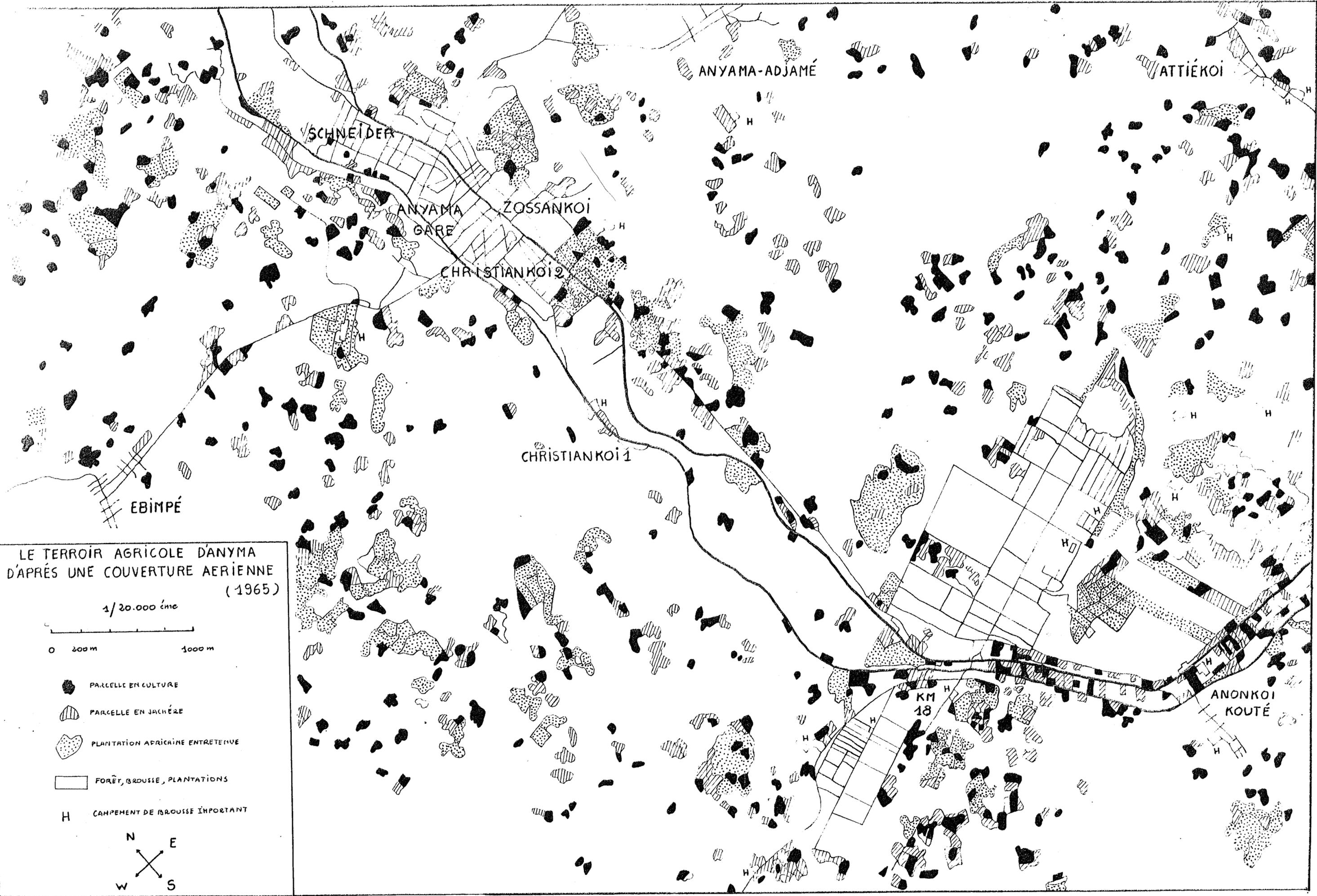
Manoeuvres contractuels utilisés
par les mêmes planteurs

Nombre de manoeuvres	0	1	2	3	+ de 3	TOTAL
Nombre de planteurs les ayant utilisé	2	18	14	6	2	42
Nombre total des manoeuvres utilisés	0	18	28	18	13	77

Dans une plantation ancienne et peu productive, le manoeuvre pourra obtenir 50% de la récolte, jamais plus; dans une plantation plus dynamique 1/3, jamais moins.

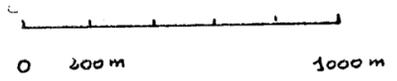
Pour le café et le cacao, il ne recevra en général que le 1/3 de la récolte, mais 50% de la récolte de kola (c'est en effet lui qui prend le risque de monter à l'arbre).

Face au propriétaire, le manoeuvre permanent est bien le véritable planteur, est tellement indispensable que son employeur doit souvent fermer les yeux sur de petites transactions illicites, vente de vin de palme et même de kola.

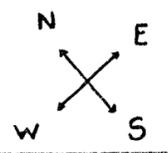


LE TERROIR AGRICOLE D'ANYAMA
D'APRÈS UNE COUVERTURE AERIENNE
(1965)

1/20.000 émic



-  PARCELLE EN CULTURE
-  PARCELLE EN JACHÈRE
-  PLANTATION AFRICAÏNE ENTRETEHUE
-  FORÊT, BROUSSE, PLANTATIONS
-  CAMPMENT DE BROUSSE IMPORTANT



LE TERROIR D 'ANYAMA

A) Limitation

Il est difficile de limiter un terroir agricole d'Anyama. Les terres coutumières des Attié avaient été réparties entre les premiers arrivants, alors groupés. Les descendants ont créé de nouveaux villages, sans que change la distribution des terres. Il y a un terroir des Attié au Sud-Ouest, longue bande allant d'Akoupé à l'Ouest, à Anyama débarcadère à l'Est et limitée au Nord et au Sud par les terres des Abé et des Ebrié. Le terroir des "villages d'Anyama (Anyama-Adjamé, Anyama-Ahouabo, Ebimpé, Zossankoi, Christiankoi) est plus réduit, inscrit dans un rayon de 10 Km environ autour du village d'Ebimpé. Les terres des agriculteurs d'Anyama se trouvent imbriquées dans cet ensemble avec celles dépendants des autres villages Attié.

Nous avons par commodité limité cette zone à un rectangle de 10 km sur 6, entièrement couvert par un jeu de photographies aériennes au 1/20.000ème, limité par les villages d'Anyama (Ebimpé et Anyama-Adjamé) et coupé par les deux axes de la route et de la voie ferrée. En fait, sauf pour certaines terres très éloignées acquises par héritage indirect, la majorité des plantations et des champs dépendant d'Anyama sont situés dans cet ensemble de 60 km².

En l'absence d'un cadastre, la photographie aérienne peut seule nous donner une vue d'ensemble de l'aspect des terres occupées. Elle laisse apparaître les tâches claires des champs en culture et les tâches grises des plantations dans la zone sombre de forêt. L'interprétation cartographique des photographies isole des surface plus densément occupées par les cultures, qui correspondent en général aux abords des voies de communication: route goudronnée et voie ferrée vers Abidjan au Sud, vers Agboville au Nord, route d'Ebimpé et Azaguié, route d'Anyama-Adjamé et Anyama-Ahouabo, et surtout route d'Akoupé, grande artère de plantations; soit cinq grandes zones, intensément défrichées.

Mais la photographie aérienne ne permet pas d'apercevoir bon nombre de plantations africaines, noyées dans le sous-bois, en dehors des pistes. On ne découvre leur existence qu'en marchant à travers la brousse, guidé par l'exploitant lui-même. Du fait de leur isolement elles sont souvent mal entretenues, donc confondues avec la forêt. Aussi, devant l'impossibilité matérielle d'établir un cadastre, avons-nous interrogé, lors de l'enquête agricole, 42 planteurs (sondage au 1/7 ème) possédant 60 exploitations. Ces plantations ont été grossièrement localisées sur la carte, mais il fallut se fier aux affirmations des planteurs pour l'évaluation des surfaces. L'allure de l'assemblage sur la carte donne des renseignements peu précis mais suffisants pour expliquer les étapes de l'occupation du sol.

B) Localisation des cultures

a)- Les plantations

Le développement des plantations industrielles date de moins de 50 ans. Attié et Apolloniens, les premiers en place, ont choisi les terrains les plus favorables. Conseillés par l'administration française les habitants de Zossankoi et de Christiankoi défrichèrent le long des pistes et notamment de l'ancienne voie ferrée: leurs parcelles étaient ainsi plus faciles à localiser. Plus tard la route goudronnée allait devenir aussi une artère de plantations.

Dans un second stade, les plantations s'installent le long des autres voies de communication: route d'Anyama-Adjamé, Anyama-Ahouabo, Ebimpé, puis s'enfoncent dans la forêt proprement dite. En dernier lieu les plantations les plus récentes, donc les plus rentables, s'installent au Sud de la ville, le long de la route d'Akoupé. Là est la véritable zone de "colonisation" des planteurs d'Anyama, peut-être stimulés par les plantations européennes toutes proches. Les propriétaires possédant plusieurs plantations en ont

toujours une dans cet endroit, dit le "kilomètre 18", où la route d'Akoupé rejoint la route goudronnée. Là sont installés les nombreux campements de brousse, où logent les manoeuvres gérants et métayers.

Sur les 60 plantations que nous avons localisées, 16 se situent hors des limites de la couverture aérienne. Les unes longent la route d'Akoupé, les autres la route goudronnée au Nord d'Anyama. Autour du village Abé d'Azaguié-Blida (seul village étranger qui ait opté pour la "nationalité" Attié lors de la création de la sous-préfecture) quelques planteurs Abé d'Anyama possèdent des terres.

Ces plantations lointaines (l'une d'elles est située à 32 kilomètres) appartiennent souvent à des étrangers. Les rares planteurs Dioula n'ont pu acquérir de terres qu'assez loin de la ville.

b)- Les cultures vivrières

Les parcelles défrichées apparaissent fort bien sur la couverture aérienne, du moins celles que la brousse n'a pas envahies (une parcelle abandonnée depuis plus de 7 ans se confond déjà avec la forêt dégradée). Sur la photographie la couleur des parcelles dépend de leur ancienneté. Les champs de l'année donne des taches blanches. Les jachères récentes apparaissent comme des taches gris clair, les jachères plus anciennes, des taches gris foncé.

La localisation des champs est peu différente de celle des plantations: tous les planteurs sont en effet aussi des cultivateurs (sur les 42 planteurs interrogés, tous possédaient au moins une parcelle de manioc) qui chaque année arrachent quelques vieux plants de cacaoyers pour préparer un champ. De nombreuses parcelles d'une surface très réduite ceinturent les plantations.

Mais les champs des cultivateurs proprement dits (en majorité des immigrants habitant Anyama-Gare et Schneider) sont localisés d'après d'autres critères. Les premiers arrivants ont acquis des terres assez proches de leur concession, par achat, par don, ou en payant un loyer pendant les premières années. C'est le cas des premiers Dioula d'Anyama-Gare, des immigrants Ivoiriens d'avant 1950. Les cultivateurs plus récents ont acheté les terres qui restaient: soit, par ordre préférentiel, le long des pistes d'Anyama-Adjamé et d'Ebimpé, encore assez proches, puis vers le kilomètre 18, non loin de la route goudronnée, enfin partout où les planteurs acceptaient de leur céder un lot, en dehors des voies de pénétration.

C) Surfaces possédées et surfaces cultivées

a)- Surfaces possédées

Notre enquête a porté sur 66 exploitants agricoles, 42 planteurs et 24 cultivateurs (sondage au 1/7 ème) que nous avons groupé dans le tableau suivant par ethnies et par quartiers.

Il n'était pas question de mesurer les exploitations de chacun d'entre eux (450 parcelles environ) et nous nous sommes fiés aux dires des agriculteurs. Parfois l'un d'entre eux avait fait faire un plan de son domaine, parfois il subsistait un acte de vente qui étayaient les affirmations.

1. Les planteurs

En tenant compte des 4 plantations dont la surface est supérieure à 20 ha (l'une d'elles, appartenant au descendant d'un chef coutumier mesure même 102 hectares) la surface moyenne possédée par les 42 planteurs est de 13 hectares, ce qui est énorme; en retranchant ces "géantes" la surface moyenne s'établit à 7,3 hectares ce qui est plus conforme à la réalité. On retrouve donc à Anyama cette classe moyenne de planteurs autochtones, si typique de la Basse-Côte d'Ivoire, dont les propriétés sont comprises entre

Tableau n°29

ETHNIE	QUARTIERS D'HABITATION	PLANTEURS POSSEDANT:				CULTIVATEURS POSSEDANT:			
		- 5 ha	5-10 ha	10-20ha	+ 20ha	- 1ha	1-3 ha	3-5 ha	+ 5ha
PEUPLES DU SUD	ZOSSANKOI CHRISTIANKOI	4	9	6	2		1	1	
	ANYAMA-GARE SCHNEIDER			1					
SOUDANO - SAHELIENS	ZOSSANKOI CHRISTIANKOI	1	1			4			
	ANYAMA-GARE SCHNEIDER	3	3	1		4	5	1	
AUTRES	ZOSSANKOI CHRISTIANKOI	1	2		1	2		1	
	ANYAMA-GARE SCHNEIDER	2	2	2	1	4	1		
TOTAL		11	17	10	4	14	7	3	
TOTAL		42 planteurs				24 cultivateurs			

5 et 20 hectares.

Les planteurs Attié sont plus favorisés; premiers occupants ils possèdent en moyenne des exploitations plus vastes (9,6 hectares) que les immigrants.

2. Les cultivateurs

La surface moyenne des propriétés des agriculteurs "vivriers" n'est que d'1,7 hectare; on ne retrouve pas ici l'homogénéité de la classe des planteurs; 14 cultivateurs sur 24 possèdent en effet moins d'1 hectare; 5 d'entre eux moins de 0,3 hectare. Les grands cultivateurs sont les immigrants les plus anciens, Ivoiriens surtout et quelques Soudano-Sahéliens. Ceux qui ne possèdent qu'une minuscule parcelle sont les Dioula récemment arrivés et les Voltaïques, payés en terre par leurs employeurs; ils ne peuvent commercialiser leur récolte, elle leur permet tout juste de nourrir leur famille.

b)- Surfaces cultivées

La culture sur brûlis exige des jachères de très longue durée et une "économie" du terrain. Nous ne possédons qu'un seul document permettant de saisir la densité d'occupation réelle des terres: la C.E.G.I., lors de son enquête socio-économique a cadastré les parcelles de 10 planteurs d'Anyama-Adjamé. Etant donné l'unité du terroir Attié nous pouvons établir une analogie avec les planteurs d'Anyama.

Tableau n° 30

	Nbre de parcelles	Cacao (ha)	Café (ha)	Manioc (ha)	Igname (ha)	Divers (ha)	Total (ha)	% sur-face possédée
1	6	0,65		0,42	0,1		1,08	31 %
2	7	4,607	1,11	0,778	0,24		6,735	64
3	9	5,87	2,23	1,154	0,418		9,672	82
4	11	2,93	2,27	1,735	0,3	1,43	8,665	57
5	4	4,64		0,74			5,38	41
6	5		0,33	0,53	0,2		1,06	72
7	6	3,95	2,95	0,55			7,45	67
8	4	4,44	0,86		0,13		5,43	88
9	4	4,33		0,73			5,06	75
10	3		0,34		0,18		0,52	43
TOTAL	59	31,417	10,090	6,817	1,388	1,430	51,052	

En ne tenant pas compte des très petits planteurs, qui, faute d'argent et d'espace ne peuvent planter, il apparaît que les planteurs possèdent des terres assez densément occupées, le fouillis des plantations que l'on a du mal à ne pas assimiler à la brousse est trompeur. Mais presque toujours un tiers de la population est libre de cultures, jachères plus ou moins anciennes, réserves "vivrières" du planteur qui débroussera en cas de besoin.

D) Les types de cultures

a)- Les plantations

L'allure du terroir d'Anyama dépend aussi des associations de cultures. Le tableau ci-dessus nous donnait déjà quelques indications sur celles des plantations. Les plantes vivrières y sont

toujours représentées, témoignant de la volonté du planteur d'assurer avant tout sa subsistance. Café et cacao occupent la meilleure part des surfaces et sont généralement associés dans une même plantation. La surface accordée au cacao est pourtant supérieure. A cela deux causes:

- depuis 1960 une très grave crise de surproduction de café ayant menacé la Côte d'Ivoire, il est interdit aux planteurs de créer de nouvelles parcelles caféières (Loi de septembre 1965);
- au contraire une politique dynamique de régénération cacaoyère est lancée actuellement par le gouvernement. De nouvelles plantations se créent partout. Ces cacaoyères très récentes sont encore improductives et les chiffres de production que nous ont fournis les planteurs ne prouvent pas encore la suprématie du cacao sur le café, qui ne tardera pas à s'affirmer.

Dans les 60 exploitations que nous avons étudiées, les cultures sont les suivantes:

Tableau n° 31

Cultures portées	Nombre d'exploitations	Parcelles de palmier en plus	Parcelles de bananiers
Plantes vivrières et kola	8	3	
Plantes vivrières kola et café	7		1
Plantes vivrières kola et cacao	9	1	1
Plantes vivrières, kola, café et cacao	36	3	2
TOTAL	60	7	4

Ce tableau confirme que la majorité des planteurs possèdent à la fois cacaoyers et caféiers dans leurs plantations, et que la totalité cultive aussi le manioc et l'igname pour subvenir à leurs besoins alimentaires.

Il nous apprend surtout que tous les planteurs possèdent des kolatiers, grande richesse de la région d'Anyama. Cet arbre ne nécessite aucun entretien, poussant à l'état naturel dans la forêt. 8 des 60 plantations étudiées ne produisent même que des noix de kola: elles appartiennent à des Soudano-Sahéliens qui commercialisent eux-même leur récolte.

La propagande pour le palmier à huile, lancée par la SODEPALM commence à porter ses fruits, puisque 7 exploitations portent déjà des plants d' "Elaeis". Par contre la place faite aux bananiers est dérisoire; elle étonne dans cette région où le "Foutou" est la base de l'alimentation. C'est que le bananier "plantain" ne pousse pas sur les sols sablonneux du terroir d'Anyama, il faut passer au Nord la limite pédologique des sols schisteux, pour qu'apparaissent les premières plantations de bananes. Les conditions pédologiques explique d'ailleurs le caractère exclusivement africain du terroir d'Anyama: les grandes plantations européennes de bananes sont au contraire légions à 10 kilomètres au Nord de la ville (voir carte).

b)- Les cultures vivrières

Lors du recensement démographique les cultivateurs devaient justifier leurs professions en indiquant les cultures qu'ils pratiquaient.

Tableau n° 32

Cultures pratiquées	Manioc seul	Manioc et Igname	Manioc et Maïs	Sardiniers	TOTAL
Nombre de cultivateurs	95	38	35	8	176

La suprématie du manioc est donc absolue à Anyama comme dans toute la Basse-Côte. C'est le manioc qui, une fois préparé fournit l' "Attiéké", ce couscous des peuples lagunaires, plat le plus populaire avec le "foutou". Ses hautes tiges impriment un cachet rural au paysage urbain d'Anyama. L'igname qui était autrefois la plante vivrière la plus cultivée subsiste encore chez bien des cultivateurs. Son déclin est pourtant un témoignage de la perte des traditions chez les Attié. On pouvait autrefois parler d'une nouvelle "civilisation de l'igname" comme aux peuples envahisseurs venus de l'Est (Baoulé, Agni, Attié). La "Fête de l'igname" chez les Attié d'Anyama a perdu le caractère sacré qu'elle a conservé en pays Baoulé.

L'essor récent de la culture du Maïs est très prometteur. L'association manioc-maïs, sur buttes, assure une double récolte avec un minimum de travail.

Les cultures de jardin sont très peu répandues. Seuls quelques Sénoufo entretiennent quelques plans de tomates, de haricots et de concombres, sur les terres argileuses de la vallée de l'Apepo.

Il va sans dire que le manioc, l'igname, le maïs, cultures de base, ne sont pas les seules pratiquées: taros, piment, gombo, aubergines et tomates "naines" ont aussi leur place dans les champs, mais nous ne les considérerons que dans le cadre des rotations de cultures.

LES TRAVAUX DES CHAMPS - PRODUCTIONS, COMMERCIALISATION

L'étude pédologique nous a montré que les sols sablo-argileux qui portaient la forêt dense ne sont pas très fertiles, pauvres en matière organique, très acides. Mais ils sont légers; donc faciles à travailler, avantage primordial dans un pays où la "daba" est le seul outil de l'homme. De plus le drainage est facilité par des pentes assez fortes, et les sables absorbent les masses d'eau qui s'abattent sur la région de juin à août.

A) Les méthodes de culture

La place ne manque pas, et, autant du fait de la pauvreté des sols que du nombre encore réduit d'agriculteurs, la culture est très extensive. D'ailleurs les cultures sont toutes pratiquées sur brûlis, méthode épuisante pour les sols, et les jachères doivent être extrêmement longues.

a) - La durée des jachères

Lorsqu'une parcelle a donné deux ou trois récoltes, elle est abandonnée à la brousse pour une durée que le propriétaire lui-même ne connaît souvent pas. Il est courant, chez les planteurs surtout qu'une parcelle, autrefois cultivée et rendue à la brousse, soit oubliée: on défriche un morceau de l'exploitation suivant les besoins. Il semble que la plus grande fantaisie règne dans l'organisation des jachères. Sur les 66 exploitants de notre sondage au 1/7ème 36 seulement nous ont donné la durée des jachères pour une parcelle de manioc, les planteurs s'étant montrés particulièrement évasifs. On ne trouve aucune unité réelle dans ces réponses. La différence est pourtant nette entre planteurs et cultivateurs; chez les uns la durée des jachères est en général supérieure à 8 ans, chez les autres inférieure à 4 ans.

DUREE DES JACHERES
CHEZ QUELQUES AGRICULTEURS D'ANYAMA

Durée en années	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	Plus	Total	
Planteurs		1	2		2	1	4		2				1	1	6	20
Cultivateurs	2	4	3		2	2		1							2	16

Ces chiffres traduisent bien l'importance respective des cultures vivrières pour ces deux catégories d'agriculteurs: cultures d'appoint pour les planteurs, cultures "vitales" pour les cultivateurs. Ces derniers, seuls, font d'ailleurs des efforts pour l'intensification des cultures, emploi d'engrais et rotations culturales.

b)- Les rotations

L'association la plus fréquente est celle entre manioc, igname, piment, gombo: chaque plante occupe à tour de rôle un quart de terrain, deux années d'intervalle séparant igname et manioc les deux cultures les plus épuisantes.

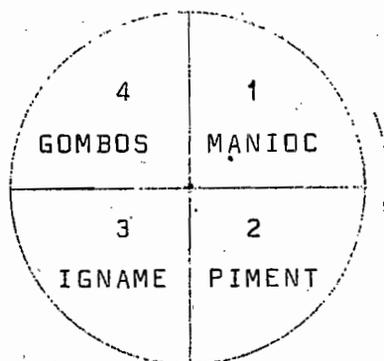


Tableau n° 34

Parcelles Années	Parcelle 1	Parcelle 2	Parcelle 3	Parcelle 4
1962 - 63	MANIOC	PIMENT	IGNAME	GOMBO
1963 - 64	GOMBO	MANIOC	PIMENT	IGNAME
1964 - 65	IGNAME	GOMBO	MANIOC	PIMENT
1965 - 66	PIMENT	IGNAME	GOMBO	MANIOC

Ce schéma que nous avons retrouvé chez quelques cultivateurs Sénoufo est bien sûr très variable. Le manioc occupe souvent une plus grande surface et il demeure sur le même terrain pendant parfois 2 ou 3 ans.

Certains cultivateurs d'Anyama au risque de dégrader complètement les terres ont adopté la technique suivante: ils louent, trois années de suite, une parcelle de brousse à un planteur et y cultivent le manioc sans interruption; trois années plus tard, ils louent une nouvelle terre. C'est notamment le cas des immigrants qui ne sont pas sûrs de se fixer et ne veulent pas investir dans l'acquisition définitive d'une terre. Ces cultivateurs d'occasion, qui le plus souvent ont des activités annexes (manoeuvres contractuels, petits acheteurs de kola) négligent leur terre, et ravagent depuis quelques années l'espace cultivable d'Anyama. L'avance des cultures est difficile à saisir, et seule la photographie aérienne nous renseigne quelque peu: les champs en cultures forment des taches blanches, et les surfaces en jachères des taches d'autant plus sombres qu'elles sont anciennement abandonnées à la brousse. Il semble que les champs cultivés s'éloignent de plus en plus de la ville, évitent les chemins, s'enfoncent dans la brousse et la forêt: c'est le cercle vicieux de l'agriculture sur brûlis; "mangeuse" d'espace.

B) Les types de cultures

a)- La culture du manioc

Le manioc est la plante de base, ses longues tiges poussent partout, aussi bien sur les espaces plats défrichés en forêt que sur les pentes les plus abruptes. On le trouve partout, en ville même, dans les jardins, au milieu des concessions, jusque sur les remblais de la voie ferrée, véritable ruban vert, où les pieds de manioc poussent en rangs serrés (voir photographie).

Le manioc est généralement planté à plat dans les champs. Lorsque le maïs lui est associé, le cultivateur doit élever les buttes ou des billons. Les activités de l'agriculteur sont réglées par la saison des pluies.

Fin décembre et janvier, commence le nettoyage du champ: travail relativement rapide quand la parcelle n'est qu'une terre en jachère récente, beaucoup plus long, quand il faut attaquer la forêt ou la brousse. Le travail se fait à la hâche et surtout à la machette, outil de base des Ivoiriens. L'exploitant utilise alors sa femme, et, éventuellement quelques manoeuvres agricoles payés à la tâche. A la fin de janvier le champ est brûlé: les herbes abattues sont laissées sur place et recouvertes d'un peu de terre; le tout brûle à l'étouffé pendant deux ou trois jours.

Dans le cas d'une association maïs-manioc, on pratique ensuite le buttage du champ à l'aide de la "daba" puis l'on sème le maïs. Quand celui-ci a germé, vers le 15 février, on enfouit alors les boutures de manioc en terre.

Le maïs sera récolté trois mois plus tard, et le manioc 13 mois après. Bien souvent la récolte du manioc est plus précoce: en fait certains cultivateurs commencent à "tirer" les tubercules à partir du sixième mois; elles sont alors mal formées, de petite taille, sont filandreuses et se désagrègent dans l'eau, mais elles permettent déjà aux femmes de faire l'Attiéké qu'elles iront vendre au marché.

b)- Autres cultures

Plus encore que le manioc, l'igname est cultivée pour l'auto-consommation; pour les Ivoiriens du Centre, elle remplace la banane plantain dans la fabrication du "foutou". Les conditions sont favorables à sa culture, fortes pluies et sols légers des pentes. Les soins culturaux sont les mêmes que pour le manioc, ainsi que le calendrier agricole mais l'igname est presque toujours cultivée en buttes.

c)- Productions et ventes

Le plus souvent les productions sont consommées par la famille de l'agriculteur: on arrache les tubercules selon les besoins quotidiens, il n'y a que rarement stockage des récoltes. Les épis de maïs sont parfois conservés par bouquets, en plein air, suspendus à l'abri des rats. Les chiffres de production fournis par les agriculteurs sont faussés: on ne se rappelle pas du tout les tonnages consommés et assez vaguement seulement les tonnages vendus. Il nous est donc impossible d'apprécier les rendements.

Les seuls chiffres que nous connaissons sont les quantités d'Attiéké vendues en une année par quelques producteurs. Sur 15 cultivateurs, la vente moyenne à l'hectare s'établit à 762 kilogrammes d'Attiéké par an, soit un revenu d'environ 25.000 fr par hectare (sans tenir compte de la part consommée). La production de tubercules (manioc et igname) pourrait être évaluée à deux tonnes/hectare environ.

Ces ventes d'Attiéké sont extrêmement importantes pour les cultivateurs car elles représentent les seules sources de revenus monétaires. Le marché Abidjanais avec ses 300.000 habitants devrait inciter les cultivateurs et aussi les planteurs à perfectionner leurs techniques de production; il est infiniment plus facile de produire un kilogramme de manioc à 20fr et d'Attiéké à 38fr qu'un kilogramme de café à 75fr. Suivant les suggestions des autorités, les agriculteurs ne devraient pas hésiter à arracher leurs vieilles caféières. Du coup Anyama, simple village vivant de la traite deviendrait un important marché vivrier de la capitale.

LES CULTURES INDUSTRIELLES

Introduction

Depuis l'introduction autoritaire de la culture du cacaoyer, puis du caféier, la traite est devenue la grande affaire de la ville. Novembre, décembre, janvier, époque de la "grande traite", juillet et août, de la "petite traite", sont toujours les périodes de pointe de la vie d'Anyama:

Mais il ne faut pas se leurrer; si la récolte de kola reste abondante et entretient un des premiers centres kolatiers de Côte d'Ivoire, cacao et café sont en complète perte de vitesse de par l'insuffisance des soins accordés aux plantes industrielles; le kolatier au contraire ne demande aucun travail. Les vieux planteurs Attié d'Anyama ne soutiennent pas la comparaison avec ceux des villages voisins; et à fortiori, avec ceux de la "boucle cacaoyère" du pays Agni. Le phénomène urbain en est la cause. Les plantations font souvent l'effet d'être abandonnées; les arbres sont vieux et tout en branches. L'économie de plantation d'autrefois, dynamique et tournée vers l'exportation devient peu à peu en une activité de subsistance pour le planteur: aucun esprit d'entreprise, aucune curiosité sur les fluctuations des prix mondiaux.

Des efforts sont pourtant faits par le gouvernement: la SATMACI (1) qui possède une équipe à Anyama tente de lancer l'opération "Régénération cacaoyère", des instituts Français, comme l'IFCC (2) invitent de jeunes planteurs à des stages de formation, la SODEPALM (3) accorde de gros avantages à ceux qui veulent se lancer dans la culture du palmier à huile. Mais seuls quelques jeunes planteurs suivent l'exemple.

Il reste heureusement la kola, grande richesse naturelle de la région qui sauve les planteurs, car les plantations actuelles, véritables forêts secondaires, ont toutes l'air trop étendues pour

leurs exploitants: on a l'impression, en les parcourant d'une perte d'espace et d'argent considérable . Les campements de brousse (parfois 4 ou 5 grandes cases pour un couple de manoeuvres) sont trop vastes et témoignent d'une prospérité passée.

(1) Société d'Aide Technique et de Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire

(2) Institut Français du Café et du Cacao

(3) Société pour le Développement du Palmier à Huile.

LE TERROIR D'ANYAMA

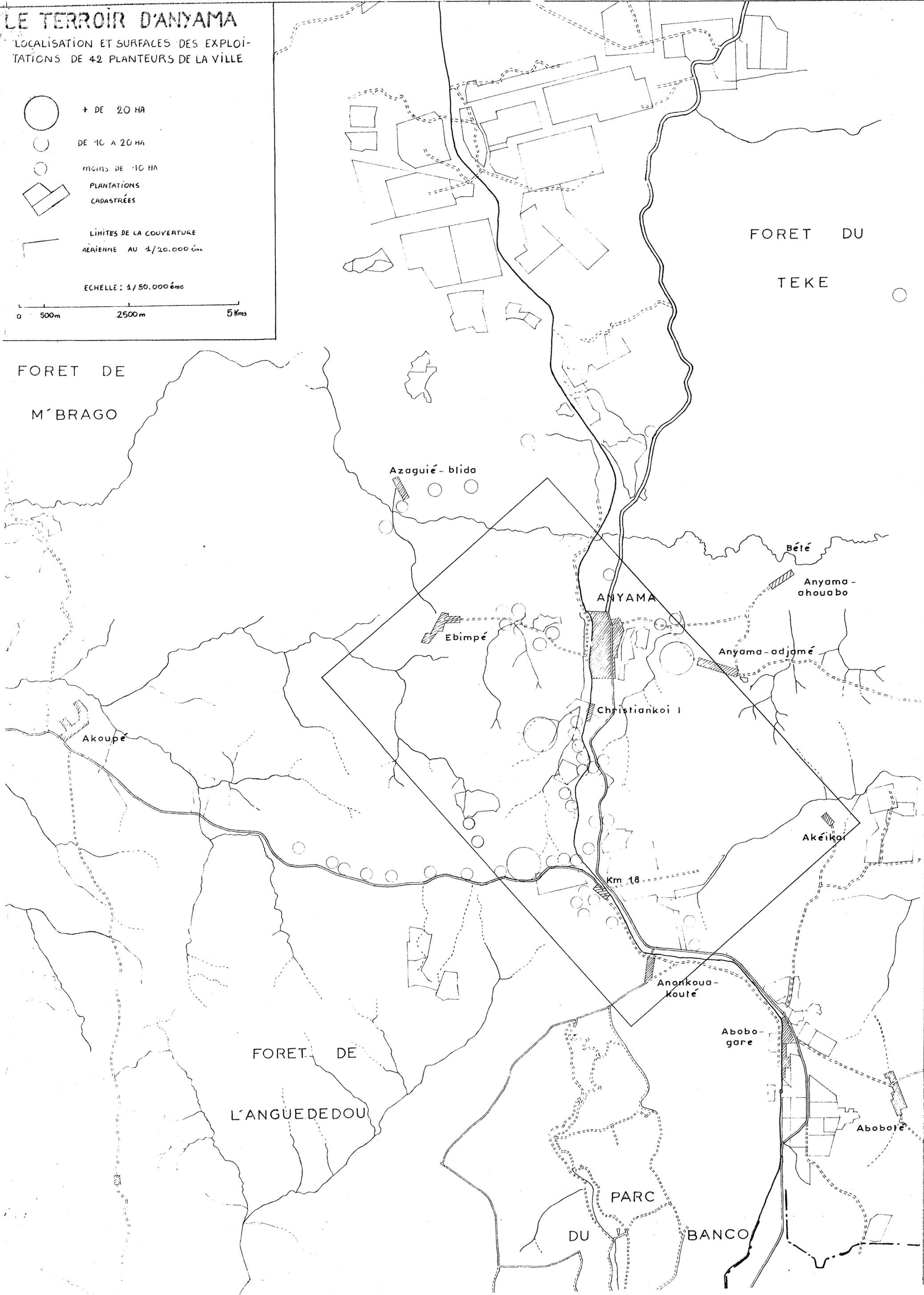
LOCALISATION ET SURFACES DES EXPLOITATIONS DE 42 PLANTEURS DE LA VILLE

-  + DE 20 HA
-  DE 10 A 20 HA
-  MOINS DE 10 HA
-  PLANTATIONS CADASTRÉES

LIMITES DE LA COUVERTURE AÉRIENNE AU 1/20.000^{ème}

ECHELLE: 1/50.000^{ème}

0 500m 2500m 5Kms



A) Café et cacao

a)- La vie des plantations

Le planteur se rend tous les jours à la plantation, en taxi quand elle est très éloignée (coût: 25 fr pour 10 kilomètres) ou le plus souvent à pied en coupant à travers la brousse. Il a en général sur place un manoeuvre permanent, gérant ou métayer, qui habite le campement personnel du planteur (si celui-ci est assez riche) ou un campement de brousse plus vaste, groupant plusieurs familles, (20 manoeuvres isolés, 111 habitants au total dans celui du Km 18).

Les planteurs n'engagent des contractuels qu'en période de pointe, mais devant la faiblesse de leurs revenus, beaucoup hésitent à entreprendre cette dépense; le gérant, écrasé de travail devient alors l'homme à tout faire.

L'entretien de la plantation étant à peu près nul, le travail réel ne dure que 4 ou 5 mois dans l'année, pendant les traites. Il y a aussi la préparation des parcelles de manioc, mais là encore c'est le manoeuvre qui s'en charge.

En fait, le planteur passe son temps à récolter et à surveiller son gérant: chaque jour il vient lui prendre un panier d'avocats, quelques ananas, des noix de coco, une dame-jeanne de vin de palme, qui arrondissent ses revenus: il vit plus en parasite qu'en véritable agriculteur.

Dans ces conditions, les rendements sont extrêmement faibles: le manque d'entretien, mais surtout la vieillissement des plantations y sont pour beaucoup. Sur les 37 planteurs que nous avons recensés qui possédaient caféiers ou cacaoyers, 29 ont récolté du café, 18 seulement du cacao. Cette différence s'explique: le boom du caféier est assez récent, rares sont les plantations improductives, car les arbres les plus âgés ont 30 ans. Par contre le cacaoyer a été introduit dans la région à partir de 1916, bien des cacaoyères

sont totalement stériles de nos jours. Il est vrai que le nombre élevé de planteurs récoltant le cacao ne rend pas compte des récents efforts de la SATMACI: chez ces planteurs 7 cacaoyères sont trop récentes pour avoir produit.

b)- Productions et commercialisation

Pour l'intensité de la production, il n'y a aucun rapport entre les planteurs d'Anyama et ceux des grandes régions productrices de Côte d'Ivoire et même de ceux du terroir Attié environnant. Peut-être dégoûtés par la chute des prix du café (75fr pour la saison 1965-66 contre 140fr en 1957-58) et du cacao (55fr cette année), les planteurs ne tablent plus sur les rendements, mais sur l'étendue de leurs plantations. Ces rendements sont d'ailleurs très variables mais ils sont toujours faibles. Nous avons établi pour ces planteurs une moyenne de 172 kg/ha pour le café (mais les rendements vont de 35 kg à 350 kg) et pour le cacao de 213 kg (de 41 à 430 kg), ce qui est bien inférieur à la moyenne Ivoirienne.

En valeur absolue les récoltes n'assurent que des revenus assez faibles aux planteurs

Tableau n° 35

Planteurs produisant:

PRODUCTIONS	Moins de 100 kg	de 100 à 300 kg	de 300 à 500 kg	de 500 à 1 tonne	Plus d'1 tonne	TOTAL
CAFE	4	14	8	2	1	23
CACAO	3	11	2	1	1	18

En moyenne, la production de café et de cacao par planteur est d'environ 300 kg, soit un revenu annuel d'à peu près 40.000fr. Mais à ce chiffre modeste il faut aussi ajouter les ventes d'Attiéké, les ventes de noix de kola, et aussi les revenus "urbains" qui ont rejeté l'économie de traite au second plan (les revenus locatifs surtout).

La traite du café et du cacao est si simplifiée par la proximité d'Abidjan et du fait du tarif uniformément fixé pour ces produits par la "Caisse de compensation" qu'elle n'anime absolument pas la vie d'Anyama de décembre à mars. Après le séchage des cerises de café et des grains de cacao, puis le triage, le planteur vend aussitôt sa récolte par l'intermédiaire des grands commerçants Libanais de la ville (qui souvent avaient fait des prêts en espèces garantis sur la récolte). La vente spéculative est rare; tous les planteurs ayant besoin d'argent frais après la récolte, pour payer leurs manoeuvres: seuls quelques grands planteurs peuvent se permettre de commercialiser eux-mêmes leur récolte.

B) La kola

La traite de la kola anime au contraire la ville entre novembre et mars, et entre juin et août: la kola devient alors le sujet de toutes les préoccupations de toutes les conversations. Bien sur cette impression est trompeuse, car si les noix de kola inondent la ville c'est avant tout parce que celle-ci est un grand centre commercial qui collecte jusqu'à 150 kilomètres à la ronde; mais cette fièvre gagne aussi les planteurs, absorbe tout leur travail, pour des revenus pourtant bien minces.

La récolte de la kola est en effet étalée dans le temps, et demande un travail quotidien absorbant. C'est l'époque où les planteurs engagent des manoeuvres Mossi pour grimper à l'arbre à leur place. Muni d'une longue perche, terminée par une lame tranchante, il coupe la courte tige qui retient la cabosse de kola aux branches. Puis les noix sont extraites par les femmes, au campement. On les fait ensuite tremper dans l'eau pour les débarrasser de la mince pellicule rose qui les enveloppe, avant de les laisser sécher à l'ombre sur une feuille de bananier pendant deux ou trois jours.

Un coupeur de cabosses, peut récolter facilement 200 kg de noix chaque jour, mais en général il ne grimpe au kolatier que deux ou trois fois par semaine, pour remplir un panier (50 kg). Le planteur étale la récolte dans le temps: aux gros revenus bloqués il préfère les petites ventes hebdomadaires. En attendant il risque de faire durer sa récolte jusqu'au jour où le cours sera favorable, il fera alors accélérer le rythme de la cueillette.

Là s'arrête le rôle des planteurs: en général les femmes des omniprésents marchands Dioula, avec un flair infailible, passent au campement quand les femmes des planteurs Attié ont fini de "peler" les noix de kola. La transaction se fait rapidement, sans "palabres" car chacun sait que pour la "grande traite" de 1966 les commerçants Dioula ont fixé le prix du kilogramme de noix à 10 fr. Ce chiffre est très bas, quand on sait que les correspondants des commerçants d'Anyama à Dakar y revendent le kilogramme, selon les périodes, entre 50 et 150 fr. C'est que le commerce de la kola est spécifiquement africain, aucune caisse de compensation n'a été créée, et ce sont les grands commerçants qui dominent le marché sans contrainte. Certains planteurs laissent même pourrir les cabosses sur l'arbre, les revenus étant trop faibles pour payer les manoeuvres (2.000 fr par mois, quand il faut 200 kilogrammes de kola pour gagner cette somme).

Certains planteurs, plus aisés, essaient d'éviter les premières transactions. Pour cela, ils stockent eux-mêmes la kola en paniers et attendent la période creuse de mai, pour vendre aux gros commerçants à bon prix (30 ou 40 fr). Mais le bénéfice est mince, car la kola est difficile à conserver et au bout de deux mois, 50% au moins des noix, quand ce n'est pas le stock complet sont complètement brûlées" dans leur enveloppe de feuilles de jonc. Il faut bon gré mal gré passer par les marchands Dioula, seuls assez habiles pour se mouvoir dans le monde aventureux du commerce kolatier.

Sur les 42 planteurs que nous avons interrogés, 41 ont, cette année vendu des noix de kola. Les chiffres que nous donnons dans le tableau ci-dessous ne valent que pour la "grande traite" 1965 - 66 (novembre 65 à mars 66).

Tableau n° 36

Quantité de kola	moins de 100 Kg.	de 100 à 300 Kg.	de 300 à 1000 Kg.	de 1 ton. à 2 ton.	Plus de 2 tonnes
Nombre de planteurs	1	14	22	3	1

La production moyenne par planteur s'élève donc à 600 kilogrammes environ, qui lui rapportent la somme dérisoire de 6.000 fr, revenu très faible mais qui a l'avantage de ne réclamer que peu de travail. Cet argent permet en outre au planteur de payer un contractuel en janvier pour lui débrousser une parcelle à manioc.

C) Les autres productions arbustives

a) - Le vin de palme

Au premier rang des productions secondaires, il faut placer le "Bangui" ou vin de palme. Les revenus qu'il procure sont substantiels, permanents et très sûrs. Il entretient un petit commerce qui, pour une fois, échappe aux Dioula musulmans.

La récolte du vin de palme a un caractère destructeur qui peut surprendre. En zone forestière, on ne se contente pas, comme en pays Baoulé et Agni, de saigner l'arbre au sommet du tronc, mais on abat le palmier.

L'arbre producteur est le jeune palmier *Elaeis*: une large entaille est pratiquée dans le tronc abattu, où l'on recueille la sève (cela rappelle un peu le "gommage à mort" des résiniers des Landes). Un palmier de trois ans peut fournir pendant 1 à 2 mois de deux à huit litres par jour: en moyenne 200 litres environ. Chez ce propriétaire Attié, on produisait chaque jour deux "dame-jeanne" de Bangui (50 litres) provenant de 12 arbres abattus en production: 64 arbres avaient été abattus dans l'année. Ce chiffre est énorme, mais très vraisemblable: le palmier ne demande aucun soin, poussant naturellement sous ces climats, et dans l'état déplorable où sont les plantations n'est pas particulièrement nuisible. De plus ce sont les gros "rats palmistes" qui se chargent, en transportant les graines de planter eux-mêmes les arbres. Partout de jeunes palmiers sortent du sol en bouquets, il y en a toujours trop dans la plantation, et le planteur n'hésite pas à abattre ces parasites providentiels.

Les revenus assurés par le vin de palme sont élevés: la dame-jeanne de 25 litres se vend 500fr et, au détail, le litre 40fr et le verre 10 fr. Théoriquement le planteur dont nous avons parlé pourrait, avec ses 50 litres quotidiens, percevoir entre 1000 et 3000 fr: en réalité son revenu mensuel n'est que de 4000 fr, car bien souvent il consomme lui-même avec ses amis une bonne part de la production (un planteur boit couramment 5 litres et plus par jour) et surtout le vin de palme est très fragile: il fermente en quelques heures, il est rare que l'on puisse vendre plus de 10 litres par jour, le reste doit être jeté.

b)- Les bananiers

Les conditions pédologiques sont tout à fait défavorables au bananier, seuls les sols de bas-fond peuvent le porter. Quelques arbres ceinturent parfois les campements de brousse, mais ne servent au planteur qu'à limiter les achats de bananes au marché. L'approvisionnement de la ville doit être assuré par les régions septen-

trionales, aux sols plus argileux. Quotidiennement des camions venus de Divo et Agboville ravitaillent Anyama.

c)- Les avocatiers

Ces arbres poussent, très nombreux, dans les plantations, au milieu des cacaoyers. Productif sept ans après avoir été planté, l'avocatier donne deux récoltes. En juin notamment, le marché de l'avocat est très fourni à Anyama, et nombreuses sont les femmes d'Abidjan qui viennent acheter sur place.

Les femmes Dioula d'Anyama se chargent le plus souvent du ramassage en venant, en même temps que la kola, acheter au campement un panier d'avocats. Les prix sont très variables: deux fruits pour 25 fr en morte saison, trois pour 5 fr en pleine saison. Une fois de plus les planteurs sont exploités, l'avocat se vend souvent 30 fr la pièce à Abidjan.

d)- Les cocotiers

Sur terrain sableux et à 25 kilomètres de la mer à vol d'oiseau, les cocotiers viennent très bien dans notre région. Mais aucun caractère systématique n'anime cette culture comme c'est le cas le long des cordons lagunaires de Basse-Côte. Quelques bouquets d'arbres entourent ça et là les campements et émergent des concessions de la ville: les noix sont consommées par la famille. Certains planteurs vendent leur récolte mais les revenus sont bien faibles (10 fr la noix soit 500 fr par arbre et par an). Les autorités locales voulaient développer cette culture, mais se sont heurtées à l'opposition des planteurs de la côte qui craignaient la concurrence.

e) - Le palmier à huile

Le terroir d'Anyama bénéficie; comme toute la Basse-Côte du projet du gouvernement Ivoirien visant à développer la culture du palmier à huile. De gros avantages sont accordés aux planteurs par SODEPALM sous forme d'aide technique, d'enseignement, de prêts en nature et en espèces. Les sols sont bien adaptés à cette culture et quelques planteurs ont déjà accepté les offres du gouvernement. La stabilité des cours mondiaux de l'huile de palme devraient inciter bien des planteurs dans un proche avenir à arracher leurs vieilles caféières.

ANYAMA, CENTRE COMMERCANT

Depuis 10 ans, la fonction commerciale d'Anyama a pris un essor considérable. L'étude historique de l'évolution des phénomènes migratoires et de la composition socio-professionnelle de la population nous a montré Anyama, village de planteurs, devenir un important centre de négoce.

Plus qu'un cliché d'une petite ville de Côte d'Ivoire, notre travail veut être la découverte du mécanisme urbain en Bass-Côte à l'aide d'un exemple; reprenons donc les principales phases de la croissance d'Anyama.

- En 1954, le village compte 2.500 habitants, en grande majorité des ruraux autochtones. La présence de la voie ferrée et d'une petite communauté de Dioula ajoute un caractère particulier à ce petit marché rural: il ne vit pas replié sur lui-même, car, par la gare sont expédiées des noix de kola vers le Nord et sont importés de produits vivriers manquant à la région (maïs, riz, mil, etc..)

- Puis trois événements sont déterminants pour la vocation commerciale d'Anyama.

- La construction d'une route goudronnée reliant la ville à Abidjan.

A Abidjan même, l'achèvement du pont Houphouët-Boigny fait de la capitale Ivoirienne le prototype de la ville "Champignon". La sphère d'influence de celle-ci englobe Anyama qui, indirectement profite du flot d'immigration qu'a entraîné le développement économique de la capitale: la route Anyama-Abidjan devient ainsi un axe de circulation important par où est assurée une partie de l'approvisionnement de la grande ville, et notamment d'Adjamé, sa banlieue Nord. Située ni trop près, ni trop loin de la capitale Anyama détourne à son profit une partie de ce trafic: les commerçants Libanais peuvent servir d'intermédiaires, et le petit marché local devient un relai important de marchandises.

- En fin tout récemment survient l'évènement accidentel: le trafic des noix de kola vers le Nord est abandonné et Anyama, dernière gare d'expédition vers la Haute Volta, devient le centre kolatier le plus proche de la capitale, qui désormais se charge des expéditions vers le Sénégal, par voie maritime.

Les causes directes de la croissance du centre commercial d'Anyama qui guideront notre étude sont donc:

- La proximité d'Abidjan qui situe la ville dans une zone d'intense circulation
- L'implantation ancienne d'un noyau Dioula qui a permis le succès actuel du commerce kolatier.

Le développement du marché, du commerce de détail, de l'artisanat ne sont que les conséquences de ces facteurs.

LES AXES FERROVIAIRES ET ROUTIERS DANS LA VIE ECONOMIQUE
D'ANYAMA

La voie ferrée, créée en 1906 puis renouvée en 1936, et la route d'Abidjan achevée en 1954 ont déterminé la vocation commerciale d'Anyama. Ces deux axes qui ont fait la ville, sont aussi les bases de la vie quotidienne de ses habitants.

Le rail est la voie traditionnelle, celle qui doit le moins à la présence d'Abidjan: il lie étroitement Anyama aux villes du Nord, permettant l'immigration des hommes, le trafic des produits alimentaires et de noix de kola.

La route est l'axe moderne, exclusivement tourné vers la capitale. Entre la gare routière d'Anyama et celle d'Adjamé, règne une circulation intense de produits et de voyageurs: salariés travaillant à Abidjan, paysannes allant vendre sur les marchés, oisifs allant visiter la grande ville.

Anyama est sans cesse encombrée de camions, de taxis-brousse, et donne l'impression d'activité débordante des banlieues Abidjanaises, où la population est toujours en mouvement.

I) Le trafic de la gare d'Anyama

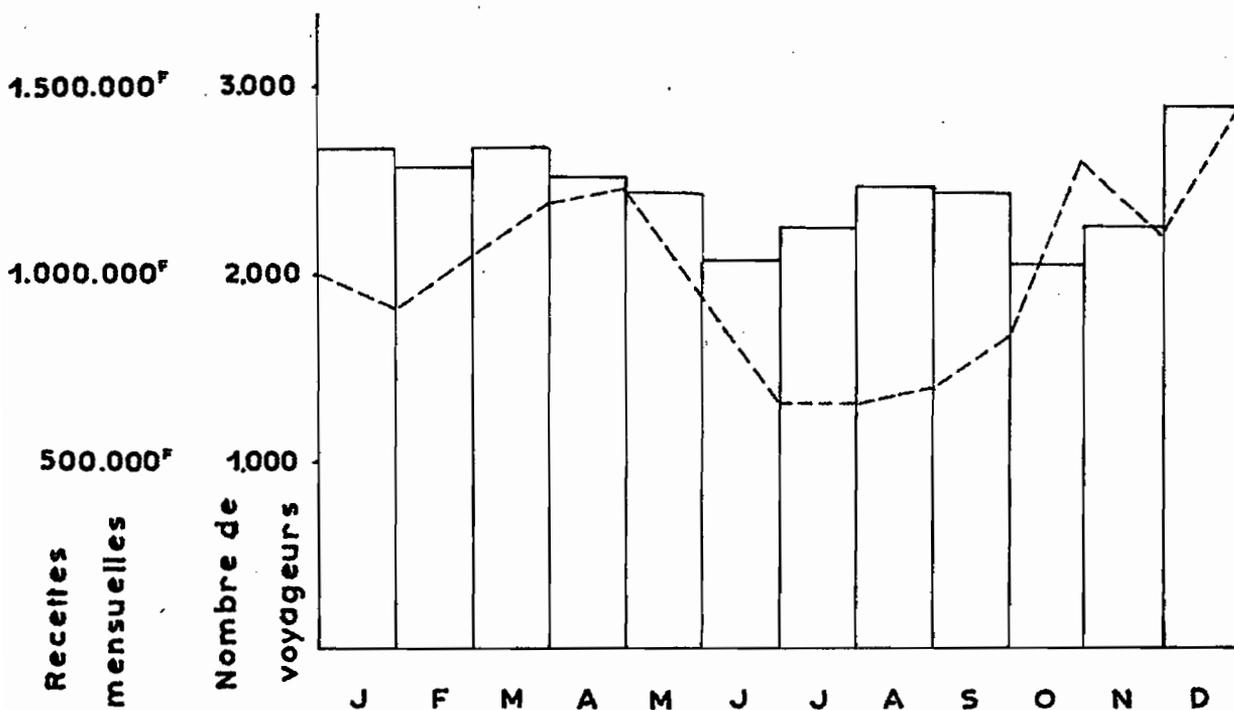
La voie ferrée est le lien avec le Nord du pays, elle individualise Anyama par rapport à Abidjan, alors que la route tend à en faire un satellite de la capitale.

a)- Le trafic voyageurs

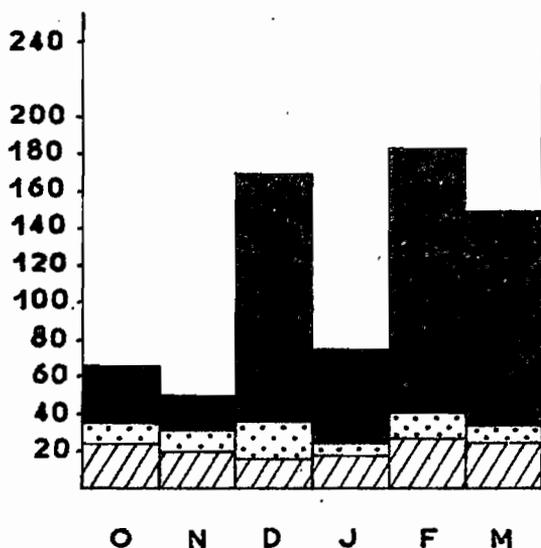
1. Le trafic Anyama-Abidjan

Cette différence est très sensible pour le trafic voyageurs: les liens avec la capitale sont à peu près nuls, la route étant plus rapide, mieux desservie par les bataillons de taxis, et surtout plus avantageuse. Sur les 30.000 billets vendus en gare d'Anyama en 1965, 120 seulement étaient délivrés à destination d'Abidjan:

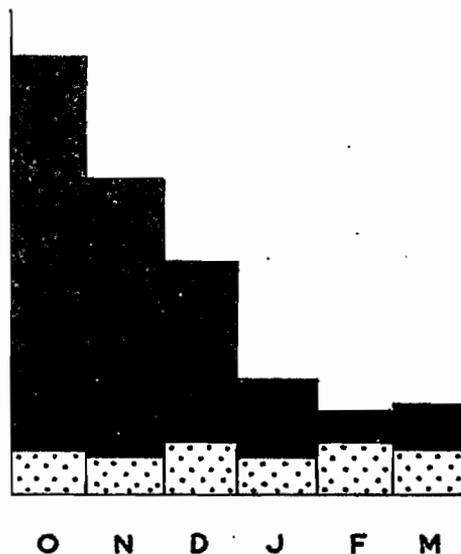
Trafic de la gare d'Anyama



- ① Trafic voyageurs par mois Rapport } Nombre de voyageurs
Recettes mensuelles
- ② Trafic marchandises pendant le dernier semestre de traite } (---)



Expéditions : 691 tonnes



Arrivées : 684 tonnes

Noix de kola
 Prod. vivriers
 Poissons fumés ou séché

le rail ne joue donc absolument aucun rôle dans les relations avec la capitale: cela tient à une très mauvaise organisation qui ne saurait durer.

Les prix ne supportent pas la concurrence de la route: 50fr en taxi contre 65fr en troisième classe pour Adjamé et 80fr pour Trecheville (115 fr en seconde et 145fr en première). La différence est lourde pour un budget africain.

Surtout le premier train du matin n'est qu'à 10 heures 23, ce qui interdit à la plupart des travailleurs, salariés et commerçants de l'attendre.

Ceci entrave la croissance d'Anyama et l'empêche d'être considérée comme une banlieue. La petite ville d'Abobo-gare à 10 km au Sud, est au contraire desservie par des convois qui font la navette toute la journée à tarif concurrenciel: en deux ans la population de la ville a quadruplé et elle est devenue une ville-dortoir de la capitale (près de la moitié des actifs travaillent à Abidjan).

2)- Le trafic Sud-Nord

Le trafic vers les villes du Nord est par contre très important: en augmentation constante ces dernières années il trahit les liens étroits qui existent entre Anyama, ville d'immigrants et les pays d'emigration. En troisième classe les prix des billets sont très faibles, et permettent de fréquents "retours au pays". Il est intéressant de comparer, mensuellement, le rapport entre le nombre de voyageurs et le chiffre de recette (voir croquis): il apparaît qu'avant et pendant la "grande traite" (octobre, novembre, décembre) les recettes sont proportionnellement plus fortes: c'est l'époque où les Dioula remontent chez eux, loin vers le Nord, pour aller chercher l'aide de la main d'oeuvre familiale qui les aidera à trier et à envelopper la kola. Un maximum également en avril, au moment où les manoeuvres Voltaïques remontent vers Bobodioulasso, une fois leur contrat achevé.

Ce trafic est lui aussi limité aux rapports Anyama - villes du Nord. Il est organisé de longue date par les Dioula de la ville qui commercent par le rail avec ceux qui se sont installés dans les petites gares entre Anyama et Bobodioulasso. Il est exclusivement fondé sur la kola et les produits alimentaires.

1) - Le trafic de la kola

Les noix de kola constituent de loin les plus gros tonnages autant aux arrivées qu'aux expéditions, mais ce trafic est devenu beaucoup plus complexe qu'autrefois. Jusqu'en 1960 Anyama n'était qu'une petite gare expéditrice et les noix étaient achetées par les commerçants dans la région. Le trafic était uniquement Sud-Nord et la destination des paniers de kola était toujours la ville de Bobodioulasso en Haute Volta. Le trafic s'est totalement inversé depuis cette date et le rôle de la gare a beaucoup changé.

Les expéditions ont diminué, notamment entre 1963 et 1965, où elles sont tombées de 1900 tonnes à 731 tonnes.

La destination des wagons chargés de kola vers le Nord a changé elle aussi: les tonnages destinés à la Haute Volta sont minimes, presque tous les chargements ne dépassent plus maintenant la ville de Bouaké, d'où la kola repart par camion vers le Mali. En 1963, 108 wagons chargés de kola partaient pour Bobodioulasso, un seul vers Bouaké, pendant les 4 premiers mois de 1966, 8 pour Bobodioulasso, 15 pour Bouaké. C'est dire la coupure radicale avec la Haute Volta.

Par contre la gare est devenue importatrice: toutes les petites villes-gares, traditionnellement unies à Anyama avec leurs quartiers Dioula, expédient des noix de kola destinées à être exportées vers Dakar par voie maritime. Pendant le semestre de traite (octobre 1965 à mars 1966) elles ont ainsi envoyé près de 600 tonnes de kola. Quoiqu'il en soit la chute des expéditions de kola vers le Nord diminue considérablement le trafic total de la gare; le rail, après avoir causé la croissance d'Anyama est devenu déjà une survivance du passé.

2) - Les produits alimentaires

La croissance démographique de la ville a toutefois créé un nouveau marché de consommation (11.200 habitants) et un centre de production. La gare profite de ces nouveaux débouchés économiques, toujours dans le cadre traditionnel d'échanges avec les petites gares

situées entre Anyama et Dimbokro. Les petites villes d'Anoumaba, -164- Cechi, Rubino, Tiemelekro notamment ont souvent en effet été des étapes migratoires pour les immigrants descendant en Basse Côte, et des liens familiaux lient les habitants des quartiers Dioula avec ceux d'Anyama.

Outre la kola, près de 130 tonnes de produits sont arrivés en gare d'Anyama pendant le dernier semestre de traite. Le dépouillement précis des registres montre que ces arrivées sont régulières tout au long de l'année, très spécialisées selon les villes expéditrices, et portent sur les mêmes produits. Elles sont donc nécessaires en permanence au marché d'Anyama. Le maïs et le riz constituent la meilleure part des arrivées: Anyama est une ville composée en majorité de Soudano-Sahéliens qui ne consomment que rarement le "foutou" des peuples des forêts, mais pour qui le riz est l'aliment de base; or cette culture fait défaut à Anyama. Les cultivateurs Dioula de Cechi et Anoumaba expédient donc une part de leur récolte. Les tomates et les gombos, insuffisamment cultivés autour d'Anyama arrivent de Cechi et Rubino, les ignames de Banguié et Tiemelekro, les escargots (très prisés à Anyama) de Banguié et Rubino.

Produits divers

Vu le prix du transport on ne fait venir de loin que les produits coûteux: le tabac vient de Ouagadougou, le sumbara de Bobo-dioulasso, l'indigo, les engrais, les pagnes de Bouaké.

Tous ces produits arrivent sous forme d'envois personnels et rarement en expédition de gros. Le plus souvent tel Dioula d'Anyama paie son voyage, achète 1 tonne de riz à Anoumaba et revient avec ses marchandises (ce qui explique l'importance du trafic voyageurs). D'autre part pour bien des envois nous n'avons trouvé sur les registres que la mention "colis de vivres": il s'agit de ces "cadeaux" expédiés par un ami, qui permettent à l'africain de vivre malgré des revenus monétaires parfois inexistantes. Ces mystérieux cadeaux, fruits d'une entraide familiale si attachante en Afrique, ne peuvent pas être étudiés quantitativement, mais ils expliquent que les immigrants des villes puissent vivre sans avoir trouvé de travail.

Les expéditions

Les Dioula d'Anyama rendent la pareille à ceux des petites gares proches sous forme de colis de vivres, mais cette fois se confirme le caractère d'échange de ces trafics, où l'économie monétaire ne rentre que pour une part secondaire. En excluant la kola, les tonnages expédiés sont à peu près équivalents pendant la même période (octobre 1965 à mars 1966) aux tonnages arrivés, mais cette fois les expéditions sont plus "urbaines": 70 tonnes sont en effet constituées de caisses de poisson fumé et séché, qui servent de monnaie d'échange avec les commerçants des petites villes proches, et entretiennent aussi un trafic "monétaire" avec les grandes villes plus lointaines (Dimbokro et Bouaké notamment). Séchage et fumage de poisson constituent en effet une véritable petite industrie artisanale à Anyama: le poisson frais est acheté au port d'Abidjan et le bois de chauffe abonde dans les plantations d'Anyama.

Ceci explique en partie les fréquents cumuls de profession à Anyama: tel commerçant de kola, possédant un champ de manioc, sera aussi commerçant de poisson fumé, évitant ainsi de payer en espèces les noix de kola achetées à Anoumaba ou Tiemelekro.

II) L'axe routier

Depuis quelques années, la route, exclusivement tournée vers Abidjan a complètement bouleversé la physionomie de la ville, la mentalité de ses habitants. Entraînant Anyama dans l'orbite de la capitale, c'est elle qui a créé un centre urbain moderne tout en déterminant les vocations nouvelles de la population; elle a urbanisé à la fois le monde traditionnel des planteurs Attié et celui des commerçants Dioula, et a fait d'Anyama, en quelques années, une ville-rue, le long de laquelle s'élèvent les grandes boutiques africaines et libanaises, la gare routière, les postes d'essence, les bâtiments administratifs. La ville s'est brusquement animée

avec le développement des transports automobiles: les habitants ont la "bougeotte", les migrations quotidiennes sont intenses et des centaines de taxis transportent les vendeuses d'Attiéké vers les marchés de la capitale, les planteurs sur leurs plantations. Les voitures particulières sont pourtant peu nombreuses à Anyama, la grande révolution est celle du "taxis-brousse".

A) Les taxis-brousse

Le rôle économique des taxis-brousse en Basse-Côte d'Ivoire est connu; moyen de transport souple rapide et économique il triomphe partout. Chaque village possède au moins sa petite flotille appartenant aux habitants les plus riches. Les véhicules sont toujours les mêmes: en premier lieu le 1.000 Kg RENAULT, pas aussi lourd qu'un vrai camion mais qui est capable de transporter 18 personnes, et, depuis peu les 403 et 404 PEUGEOT fourgonnettes, qui transportent 8 personnes à plus grande vitesse. Conduits par des chauffeurs téméraires, si-non prudents, les taxis passent partout et peuvent transporter leurs clients à travers les pistes de forêt d'une viabilité douteuse. Les prix étant extrêmement bas (25fr pour 10 kilomètres environ), le taxi-brousse est bien le moyen de transport idéal en Afrique.

Le parc de taxis d'Anyama s'est développé de façon spectaculaire depuis la construction de la route et du fait de la proximité d'Abidjan. En 1965, 101 véhicules ont payé la taxe de stationnement à la gare routière, dont 32 1.000 Kg RENAULT et 69 403 et 404: chaque minute un taxi part ou arrive à Anyama, chargé à ras bord de voyageurs et de marchandises.

En transformant la vie des habitants d'Anyama, l'essor des taxis-brousse a aussi créé de nouvelles sources de revenus et des emplois nouveaux.

La ville ne compte pas moins de 141 chauffeurs (6% de la population active) salariés, personnages arrogants et fort considérés, formant une classe typiquement urbaine.

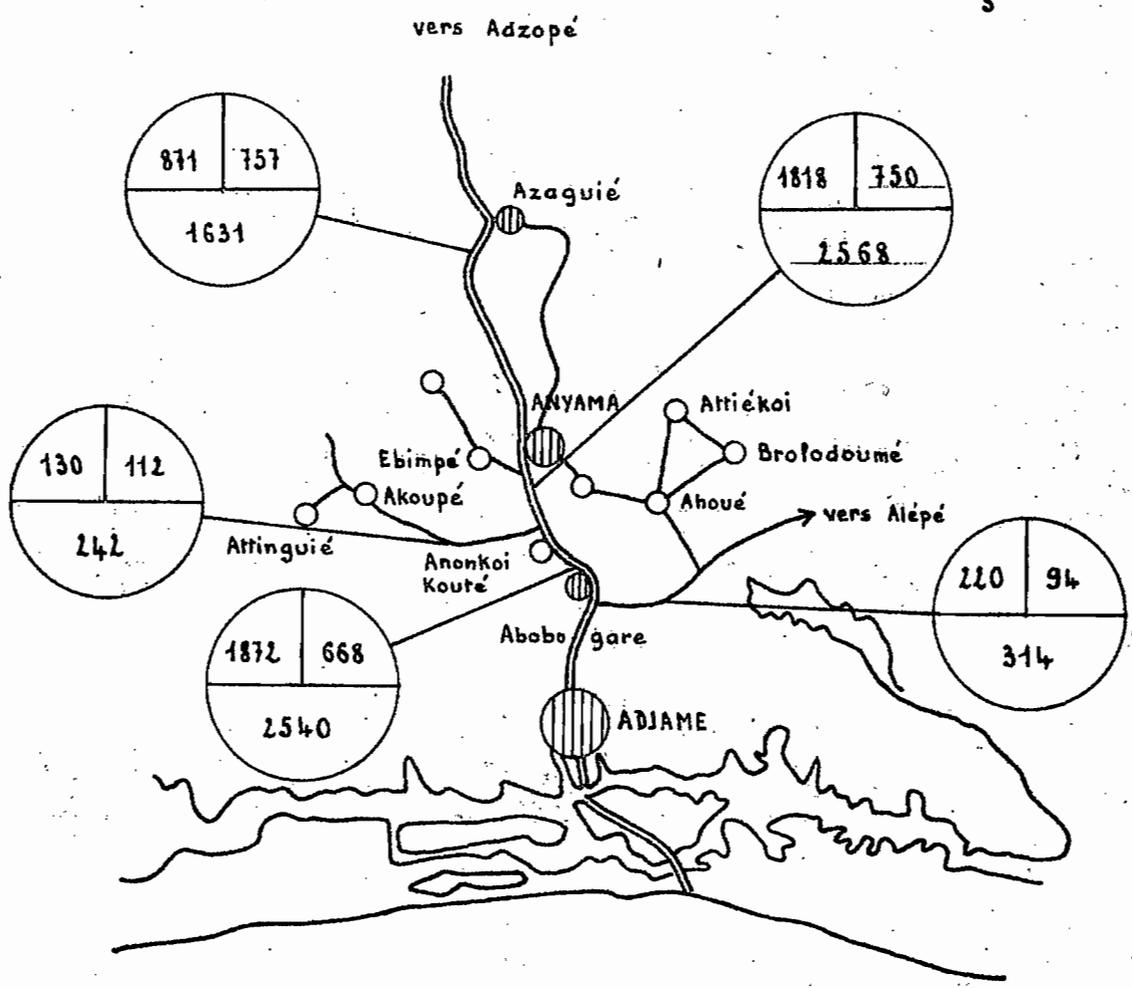
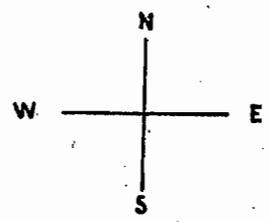
Plus difficiles à recenser sont les transporteurs, propriétaires des taxis, qui le plus souvent ont une profession principale différente. Ce sont généralement des planteurs et des commerçants aisés (une 403 revient 800.000fr à l'achat, sans compter annuellement 120.000fr de taxes diverses). Les revenus sont importants: tous frais déduits le possesseur d'une 403 faisant régulièrement la navette avec Abidjan, perçoit environ 20.000fr par mois.

B) Le trafic routier sur la route Anyama-Abidjan

Nous possédons des chiffres de comptage routiers pour le mois de novembre 1965 (période de traite). La moyenne journalière de passages à Anyama est de 2.568 véhicules, dont 750 camions et 1.818 véhicules légers. A huit kilomètres au Sud cette moyenne est de 2.540 (à Anonkoua Kouté) et à Azaguié à 25 km au Nord de 1.631 seulement.

Il semble bien, d'après ces chiffres, qu'Anyama soit la limite Nord de l'influence directe d'Abidjan, le terminus routier des navettes vers la capitale. En comparant les chiffres d'Anyama et d'Azaguié, il apparaît que la différence ne porte pas sur les camions (757 à Azaguié, et 750 à Anyama) car la région d'Azaguié possédant de nombreuses carrières de graviers et plantationseuropéennes de bananes expédie ses produits par véhicules lourds sur la capitale. La différence est surtout nette sur les véhicules légers, donc les taxis: 1.000 passages de plus à Anyama qu'à Azaguié: Anyama est donc une gare routière très importante et les 242 passages sur la piste d'Ebimpté - Attinguié sont le fait de taxis partis d'Anyama.

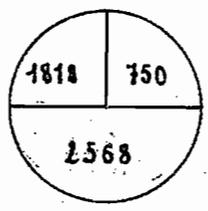
Complages routiers moyenne pour Novembre 1965



⊕ importante gare routière

Automobiles

Véhicules lourds



Les comptages routiers que nous avons effectués à la gare routière confirme la part prépondérante des taxis de brousse dans le trafic total. Ils ont été établis pendant la semaine du 23 au 28 mai, de 6 heures du matin à 18 heures (ils ne sont donc pas exhaustifs). Il a été enregistré en moyenne 373 arrivées et 389 départs de taxis à la gare routière: cela confirme le caractère de navette de ce trafic entre Anyama et Abidjan. Sur ce total 204 voyages sont le fait de 1000 Kg RENAULT (soit trois aller-retour par taxi et par jour en moyenne) et 558 de 403 et 404 (soit quatre aller-retour quotidiens).

Les horaires ont leur importance: le trafic est plus dense entre 6 et 9 heures du matin, les voyages aller plus nombreux (les paysannes vont vendre à Abidjan, et les salariés se rendent à leur travail) et entre 15 et 18 heures, où les voyages retours dominant (on enregistre notamment une pointe en 17 et 18 heures, lorsque rentrent les migrants quotidiens qui ont passé la journée à Abidjan et les planteurs qui ont déjeuné sur les plantations).

a) Le trafic voyageur

Ce flot incessant de voitures traduit une mobilité étonnante de la population qui s'est vite adaptée au nouveau moyen de transport. La moyenne quotidienne, calculée sur une semaine, fait mention de 4.872 personnes transportées en 12 heures par les taxis-brousse: c'est donc quotidiennement près du 1/3 de la population totale d'Anyama qui se déplace, dont une bonne part vers Abidjan. Le chiffre de ces migrations quotidiennes est énorme, mais une enquête complémentaire chez les habitants a confirmé à quel point étaient forts les liens avec la capitale. Lors de notre enquête "professionnelle" par sondage, nous avons interrogé près de 350 chefs de ménage et isolés actifs: rares sont ceux qui n'allaient pas à Abidjan au moins une fois par mois, 70% y allaient au moins

une fois par semaine, 32% trois, 18% pratiquement tous les jours. Curieusement d'ailleurs, les planteurs y vont presque aussi souvent que les commerçants qui doivent s'y approvisionner régulièrement.

Cette attirance pour la grande ville mérite une explication: ne devraient se rendre quotidiennement à Abidjan que les véritables migrants quotidiens, très peu nombreux à Anyama (69 actifs seulement sont employés dans la capitale, et sur ce chiffre 36 chauffeurs de "grumiers" qui gagnent leur travail directement avec leurs camions).

En réalité le gros de ces migrants est constitué de paysannes qui vont vendre leur récolte sur les marchés et surtout de femmes Dioula. Pour certains produits en effet les prix de vente sont très supérieurs à Abidjan: le trafic d'avocats est par exemple considérable; telles marchande Dioula ayant acheté 100 avocats pour 500 fr dans un campement d'Anyama, pourra les revendre 2.000 fr au marché de Treichville, les 100 fr de transport en taxi étant largement amortis.

Profitant de la mobilité des taxi, de leur va et vient constant, des centaines de vendeuses partent chaque jour ainsi à l'aventure, s'approvisionnant au passage dans les campements du kilomètre 18, vendant à Abidjan, revenant à Anyama où elles liquident les restes à bas prix. Il y a aussi les commerçants de poissons qui vont acheter au port les poissons frais qu'ils revendront à Anyama une fois fumés, les commerçants de pagnes qui vont reconstituer leurs stocks à Adjamé, les bouchers qui envoient chercher les zébus à l'abattoir de Port-Bouët, les commerçants de kola à l'affut des derniers prix des noix à Dakar: toute une foule qui donne à la gare routière une prodigieuse activité.

Les jours de gros marché, au trafic quotidien normal, s'ajoute celui des taxis venus des villages des environs; la circulation est alors très dense non seulement sur la route, mais aussi sur toutes les pistes secondaires: nous avons enregistré un jeudi près de 300 passages de taxi sur la piste d'Attinguié, en huit heures.

b) Le trafic marchandises

Faute de moyens matériels, nous n'avons malheureusement aucune donnée chiffrée sur la quantité de produits charriés quotidiennement par la route: il aurait fallu, pour un tel trafic un minimum de 20 enquêteurs et l'aide permanente de la police de la route. Il aurait pourtant été intéressant pour le gouvernement Ivoirien de connaître le rôle de l'axe Nord dans l'approvisionnement de la capitale, avant d'entreprendre le développement de la ville à l'Est...

Tout laisse à penser que le trafic de produits vivriers est considérable: chargés à plein de fruits (avocats, papayes, goyaves) de légumes (tomates, gombo, piments, épinards) de céréales (maïs et riz arrivés par la gare et redistribués à Abidjan) de tubercules (manioc, ignames, taros) les 1000 Kilos RENAULT font la navette avec Adjamé. Anyama, relai vivrier approvisionne chaque jour la capitale d'où lui parviennent en retour le poisson, la viande, les produits finis, les matériaux de construction, les pagnes, etc...

Conclusion

La voie ferrée et la route, qui à des époques et à des degrés différents ont créé Anyama apparaissent pour la ville actuelle comme des axes complémentaires.

Le trafic de la gare est spécifiquement Anyamanais et traditionnel. Il est aux mains des Dioula qui entretiennent des relations d'échanges familiaux avec les villes du Nord et approvisionnent le marché d'Anyama.

Le trafic routier est tout entier tourné vers Abidjan. La route goudronnée est le cordon ombilical entre Anyama et la capitale. Cause de la création du nouveau centre commercial elle a forgé des liens d'interdépendance entre les deux villes qui ne pourront que se resserrer à l'avenir.

Mais face au commerce moderne qui se développe, un commerce traditionnel essentiel dans la vie d'Anyama, celui de la kola, a réalisé la synthèse du rail et de la route, de la tradition et du modernisme, du troc et de l'économie monétaire. Malgré la proximité envahissante d'Abidjan, il permettra à Anyama de garder une certaine autonomie, de ne pas être une banlieue comme les autres.

LE COMMERCE KOLATIER A ANYAMA

Introduction

Le commerce de la kola est sans doute l'un des plus anciens de l'Afrique Noire. Au même titre que ces grandes migrations saisonnières poussant les caravaniers sur les pistes du sel, il y a toujours eu, selon des routes déterminées des échanges commerciaux actifs entre les marchands des pays de savanes Soudaniennes et les peuplades forestières du Golfe de Guinée, entre les peuples du Mali, du Niger, de la Haute Volta et ceux de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigéria. Le plus souvent les échanges portaient sur les esclaves et les poissons fumés du Niger d'une part, sur l'or et les noix de kola de l'autre.

Du fait de son caractère exclusivement africain (les Français et même les Libanais dont on connaît pourtant l'habileté en affaire n'ont pas osé s'y risquer) ce commerce de troc entre forêts et savanes n'a été que très peu étudié: seuls auteurs de langue française MM. Lelong et Tricart s'y sont intéressés. Ce commerce de détail a pourtant une importance non négligeable dans l'économie de l'Afrique Noire mais on l'oublie en l'absence de statistiques précises due à l'extrême fluidité de ce marché. M. Tricart, dans son "Etude géographique des problèmes de transport en Côte d'Ivoire 1958" ne sous-estime pourtant pas ce trafic: l'exploitation des comptages routiers, les enquêtes auprès des transporteurs lui permettaient d'avancer pour 1958 le chiffre de 45.000 tonnes de noix de kola exportées par la Côte d'Ivoire, soit au prix moyen de 50fr le kilogramme, un revenu de 2 Milliards 125 Millions de Francs CFA, revenu national le plus important après ceux du café du cacao et du bois.

Les gros consommateurs sont les peuples du Nord, Maliens, Sénégalais, Voltaïques, Nigériens, chez lesquels la kola est entrée dans les moeurs de tous les jours. Non seulement elle est le seul excitant autorisé par le coran chez ces peuples musulmans, mais encore elle a un rôle culturel et social. Suivant la couleur

(blanche, jaune, orange, rose, rouge), suivant le nombre de noix, le don d'un panier de kola est différemment interprété par la coutume; un tel don est un signe de reconnaissance entre clans, une offre d'amitié (partager sa noix de kola avec un autre équivalait à un salut amical). Chez les Malinké on ne dit pas: "demander une jeune fille en mariage" mais: "offrir la kola"; si la jeune fille renvoie le don c'est qu'elle refuse le prétendant. L'importance "coutumière" de la kola nécessitait autrefois de longues migrations vers le Sud, son prestige était augmenté par son prix exorbitant. L'introduction des nouveaux moyens de transport a permis aux gens du Nord de s'installer sur les lieux de production et de truster le marché. Certainement pour Anyama, et peut-être pour toutes les autres villes de la zone de forêt dense, la kola est une cause de ce flux migratoire venu de Nord qui a provoqué l'urbanisation de la Basse-Côte: pour tous ces immigrants musulmans, devenir commerçant de kola est la dignité suprême, le symbole de réussite sociale.

I - LA PLACE DU COMMERCE KOLATIER A ANYAMA

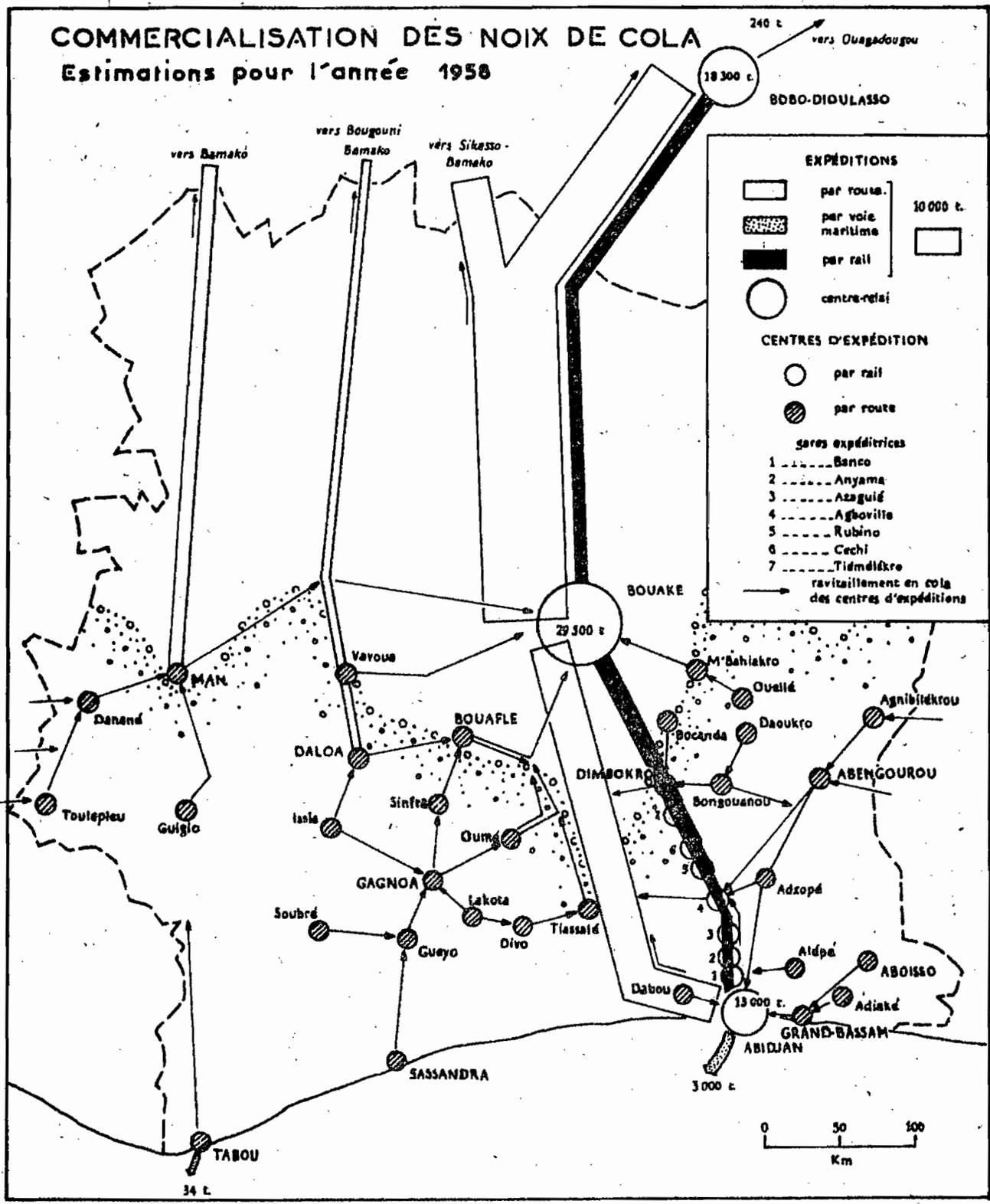
A) L'évolution historique

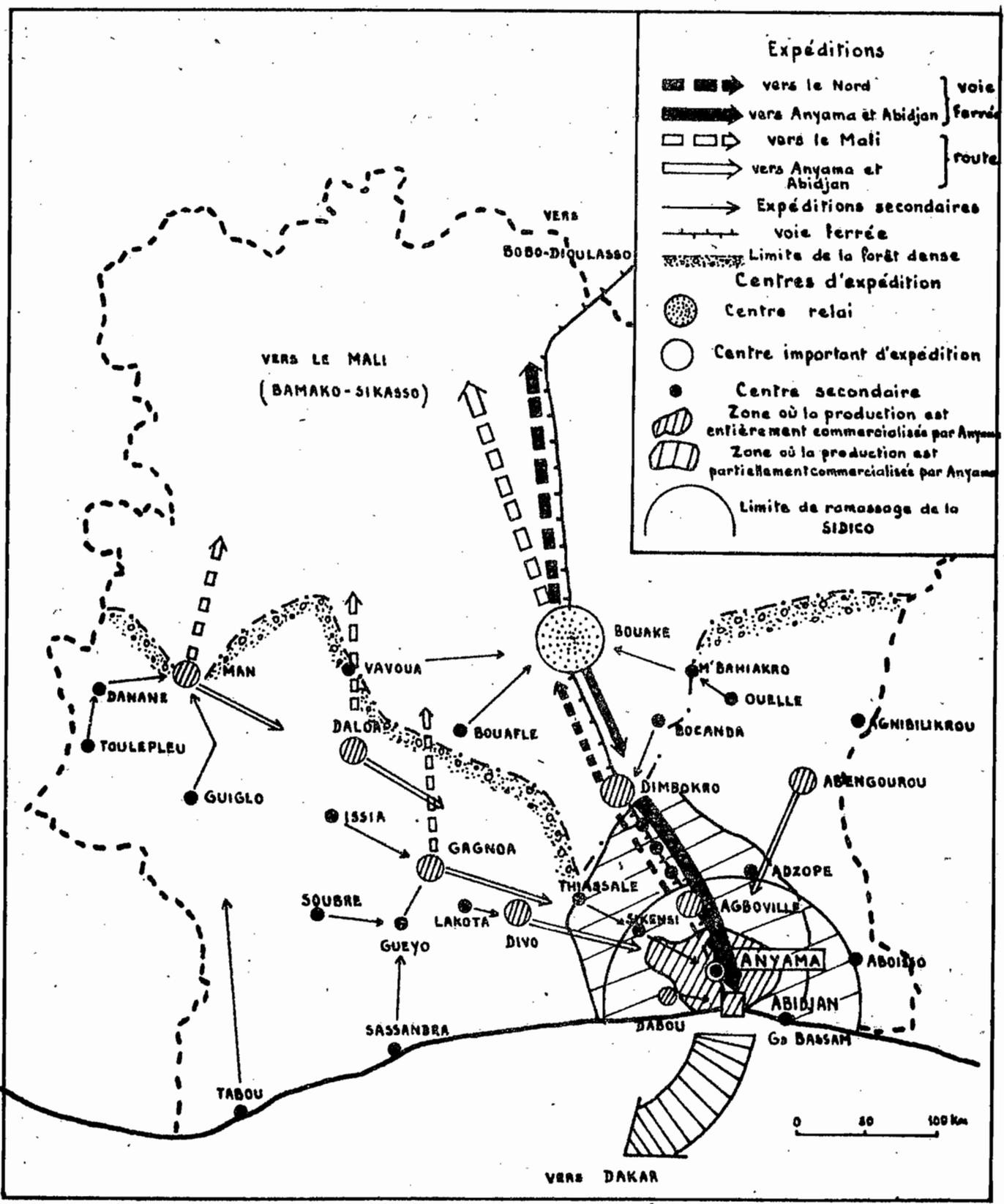
a) - Organisation du commerce en Côte d'Ivoire depuis 1958

La carte de la commercialisation des noix de kola en Côte d'Ivoire en 1958 dressée par M. Tricart nous montre fort bien les tendances de ce trafic. Les centres producteurs sont exclusivement situés en zone de forêt dense et les difficultés de stockage, dues à la fragilité des noix de kola, impose une grande rapidité des transports jusqu'aux centres relai, puis jusqu'aux centres de redistribution: 95% des tonnages passent par la frontière Nord de la Côte d'Ivoire. 85% du trafic est assuré par la route, 10% par la voie ferrée, 5% seulement par bateau. La grosse ville de Bouaké,

COMMERCIALISATION DES NOIX DE COLA

Estimations pour l'année 1958





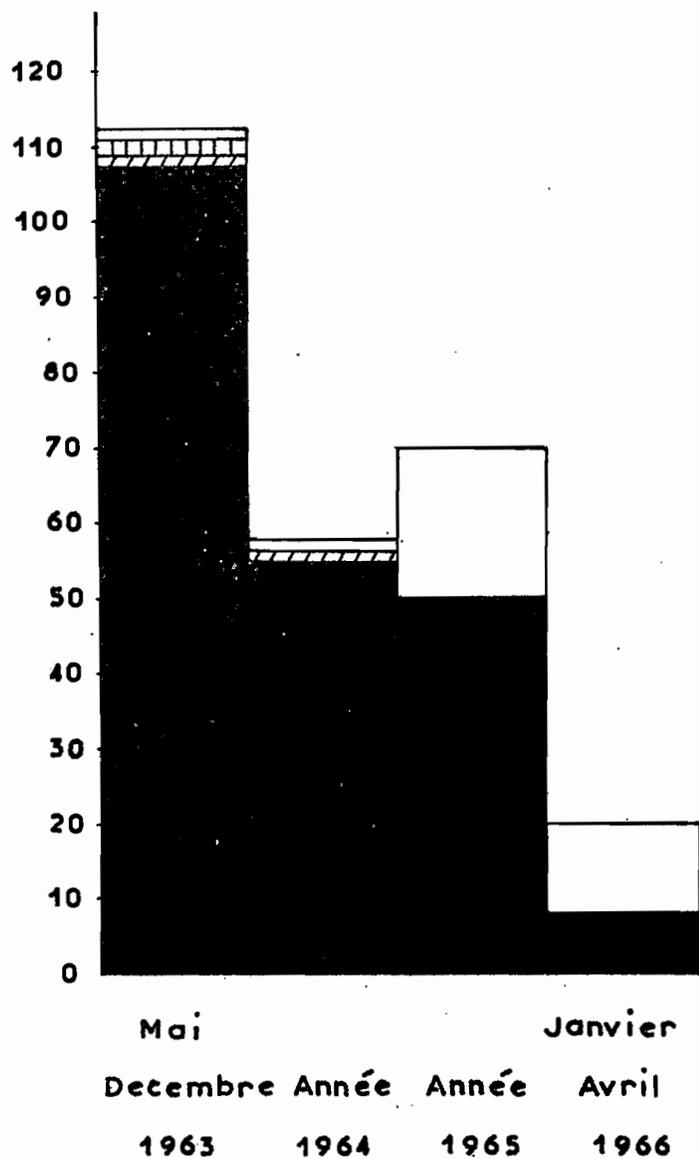
Allure du trafic des noix de kola en 1966

contact entre forêt et savane; joue le rôle de plaque tournante, de centre relai d'où repartent les camions et les trains vers les villes de redistribution: Bamako au Mali et Bobodioulasso en Haute Volta.

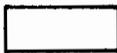
Anyama, petit centre producteur et gare expéditrice, n'a qu'un rôle infime sur le total des tonnages expédiés par le rail (496 tonnes en 1958) et Abidjan n'est qu'un gros centre relai qui expédie vers le Nord par le rail: les tonnages envoyés par bateau vers le Sénégal sont encore très faibles (3.000 tonnes).

Mais l'indépendance politique acquise par les pays africains francophones en 1960 va bouleverser cette organisation; d'une part l'éclatement de la fédération du Mali isole le Sénégal, gros consommateur; les camionneurs ne peuvent plus monter vers Dakar en payant une seule taxe et en vendant le long de la route traditionnelle de la kola. D'autre part les taxes de passage des paniers de kola en Haute Volta sont considérablement augmentées: elles passent de 480 fr par panier de 50 kilos à 1500 fr. Si la kola continue d'être expédiée par voie routière vers le mali "stricto sensu" avec Bouaké comme centre-relai, le marché Voltaïque, avec une rapidité surprenante est presque totalement abandonné. L'Ouest de la zone forestière continue à approvisionner en partie le Mali, mais l'Est se tourne tout entier vers Abidjan et le marché Sénégalais et c'est de Dakar que la kola sera réexpédiée sur le Mali et la Haute Volta. La route de la kola fait donc désormais un vaste détour avant de parvenir aux pays consommateurs; c'est un exemple de plus de la révolution qu'ont provoqué les transports maritimes (le minerai de fer de Mauritanie n'est-il pas plus avantageux pour Dunkerque que celui de Lorraine?). Du coup Anyama, dernière gare sur le chemin de Haute Volta, devient le centre kolatier le plus proche du port d'Abidjan.

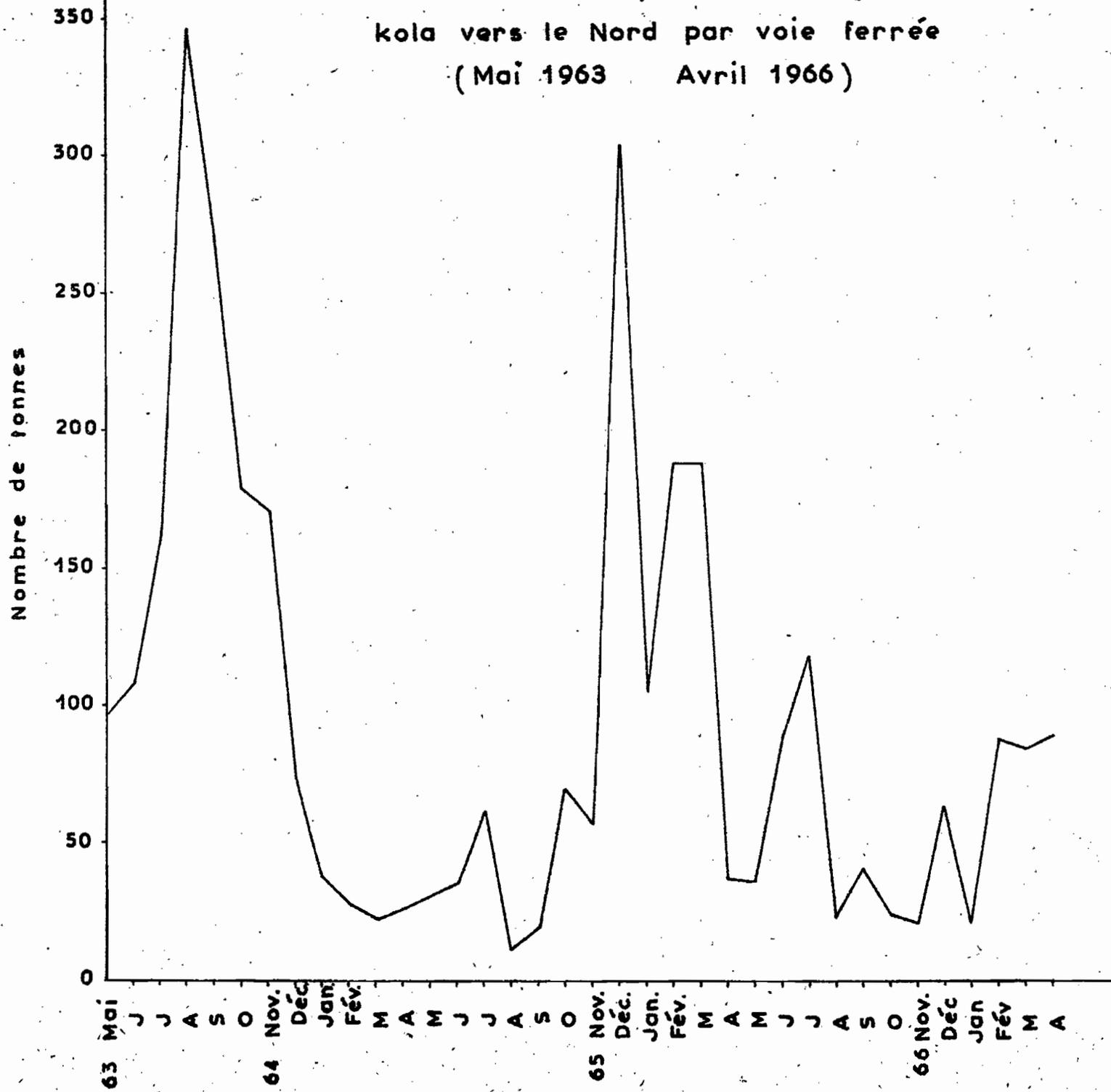
Expédition en gros des noix de kola
en gare d'Anyama
Nombre de wagons et destination



Destination des wagons

- 
Ouagadougou
- 
Kondougou
- 
Bobo Dioulasso
- 
Bouaké

Evolution des expéditions en gros de
kola vers le Nord par voie ferrée
(Mai 1963 - Avril 1966)



b)- L'évolution d'Anyama

La rupture avec le Nord n'est pas brutale à Anyama, ce commerce traditionnel datant de plus de 50 ans. Dans un premier stade on enregistre même une augmentation nette des expéditions par rail: elles passent de 496 tonnes en 1958 à 1338 tonnes en 1964 (expéditions de gros). Mais à partir de 1964 les tonnages expédiés diminuent (voir graphique) alors que change la destination des wagons: Bouaké centre-relai vers le Mali et non Bobodioulasso (croquis). Cette perte de vitesse de la gare s'explique par la concurrence victorieuse de la route et de la voie maritime: les expéditions de kola vers Dakar, par le port d'Abidjan sont respectivement passées, de 3.000 tonnes en 1958 à:

- 21.273 tonnes en 1961
- 20.124 tonnes en 1962
- 21.427 tonnes en 1963
- 18.256 tonnes en 1964

Sur ces expéditions, 90% environ sont destinées au Sénégal. Ce bouleversement du trafic a permis à l'état Ivoirien de contrôler les exportations, et de les doser suivant les besoins des importateurs (depuis 1961 elles avoisinent toujours les 20.000 tonnes).

Sur ce total, environ 8.000 tonnes sont expédiées par des commerçants d'Anyama (40% des exportations) ce qui fait de la ville, le premier centre du commerce kolatier en Côte d'Ivoire. De petite gare expéditrice, elle est devenue grand centre collecteur et commerçant. Ainsi s'explique sa croissance-éclair depuis 1960.

B) Les circonstances favorables à l'avènement d'Anyama

a)- Elle est située en zone productrice

Pour 1965 la SATMACI donnait comme chiffre de production pour la région:

- Sous-préfecture d'Anyama : 1200 tonnes
- Sous-préfecture de Bingerville: 1400 tonnes
- Sous-préfecture d'Alépé: 5000 tonnes.

Soit, compte tenu de la faible consommation locale, une production de 7.000 tonnes de kola, presque suffisante pour alimenter les exportations d'Anyama, et récoltée dans un rayon maximum de 70 kilomètres autour de la ville.

D'autre part les commerçants de la ville peuvent aisément collecter au delà de cette zone, quand ils ont besoin de kola de "qualité supérieure"; tel est désormais le rôle de la voie ferrée: collecter les productions de pays de forêt situés au Nord d'Anyama.

b)- Sa population compte des "professionnels" de la kola

Anyama est un centre kولاتier depuis près de 50 ans: or le métier de commerçant de kola ne s'improvise pas. Seuls les Dioula anciennement implantés possèdent une organisation familiale assez stricte leur fournissant une main d'oeuvre docile et qualifiée, les techniques de conservation des noix, l'art d'attendre le bon moment pour vendre.

c)- Les plantations environnantes sont riches en feuilles de "jonc"

On peut s'étonner que depuis 1960, les commerçants d'Abidjan n'aient pas tenté de s'emparer du marché de la kola, habitants le centre d'expédition vers Dakar: c'est que dans ce commerce aventureux, le prix de revient doit être le plus bas possible à l'expédition, sinon, au lieu d'un bénéfice ce sera la faillite. Les feuilles de jonc (*Thaumatococcus Danielii* - de la famille de marantacées) constituent le seul emballage possible permettant de conserver les noix de kola plus d'un mois: les commerçants d'Anyama envoient leurs femmes les couper sur place; d'Abidjan il faudrait les faire venir à raison de 150fr les 10 Kg (soit 50fr de frais supplémentaires pour un panier de 50 kilos de kola) près de 10% du prix d'achat).

d)- Influence de la SIDICO

Devant l'ouverture du nouveau marché dakarais et sa stabilité, les commerçants de kola, appuyés par le gouvernement ont créé la "Société Ivoirienne pour la Diffusion de la kola". Outre son rôle important dans l'organisation des exportations, ce groupement s'occupe aussi, avec un parc important de camions, du ramassage de noix de kola chez les commerçants exportateurs. L'aire de collecte a un rayon de 100 kilomètres autour d'Abidjan, ce qui élimine, pour Anyama, la concurrence des autres villes de la forêt (Divo, Daloa autrefois les centres les plus importants) les tarifs de la SIDICO étant de loin les moins élevés.

e)- La proximité d'Abidjan

La proximité de la capitale, outre qu'elle détermine tous les éléments favorables que nous avons cités, a un autre avantage décisif pour Anyama. Depuis quelques années le commerce de la kola s'est modernisé, mais aussi compliqué. Plus que jamais la réussite dépend de l'information: tarifs appliqués à Dakar, arrivée d'un bateau en port d'Abidjan. Le commerçant de kola doit être à l'affût des derniers renseignements avoir ses indicateurs, donc pouvoir se rendre très souvent à Abidjan. Le tarif routier permanent entre Anyama et la capitale, permet aux seuls commerçants Anyamanais un va et vient quotidien à bas-prix. Anyama devient donc le centre du grand commerce, les expéditeurs des autres villes (Daloa, Gagnoa, Divo et même Man, tout à fait à l'Ouest) confiant leurs stocks à ceux d'Anyama, à charge pour ces derniers de les exporter au bon moment. Sur les 106 grands exportateurs de Côte d'Ivoire inscrits à la SIDICO, 40 habitent Anyama.

C) Les commerçants de kola dans la population urbaine

a)- Répartition ethnique et géographique

Il n'est pas étonnant du coup que les commerçants de kola aient une place très importante dans la population active de la ville. Le cinquième des actifs d'Anyama (près de 500) se sont déclarés

commerçants ou colporteurs de kola. Sur ce chiffre, la quasi-totalité est formée de Soudano-Sahéliens, et notamment de Malinké. Sur les 62 commerçants de kola que nous avons interrogés en détail, (sondage au 1/8 ème) 38% étaient des Dioula (24) et 62% de Malinké (38); or, dans la population totale de la ville on ne compte que 73 Malinké pour 100 Dioula. L'ethnie Malinké, originaire du cercle d'Odienné est donc bien la grande "spécialiste" du commerce kolatier, auquel s'accorde fort bien son étonnante organisation familiale: ainsi s'explique le caractère systématique et traditionnel de l'immigration de ces peuples du Nord que nous avons déjà signalé.

Il est difficile de localiser les commerçants de kola dans la ville car ils sont partout, mais la densité des magasins est beaucoup plus forte à Anyama-gare, entre le ravin Schneider et celui de Christiankoi. Depuis peu de temps pourtant un facteur de localisation est net: autrefois la proximité de la gare était particulièrement recherchée, maintenant c'est celle d'une piste carrossable (afin que les camions de la SIDICO puisse venir charger directement les paniers de kola). Or beaucoup de rues se sont dégradées depuis la création du plan de lotissement, les pluies diluviennes y ont creusé des petits ravins de parfois 60 cm de profondeur. La route d'Ebimpé, qui conduit à la sous-préfecture est carrossable par tous les temps: elle est devenue la grande artère kolatière. Les commerçants qui n'ont pas la chance d'y habiter y louent souvent un magasin, ou entreposent leurs stocks chez un ami (bien des commerçants ne sont que des magasiniers qui prélèvent 10 fr sur chaque panier qu'on leur a confié).

b)- La population active réelle

En réalité la kola est partout dans la ville, elle est la préoccupation principale ou secondaire de presque tous les habitants. En période de traite, dans toutes les cases de la ville il y a quelques paniers entreposés; le manoeuvre agricole devient trieur de kola, le colporteur de pagnes, le commerçant de poissons, col-

porteurs de kola, le planteur lui même tente de spéculer sur sa récolte, le chauffeur de 1000 kilos charge toujours quelques paniers qu'il ira revendre à Abidjan avec bénéfice, le cultivateur emprunte aux Libanais pour tenter quelques transactions plus ou moins heureuses; les vanniers préparent les paniers, les manoeuvres coupent les feuilles de jonc, les boutiquiers vendent des kilomètres de ficelle.

Comment donner un chiffre, même approximatif, des actifs travaillant plus ou moins directement à la kola, comment déterminer la part de la population qui vit de la kola ?

Au mois de janvier, ce commerce, et ses activités annexes, ont l'air d'être la préoccupation unique des 11.000 habitants d'Anyama. On ne peut pourtant parler d'une activité mono-commerciale, car le phénomène reste saisonnier.

II - CARACTERES DU COMMERCE KOLATIER

A) Les aléas du commerce de la kola

a)- Fragilité de la noix de kola

Le problème essentiel est la fragilité de la noix de kola: il suffit que les noix aient été enveloppées, trop humides, pour qu'elles pourrissent dans les paniers. Exposées trop longtemps au soleil sur le quai d'embarquement, elles deviennent noires et sont "brûlées". Théoriquement elle peut être conservée de un à trois mois dans un endroit frais et sombre, mais le transport doit être très rapide. Bien des expéditions arrivent complètement brûlées en gare de Bobodioulasso ou en port de Dakar. Certaines qualités résistent mieux, telle la kola jaune de Sikenssi, qui d'après les commerçants "durcit à l'air", mais les pertes sont toujours considérables. 100 kilogrammes de kola achetées en novembre et expédiées en janvier ne donner guère plus d'un panier de 50 kg, après les multiples

trianes, et entre Abidjan et Dakar, au moins 10% des expéditions pourrissent (chiffre moyen fourni par la SIDICO) et souvent beaucoup plus. Un envoi heureux compense une cargaison brûlée: pour s'assurer des bénéfices les commerçants doivent multiplier les expéditions.

b)- Les fluctuations des prix d'un jour à l'autre rende ce commerce très aléatoire, d'où la nécessité d'être bien renseigné et l'avantage pour les Anyamanais de la proximité d'Abidjan. Toutefois depuis que les exportations gagnent Dakar, et que le trafic est quelque peu organisé, les variations sont moins fortes qu'autrefois: avant 1958 les prix de vente pouvaient décupler en une semaine selon les besoins des marchés du Nord: c'était l'époque des faillites retentissantes, des fortunes rapides. Prenons l'exemple du commerçant Soumahoro: il reçoit en 1957 d'un ami mourant 80 paniers de kola (4 tonnes) qu'il lui vend 1.000fr la pièce, afin de s'assurer de belles funérailles. De Bamako arrivent 15 jours plus tard des commerçants Maliens, en camion qui lui achètent le stock à 100 fr le kilogramme (il coûte alors 180fr au Mali). Le bénéfice net de Soumahoro est de 320.000fr: sa fortune est faite. Tel autre commerçant avait emprunté à ses amis 1.000.000 fr pour expédier 20 tonnes de kola, achetées 50 fr le kilo, à Bobodioulasso: tout a été brûlé dans les deux wagons qu'il avait frétés; cette année encore il était complètement endetté.

Actuellement l'échelle des prix n'est plus aussi élastique, les tarifs moyens ont baissé: à Dakar pour 1965 ils ont varié de 40 à 100 fr le kilogramme.

B) Les palliatifs

Malgré les dangers de ces expéditions "à la grosse aventure", chacun espère "gagner la bonne chance": parvenir à l'opulence dont jouissent les gros marchands de la ville, tel est l'idéal de tous les immigrants. Toutes proportions gardées il y a un mythe de la kola qui provoque l'arrivée massive des gens du Nord, analogue au mythe de l'or dans l'Ouest Américain de 1850.

Mais pour beaucoup, la prudence exige que l'on assure ses arrières: d'où les fréquents cumuls de profession: un commerçant de kola ne fait que rarement ce seul métier, ceci pour au moins deux raisons:

- avoir des revenus secondaires en cas de faillite
- déboursier le moins d'argent possible à l'achat des noix.

a)- Dans la première optique, le commerçant de kola, après une spéculation heureuse soit fera construire une concession locative, opération très fructueuse (elle lui reviendra à 120.000 fr environ pour une case de 6 pièces, et lui rapportera 110.000 fr par an de loyers), soit achètera un taxi-brousse: une vieille 403 lui reviendra, tous frais inclus, 300.000 fr, et lui rapportera environ 240.000 fr dans l'année; mais cette entreprise est beaucoup plus hasardeuse car les accidents sont très fréquents, ainsi que les pannes. Cette soif de modernisme, avoir son véhicule étant la consécration suprême, entraîne parfois ces transporteurs d'occasion dans des situations sans issue: ce commerçant avait acheté un gros camion Mercedes qu'il s'engageait à payer par traites: au bout de deux mois il est tombé avec dans la rivière Bété, et tout son clan travaille pour verser les 3.800.000 fr qu'il lui reste à payer.

b)- Dans la seconde optique, le commerçant se fera commerçant de poisson (échange direct entre noix de kola et poisson fumé avec les gens de petites gares du Nord) ou colporteur de pagnes (il paye en pièces d'étoffe les récoltes de kola des planteurs d'Anyama).

Sur les 62 commerçants que nous avons étudiés les professions ou revenus secondaires étaient les suivants:

Tableau n° 37

Seulement commerçants de kola	6	Sur ce total 37 commerçants touchent entre autres, des revenus locatifs (59%)
Commerçants de pagnes	7	
Commerçants de poissons	7	
Maçons	2	
Autre occupation artisanale	2	
Transporteurs	6	
Divers	14	
Seulement revenus locatifs	18	
TOTAL	62	

Ces chiffres confirment notamment l'ampleur du phénomène locatif à Anyama, et surtout la fonction d'accueil du quartier Dioula-Malinké, qu'habitent les commerçants de kola.

C) Structures du commerce kolatier

a)- Un commerce africain et familial

Ce commerce est exclusivement africain et les Libanais, après quelques tentatives ont abandonné le marché de la kola. Seule la société Dioula forme des: "sortes de communautés coutumières de commerçants, véritables confréries au sens médiéval du terme, à l'intérieur desquelles s'échangent rapidement des informations sur la situation des marchés"(1). Ce commerce traditionnel réclame une

foule d'informateurs, se transmettant les renseignements de bouche à oreille, un véritable réseau très ramifié couvrant toute l'Afrique de l'Ouest. Tous les commerçants se connaissent entre eux, ont leurs "hommes" à Bamako et à Dakar.

Ce commerce est surtout presque exclusivement familial: on ne peut s'empêcher d'évoquer ces familles tentaculaires d'armateurs de la fin du Moyen Age ayant des répondants aussi bien à Amsterdam qu'à Brême et à Venise. Ici les procédés sont les mêmes: un Touré d'Anoumaba expédie ses kolas à un Touré d'Anyama qui les envoie à un Touré de Dakar. Quelle garantie plus économique et plus sûre que celle du sang, pour un commerce dangereux, ou le prix de revient à l'expédition doit être le plus faible possible ? L'aide de la famille est nécessaire à tous les niveaux.

Nous avons vu le rôle des "frères" de la famille étendue, chez les Malinké, installé dans les petites villes d'Odienné à Abidjan: leur habitation servait de relai pour ceux qui se dirigeaient sur Anyama. Ce sont eux qui expédient la kola par rail, ce sont eux qui prêtent de l'argent quand une belle transaction est en vue à Anyama. Très souvent même, un frère, installé à Dakar, sentant venir la hausse des cours, envoie un mandat télégraphique à Anyama pour permettre une grosse expédition.

En plus de la famille "étendue", dont les segments de lignage sont disséminés partout en Afrique de l'Ouest, la famille restreinte est au service du commerçant de kola, fournissant à celui-ci une main d'oeuvre gratuite. Quand le ménage du commerçant ne suffit pas pour les multiples travaux (coupage des feuilles, confection des paniers, triage des noix etc...) il demande l'aide de la famille qui est restée au pays. Ainsi s'explique le gonflement du trafic-voyageur à la gare d'Anyama au mois de décembre (en novembre 1965: 2255 billets délivrés contre 2945 en décembre, soit une augmentation de 30%). Le commerçant va "racoler" au pays, en apportant quelques cadeaux

b)- Une société hiérarchisée et quasi-féodale

Le commerce kolatier a engendré une société à part très hiérarchisée, du gros commerçant, ayant compte en banque et s'offrant plusieurs voyages à La Mecque, jusqu'au misérable colporteur ne gagnant guère plus de 2.000fr par mois. De bas en haut de l'échelle nous pouvons distinguer au moins six catégories:

1. La manœuvres kolatiers contractuels, hommes à tout faire, qui selon les saisons sont aussi bien manœuvres agricoles dans les plantations. Ils sont deux cents au moins en période de traite, et le plus souvent payés à la tâche par les commerçants à des tarifs très bas, qu'ils soient

- coupeurs de feuilles de jonc (500fr pour 50 Kg de feuilles)
- "emballeurs" de kola : il leur faut disposer les feuilles dans l'armature d'osier, placer les 50 kg de noix, ficeler solidement le tout, pour 25 fr
- trieurs de kola: ils seront payés quotidiennement selon leur travail entre 100 et 300 fr .

2. Les colporteurs et acheteurs de kola

Leur rôle est d'aller acheter la kola dans les campements de brousse peu éloignés de la ville: à pied, en bicyclette ou en taxi, suivant les distances, ils sillonnent les plantations. Souvent ils "appartiennent" à un grand commerçant qui leur verse une indemnité journalière, parfois ils sont indépendants et revendent les noix achetées 10 fr le kilogramme entre 12,5 et 15 fr .

3. Les exportateurs occasionnels

Ce sont les colporteurs "supérieurs" qui réussissent à stocker de faibles tonnages chez eux; leur employeur leur fait parfois la grâce d'exporter ces quelques paniers avec leur propre stock.

4. Les petits exportateurs

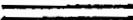
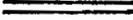
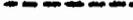
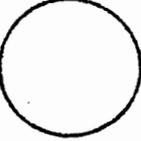
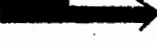
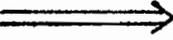
N'ayant pas le moyen d'utiliser des acheteurs (la différence de 5 fr sur des faibles tonnages est lourde à l'achat) ils collectent eux mêmes, aidés de leur famille. Ils ont généralement des points d'achat proches, où ils connaissent les planteurs (villages d'Anyama, kilomètre 18, route d'Akoupé) qui d'année en année leur réservent la récolte de kola.

Mais, n'étant pas inscrits à la SIDICO, ils dépendent des grands commerçants auxquels ils versent une véritable dîme à l'exportation (dont nous n'avons jamais pu connaître le montant).

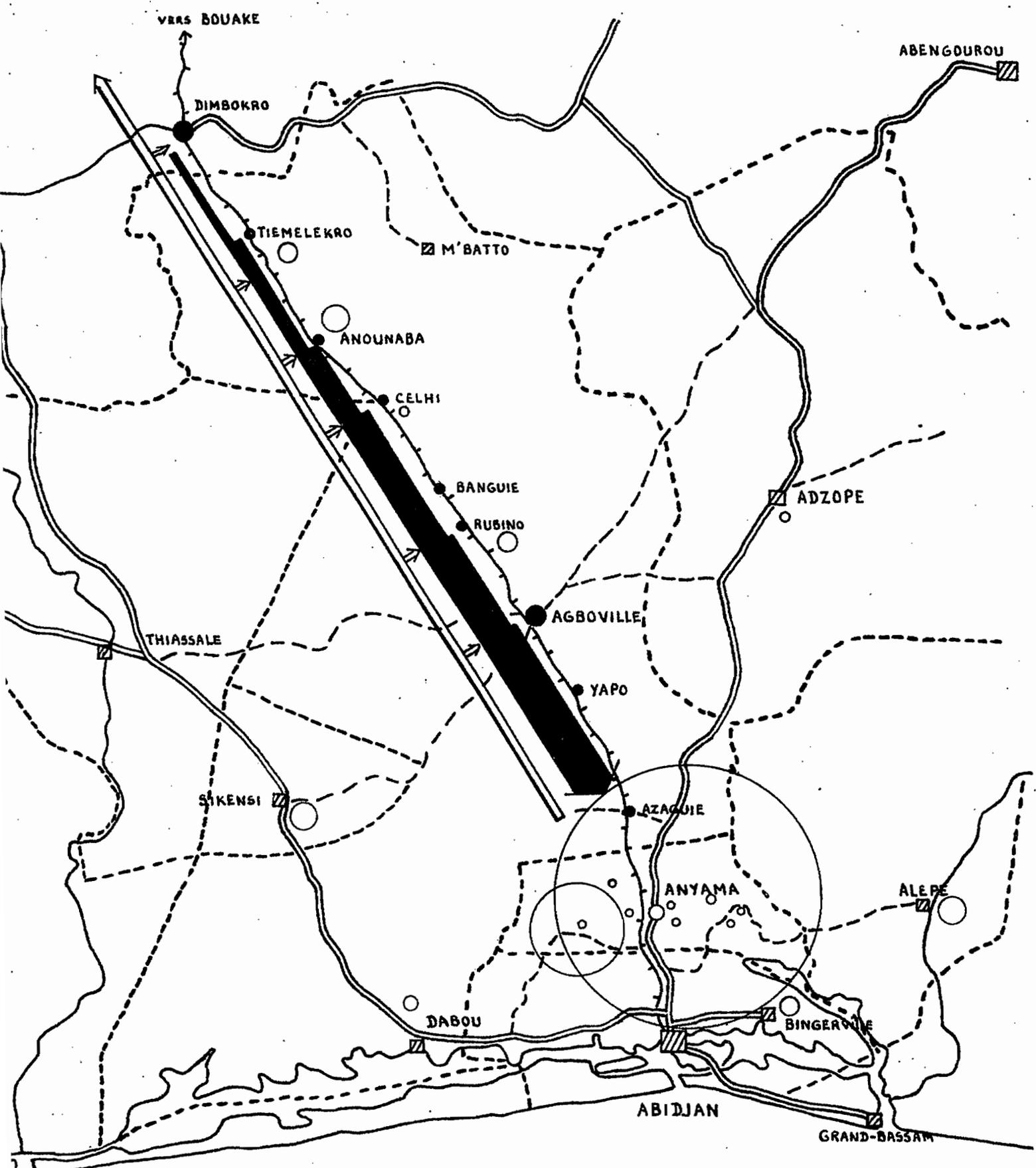
5. Les gros exportateurs sont au nombre de 40, tous inscrits à la SIDICO et payant c^otisation. Ils organisent le commerce de la ville, utilisent manoeuvres, colporteurs et petits commerçants. Eux seuls ont les moyens de s'approvisionner très loin, par camion et taxi (Alepe, Sikenssi, Thiassalé, Adzopé) et par train (Anoumaba, Cechi, Rubino etc...) d'avoir des rapports avec les autres centres kolatiers (Divo, Daloa, Gagnoa), d'être informés régulièrement. De ces 40 gros commerçants dépendent étroitement les 300 autres petits exportateurs.

6. Les "potentats" de la kola (apparemment) au nombre de 6. Leurs concessions sont les plus vastes, construites soit en "dur" soit en style mauresque. Ils ont un nombre imposant de femmes, leur camion personnel, 5 ou 6 taxi-brousse et une cour d'admirateurs et de "clients". Ils cachent soigneusement leur fortune, et, s'il avait fallu les croire lors de notre enquête, vivent aux limites de la misère: en fait leur chiffre d'affaire annuel doit être compris entre 5 et 10.000.000 de Fr CFA.

LEGENDE

	Voie ferrée
	Route importante goudronnée
	Piste importante
	Piste secondaire
	Préfecture
	Sous-Préfecture
	Limite de sous-préfecture
	Gare kolarière
	Gare importante
	Lieux d'achats des stocks du mois de février pour les 62 commerçants du sondage au 1/8. Un cercle de 4mm de rayon = 1 commerçant
	Origine de la kola importée par voie ferrée en 1 semestre de traite. Une largeur de 4mm équivaut à 1 envoi de 100 tonnes.
	Distribution du poisson fumé expédié d'Anyama en paiement de la Kola.

Approvisionnement d'Anyama en noix de kola



Seuls les 40 gros exportateurs peuvent aller toucher à la poste les mandats télégraphiques envoyés de Dakar par leurs "correspondants" qui constituent les paiements de la kola exportée par tous les commerçants d'Anyama. Entre leurs mains passe la totalité des revenus monétaires, qui font vivre au moins 1/3 de la population totale d'Anyama. Devant la poste chaque jour on reconnaît toujours les même Dioula, dont apparemment le métier n'est que de toucher des mandats télégraphiques. Nous n'avons pas pu, bien sûr assister à une "redistribution", mais il est certain que chaque gros commerçant ayant cõtisé à la SIDICO, "patronne" ainsi une dizaine d'exportateurs secondaires. Cette oligarchie économique crée des liens de dépendance extrêmement puissants entre les deux parties.

III - LES GRANDES PHASES DE LA TRAITE : TONNAGES ET REVENUS

A) Le calendrier de la traite

a) - Selon les tonnages exportés

En regardant vivre les habitants d'Anyama et si l'on en croit que ses yeux, il y a une seule grande période de traite, qui commence en novembre et se terminè au début de mars. C'est l'époque de la saison sèche, où une activité fébrile s'empare des habitants; dans toutes les concessions, devant tous les magasins, on fait les paniers, on trie les noix, les camions de la SIDICO sillonnent la ville et les colporteurs vont de campement en campement: il faut aller plus vite que la pluie.

Il y a bien une autre "petite traite" en juillet-août, après les grosses pluies de juin, mais elle n'anime qu'assez peu la ville. Les plus gros tonnages sont bien partis en mars.

b) - Selon les revenus

Du fait de la concentration des expéditions vers Dakar aux mains de quelques commerçants, le montant des chiffres d'affaire des commerçants de kola se trouve tout simplement à la poste. Le relevé des mandats télégraphiques pour l'année 1965 fait mention du chiffre étonnant de 285 Millions 465 Mille Francs CFA. En retranchant le total des mandats issus de Côte d'Ivoire (cadeaux, avances familiales pour la construction etc...), le chiffre d'affaire est de 280 Millions environ. Les autres mandats sont exclusivement issus de Dakar (pour les 4/5ème) et de Kaolak (1/5ème) au Sénégal. La traite de 1966 sera sans doute plus fructueuse encore puisque pour les quatre premiers mois de cette année, les commerçants ont déjà touché de Dakar près de 120 Millions.

Mais le plus étonnant est la répartition mensuelle de ces envois d'argent que nous donne le tableau ci-après.

Tableau n° 38

Montant des mandats télégraphiques
pour l'année 1965

Mois	Total des Mandats	Mois	Total des mandats
JANVIER	24.906.000 Fr	JULLET	30.312.000 Fr
FEVRIER	24.113.000	AOUT	26.747.000
MARS	19.907.000	SEPTEMBRE	21.593.000
AVRIL	22.783.000	OCTOBRE	25.800.000
MAI	15.951.000	NOVEMBRE	29.427.000
JUIN	24.604.000	DECEMBRE	19.656.000

D'après les revenus, la traite dure semble-t-il toute l'année sans interruption, et pendant les mois de la grande traite, les commerçants ne réalisent pas un chiffre d'affaire supérieur à celui de la période "creuse", les revenus mensuels sont très uniformes. Le temps écoulé entre l'expédition et la réception des mandats étant d'un mois environ, le mois le plus productif serait avril, immédiatement après la grande traite, alors qu'en juin et juillet, en pleine saison des pluies, les revenus sont les plus forts. A ce paradoxe plusieurs causes.

- La kola étant plus rare en mauvaise saison, les commerçants ont stocké les paniers dans leur magasin, et ne les envoient au Sénégal que lorsque les prix de vente ont augmenté: un panier de 50 kg vendu à Dakar 2.500fr en février, vaudra parfois 5.000fr en juillet: le chiffre d'affaire est aussi fort alors pour un tonnage deux fois moindre.

- Mais le plus souvent la kola expédiée en juin-juillet n'est pas produite localement, elle vient des régions plus sèches à la limite de la savane. Cette seconde traite est celle des riches commerçants qui seuls peuvent payer le transport des paniers venus par train ou par route d'Anoumaba ou de Sikenssi.

Du coup, le prix de revient à l'achat est plus fort, et; les marges bénéficiaires restant les mêmes, le chiffre d'affaire est très élevé, alors que les bénéfices sont moindres, étant toujours proportionnels au tonnage.

La grande traite de novembre - mars est bien la plus importante autant pour les tonnages que pour les bénéfices procurées et le nombre de commerçants qu'elle touche.

Le tableau suivant explique ces différences entre les deux traites pour un commerçant :

Tableau n° 39

Mois de traite	Tonnages expédiés	Prix de revient au kg, transport compris	Prix de revient total	Prix de vente au Kg à Dakar	Prix de vente total - Chiffre d'affaire
Novembre à mars	50 tonnes	30 fr	1.500.000	50 fr	2.500.000 fr
Juin à septembre	25 tonnes	80 fr	2.000.000	100 fr	2.500.000 fr

Soit pour un commerçant un bénéfice de :

- 1.000.000 de fr pendant la grande traite
- 500.000 fr pendant la petite traite.

Mais les sommes déboursées à l'achat sont toujours aussi importantes pour le commerçant, la traite dure bien toute l'année, sous forme d'un continuels roulement des devises: le bénéfice d'une expédition est aussitôt réinvesti en kola, l'argent circule très rapidement et sans cesse en un continuels jeu de hasard où l'habileté à l'information aide la chance. Le commerce de la kola en 1966 est devenu une entreprise dangereuse: seul le fatalisme musulman peut accepter les caprices de la Fortune.

B) Mécanismes du commerce kolatier

Les chiffres que nous possédons ne sont valables que pour les 62 commerçants que nous avons choisis par sondage. D'autre part nous nous sommes heurtés (malgré des harangues rassurantes aux chefs Dioula) à la méfiance mêlée de crainte des exportateurs de kola. Les tonnages que nous mentionnons ne représentent que les

paniers que nous avons réellement vus en magasin au mois de février. Aux dires des commerçants, ils représentaient le total des expéditions pour l'année: s'il avait fallu les croire, les expéditions annuelles d'Anyama n'auraient été que de 1600 tonnes (plus de 8.000 en réalité d'après les registres de la SIDICO).

a) -L'approvisionnement en kola

Pour 62 commerçants, le tableau ci-dessous donne l'origine des paniers de kola stockés en février

Tableau n° 40

Origine de la kola	"Terroir" d'Anyama	Villages accessibles à pied	Plantations route d'Akoupé s/p d'Any.	Sous-préfectures proches	Petites gares kola-tières
		(1)		(2)	(3)
Nombre de commerçants	9	26	9	10	8

(1) Ebimpé, Anyama-Adjamé, Anyama-Ahouabo, Azaguié Blida

(2) Alépé, Adzopé, Bingerville, Dabou, Sikenssi, Tiassalé

(3) Yapo, Agboville, Rubino, Cechi, Anoumaba, Tiemelekro

La part de sous-préfecture d'Anyama est donc prépondérante dans l'approvisionnement de la ville en kola (70%), mais il est vrai que ces chiffres ne valent que pour la grande traite; en période intermédiaire les commerçant doivent faire appel aux régions plus septentrionales.

Les tonnages exportés par les commerçants d'Anyama sont d'environ 8.800 tonnes: 8.000 envoyés vers Dakar (chiffres de la SIDICO) et près de 800 tonnes vers Bouaké, par le rail, qui seront acheminées sur le Mali. La sous-préfecture doit produire les 3/4 du total.

b) - D'Anyama à Dakar

Après l'achat des noix et la confection des emballages, les paniers sont stockés dans le magasin du commerçant; il faut alors attendre l'arrivée d'un bateau en port d'Abidjan. Tous les cargos à destinations de Dakar ne conviennent pas, car la kola doit voyager sur le pont et non en cale (où elle pourrait en trois jours), il faut qu'ils soient déjà frétés.

Lorsqu'un navire est disponible, les commerçants sont avertis et la SIDICO envoie ses camions collecter les paniers chez eux. Mais les chargements embarqués sont souvent limités, et le marché de la kola complètement engorgé: le commerçant doit être prudent dans la constitution de ses stocks.

La SIDICO se charge de tout le reste, le prix du transport étant fixé une fois pour toute: 595 fr pour un panier de 50 kg (53 kilo. exactement avec son emballage de feuilles) d'Anyama à Dakar. Les frais divers (taxes d'importation, taxes locales à Dakar) revenant à 450 fr, c'est au total 1050 fr que le commerçant doit déboursier par panier, en plus du prix d'Achat des noix (500 fr. en février) et des frais d'emballage (50 fr).

A Dakar le "correspondant" vient chercher le stock qu'on lui a adressé, il prélève 100 fr par panier pour sa peine, et 100fr encore de frais de magasinage, avant de le vendre.

Pour un commerçant d'Anyama, pendant la grande traite le prix de revient d'un panier est donc compris entre 1600 et 1800 fr, alors que le prix de vente va de 2500 à 3000 fr. Le bénéfice moyen, compte tenu des pertes pendant la traversée serait donc un peu inférieur à 1000 fr par panier.

CONCLUSION

Quelque peu stabilisé depuis 1961 par la création de la SIDICO et les expéditions vers Dakar, le commerce kolatier assure des revenus importants aux habitants d'Anyama; en prenant le chiffre moyen de 750 fr de bénéfice par panier, les commerçants, expédiant 8.800 tonnes de kola, gagneraient environ 120 Millions fr CFA. On ne peut toutefois évaluer un revenu moyen des commerçants de kola, les quarante gros exportateurs, inscrits à la SIDICO, s'assurant la meilleure part des bénéfices. Mais en évaluant le budget moyen d'une famille restreinte africaine à 100.000 fr environ, on voit à quel point sont essentiels à la vie d'Anyama ces revenus issus de la kola, puisque théoriquement ils pourraient faire vivre 1200 ménages soit 6.000 des habitants de la ville.

La noix de kola a donc non seulement entraîné la création même de la ville, mais de nos jours elle assure le gagne pain de la plus grande partie des habitants d'Anyama.

Il est pourtant à craindre que le "mirage" de la kola ne fasse d'une petite ville prospère une grosse banlieue déshéritée; depuis que s'est ouvert le marché dakarois, et que s'est organisé le trafic, les exportations sont limitées, et, déjà l'offre est supérieure à la demande; à Anyama bien des petits commerçants sont des travailleurs parasites qui ne vivent que de la charité des grands. Le commerce kolatier a été le catalyseur, désormais la croissance de la ville doit être davantage liée à celle de la capitale. L'influence d'Abidjan s'étend d'ailleurs chaque jour davantage sur le centre commercial moderne d'Anyama par l'intermédiaire de la route.

LES AUTRES ACTIVITES COMMERCIALES

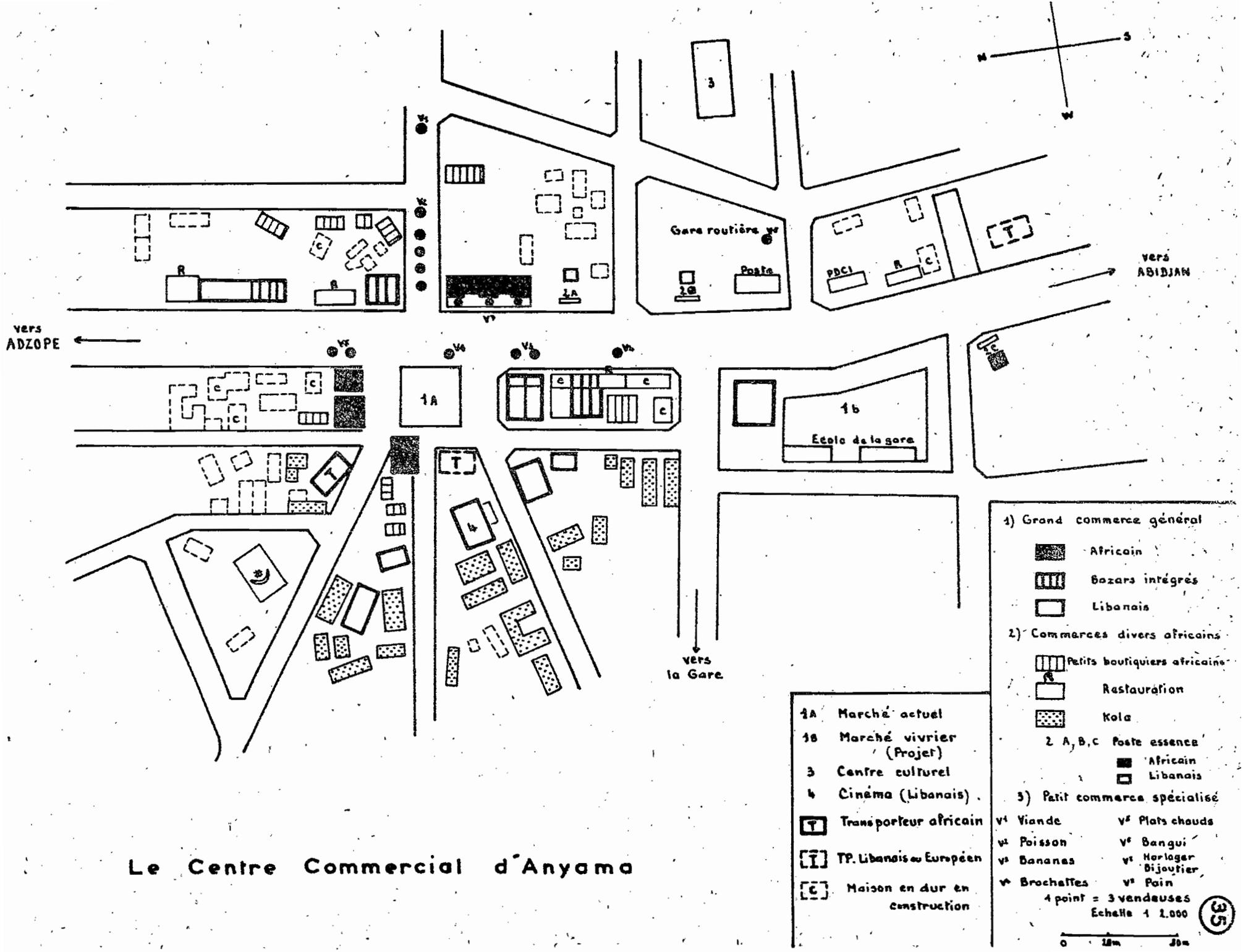
L'évolution historique des voies de communication, qui a provoqué la croissance d'Anyama a aussi déterminé sa vocation commerciale: la ville n'a jamais été un simple marché rural replié sur lui-même.

En premier lieu la création de la voie ferrée et l'implantation des Dioula venus des pays de savane ont établi des courants d'échange entre Anyama et les villes du Nord: le marché était alors situé en quartier Dioula, à proximité de la gare.

Mais la construction de la route Abidjan-Abengourou va, à partir de 1954, donner une autre dimension au phénomène, en rapprochant d'Anyama le gros marché de la capitale. La grand'rue de la ville devient l'artère commerçante et détermine la localisation d'un nouveau quartier, tout en longueur, qui borde la route avec ses grands bazars libanais et africains, ses petits restaurants, ses postes d'essence. Le flot ininterrompu des taxis-brousse emporte vers Abidjan les produits vivriers locaux et ramène les produits manufacturés, les denrées alimentaires d'importation, le poisson et la viande. Le commerce qui n'entretenait qu'un petit marché d'échange tourné vers le Nord est devenu le fondement économique d'Anyama et lui a conféré sa physionomie actuelle de ville-rue..

Le marché d'Anyama a suivi l'évolution des voies de communication: lui aussi a dû se rapprocher de la route pour prendre son importance actuelle; depuis 1954, suivant "la transgression" des constructions de la vallée de l'Apepo vers le plateau, le marché a été transplanté du quartier de la gare sur la petite place centrale d'Anyama qui donne directement sur la route.

Le commerce d'Anyama est désormais plus complexe qu'autrefois la ville étant à la fois:

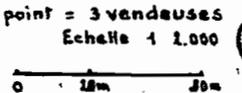


Le Centre Commercial d'Anyama

- 1A Marché actuel
- 1b Marché vivrier (Projet)
- 3 Centre culturel
- 4 Cinéma (Libanais)
- Transporteur africain
- TP. Libanais ou Européen
- Maison en dur en construction

- 1) Grand commerce général
 - Africain
 - Bazars intégrés
 - Libanais
 - 2) Commerces divers africains
 - Petits boutiquiers africains
 - Restauration
 - Kola
 - 2 A, B, C Poste essence
 - Africain
 - Libanais
 - 3) Petit commerce spécialisé

Viande	Plats chauds
Poisson	Bangui
Bananas	Horloger
Brochettes	Pain
- 4 point = 3 vendeuses
Echelle 1/2.000



- un marché vivrier traditionnel, alimenté par les paysannes des environs
- un marché de redistribution des produits venus par la voie ferrée et par la route
- un important marché d'expédition, véritable relai vivrier, qui approvisionne en partie, par la route, les banlieues Nord d'Abidjan.

Le rôle de la capitale est devenu prépondérant dans la vie quotidienne; la ville est devenue le principal débouché des paysans d'Anyama en même temps que le lieu d'achat de tous les boutiquiers, tabliers, commerçants de tissus, de poissons et de viande.

D'importantes boutiques de demi-gros se sont installées, dépendant étroitement d'Abidjan et sont devenues les intermédiaires entre les grossistes d'Adjamé et les commerçants de détail d'Anyama. Seul le marché vivrier traditionnel échappe à l'autorité des commerçants Libanais et "Nagots" (Nigeria)

Aussi devons nous séparer dans notre étude le commerce "fixe" et le marché proprement dit.

I - LE COMMERCE FIXE

Ce qui frappe surtout à la visite du quartier commerçant c'est l'étonnante emprise des Libanais. Cette impression est confirmée par le dépouillement des chiffres d'affaire des gros commerçants de la ville, suivant les patentes payées. Selon les barèmes d'imposition on distingue trois "classes" représentées à Anyama:

- la deuxième classe (5 à 20 millions de chiffre d'affaire)
- la troisième classe (2 à 5 millions de chiffre d'affaire)
- la quatrième classe (1 à 2 millions de chiffre d'affaire)

Sur 26 grès "patentés" 13 sont des Libanais (il est vrai que beaucoup de boutiquiers Africains réussissent à échapper aux patentes).

L'analyse précise des chiffres d'affaire nous donne l'ossature du commerce d'Anyama.

De 5 à 20.000.000 de Fr : 5

- 3 bazars "intégrés" (africains)
- 1 grossiste (libanais)
- 1 propriétaire de cinéma (libanais)

De 2 à 5.000.000 de Fr : 12

- 3 postes d'essence - 2 libanais
- 1 dioula
- 2 entrepreneurs (européens)
- 3 bouchers (tous Yoruba du Nigéria)
- 4 gros boutiquiers (tous libanais)

De 1 à 2.000.000 de Fr : 9

- 7 boutiquiers (5 libanais et 2 dioula)
- 1 gros menuisier (dioula)
- 1 restaurateur (sénégalais)

A) Les bazars intégrés

Situés au bord de la route ces magasins ont en commun plusieurs caractères:

- ils dépendent de grandes chaînes commerciales
 - SCOA ("Chaîne Avion")
 - SIDECO
 - SAVE

Leurs gérants tiennent une comptabilité précise

Les locaux sont modernes et sont toujours bien tenus

Leurs stocks sont très complets

a) - Etude de stock

L'inventaire complet de l'un de ces bazars nous donne les résultats suivants :

Tableau n° 41

Marchandises	Valeur à la vente	% du stock
Produits alimentaires	320.000 fr	37,8
dont sucre	105.000	12,4
huile	22.000	
riz	36.000	3,2
Mobilier, Quincaillerie domestique et professionnelle, droguerie	292.000	34,5
Tissus, vêtements, produits de luxe et divers	233.000	27,7
dont cigarettes	98.000	11,5
TOTAL..	845.000	

Les produits alimentaires constituent donc une bonne part du stock et leur rotation est rapide (12 à 13 par an): il apparait surtout que l'activité du bazar en ce domaine est axée sur le demi-gros: il n'y a pas comme dans certaines grandes chaînes françaises des stocks préétablis, mais au contraire une organisation très souple répondant aux besoins du marché. Les trois grands bazars sont ainsi spécialisés; ici le magasin approvisionne notamment les vendeuses de sucre en poudre du marché et à un degré moindre celles de riz et d'huile qui écouleront ces produits au détail (unités: la petite cuiller, la "cope" etc...).

Un autre gros bazar est spécialisé dans le riz (223.000 fr soit presque 5 tonnes en magasin).

Il n'y a donc pas à Anyama de grands dépôts de produits vivriers comme dans bien des petites villes de Côte d'Ivoire: ce sont les bazars qui jouent ce rôle.

Cette spécialisation apparaît aussi pour les produits non alimentaires : la part de ceux-ci dans l'ensemble du stock est assez faible (62,2% contre 86,1% dans un bazar de la ville de Toumodi inventorié par Mr Bettignies (1)). On ne retrouve pas ici de véritables dépôts de matériaux de construction, sinon quelques plaques de tôle ondulée: les Libanais ont trusté le marché, et d'ailleurs Abidjan est trop proche pour que les commerçants de demi-gros espèrent la moindre marge bénéficiaire.

La place des cigarettes est par contre essentielle dans tous les bazars: elles constituent d'ailleurs une bonne part du stock dans la plupart des boutiques. Les magasins approvisionnent quotidiennement les petits "tabliers". Ces produits constituent ici 11,5 % du stock (17,2% dans un autre bazar) et leur rotation est extrêmement rapide (parfois deux par mois).

b)- Chiffres d'affaire et bénéfices

Le chiffre d'affaire du magasin considéré pour 1965 s'établit à 10.140.000 fr, pour les deux autres il est respectivement de 10.400.000 fr et de 21.300.000 fr . Les taux de marge bénéficiaire varient suivant les produits, mais n'excèdent pas 15% sinon pour les boissons et les produits de luxe. Pour les tissus et les pagnes, devant la concurrence sévère des petits commerçants qui vont directement s'approvisionner à Abidjan-Adjamé, ils ne dépassent pas 6% . Le bénéfice annuel pour le magasin que nous avons inventorié serait un peu supérieur à 1.000.000 fr (10% de la valeur à l'achat).

B) Le commerce syro-libanais

La faiblesse relative des bazars intégrés à Anyama (3 bazars totalisant 31.840.000 fr de chiffre d'affaire pour 11.240 habitants, alors qu'à Toumodi - 5.338 habitants - il y en a 7 totalisant 190.600.000 fr) est due à deux facteurs:

- la proximité de la capitale interdit la vente de certains produits de luxe: les bazars ne jouissent comme en brousse d'un monopole absolu, et, vu les faibles prix de transports, leurs tarifs ne sont pas toujours compétitifs;

- mais surtout il leur faut tenir compte de la concurrence des Syro-Libanais, beaucoup plus anciennement implantés à Anyama dont la réputation est solidement établie dans la ville.

a)- Les syro-libanais

A Anyama les Syro-Libanais sont au nombre de 62, répartis en 11 ménages, habitants 6 grandes concessions, comptants 16 hommes actifs et 14 entreprises patentées dont 5 boutiques de commerce général, un magasin de gros, deux débits d'essence, un cinema. Presque tous appartiennent à deux grandes familles bien connues en Basse-Côte qui ont constitué une véritable "chaîne" de magasins allant jusqu'à Abengourou.

Sinon quelques uns, venus directement du Liban, ils sont tous de "vieux" Africains, qui ont commencé leur carrière à Dakar dans la traite de l'arachide. Leur arrivée (à partir de 1935) coïncide avec le début de la traite du café en Côte d'Ivoire.

D'abord simples traitants, ils ont peu à peu cumulé les fonctions à Anyama et mis au point une organisation familiale très complète, fondée sur la division du travail. Outre le traite du cacao et du café ils tiennent en mains, le commerce de gros, le commerce général, une part du commerce spécialisé; leurs deux "chefs" sont des personnages très considérés à Anyama: ce sont vrai_ment deux

grands "citoyens" de la ville auxquels aucun problème "municipal" n'est étranger. En concentrant entre leurs mains le commerce d'Anyama, ils l'ont également stimulé: leur rôle dans la croissance même de la ville est sans doute important. La création récente d'une salle de cinéma les a rendu très populaires: ils deviennent les organisateurs des loisirs et, à une échelle bien modeste les "Carnegie" d'Anyama.

b) Le commerce syro-libanais

Les bazars libanais d'Anyama n'ont pas l'aspect obscur, desordonné et "crasseux" de certains magasins d'Abidjan: ils sont au moins aussi bien tenus que les bazars "intégrés" et, échappant aux règlements stricts d'une chaîne de magasins, contiennent des stocks mieux adaptés aux besoins de la population.

Inventaire d'un magasin libanais

Tableau n° 42

Marchandises	Prix de vente totale	% du stock
Produits alimentaires	289.650 Fr	48,2 %
dont riz	52.400	8,7
sucre	102.000	17
Produits non-alimentaires	308.500	51,8
dont cigarettes	131.500	22
TOTAL..	598.000	

Ce magasin est bien à proprement parler une "épicerie" car les produits alimentaires constituent une part importante du stock, mais son rôle de demi-gros est remarquable (riz et sucre constituent plus de 25% du stock total en valeur - 16% dans le bazar intégré étudié précédemment -).

Par souci d'efficacité les Libanais stockent "ce qui se vend": ainsi s'explique encore une fois la place énorme qu'occupent les cigarettes (22% de la valeur du stock).

Les magasins Libanais sont donc organisés sur le même modèle que les bazars intégrés (nous avons trouvé respectivement dans chaque magasin 108 et 137 articles différents). Mais, par souci d'efficacité, certaines denrées qui se vendent mieux et plus vite sont davantage représentées. En conséquence les rotations complètes de stocks sont plus nombreuses, et, le taux des marges bénéficiaires restant les mêmes (autour de 10% et plutôt un peu moins), le chiffre d'affaires est relativement plus important ainsi que les bénéfices (8.900.000 fr et 850.000 fr environ).

Un de ces magasins Libanais joue un rôle à part. Situé face à la poste, et beaucoup plus vaste que les précédents, il a une influence régionale. Le quart à peine des marchandises qui y sont stockés sont écoulées sur le marché Anyamanais. Son propriétaire, grâce à trois camions personnels, dessert tous les magasins de la "Chaîne familiale" et ceci jusqu'à Abengourou. Nous n'avons pu inventorier cet énorme dépôt, mais c'est lui qui alimente les autres bazars Libanais et Africains de la ville en céréales (maïs et surtout riz) cigarettes et boissons en tous genres (y compris l'alcool). Il assure surtout la vente des matériaux de construction (briques, ciment et tôle). Toute personne qui veut élever une case à Anyama doit passer par ce dépôt, et les avances en nature sont très fréquentes. La scrupuleuse honnêteté des Libanais fait que la plupart des Africains préfèrent s'adresser à eux plutôt qu'aux Dioula qui ne prêtent qu'à des taux exorbitants.

C) Le commerce général africain

a)- Les boutiques

De nombreuses petites boutiques africaines se sont installées récemment à Anyama en satellites des gros bazars: ni magasins de détail ni magasins de demi-gros, ils ont un rôle particulier d'in-

termédiaire entre les bazars intégrés et les Libanais d'une part, les petits revendeurs du marché de l'autre.

Il y a bien sûr une hiérarchie dans ces boutiques, les plus grosses étant généralement tenues par des Sénégalais (DuoIof) et surtout des Nagot du Nigéria et des Haoussa du Niger. On n'en compte pas moins de 42 ayant un chiffre d'affaire respectable, disséminées dans les quartiers de la ville. Ils ne vendent pas plus cher que les "grands" les produits de première nécessité mais se rattrapent sur les produits de luxe et la quincaillerie, profitant de la préférence qu'on leur accorde en tant qu'Africains.

Considerons trois de ces magasins les plus importants respectivement tenus par un Sénégalais, un Nagot et un Sénoufo

Tableau n° 43

	Magasin n°1	Magasin n°2	Magasin n°3
Marchandises	Prix de vente total	Prix de vente total	Prix de vente total
Produits alimentaires	289.160 (50,8%)	169.080 (40,5)	102.100
dont riz	60.000)	56.000)	46.000)
farine	12.000) 22%) 21%) 36%
sucre	55.000)	32.000)	21.000)
Produits non alimentaires	280.130	248.400	81.140
dont quincaillerie	182.000 - 32%	137.100 - 34%	54.800 - 30%
cigarettes	35.000	71.500	17.600
Valeur du stock	569.290	417.480	183.240
Chiffre d'affaire annuel	5.700.000	3.700.000	1.850.000
Bénéfice annuel	850.000 (15%)	550.000 (15%)	300.000 (17%)

Ces magasins africains ne sont que la réplique des autres bazars plus importants, pour la vente des produits alimentaires (la place du riz et du sucre y est même en général plus importante - notamment 36% du stock dans le plus petit magasin qui doit se spécialiser dans les produits rapidement écoulables -).

Deux particularités attirent pourtant notre attention :

1. La quincaillerie et la droguerie (cuvettes d'émail, lampes tempêtes, acsseroles etc...) constituent dans chacun de ces magasins au moins 30% de la valeur totale du stock: du coup,
 - les rotations complètes de stock sont moins nombreuses, les chiffres d'affaire relativement moins élevés que dans les grands magasins
 - c'est sur cette quincaillerie que les marges bénéficiaires sont les plus importantes (souvent plus de 25%);

2. Il semble que le taux des marges bénéficiaires augmentent, ce qui est compréhensible, au fur et à mesure que diminuent les chiffres d'affaire (17% dans le petit magasin Sénoufo).

b)- Les tabliers

Les représentants les plus pittoresques du petit commerce général africain sont les tabliers. Soit possédant dans le hangar du marché un étalage fixe, soit transportant eux-mêmes leurs tables chaque matin, ils présentent aux passants une foule d'objets hétéroclites qu'ils ont acheté chez les Libanais et revendent avec bénéfice. Est-ce par habitude, est-ce par charité, que les gens achètent chez eux au lieu d'entrer dans le magasin ? Leur succès a plutôt des causes psychologiques: aux vastes rayons bien rangés la ménagère africaine préfère le petit étalage où elle découvre, isolé, l'objet de son choix; et d'ailleurs où serait le plaisir si l'on ne pouvait pas marchander ?

Leur prix sont pourtant assez élevés, comme le prouve l'inventaire de ce tablier:

Tableau n°44

Produits	Lieu d'achat	Nombre d'unités	Prix d'achat total	Prix de vente totale	% bénéfice
Lampe torche	Abidjan	6	1.500 fr	2.400 fr	60 %
Chewing gum	Abidjan	50	350	500	43
Sucre	Libanais	20 morceaux	60	100	66
Biscuits	Libanais	120 petits pqt	1.200	1.500	25
Ballon	Abidjan	12	750	1.200	60
Lampe tempête	Libanais	5	1.375	1.500	9
Peigne	Abidjan	12	225	300	33
Encre	Abidjan	3 bouteil.	600	825	37
Slip	Libanais	4	1.200	1.600	33
Sandales	Abidjan	1 paire	500	600	20
Bougie	Libanais	150	1.200	1.500	25
Bonbon	Libanais	1 paquet	200	260 (détail)	
TOTAUX			9.160	12.185	30

Avec habileté les tabliers savent exactement quelles normes ils ne doivent pas dépasser. Pour les produits très courants ils n'abusent pas (les lampes tempête, les bougies - même vendues au détail - les sandales, que l'on trouve à deux pas de là, et en plein air sur l'étalage du Libanais - inutile donc de pénétrer dans la boutique) - Une lampe-torche est un objet de luxe, le client assez aisé ne regardera pas à la dépense (60% de bénéfice).

Les tabliers tentent, dans la mesure du possible de s'approvisionner à Abidjan: ils peuvent trouver à Adjamé des produits de seconde qualité qu'ils pourront vendre moins cher que les Libanais.

Pourtant la vie est dure pour eux. Celui dont nous avons inventorié l'étalage est l'un des mieux achalandés: or il ne reconstitue son stock que chaque semaine, ce qui, compte tenu des bénéfices ne lui assure qu'un revenu de 12.000 fr par mois, et ceci est loin d'être toujours régulier.

Aussi la plupart des tabliers tendent - ils vers une spécialisation qui leur rapportera des revenus quotidiens plus constants. Un grand nombre, par exemple, se contentent désormais de vendre les cigarettes au détail (nous avons appris par expérience qu'ils détestent vendre un paquet entier): une cartouche de "Gauloises" achetée 595 fr chez le Libanais rapporte 1.000fr, à raison de 5 fr la cigarette, et peut facilement être écoulée chaque jour (près de 15.000 fr de revenu par mois).

D) Les commerces spécialisés

Nous n'avons pas étudié en profondeur les commerces trop modernes, un peu parce qu'ils sortaient du cadre "africain" de notre enquête, un peu aussi par discrétion; d'ailleurs les trois postes d'essence et le cinéma ont surtout un rôle symbolique pour Anyama en lui conférant le prestige, sinon les fonctions d'une ville.

Les autres commerces spécialisés, modernes ou traditionnels, répondent aux besoins actuels de la ville; les uns sont typiquement Anyamanais, les autres dépendent entièrement d'Abidjan.

Un exemple illustre bien cette dépendance d'Anyama en bien des domaines et l'absence d'un rôle vraiment régional de la ville; contrairement à Toulépleu (2.992 habitants) et à Toumodi (5.338) Anyama (11.242) ne possède pas une seule boulangerie. La vente du pain est le monopole d'une grande boulangerie Abidjanaise qui très tôt le matin livre par "1000 Kg Renault" 6 à 800 miches aux revendeurs du marché.

a)- Les débits pharmaceutiques

Ils sont au nombre de deux à Anyama et sont extrêmement bien équipés (nous avons compté pas moins de 460 médicaments différents dans l'un d'entre eux). Là encore la totalité des produits viennent d'Abidjan et ces magasins sont plutôt des succursales d'une grande pharmacie de la capitale; mais ils confèrent véritablement à Anyama un petit rôle régional, les paysans des environs multipliant les achats de "nivaquine" et de "penicilline". Leur chiffre d'affaire dépasse chaque mois 300.000 fr .

b)- La boucherie

16 bouchers se partagent la clientèle d'Anyama: ce sont tous des Yoruba (14) ou des Peuhls (2). Mais en réalité il n'y a que trois personnages importants, tous Yoruba et patentés (3ème classe, donc au moins 2 boeufs abattus par jour) qui fournissent les autres "vendeurs" de viande.

Ils possèdent en commun dans le fond de la vallée de l'Apépo un parc à bestiaux et un petit abattoir, et s'approvisionnent exclusivement à Abidjan - Port Bouët où est parqué tout le bétail importé par la voie ferrée des pays de savanes.

Leurs bergers (Peuhl généralement) vont chercher les bêtes, qu'ils ramènent par la route.

Chaque jour 3 à 5 bovins sont abattus (113 au mois de février) mais malgré les quelques 1.000 kilogrammes de viande vendus quotidiennement sur le marché, la profession est loin d'être florissante. Le prix de la viande a une valeur "psychologique" (1) impossible à modifier (200 fr le kilogramme) et les revenus sont assez minces (sur 26 boeufs abattus en une semaine, le bénéfice moyen a été de 4.300 fr par tête. Encore faut-il déduire:

- le salaire du berger (600 fr par tête acheminée)
- le contrôle sanitaire obligatoire à Port-Bouët (300 fr par tête)
- le salaire quotidien des apprentis (500 fr chacun).

Dans l'optique la plus favorable ces trois gros bouchers doivent quotidiennement s'assurer un bénéfice de 3.000fr environ.

c)- La restauration

Cette branche est assez bien représentée à Anyama, ville-route. Les petits restaurants doivent accueillir aussi bien les manoeuvres "isolés" que les chauffeurs de grumiers de passage. Toutefois la proximité d'Abidjan nuit à ce commerce et le développement d'Anyama est trop récent pour que la construction d'hôtels ait suivi celle des postes d'essence:

- quatre restaurants méritent ce nom, malgré un ameublement plus que sommaire; ils sont tenus par des Duolof (phénomène absolument général dans la profession). Le frigidaire et la cuisinière à gaz les distingue des autres débits de nourriture ainsi qu'une certaine recherche dans le décor. La clientèle est surtout constituée d'habitues (deux services par jour pour 40 clients en moyenne). Les menus sont assez variés quoique presque tout le monde se contente du "riz au gras" (75 fr la part). Nous avons établi le budget de l'un de ces restaurants pour 3 jours de la semaine :

- Recettes	9.050 fr
- Dépenses	6.240
dont:	
Viande	3.500
Riz	670
Pâtes	100
Poulets	1.300
Huile	220
Tomates	280
Piments, épices, condiments	115
Pommes de terre	75
- Bénéfices	2.810
- Extrapolation bénéfice mensuel	28.000 fr

Mais beaucoup de manoeuvres agricoles ne peuvent payer 150fr par jour pour leur nourriture. Ils s'adressent le plus souvent aux marchandes de plats cuits au marché (15 fr pour une grosse portion d'Attiéké) ou aux hôtels "foutou", sorte de baraques à toit de tôle, tenus par des ménagères au milieu même d'une concession; ici on ne connaît qu'un menu, le foutou ou l'Attiéké à la sauce-poisson, proposé à toutes les heures de la journée (15 fr la portion). Les revenus sont bien sûr très faibles, mais presque tout est bénéfice car les produits venant de la plantation du mari ne coûtent rien et le poisson, parcimonieusement distribué, n'est là que pour le "goût".

d)- Les débits de boisson

Baptisés "Bars" par leurs propriétaires, de minuscules boutiques accueillent les planteurs désœuvrés des quartiers "catholiques": ce sont les débits de vin et de bière (éventuellement d'eau gazeuse). Les chiffres d'affaire sont bien simples à calculer et la fréquentation du lieu dépend de la personnalité du tenancier. Les bénéfices sont constants partout: un litre de vin acheté 93 fr est revendu 110, une bouteille de bière "locale" 41 et 50 fr. Le propriétaire vend souvent aussi des cigarettes.

Voici pour une journée, le budget de tenancier particulièrement "sympathique" aux planteurs de Zossankoi

Tableau n° 45

Marchandises	Nombre d'unités	Prix d'achat	Prix de vente	Bénéfice
Vin "Kiravi"	15 bouteil	1.395 fr	1.650 fr	255 fr
Bière "Bracodi"	22 "	913	1.100	187
Cigarettes "Gauloises"	13 paquets	747(5)	845	98
	TOTAUX	3.055	3.595	540

e) - Divers

Il nous resterait bien d'autres petits commerces spécialisés à considérer mais nous les mentionnerons lors de l'étude du marché quotidien. Quant à la prostitution, florissante à Anyama (8 concessions abritent ces "spécialistes") elle offre un caractère particulier: en général un manoeuvre agricole, après la pays "loue" une femme (Baoulé ou Nigérienne surtout) qui vient habiter chez lui, engagée au "contrat" (2 à 3000 fr pour 15 jours).

II - LE MARCHÉ D'ANYAMA

A) Présentation du marché

a) - Le problème de l'espace

Depuis 1954, date de construction de la route, le marché a été transplanté à son emplacement actuel, une petite place de 400 m² située au contact de la rue principale de la ville. Seul un hangar de 70 m² symbolise les efforts de l'administration.

Or, quotidiennement, près de 600 étalagistes exposent leurs produits à Anyama, et l'équipement du marché est tout à fait insuffisant.

Le nouveau marché vivrier dont l'emplacement est déjà prévu sur le plan de lotissement n'est encore qu'un projet; aussi devant le manque d'espace les vendeuses se sont disséminées dans les rues qui débouchent sur la place, sans ordre logique, sans spécialisation particulière par endroits ou par rue. Les bas-côtés de la route nationale sont aussi devenus des successions d'étalages variés, où les acheteurs sont aussi bien des habitants d'Anyama que les chauffeurs de poids lourds ou les automobilistes de passage.

L'administration a récemment entrepris la construction de trois nouveaux hangars sur la place du marché; c'est peut-être la solution du présent immédiat, mais dans les petites villes de Basse-Côte il faut toujours voir très grand: le rythme d'accroissement est si rapide que finalement ce sont les populations elles mêmes qui doivent imposer leurs besoins spontanément, donc anarchiquement.

b) - L'importance numérique des vendeurs

C'est vrai qu'il semble difficile d'organiser le marché d'Anyama. Chaque jour une foule très dense se presse dans le centre commercial, et il est même difficile d'y distinguer les vendeuses, pour la raison simple qu'elles sont souvent aussi acheteuses.

telle paysanne, après avoir vendu une cuvette d'attiéké, reinvestira aussitôt son petit bénéfice dans l'achat des "condiments" qui accompagneront le "foutou" du repas. Plus que d'un commerce il s'agit alors d'un véritable échange, bien qu'il faille toujours passer par le stade monétaire. Le marché est contrôlé et entretenu par l'administration qui perçoit une taxe sur chaque exposant; il a lieu chaque jour de 8 heures à 11 h.30 environ

En moyenne la perception des taxes donne une recette mensuelle de 300.000 fr (ces taxes varient de 10 à 60 fr suivant l'importance de l'étalage - 10fr pour une marchande d'avocats, 60fr pour un boucher-).

En établissant la taxe moyenne à 25fr, le nombre quotidien de vendeurs sur le marché serait de 400. Ce chiffre est certainement sous-estimé, car il est fréquent que des vendeuses "ferment leur parapluie" avant l'arrivée du gendarme. Les comptages que nous avons effectués donnent les résultats suivants:

- marché quotidien : 547 vendeurs
- marché du vendredi : 605 vendeurs

Ce chiffre considérable fait d'Anyama un centre de négoce comparable aux plus gros marchés Abidjanais.

c)- Les produits exposés

Avant toute étude de détail il est intéressant d'établir le nombre d'exposants par produits afin de définir les tendances actuelles du marché d'Anyama.

TOTAL = 547 vendeurs .

- <u>Produits vivriers</u> : 409 vendeurs dont	
<u>Produits de la région</u> : 204	
- Condiments	88
- Légumes et tuberculés	48
- Fruits	30
- Vin de palme	18
- Divers	7
<u>Produits importés</u> : 205	
- Poisson	78
- Viande	12
- Plats cuisinés	9
- Grains et farines	103
- Divers	3
- <u>Produits manufacturés, quincaillerie etc..</u> : 103	
- Tabliers	42
- Artisanat	35
- Divers	26
- <u>Divers</u>	
- Bois de chauffe	4
- Friperie	14
- Pagnes	17

La place considérable des produits d'importation, alimentaires et autres, prouve qu'Anyama est un gros centre de consommation. Le marché vivrier "local" par contre n'est qu'assez peu développé pour une ville de 11.000 habitants: c'est qu'Anyama, excentrée dans sa sous-préfecture, n'a pratiquement aucun rôle régional : Akoupé à l'Ouest et Brofodoumé à l'Est, marchés traditionnels, collectent les produits vivriers des plantations.

De plus nous savons que la plupart des cultivateurs consomment eux-mêmes leurs maigres récoltes et que les planteurs, grâce à leurs parcelles de manioc, couvrent la meilleure part de leurs besoins. Les véritables acheteurs, au marché vivrier, sont les non-ruraux, donc surtout les Soudano-Sahéliens qui ne consomment ni manioc, ni igname, mais le riz et le maïs importés: il n'y a en conséquence que 48 vendeuses de tubercules et d'attiéké contre 103 marchandes de grains et farines importés.

B) Le marché des produits alimentaires

a) - Origine des vendeurs et des produits

D'après les tableaux ci-après, il apparaît que la majorité des exposants du marché sont originaires de la ville même (87%) et notamment des quartiers Dioula (56%), pour une faible part, des villages environnants (7%); les commerçants issus d'Abidjan sont très spécialisés (vente de poisson frais). Bien que la part des villages très proches d'Anyama soit plus importante pour les seuls produits de plantation (17,6%), il semble donc que le marché n'intéresse que la seule ville d'Anyama. Sur le marché vivrier "regional" les paysannes Attié, écoulant leurs récoltes sont nombreuses (62%); mais pour la vente des produits d'importation les revendeuses Dioula sont en majorité (83%).

L'analyse précise des lieux d'achats des produits exposés prouve à quel point Anyama, centre de consommation trop peuplé pour sa région, est dépendant de l'extérieur.

Si les planteurs de la ville et des villages proches peuvent lui fournir presque en totalité les tubercules, l'Attiéké, les fruits et le vin de palme, leurs productions d'huile de palme, de condiments, de grains sont tout à fait insuffisantes. Des importations considérables par la route et surtout le rail sont nécessaires: des stocks importants de riz, maïs, gombo, piment, parviennent ainsi aux boutiquiers d'Anyama qui les revendent avec un béné-

Produits alimentaires exposés au marché

Tableau n° 46 Origine des vendeurs par produits exposés

Types de produits	Origine des vendeurs	Quartier Dioula D'Anyama	Quartier Attié	Ebimpé	Anyama Adjamé	Anyama Ahouabo	Campement Km.18 Autres villages	Villages non accessibles à pied	Abidjan
	Produits locaux	Condiments	41	34	2	6	1	4	
Huile de palme		4	3	1	2	1		2	
Attiéké légumes et tubercules		15	26	2	3	2			
Vin de palme		2	12		1	1	2		
Divers		5	1		1				
Total		83	88	5	15	5	6	2	0
Produits importés	Poisson	48	12						16
	Viande	8	4						
	Farines et grains	84	17						2
	Plats cuisinés	6	3						
	Divers	3							
Total	149	36	0	0	0	0	0	18	
TOTAL	232	124	5	15	5	6	2	18	

Tableau n° 47

Lieu d'achat des produits

Lieu d'achat des Types de produits	Plantations d'Anyama	Plantations de la region	Boutiques Dioula	Grands bazars	Gare d'Anyama	Abidjan	Ailleurs en Côte d'Ivoire
Condiments	19	31			18	3	17
Huile de palme	6	5					2
Attiéké Légumes et tubercules	23	7					
Bananes		7			3		8
Fruits	19	11					
Vin de palme	14	4					
Divers					1	2	
Total	81	65			22	5	27
Poisson						78	
Viande						12	
Farines et grains	21	8	33	27	4	4	6
Plats cuisinés			5	3		1	
Divers	8	4	7	3		3	
Total	29	12	45	33	4	98	6
TOTAL	110	77	45	33	26	103	33

fice aux détaillantes Dioula (238 tonnes de riz et 142 de maïs ont été importées en 1965 par la seule gare d'Anyama).

Dépendant des petites gares du Nord pour les céréales (Anoumaba, Cechi, Rubino surtout), la ville dépend plus nettement encore d'Abidjan pour le poisson; base de l'alimentation avec le manioc et le riz: tous les commerçants ont acheté leurs stocks au port de pêche de la capitale.

Pour les bananes plantains, la ville compte presque uniquement sur les expéditions par camions, venues d'Azaguié et d'Agboville.

b)- Les transactions individuelles

Nous n'avons pas eu la possibilité matérielle de peser les quantités de produits exposés dans cet énorme marché: seuls quelques échantillons choisis, établis à différents jours de la semaine, devront suffire à expliquer les caractères du commerce "vivrier" à Anyama. Nous n'essaierons même pas, en raisonnant par analogie avec d'autres études (il est par exemple établi que pour les produits vivriers, le poids de marchandise proposé par vendeuse n'excède que rarement 30 Kg, limite "transportable" à pied par une femme) d'établir un volume total des transactions, par produits en une journée de marché, car l'importance croissante des transports par taxi-brousse fausse les données classiques.

De plus la variété des unités de mesure (la petite cuillier, la cope, la boîte de lait concentré, le tas, la casserole, la cuvette etc...) n'a pas facilité l'étude des prix...

1. Les produits vivriers végétaux

Le tableau qui suit donne le détail des transactions effectuées en une matinée de marché par 15 vendeuses: il apparaît que :

TRANSACTIONS , CHIFFRES D'AFFAIRE, BENEFICES

Tableau n° 48

DE 15 EXPOSANTS DE PRODUITS VIVRIERS

MARCHANDS H = Homme F = Femme	PRODUIT EXPOSE	QUANTITE EXPOSEE	PRIX D'ACHAT TOTAL	UNITE DE VENTE	PRIX DE VENTE UNITAIRE	PRIX DE VENTE TOTAL	BENEFICE NET	CHIFFRE D'AFFAIRE REEL d'UNE JOURNEE	BENEFICE QUOTIDIEN	QUANTITE REELLEMENT VENDUE
1 H	Riz indigène	100 Kg	4.750fr	1 cope	5fr	5.300fr	550fr	1.510fr	170fr	28,5Kg
1 F	Maïs Farine	60 "	2.520	1 cope	5	2.880	360	1.480	280	31 "
1 F	Aubergine	16 "	300 (1cuvette)	3	5	400	100	400	100	16 "
1 F	Oignon frais	10 "	440 (1 cuvet.)	2	5	625	185	625	185	10 "
1 F	Piment frais	135 "	3.500 (le sac)	tas	5	5.100	1.600	1.405	385	38 "
1 F	Noix de coco	53noix	265	1 noix	10	530	265	530	265	?
1 F	Vin de palme	60 lit	600	1 litre	20	1.200	600	360	180	18 lit
1 F	Bananes Plantain	18 rég	1.200	2 bana.	10	1.450	250	1.130	190	15 rég
1 F	Avocats	200 Fru	1.000	1 fruit	10	2.000	1.000	960	480	96 fru
1 F	Gombot frais	55 kg	1.700	1 tas	10	2.585	885	985	335	21 Kg
1 F	Igname de récolte	42 Kg	Auto-pro duction	1	20	580		580		42 "
1 F	Manioc frais	64 Kg	-"	1	20	1.150		505		284 "
1 F	Attiéké (1 cuv.)	9,5 Kg	-"	1 part	15	360		360		9,5"
1 H	Arachides décortiq.	30 Kg	1.800	1 cope	5	2.220	420	960	180	13 "
1 F	Tomates (1 cuv.)	11 Kg	Auto-pro duction	2	5	440		440		11 "

- certains produits s'écoulent beaucoup plus facilement que d'autres. Ainsi la marchande d'attiéké est à peu près certaine de vendre toutes ses cuvettes, mais la revendeuse de riz peut n'écouler qu'une faible part de son stock chaque jour. Certes, près des deux tiers de la population d'Anyama consomment du riz à tous les repas, mais la plupart des Dioula préfèrent acheter eux-mêmes un sac chez un grossiste; 62 marchandes de riz est un chiffre très excessif (18 marchandes d'attiéké seulement);
- lorsque la concurrence des grandes boutiques est rude, les marges bénéficiaires doivent être réduites (c'est le cas du riz, du sucre, du maïs); pour certains produits de plantation, une plus grande liberté règne (parfois 100% de bénéfice pour les avocats par exemple);
- sauf pour les paysannes, qui arrivent de leur plantation à pied avec un poids réduit de marchandises, les autres marchandes sont des "professionnelles" qui vendent tous les jours au marché (ce qui n'est pas le cas des femmes de planteurs); elles n'écoulent qu'une partie de leur stock chaque jour, et à la fin du marché se font aider par leurs enfants pour ramener les produits à la concession;
- dans tous les cas (sauf pour les marchandes "occasionnelles" d'attiéké) les bénéfices sont très minces, guère plus de 200 fr par jour; mais ainsi, les femmes apportent une aide précieuse à leur mari, en nourrissant avec leurs seuls gains toute la concession. Ceci explique qu'un petit colporteur par exemple dont les revenus annuels en argent ne dépassent pas 50.000 fr puisse acheter une bicyclette ou une montre;
- si nous comparons les prix de quelques produits à Anyama avec ceux pratiqués à la même époque à Abidjan (novembre 1965), il nous est possible de capter le rôle de relai vivrier du marché vers la capitale: presque tous les produits de plantation sont moins chers à Anyama, ce qui explique le flot quotidien de vendeuses se rendant aux marchés d'Adjamé et de Treichville.

PRODUITS	PRIX A ANYAMA	PRIX A ABIDJAN
Ignames	22 fr	28 fr
Bananes plantain	14	16
Manioc	19	26
Attiéké	38	43
Maïs	27	25
Riz	51	53
Gombo frais	47	52
Avocats	18	29

Par exemple 10 kilogrammes d'avocats vendus en Abidjan, justifie le déplacement en taxi-brousse (100fr aller-retour, pour 100fr de bénéfice supplémentaire).

2. Le commerce du poisson

On ne compte pas moins de 78 vendeurs de poisson à Anyama, possédant 49 grands étalages (le commerçant est en général un homme qui vend avec l'aide des siens). Le poisson en sauce est au menu, chaque jour, dans toutes les familles de la ville, accompagnant aussi bien le foutou que le riz et l'attiéké.

Les qualités et la présentation varient d'un étalage à l'autre, mais le poisson vient toujours d'Abidjan par taxi-brousse, qu'il s'agisse :

- du poisson frais (dorade surtout) parfois mis en vente par les marchands d'Abidjan même,
- du poisson séché ou fumé des lagunes, acheté frais à Abidjan, puis traité à Anyama (nous avons vu le rôle important de cette petite industrie dans les expédition de la gare d'Anyama),
- du poisson fumé "Mopti" importé du Mali (fleuve Niger) par la gare de Treichville-Abidjan.

La consommation de poisson est forte chaque jour à Anyama, et les bénéfices sont souvent appréciables (ce sont d'ailleurs les commerçants de poisson qui paient les plus fortes taxes - 60 fr par jour). Il y a toute une hiérarchie de "poissonniers", preuve que ce commerce est déjà organisé: certains gros commerçants approvisionnent les petits revendeurs, et envoient chaque jour des acheteurs marchander des caisses de poisson au port de pêche d'Abidjan.

Voici le budget de 5 commerçants de poisson : Tableau n° 50

Commerçants	Produit	Lieu d'achat	Quantité	Prix unitaire	P.A. total	T.P.	P.R. total
1	BONITE FRAICHE	Abidjan (Port)	60 Kg	2.000 fr (caisse 30kg)	4.000fr	200fr	4.200fr
2	DORADE FRAICHE	" "	44 Kg	3.300 (caisse)	3.300	200	3.500
3	POISSON FUME	Port de pêche	13 Kg	250 fr (Kg)	3.250	150	3.400
4	POISSON "MOPTI"	Adjamé	70 Kg	190 fr (Kg)	13.300	250	13.550
5	POISSON SECHE	Port de pêche	60 Kg	2.000 fr (caisse 30kg)	4.000	200	4.200

Commerçants	Lieu de vente	Quantité vendue	Prix unitaire	P.V. total	Bénéfice
1	Anyama	60 Kg	10 et 25fr piè.	5.600 fr	1.400 fr
2	Anyama	44	10 et 25fr "	4.700	1.200
3	Anyama	13	20 et 30fr "	3.950	550
4	Anyama	70	20 et 30fr "	15.050	1.500
5	Anyama	38	20 et 30fr "	7.750	3.550

N.B = Le commerçant 5 a fait sécher le poisson frais, d'où une perte de poids à la vente.

Les revenus quotidiens sont donc appréciables (notamment pour les commerçants qui "traitent" le poisson frais - 75fr le kilogramme à l'achat et 215fr à la vente -).

Il est vrai que tous ne vendent pas une caisse chaque jour (4 ou 5 par semaine en général); mais, en moyenne les bénéfices des commerçants de poisson sont compris, chaque mois, entre 12.000 et 30.000fr (192.000fr de chiffre d'affaire pour l'un d'entre eux au mois de février !).

3. Les plats préparés

Il serait fastidieux, bien que pittoresque, d'analyser en détail les étalages des commerçants de plats "cuisinés". Ces activités ont leur importance à Anyama: elles permettent une fois de plus aux femmes d'équilibrer le budget familial, par des bénéfices souvent dérisoires. Prenons quelques exemples:

Tableau n° 51

	Marchande de riz cuit	Marchande de galettes	Marchande de poisson frit	Marchande de gâteau maïs
	Riz: 150 fr	Farine : 120 fr	Poisson: 800 fr	Maïs: 250 fr
	1/2 litre	1 litre	Piment : 15 fr	Sucre: 60 fr
	d'huile:55 fr	d'huile:110 fr	Sel : 10 fr	Huile :90 fr
	Sel : 5 fr	Levure : 25 fr	Farine : 80 fr	Bois :20 fr
	Piment: 10 fr	Sel : 5 fr	Huile : 315 fr	
	Oignons: 15 fr	Bois : 10 fr	Bois : 50 fr	
	Bois : 15 fr			
Prix de revient	250 fr	270 fr	1.270 fr	420 fr
Prix de vente	350 fr	360 fr	1.700 fr	550 fr
Bénéfices	100 fr	90 fr	530 fr	130 fr

A côté de ces femmes qui vendent, transformés, des produits qu'elles ont elles-mêmes achetés, bien d'autres n'utilisent que les marchandises commercialisées par leurs maris: une femme de planteur sera marchande d'escargots cuits, de maïs grillé, une femme de boucher vendeuse de brochettes (cette dernière activité est d'ailleurs rémunératrice: 1 kilogramme de viande - 200fr - donne 15 brochettes à 25fr la pièce - 375 fr -).

C) Le marché des produits non-alimentaires

a)- Origine des vendeurs et produits

Tableau n° 52

Origine des vendeurs	Origine des vendeurs			Abidjan
	Quartier Dioula d'Anyama	Quartier Attié	Autre village	
Type de produits				
Tabliers	28	11		3
Quincaillerie	3	1		
Henné	1	1		
Carreaux	2			
Tabac	2	2		
Savons	4	2		
Bois de chauffe	2	2		
Friperie	12	1		1
Pagnes	14	2		1
Artisanat	21	14		
Divers	5	2		1
TOTAL	94	38		6

Lieu d'achat des produits

Tableau n° 53

Origine des produits	Région d'Anyama	Boutiquiers Dioula	Grands bazars	Gare d'Anyama	Abidjan	Ailleurs en Côte d'Ivoire
Tabliers		11	18		13	
Quincaill.			2		2	
Henné				2		
Carreaux					2	
Tabac				4		
Savon						
Bois de ch.	2			1		1
Friperie					14	
Pagnes					17	
Artisanat						
Divers	1		2		4	
TOTAL	3	11	22	7	52	1

N-B: Pour les produits de l'artisanat et le savon (fabriqué localement dans les concessions) c'est l'origine des matières premières qui importe : nous envisagerons ce problème ultérieurement.

Les vendeurs de produits non-alimentaires sont presque tous originaires d'Anyama (95%) et notamment du quartier Dioula d'Anyama-gare (près de 70%). Ces types de commerce sont donc exclusivement Anyamanais. Quelques commerçants pourtant viennent quotidiennement d'Abidjan, notamment les tabliers et les marchands de tissus: le prix de vente de ces produits est un peu plus élevé à Anyama qu'à Abidjan et il est possible de prélever 100fr de transport sur les bénéfices à venir.

La plupart des marchandises proviennent d'Abidjan, soit directement (54%) par taxi-brousse, soit par l'intermédiaire des grands bazars et des boutiques africaines (30%). La gare importe du Nord (Bobodioulasso, Bouaké) des produits traditionnels coûteux (henné, tabac) et du bois de chauffe d'Azaguié. La région d'Anyama n'alimente qu'en partie le marché du bois de chauffe.

Comme toutes les villes de Côte d'Ivoire, Anyama, pour les produits non-alimentaires dépend presque intégralement d'Abidjan. Le seul avantage réel est la proximité du grand port d'importation: le coût du transport ne grossit pas démesurément les prix.

b)- Les transactions individuelles

Outre les tabliers (déjà étudiés) et les artisans, les seuls commerçants importants du marché vendent des pagnes et de la friperie.

1. Les commerçants de tissu

A côté des tailleurs-commerçants, des couturières, plus artisans que vendeurs, les marchands de pagnes forment une classe bien à part, sur le marché: nous en avons compté 17. Leur profession devient de plus en plus difficile devant la concurrence du grand bazar "Chaîne Avion" qui présente des assortiments très variés à des prix faibles et surtout constants. Le commerçant doit découvrir à Adjamé un fournisseur qui lui vendra des produits de seconde qualité: un continuel va et vient avec la capitale est nécessaire, mais les bénéfices peuvent être importants (de 4 à 10.000fr par semaine): ce commerçant, en quatre voyages par semaine achète régulièrement 12 grandes pièces de tissu, au prix unitaire de 3.500fr; le bénéfice est de 500fr environ par pièce, soit 6.000fr au total.

Les fripiers sont des personnages très remarquables au marché et leurs étalages bouleversés par les mains fureteuses, présentent une certaine confusion: blues-jeans, sous-vêtements, chapeaux, blousons, chemises kaki héritées de la guerre d'Indochine ou de

"Stocks américains". Il n'a pas été possible de calculer un quelconque chiffre d'affaire, le marchandage faussant toutes les données, mais ce commerce est sans doute assez lucratif.

2. Commerces divers

A titre d'exemple, nous mentionnerons quelques unes de ces activités.

- Le commerce du bois de chauffe est peu développé: il suffit aux femmes d'aller faire leur fagot chaque jour dans les plantations. Les seules vendeuses qui s'adonnent à ce commerce ont des revenus dérisoires: 20 à 30fr pour un gros fagot.

- Le commerce du tabac, comme celui du henné, est rémunérateur, mais épisodique; il dépend en effet de l'envoi d'un colis de la part d'un "frère" habitant une ville du Nord.

- La vente des objets de pacotilles s'effectue en général sur le stand d'un artisan-horloger, mais cet astucieux commerçant de "perles" fait mieux: il achète chaque mois 20 paquets de perles de verre (12.000fr) avec lesquels sa femme et ses enfants fabriquent 800 colliers (30fr l'un) qui lui rapportent 24.000fr (bénéfice 100%).

L'ARTISANAT A ANYAMA

La proximité d'Abidjan, la concurrence des grands bazars, l'installation de quelques entreprises importantes ont rendu presque inutile la présence d'un artisanat à Anyama.

L'artisanat véritable, lié à une activité de transformation est particulièrement touché, et, sauf quelques individus que se sont étroitement spécialisés, ses 158 représentants sont sous-employés en permanence.

Il y aurait du travail dans la ville pour l'artisanat "producteur de service", mais les 158 personnes qui s'y adonnent forment des contingents de maçons, mécaniciens, blanchisseurs bien trop importants. En fait sinon pour quelques secteurs bien précis,

- le bâtiment (maçons, menuisiers, peintres)
- la mécanique ("réparateurs")
- le vêtement (tailleurs, couturières, blanchisseurs)

l'offre est toujours très supérieure à la demande.

Récemment immigrés, ces artisans, le plus souvent, arrivent directement de leur champ, et n'ont aucune spécialisation réelle; pour beaucoup il ne s'agit que d'une profession de "passage" avant de se lancer dans le commerce, pour d'autres c'est une profession secondaire.

A) L'artisanat proprement dit:

il est représenté par :

- 74 tailleurs
- 25 menuisiers
- 16 forgerons
- 16 bijoutiers
- 9 charbonniers
- 6 cordonniers
- 3 couturières
- 6 tisserands
- 3 vanniers

158 artisans

Il est difficile de cerner une activité précise: bien des artisans doivent le plus souvent avoir des occupations multiples, à la demande des clients: le tailleur sera aussi bien couturier que commerçant de pagne, "indigoteur", blanchisseur; le menuisier ébéniste et charpentier.

a)- Les artisans polyvalents

- Les tailleurs, très nombreux, ont un rôle important dans la ville; munis de leur inséparable machine à coudre ils ont un "coin" réservé au marché, mais le plus souvent travaillent chez eux. Leurs revenus sont très variables, mais le plus souvent compris entre 10 et 20.000 fr par mois. Voici le détail du budget mensuel de l'un d'entre eux:

Dépenses:

Pièces de tissus :	:	56.000 fr (28 pièces)
Indigo	:	4.750
Teintures	:	2.600
Divers	:	3.000
Location de la machine à coudre	:	1.500
TOTAL	:	67.850

Ventes : 280 pagnes à 300 fr = 84.000

Bénéfices : 16.150 fr par mois

Quelques petits ateliers de menuiserie fonctionnent encore, fabricants des meubles de taille et de prix réduits en bois de Samba (le moins coûteux: 13.000 fr le m3 contre 22.500 à l'acajou et 28.000 fr à l'iroko), mais la demande est faible et il faut payer les ouvriers et les apprentis. Seules deux menuiseries de ce genre fonctionnent encore.

Les menuisiers sont désormais devenus des charpentiers contractuels, qui bénéficient du boom de la construction à Anyama. Leur revenu dépend exclusivement de la demande d'emploi: ils toucheront suivant le mois 5 à 30.000fr selon les types de constructions et le nombre de contrats (4.500fr en moyenne pour une case en banco).

Une seule entreprise tenue par un Dioula offre quelque envergure avec ses trois grands hangars et ses 6 ouvriers: elle suffit à la totalité des demandes de bois de charpente et de chevrons. Le propriétaire s'approvisionne chez une grande compagnie d'Abidjan, qui, en un mois lui a livré 29 m3 de bois (16 d'acajou, 7 de Sipo, 6 de Samba). Son chiffre d'affaire mensuel dépasse 400.000 fr .

b)- Les artisans spécialisés , malgré un labeur acharné ont bien du mal à subsister.

Les vanniers ont pourtant un débouché très sûr, surtout en période de traite avec la confection des paniers de kola. La demande dépasse l'offre, mais les Dioula sont de bien mauvais payeurs et cette activité est guère rémunératrice. La matière première est bon marché (un tas de 100 lianes coûte 500 fr) et une longue liane suffit pour confectionner 2 paniers), mais l'artisan, en travaillant d'arrache-pied ne peut produire plus de 5 paniers par jour (soit 300 fr de revenu).

Il suffit de 2.700 fr (prix d'un "métier") pour devenir tisserand, et cela attire bien des manoeuvres agricoles pendant la morte-saison. Mais là encore les revenus sont très faibles pour un travail épuisant. Ce tisserand, avec 2.000fr de fil confectionne trois grands pagnes qu'il revend 1.000fr la pièce: or, il lui faut deux jours pour achever un pagne (bénéfice quotidien : 160 fr).

La profession de forgeron est en déclin: la capitale est beaucoup trop proche. Quelques artisans ont encore des clients pour leurs "daba" qu'ils vendent légèrement moins cher que dans les magasins, mais la plupart sont devenus "réparateurs" d'outils et éventuellement de bicyclettes et de taxi brousse.

Les cordonniers sont également une survivance, à l'exception de cet artisan qui confectionne des sandales à l'aide de vieux pneus et de chambre à air d'automobile: ses prix sont évidemment compétitifs (75 fr la paire).

Etre bijoutier est le privilège des riches. Tous ces artisans ont des revenus secondaires (ils sont en majorité Attié et planteurs). Ils ne travaillent que très épisodiquement, pour un mariage ou des funérailles, et c'est le client qui doit lui-même apporter le métal précieux (or ou or "fétiche"). Leurs tarifs sont d'ailleurs au moins aussi élevés qu'à Abidjan.

B) L'artisan "européen" et le bâtiment

Il est représenté par :

59	maçons
35	mécaniciens
21	blanchisseurs
11	peintres
5	électriciens
5	coiffeurs
6	photographes
6	"ouvriers"

TOTAL 155 artisans

a) - Le bâtiment

En comptant, outre les maçons, les menuisiers-charpentiers et les peintres, c'est près de 100 artisans qui travaillent dans cette branche; ce chiffre est excessif malgré le rythme actuel des constructions. Vu le nombre de cases construites en 1965, en moyenne le chiffre d'affaire de ces artisans serait le suivant:

Tableau n° 54

Artisans	Nombre de contrats pour cases en banco et revenus moyens	Nombre de contrats pour case en dur et revenus moyens	Revenus moyens annuels
Maçons	5 x 8.000 Fr	1 x 50.000 Fr	90.000 Fr
Menuisiers	12 x 4.500	2 x 20.000	94.000
Peintres	28 x 1.500	4 x 10.500	74.000

Toutes ces rémunérations sont bénéfiques, le client fournissant les matériaux.

Il est vrai qu'en 1965 la conjoncture n'était pas encore tout à fait favorable, la construction des cases en dur ne faisant que commencer. Dans les années à venir l'industrie du bâtiment va connaître un essor considérable avec l'arrivée des Abidjanais, d'où un regain d'activité pour les maçons et vraisemblablement un nouveau flot d'immigrants.

Ainsi la petite ville d'Abobo-gare, entre Abidjan et Anyama est déjà devenue une véritable banlieue de la capitale (entravant un peu il est vrai les ambitions d'Anyama): sur 5.000 habitants on compte déjà 72 maçons, 32 menuisiers et 13 peintres (soit 117 artisans du bâtiment, proportionnellement 2,5 fois plus qu'à Anyama).

b) Les mécaniciens et électriciens

L'important parc de taxi-brousse et le grand nombre de vélomoteurs, moyen de transport de prédilection de bien des planteurs, font vivre 35 mécaniciens à Anyama (sur ce chiffre 7 sont salariés à Abidjan). On ne compte en fait que six ateliers qui se chargent

des petites réparations et un peu de tôlerie et qui, du fait des pannes très fréquentes et des multiples accidents de la route ne manquent jamais d'ouvrage. Les prix sont les mêmes que ceux pratiqués à Adjamé.

Les 6 électriciens de la ville, groupés en deux ateliers n'ont longtemps eu qu'une seule activité: la réparation des postes à "transistors". Depuis 1964 date de l'installation d'équipements électriques ils se sont aussi improvisés frigoristes.

c) - Services divers

Les pittoresques salons de coiffure, aux enseignes ronflantes n'ont que de faibles chiffres d'affaire. Leurs tarifs sont assez élevés et seuls les riches peuvent s'y rendre (50, 100 et 200 fr les coupes). Il est rare qu'un coiffeur ait plus de 5 clients dans la journée.

Par contre le succès de la photographie est étonnant chez ces Attié dont Binger nous vantait déjà la coquetterie. Le photographe est convoqué à chaque funérailles, à chaque mariage. De plus les progrès de l'Etat Civil régularise les activités des 6 artisans de la ville.

Les blanchisseurs habitent presque tous le quartier Dioula et ont généralement des activités annexes (tailleurs, colporteurs de pagnes, tisserands). Cette branche rapporte assez peu.

Conclusion

Si le commerce fixe est fort bien structuré à Anyama du fait de la main mise déjà ancienne des commerçants Libanais et de l'installation récente des grands bazars intégrés (deux autres sont actuellement en construction) l'organisation du marché n'est pas digne d'une ville de 11.000 habitants en plein développement. Certes la création du nouveau marché vivrier va "décongestionner" l'emplacement actuel, mais il faudrait profiter de l'occasion pour donner une ampleur nouvelle aux échanges Anyama - Abidjan. En valeur, les "importations" de la ville sont très supérieures aux exportations de produits vivriers qui s'effectuent "à la souvette" par taxibusse.

Une réforme complète devrait être amorcée par :

- une spécialisation des planteurs d'Anyama dans la culture intensive des produits vivriers (manioc, et surtout maïs) ainsi que le conseille l'administration, qui ne veut pas que se renouvelle une catastrophique crise de surproduction de café;

- une organisation plus stricte des transports: l'armada des camions 1.000 Kg réservés à l'"approvisionnement des marchés" de la capitale devraient collecter jusqu'à Anyama. Il faudrait surtout organiser une navette régulière entre la gare d'Anyama et celles d'Adjamé et de Treicheville (l'inutilité complète de la voie ferrée dans les rapports avec la capitale est assez consternante).

Du coup, Anyama, marché vivrier d'Abidjan, régulièrement desservi par les trains deviendrait réellement une banlieue et pourrait aborder une étape nouvelle de sa croissance, plus régulière, moins anarchique que la précédente; et l'essor des transports et de la construction provoquerait le développement de l'artisanat producteur de services, bâtiment et mécanique surtout.

ANNEXES : Budgets et niveaux de vie

Du fait du caractère hétéroclite des documents que nous possédons à ce sujet, nous rejetons les données "budgets-consommation" en annexe. Elles sont constituées :

- d'un relevé des biens de "luxe", signes extérieurs de richesse, possédés par 120 unités budgétaires
- des dettes, économies, envois d'argent, pour 65 chefs de ménage, en une année
- des budgets précis en une année de 20 familles, dont les chefs de ménage ont été choisis par professions et ethnies
- des budgets-nourriture quotidiens de 3 familles caractéristiques.

ANNEXE ILes "signes extérieurs" de richesse
par professions

Profession	Nombre	Bicyclette	Automobile	Montre	Radio	Machine à coudre	Divers
Planteurs	34	6	3	6	5	4	3
Cultivateurs	7	2			1		
Commerçants Boutiquiers	47	10	5	14	6	1	1
Salariés	11	3		4	3		
Manoeuvres	5				1		
Artisans	15	2			3	6	
TOTAL	120	23	8	24	19	11	4

Divers = 2 décortiqueuses

1 électrophone

1 appareil photographique

N.B : Commerçants et planteurs semblent bien les classes les plus favorisées; ce sont eux notamment qui possèdent la plupart des bicyclettes et automobiles de la ville.

Dettes, économies, envois d'argent au pays

Professions	Dettes famille	Dettes, Libanais, Dioula Banques	Economies	Envoi de "cadeaux" dans l'année
<u>Commerçants</u>				
1 I				4.000 fr
2 I	10.000 fr			15.000
3 I	30.000			10.000
4 I			75.000	5.000
5 I		180.000		30.000
6 I		55.000		3.000
7 I			25.000	5.000
8 I		300.000	60.000	45.000
9 I			120.000	55.000
10 I	40.000	80.000	75.000	80.000
11 I				10.000
12 I				6.000
13 I			30.000	3.000
14 I		18.500	9.000	7.500
15 I	20.000			2.000
16 I		5.000		
17 I		400.000		8.500
18 I		50.000		10.000
19 I	45.000			3.000
20 I		75.000	10.000	8.000
21 I	3.000	1.500	12.500	22.000
22 I	500.000		275.000	55.000
23 I		10.000		2.000
24 I	25.000	5.000	3.000	4.000
25 I			30.000	1.500
<u>Professions "rurales"</u>				
1 A			25.000	10.000
2 A		100.000		
3 A		25.000	12.000	5.000
4 A			130.000	48.000
5 A			25.000	18.000
6 A			1.400.000	120.000
7 A		210.000	50.000	30.000
8 I			5.000	2.500
9 I		26.000		10.000
10 A		20.000	80.000	
11 A	3.000		200.000	50.000
12 A	5.000	145.000		10.000
13 A		300.000	80.000	45.000
14 I		20.000	60.000	8.000
15 I	4.000		15.000	3.500

(à suivre)

16	I	5.000			
17	I		10.000	8.000	
18	A			120.000	45.000
19	I	18.000	35.000		15.000
20	I			5.000	
21	I			13.000	
22	A	4.000			
23	A		60.000		
24	A		50.000		10.000
25	A		430.000		80.000
Salariés					
artisans					
1	I				3.000
2	I				4.000
3	I				2.500
4	I				6.000
5	I				3.000
6	I			25.000	12.000
7	I		5.000		
8	A		225.000	75.000	30.000
9	A			210.000	90.000
10	I	25.000		10.000	4.000
11	I		75.000	200.000	32.000
12	I			75.000	50.000
13	I		60.000	80.000	15.000
14	I	3.000			32.000
15	A			260.000	52.000

N-B: I = immigrants

A = autochtones

De ces exemples il ressort notamment :

- que la monnaie joue un rôle important dans une petite ville de Côte d'Ivoire, et que le crédit est très développé,
- que l'entr'aide familiale est très forte, même chez ceux qui n'ont que de faibles revenus. Chez les planteurs, ces envois d'argent, souvent considérables, sont des rentes versées aux fils qui poursuivent leurs études (l'un d'eux est même étudiant en France),
- que les habitants sont en général tous endettés; ils empruntent chez les commerçants, mais de plus en plus fréquemment dans les banques d'Abidjan (7 pour plus de 200.000 Fr).

ANNEXE III

BUDGET ANNUEL DE VINGT FAMILLES

Profession du Chef de ménage	Ethnie du Chef de ménage	Revenus totaux de l'unité budgétaire	Dépenses nourriture	Autres dépenses	Construction	Dépenses totales (sans construction)	Bilan annuel	Nombre de personnes à charge
Commerçant	Dioula	144.000 Fr	36.500 Fr	6.975 Fr	72.300 Fr	43.475 Fr	+ 100.025 Fr	2
Planteur	Attié	610.000	173.500	73.975	96.900	247.375	+ 362.625	9
Moniteur	Attié	607.000	109.500	23.940	93.120	133.440	+ 473.560	9
Chauffeur	Abbey	210.000	108.000	89.500		197.500	+ 12.500	7
Chef d'Equ.	Baoulé	385.000	246.000	68.600	111.000	314.600	+ 70.400	16
Manoeuvre	Malinké	63.000	36.500	11.700		48.200	+ 14.800	3
Manoeuvre	Dioula	72.000	44.625	42.125	50.720	86.750	- 14.750	6
Forgeron	Malinké	88.000	84.500	11.075		95.575	- 7.575	7
Planteur	Attié	104.400	87.600	68.475		156.075	- 51.675	10
Commerçant	Dioula	98.000	54.750	122.370	54.700	177.120	- 79.120	6
Planteur	Baoulé	113.000	36.500	96.000		132.500	- 19.500	9
Coiffeur	Agni	82.000	54.750	36.950	63.250	91.700	- 9.700	6
Tailleur	Koyaka	123.750	54.750	47.600		102.350	+ 21.400	4
Commerçant	Dioula	225.000	60.050	136.700	74.500	196.750	+ 28.250	7
Commerçant	Malinké	178.000	73.000	82.205		155.205	+ 22.795	11
Maçon	Attié	112.500	91.250	27.250		118.500	- 6.000	9
Chauffeur	Attié	192.000	76.650	93.800	93.500	170.450	+ 21.550	
Manoeuvre	Mossi	24.000		5.000		5.000	+ 19.000	1
Manoeuvre	Mossi	68.000	18.250	15.000		33.250	+ 34.750	1
Cultivateur	Dioula	58.000	36.500	11.200	32.450	47.700	+ 10.300	7

ANNEXE III (suite)

L'analyse de ces budgets montre que :

- Les revenus moyens annuels sont assez faibles, sinon pour quelques gros planteurs, et pour les salariés "diplômés" (ici un moniteur agricole). Un revenu de 200.000fr par an est déjà très enviable.

- 7 chefs de ménage sur 20 ont des budgets déséquilibrés, les dépenses étant supérieures aux recettes: ils n'hésitent pourtant pas à s'endetter davantage pour construire (notons d'ailleurs que 10 chefs de ménage sur 20 ont investi cette année dans la construction des sommes considérables vu leur revenu).

- Sauf exceptions, la population africaine n'est pas très économe. L'argent est très vite réinvesti: si le budget nourriture est à peu près constant dans tous les milieux, les autres dépenses moins nécessaires croissent avec les revenus. C'est l'argent qui permet l'achat de la bicyclette, du transistor, de la montre, qui crée les différences sociales. D'ores et déjà en Basse-Côte la monnaie joue un rôle au moins aussi essentiel, psychologiquement, que dans les sociétés industrielles d'Europe et d'Amérique du Nord.

ANNEXE IV

Budget nourriture quotidien de 3 familles

A)- Famille d'un planteur Attié : 9 personnes dont 5 adultes

Achats du lundi	Achats du jeudi	Repas du lundi
Bananes 75 fr	Bananes 75 fr	<u>Midi</u> : Foutou bananes
Manioc 50	Manioc 50	Sauce poisson
Poisson fumé 150	Poisson fumé 150	<u>Soir</u> : Foutou bananes
Huile de palme 50	Huile de palme 10	Sauce gombo
Sel marin 10	Aubergine 10	<u>Repas d jeudi</u>
Gombo 10	Huile 50	<u>Midi</u> : Foutou bananes
Tomates 5	Tomates 10	Sauce poisson
Piment frais 5	Attiéké 10	<u>Soir</u> : Attiéké et poisson
	Poisson frit 25	frit, sauce gombo
		aubergine
TOTAL 355	390	

B)- Famille d'un commerçant de kola Malinké: 7 personnes (4 ad.)

Achats du lundi	Achats du jeudi	Repas du lundi
Riz "Khorogo" 60 fr	Riz 60 fr	<u>Midi</u> : Riz sauce arachide
Farine maïs 25	Riz étranger 25	et poisson
Poisson fumé 25	Poisson fumé 10	<u>Soir</u> : Riz sauce arachide
Pâte arachide 10	Pâte arachide 5	et poisson
Dignon sec 5	Bouillie maïs 25	<u>Repas du jeudi</u>
Piment poudre 5	Tomates 5	- idem -
Sel fin 5	Aubergines 10	
Riz étranger 25	Piment poudre 5	
TOTAL 160	145	

Achats du lundi		Achats du jeudi		Repas du lundi	
Bananes	50 fr	Riz étranger	70 fr	<u>Matin</u> : café au lait,	
Manioc	25	Bananes	50		pain
Sel	5	Manioc	25	<u>Midi</u> :	Foutou bananes et
Piment frais	5	Gombo	10		manioc, sauce
Tomates	5	Huile	10		poisson
Poisson fumé	25	Poisson fumé	50	<u>Soir</u> :	Riz cuit et sauce
Huile de palme	10	Lait	35		poisson et gombo
Pain	30	Pain	30	<hr/>	
Sucre	25	Riz cuit	50	<u>Repas du jeudi</u>	
Lait concentré	35			<u>Matin</u> :	café au lait, pain
Riz cuit	25			<u>Midi</u> :	Riz sauce poisson
				<u>Soir</u> :	Foutou sauce
					gombo
TOTAL	260 fr		330 fr		

Ces trois études prouvent :

- les différences entre Ivoiriens et Soudano-Sahéliens: chez les uns le foutou est la base de l'alimentation; chez les autres c'est le riz. Le poisson fumé est présent à tous les menus, alors que la viande est peu courante;

- les différences entre ruraux et citadins. Ainsi le chauffeur Bété, qui pourtant n'a que des revenus modestes (10.000fr par mois) a chaque matin sur sa table du café au lait sucré et du pain;

- la constance du budget nourriture, quel que soit le jour de la semaine, quel que soit la profession ou les revenus du chef de ménage (respectivement 260.000, 170.000 et 120.000 fr par an).

Malgré le prix très réduit de la nourriture, les sommes qui lui sont consacrées représentent la plus grosse part des revenus (toujours plus de 50%). Ceci prouve l'importance accrue de l'argent liquide, même chez le planteur, qui, théoriquement pourrait vivre en autoconsommation.

Bibliographie sommaire utilisée

pour l'étude d'ANYAMA

LE MILIEU NATUREL

- ROUGERIE (G.) "Façonnement actuel des modelés forestiers en Côte d'Ivoire forestière."
- HUMBEL (X.) " Contribution à l'étude des sols sur continental terminal." 1963
- DE LA SOUCHERES (P.) "Compte rendu d'études pédologiques à Anyama"

HISTOIRE ET TRADITIONS DES ATTIE

- VERDIER (A.) " 35 années de lutttes aux colonies"
- BINGER (J.°) " Du Niger au golfe de Guinée."
- CLOZEL (F.) " 10 ans à la Côte d'Ivoire"
- JOSEPH (G.) " La côte d'Ivoire, le pays et les habitants."
- ANGOULVANT (G.) " La pacification de la Côte d'Ivoire."
- ROUGERIE (G.) " Les pays Agni du Sud-Est de la Côte d'Ivoire forestière. Essai de géographie humaine."
- DREYFFUS (C.) " A la Côte d'Ivoire : six mois dans l'Attié."
- TOMASINI " L'Attié."
- VAN DE WIELDE " Les Attié"
- PAULME (D.) " Pre mière approche des Attié."

LA VIE ECONOMIQUE

- TRICART (J.) " Etude géographique des problèmes de transport en Côte d'Ivoire."
- Idem " Les échanges entré la zone forestière de la C.I et les savanes Soudaniennes." COM 1956
- Idem " Le café en Côte d'Ivoire." COM 1957
- AUBREVILLE (A.) " A la recherche de la forêt en Côte d'Ivoire."

Ouvrages de référence

- page 2 (I) HUMBEL (X.) "Contribution à l'étude des sols
sur continental terminal."
ORSTOM 1963
- page 5 (I) ROUGÉRIE (G.) "Façonnement actuel des modelés
forestiers en Côte d'Ivoire."
IFAN 1960
- page 6 (I) Idem
- page 6 (2) Idem
- page 20 (I) BINGER (J.) "Du Niger au golfe de Guinée"
- page 21 (I) Idem
- page 21 (2) "Aspect des départements de Côte d'I
voire." 1958
- page 25 (I) PAULME (D.) " Première approche des Attié"
Cahiers Africains 1966
- page 205 (I) DE BETTIGNIES (J.) " Monographie du centre semi-
urbain de TOUMODI."